TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9457 **24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION** DIMANCHE 15 - LUNDI 16 JUIN 1975

M. Brejnev suggère l'interdiction de nouvelles armes « encore plus redoutables... »

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les Neuf et les Trois

Alors qu'au cours du dernier mois toute l'attention des milieux européens était concentrée sur les chances de voir la Grande-Bretagne rester dans le Marché commun, il apparaît de plus en plus que dans les mois ou les années à venir c'est vers le sud que va se déplacer la scène européenne. La Grèce vient de faire sa demande officielle d'adhésion à la Communauté. Au Portugal, le président du parti socialiste, M. Mario Soares, n'est sans doute pas le seul à souhaiter que son pays, qui a déjà signé un traité de libre-échange avec la C.E.E., en devienne un jour un membre à part entière. En attendant, la Commission de Bruxelles préconise une aide massive à Lisbonne. Quant à l'Espagne, on sait les efforts constants que fait sa diplomatie pour se rapprocher de l'Europe de Bruxelles.

Le moment approche donc où les Neuf devront régler, d'une façon ou d'une autre, leurs relations avec les pays de l'Europe du Sud, dont deux au moins sont économiquement en retard par rapport à eux et dont le troisième est en train de vivre la fin d'une dictature sans que personne sache avec certitude quelle sorte de régime prendra la suite. Les Neuf sont-ils préparés à résoudre les multiples problèmes d'ordre politique, économique et financier qui vont se poser à eux à cette occasion ? Le résultat ne sera-t-il pas de changer assez profondément la nature de l'Europe de Bruxelles ?

Cette Europe est prise, en tout cas, entre la volonté, sinon la nécessité politique d'aider les nouveaux régimes d'Athènes et de Lisbonne et les difficultés techniques et financières qu'il y aura à intégrer à la Communauté les economies en voie de développement des deux pays.

Il y a six ans, lorsque la France annonçait qu'elle était enfin prête à accepter la demande britannique, le ministre des affaires étrangères de l'époque, M. Maurice Schumann, avait déclaré que l'élargissement de la Communauté devait aller de pair avec son approfondissement. On sait ce qu'il est advenu de ce vœu. En passant de six à neuf membres, le club de Bruxelles a, en fait, sinon en droit, pris une autre figure, et le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas devenu plus cohérent. Non pas, comme on l'a dit quelquefois, que l'entrée du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande ait empêché ou retardé la mise en route de politiques communes sur le plan industriel, régional, social, etc. Ces politiques étaient déjà en panne auparavant, et faute d'une volonté politique personne n'a su jusqu'à présent en définir les contours, comme on l'a vu récemment en ce qui concerne, par exemple, la coopération en matière de construction aéronautique ou d'informatique. Mais, subrepticement, s'est peu à peu créée une Communauté dont les membres n'ont pas exactement le même statut, notamment monétaire.

Dans ces conditions, on voit mal comment des régimes particuliers pourraient être refusés à d'éventuels nouveaux membres. La France a déjà promis son plein soutien à la candidature grecque, et, depuis de nombreuses années, elle s'est déclarée en faveur d'une adhésion espagnole à laquelle les Pays-Bas demeurent obstinément opposés à cause du caractère non démocratique du régime qui règne à Madrid, de même que la Grande-Bretagne en raison du conflit sur Gibraltar.

Le souci constant de Paris est de rééquilibrer une Communauté dont le centre de gravité est actuellement situé un peu trop au nord au gré des dirigeants français. Depuis que les Neuf ont, devant l'évidence, renoncé pratiquement à constituer l'ensemble intégré auquel certains avaient rêvé prématurément, leur vocation apparaît de plus en plus comme celle d'un groupe de nations cherchant à établir de nouveaux rapports entre le monde industrialisé et celui qui l'est moins. Le mieux ne serait-il pas de commencer par aider les pays méditerranéens d'Europe à sortir définitivement du sous-développement ?

Après la hausse de 4,2 % des prix en mai

Le gouvernement britannique étudie de nouvelles mesures de lutte contre l'inflation

Pour la première fois depuis le référendum sur l'Europe, le cabinet britannique s'est réuni le vendredi 13 juin sous la présidence de M. Harold Wilson. Consacrée à l'examen du projet de réorganisation de l'industrie, cette réunion semble avoir surtout porté sur l'ensemble des questions économiques, notamment sur l'inflation qui est, selon M. Healey, chancelier de l'Echiquier, « de loin le problème le plus grave et le plus urgent ».

La hausse du coût de la vie a été en mai de 4,2 %, après avoir atteint 3,9 % en avril : depuis le début de l'année les prix ont augmenté de 15 %.

Cependant, le déficit commercial de la Grande-Bretagne a été ramené en mai à 16 millions de livres sterling contre 291 millions en avril. A l'annonce de ce résultat la devise britannique s'est redressée vendredi sur le marché des changes.

La réunion de Chequers devait être en principe consacrée aux modifications que le gouvernement de M. Wilson veut apporter au projet de réorganisation de l'industrie préparé par le cabinet de M. Wedgwood Benn, le chef de file de l'aile gauche du Labour, à qui M. Wilson vient de retirer le ministère de l'industrie pour lui confier celui de l'énergie. Le gouvernement souhaiterait amender le projet original, qui visait à développer le contrôle de l'Etat sur les entreprises industrielles, afin de calmer les appréhensions des milieux d'affaires et de la City.

Mais l'assurance, le jour même, d'une nouvelle hausse record des prix et la prochaine rencontre le 18 juin entre le patronat et les syndicats pour discuter d'un nouveau « *contrat social* » ont sans aucun doute élargi le débat du cabinet à l'ensemble des questions économiques

Le chancelier de l'Echiquier, M. Healey a, quant à lui, promis jeudi 12 juin, aux Communes, que le gouvernement ferait le nécessaire pour réduire l'inflation de moitié d'ici un an. Tous les commentateurs estiment qu'un tel résultat ne peut être obtenu que par un régime d'austérité économique comportant une forme plus ou moins directe de contrôle des salaires et des prix, l'instauration de nouveaux impôts et de sévères réductions des dépenses de l'Etat. La perspective de ces mesures classiques de lutte contre l'inflation accroît la tension entre M. Wilson et l'aile gauche travailliste qui préconise des méthodes plus radicales pour relever l'économie britannique.

Ce samedi 14 juin, M. Harold Wilson, accompagné de M. Denis Healey et du ministre de l'emploi, M. Michael Foot, rencontre les dirigeants du syndicat des cheminots britanniques pour tenter d'éviter la grève nationale des chemins de fer qui doit commencer le 23 juin. La direction des chemins de fer a proposé à son personnel une augmentation de salaires de 27,5 % qui a été acceptée par tous les syndicats, sauf celui des cheminots, qui demande un minimum de 30 %.

Dans le Pays de Galles, dix mille métallos de l'usine de Port-Talbot ont accepté une réduction de leurs salaires de près de 30 %, environ 20 livres par semaine (200 F), à la condition que la British Steel Corporation, la société sidérurgique nationale, renonce à son projet de licencier 10 % de ses effectifs (environ vingt mille personnes). — *(A.F.P., Reuter.)*

Une interview du délégué aux économies de matières premières

MON OBJECTIF EST D'ÉPARGNER 5 MILLIARDS EN 1985 nous déclare M. Lecat

(Lire page 17.)

Victime par erreur d'un attentat

M. Bernard Cabanes rédacteur en chef à l'A.F.P. est décédé

M. Bernard-Joseph Cabanes, rédacteur en chef à l'A.F.P., victime — par erreur — de l'un des deux attentats consécutifs au conflit du « Parisien libéré » (le second ayant visé M. André Bergeron), est décédé samedi en fin de matinée des suites de ses blessures.

M. GISCARD D'ESTAING : des actes intolérables

Apprenant la mort de notre confrère, le président de la République a adressé à Mme Cabanes un télégramme de condoléances et fait la déclaration suivante : « *La disparition tragique de M. Cabanes, décédé des suites de l'attentat dont il a été victime en même temps que M. Bergeron, souligne ce qu'il y a de monstrueux et d'absurde à prétendre que, dans une société libérale comme la nôtre, il peut résulter quelque chose de bon du recours à la violence. De tels actes sont intolérables et doivent être réprimés avec la plus grande sévérité.* »

A l'imprimerie du *Parisien libéré*, rue d'Enghien, M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., a annoncé le décès de Bernard Cabanes, « *victime,* a-t-il dit, *d'une provocation grossière dirigée contre les travailleurs* ». Une minute de silence a été observée par les ouvriers en grève.

(Lire nos informations page 8.)

L'AVENIR DE LA MAJORITÉ

L'U.D.R., les réformateurs et les indépendants s'organisent en vue des consultations électorales

L'U.D.R. et la fédération des réformateurs ont réuni, l'une à Nice, l'autre à Paris, des assises nationales. Pour ne pas demeurer en reste, les républicains indépendants et le centre national des indépendants et paysans on annoncé qu'ils s'associaient au sein d'une confédération.

Un an après l'élection de M. Giscard d'Estaing, les trois composantes de la majorité présidentielle s'organisent aussi dans la perspective de consultations (municipales, cantonales, législatives) qui offrent aux partis des terrains d'action plus familiers que la course à la présidence.

Pour les gaullistes, les assises nationales, c'est d'abord le plaisir de se retrouver ensemble, de célébrer les mêmes souvenirs et, éventuellement, de forger le même avenir. Cette dernière préoccupation a conduit les délégués à se répartir, après avoir entendu le discours d'ouverture de M. Chirac (lire page 24), en trois grandes commissions. La première consacrée à « *la crise de la société* » traite de la condition féminine, de la condition militaire, de la justice, de l'éducation et de la jeunesse. La deuxième examine, à travers le thème général d'une « *économie à repenser* », les problèmes du commerce, de la recherche, de l'agriculture, des communes, de l'écologie et de l'industrie. La troisième, enfin, se penche sur « *la nouvelle dimension du problème social* » (réforme de l'entreprise, fonction publique, législation foncière, politique des revenus et de la santé).

Ces assises de l'U.D.R. devraient permettre de mesurer à la fois la cohésion du mouvement autour de M. Jacques Chirac, son secrétaire général, et la qualité de son « gaullisme » au moment où celle-ci est contestée par certains fidèles du général et où M. Poniatowski juge que le premier ministre a « giscardisé » l'U.D.R.

Le ministre de l'intérieur voulait, quant à lui, « giscardiser » le centre. Cela ne s'est encore point fait, non que les centristes aient vraiment résisté, mais parce qu'ils n'ont pas trouvé leur maître. Les différences de sensibilité politique entre démocrates-chrétiens et radicaux, et les rivalités de personnes les ont fait persister dans leur être. Mais pour les mêmes raisons, ils risquent de n'avoir, au sein de la majorité présidentielle, que la portion congrue. A l'ouverture des assises de la Fédération des réformateurs, M. Diligent, porte-parole du Centre démocrate, a constaté, avec son habituel franc-parler, que contrairement aux espoirs nés il y a un an, les électorats de la gauche et de l'U.D.R. ne s'étaient pas affaiblis (l'élection législative partielle du Havre, dont le second tour oppose dimanche l'U.D.R. et le P.C., en témoigne).

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 5.)

LES DÉBUTS DE LA « SECONDE POLOGNE »

Attendu le mardi 17 juin pour une visite officielle en Pologne, le président Giscard d'Estaing sera accompagné dans ce voyage par MM. Michel Poniatowski et Jean Sauvagnargues. M. Jean-Pierre Fourcade le rejoindra le 19 à Varsovie. Le président de la République arrive mardi en début d'après-midi dans la capitale polonaise. Il rend aussitôt, au château du Belvédère, une visite à M. Jablonski, président du Conseil d'Etat et chef de l'Etat, puis dépose une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu.

Mercredi, M. Giscard d'Estaing doit se rendre à Katowice, Auschwitz et Cracovie. Le lendemain, il visite Gdansk et Gdynia avant de rentrer à Varsovie, d'où il regagnera Paris vendredi soir 20 juin.

Nous commençons ci-dessous la publication d'une enquête de notre envoyé spécial en Pologne.

I. — LE NOUVEAU PARTAGE

De notre envoyé spécial
MANUEL LUCBERT

Varsovie. — C'est un pays en plein chambardement que va trouver le président de la République française en arrivant à Varsovie. Le remue-ménage n'est pas très apparent, mais il est bien réel. Très pacifiquement, la Pologne vit en ce moment ce qu'un journaliste local n'a pas hésité à appeler son « quatrième partage » historique (1).

Tout a commencé le 25 avril dernier. Ce jour-là, M. Edouard Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié (communiste) réunit dans le rébarbatif immeuble du comité central plusieurs dizaines de représentants de la presse. C'est la troisième fois, depuis le mois de novembre 1974, qu'il s'adresse ainsi, en toute confiance, à ceux qui ont pour mission d'informer et, disons-le, de former l'opinion publique.

Ce genre de rencontre fait partie du style de l'homme. Depuis qu'il est arrivé au pouvoir, à la suite des émeutes de la Baltique, en décembre 1970, M. Gierek a multiplié les contacts directs avec les diverses couches de la population, et il a incité ses collaborateurs à suivre son exemple. Cette habitude est à ce point connue que, à en croire une anecdote qui circule à Varsovie, si le lait manque en ce moment dans les boutiques de la capitale, ce serait tout simplement parce que « *Gierek a oublié d'aller parler aux vaches* ».

Le premier secrétaire agit autant par goût, par expérience, que par nécessité. Par goût : issu d'un milieu social modeste, ancien mineur, M. Gierek, malgré les honneurs et le pouvoir, est resté en union avec son peuple. Il a conservé la maison qu'il habitait autrefois, aux environs de Katowice, et, dès que ses obligations le lui permettent, il y rejoint sa famille, qui y réside encore la plupart du temps. Par expérience, parce qu'il sait que la méthode lui a parfaitement réussi en Silésie, devenue, sous sa férule, le « fer de lance » de la Pologne moderne. Par nécessité, enfin, car le souvenir des troubles de 1970 est encore trop vivace dans l'esprit des dirigeants pour qu'ils commettent l'erreur de perdre de vue les besoins et les aspirations de la population.

Ce 25 avril, donc, devant le « Tout-Varsovie » du journalisme polonais, M. Gierek parle du dynamisme économique du pays, de sa prochaine visite en Suède, de la fête du 1er mai qui sera célébrée quelques jours plus tard. M. Jan Szydlak, membre du bureau politique, est assis à ses côtés, et M. Jerzy Lukaszewicz, secrétaire du comité central, préside la réunion. Et puis, presque innocemment, M. Gierek lâche la nouvelle : les organes d'administration locale doivent fonctionner de telle sorte qu'ils soient à même de résoudre les problèmes de leurs régions.

(Lire la suite page 2.)

(1) De 1772 à 1795, la Russie, la Prusse et l'Autriche procédèrent par trois fois au partage de la Pologne. En 1772, la Russie occupa la partie est de la Biélorussie, la Prusse s'empara de la Poméranie et de la Warmie, l'Autriche de la Galicie avec Lwow. En 1793, la Russie et la Prusse réalisèrent un deuxième partage. Après le troisième partage, en 1795, la Pologne disparut de la carte, la Russie occupant la Courlande, la Lituanie, ainsi que le reste de la Biélorussie et de l'Ukraine, la Prusse prenant notamment Varsovie, et l'Autriche, Cracovie et Lublin. Le dépeçage du pays était terminé. Le quatrième partage fut décidé au Congrès de Vienne (1815), un royaume de Pologne englobant Varsovie étant incorporé à la Russie.

AU JOUR LE JOUR

Quand le malade s'agite

M. Mitterrand ne doit pas se formaliser si M. Chirac devient injurieux. Comme il est dit dans le Sapeur Camember : « Quand le malade s'agite, c'est que le remède opère. »

Ce sont les déclarations trop spontanées qui perdent les dirigeants. Elles mettent à l'épreuve leur sincérité et risquent de révéler le manque de contrôle de leurs réactions.

Tant que l'énervement de M. Chirac restera aussi visible, M. Mitterrand n'aura rien à craindre. C'est quand il deviendra assez sûr de lui-même pour être aimable que l'opposition devra véritablement s'inquiéter.

ROBERT ESCARPIT.

UN CENTENAIRE AU DANEMARK

Andersen aux Enfers

Expositions et manifestations diverses, le Danemark célèbre Andersen, mort il y a cent ans.

La mer est verte et les champs bleus et il flotte un parfum de brioche aux amandes. Les clochers sont bien en place : celui où un escalier s'enroule en spirale, et celui que forment quatre queues de dragons. Sous un ciel de cristal, les vitres et les cuivres étincellent. Dans les aimables banlieues ronronnent les tondeuses à gazon et flottent partout, croix blanche sur fond rouge, les pavillons nationaux. Le Danemark ne serait-il qu'un paysage ? C'est avec ferveur en tout cas qu'à grand renfort de films, de ballets et de comédies, le pays célèbre le centenaire de la mort de « son » poète : célébration touchante, servie par un sens très sûr de la cause touristique, la petite sirène prendra cette année le pas sur le sexe et sur le design. Dans un Danemark inquiété par les progrès du chômage, il fait bon se fier soudain aux enchantements du Tivoli et à la légende d'un conteur qui savait si bien transfigurer la grisaille du réel

Pour retrouver le vrai Andersen, il suffit de renoncer au traditionnel circuit des châteaux exquis où se plut à tourbillonner le phalène, et de se tourner vers la petite ville d'Odense, dans l'île de Fionie.

BERNARD RAFFALLI.

(Lire la suite page 18.)



EUROPE

Allemagne fédérale

Les « plombiers » de la C.D.U.

De notre correspondant

Bonn. — La République fédérale a, elle aussi, son affaire de « plombiers ». Ils ne plaçaient pas des micros dans les locaux d'un grand hebdomadaire, mais des bretelles sur les lignes téléphoniques *du parti chrétien-démocrate. « C'est une monstruosité, un scandale sans précédent »*, a déclaré, vendredi 13 juin, M. Helmut Kohl, président de l'Union chrétienne démocrate et ministre-président de Rhénanie-Palatinat. *« Le gouvernement prend l'affaire très au sérieux*, a dit, de son côté, M. Boelling, porte-parole de Bonn. *Il fera en sorte qu'elle soit éclaircie aussi vite que possible. Le gouvernement ne se sent pas moins touché que les deux hommes politiques concernés. »*

Un peu plus d'un an après la découverte de l'espion est-allemand Guillaume dans l'entourage immédiat de l'ancien chancelier Brandt, la République fédérale est-elle menacée par un *nouveau scandale des services* secrets ?

Le 1er juin, un inconnu a envoyé à M. Merker, ancien secrétaire d'Etat, une photocopie du protocole d'une conversation téléphonique entre MM. Kohl et Biedenkopf, secrétaire général de la C.D.U., datée du 3 octobre 1974. M. Merker est membre de la commission parlementaire spéciale chargée de contrôler les services secrets ouest-allemands et d'autoriser les écoutes téléphoniques. Le lendemain, le même texte parvenait à l'hebdomadaire *Stern*. MM. Kohl et Biedenkopf ont confirmé que la teneur de leur conversation était authentique.

M. Merker n'a informé le gouvernement fédéral que le mercredi 11 juin.

La commission des secrétaires d'Etat chargée des services secrets s'est réunie le vendredi matin pour arrêter les dispositions de l'enquête. Trois questions se posent aux autorités : par qui et comment les conversations téléphoniques du siège de la C.D.U. ont-elles été écoutées ? Pourquoi une copie du protocole a-t-elle été envoyée à M. Merker et au *Stern* ? Pourquoi l'affaire est-elle rendue publique maintenant, alors que l'écoute date de plusieurs mois ? Personne ne croit à Bonn qu'il puisse s'agir d'un hasard. On considère plutôt que MM. Kohl et Biedenkopf sont *victimes d'écoutes systématiques*.

L'article 10 de la loi fondamentale de la R.F.A. garantit *« le secret de la correspondance et des conversations téléphoniques. »* Depuis 1968 les alliés occidentaux n'ont plus le droit de placer les particuliers sur table d'écoute. Ce droit est réservé aux services secrets allemands, qui ne peuvent l'exercer que *sous le contrôle* d'une commission parlementaire. Ni M. Kohl ni M. Biedenkopf ne sont sur la liste des personnes officiellement surveillées.

Dans un premier temps, tous les regards se sont tournés vers les services secrets américains. Le format du papier utilisé pour le protocole, l'en-tête, l'inscription : *« Agent's report »*, tout laissait penser à un document des services de l'armée américaine. Le fait que la photocopie ait été envoyée de Kaiserslautern, où se trouve le 527e Military Agnecy Group, aggravait ce soupçon. L'ambassade des Etats-Unis à Bonn a assuré que les Américains n'étaient pas mêlés à l'affaire. Déjà, *en juillet 1973*, les services secrets du quartier général des forces américaines de Heidelberg avaient été accusés d'écouter des conversations téléphoniques pour *« retrouver des déserteurs »*.

Des services secrets d'Europe de l'Est cherchent-ils à troubler les bonnes relations germano-américaines, comme le suggère, ce samedi matin, le grand quotidien populaire *Bild Zeitung* (de la chaîne Springer) ? Est-ce plus simplement une manœuvre dirigée contre M. Kohl, futur candidat chancelier de l'opposition, quelques jours avant le congrès de la C.D.U., qui s'ouvre le 23 juin à Mannheim ? M. Kohl et Biedenkopf ont fait savoir au magazine *Stern* qu'ils *porteraient* plainte en justice au cas où celui-ci publierait leur conversation.

DANIEL VERNET.

Italie

A la veille du scrutin du 15 juin

La gauche dénonce les « ingérences » du quotidien du Vatican

De notre correspondant

Rome. — Les deux journaux publiés au Vatican — *l'Osservatore Romano* et *l'Osservatore Della Domenica* — n'ont pu s'empêcher de prendre position, de manière plus ou moins explicite, à la veille des élections régionales, provinciales et municipales du 15 juin, en Italie. Leurs éditoriaux provoquent une vive réaction du parti socialiste qui y voit une *« ingérence intolérable »* dans les affaires intérieures italiennes.

Les deux articles, publiés respectivement dans les numéros des 12 et 13 juin n'ont ni le même ton ni la même portée, car, si *l'Osservatore Romano* est le quotidien officieux du Saint-Siège, *l'Osservatore Della Domenica* (hebdomadaire) ne représente, en principe, que le point de vue de son équipe rédactionnelle. Il vient de l'exprimer avec la vivacité qui le caractérise quand une question lui tient à cœur. *« La liberté, aujourd'hui plus que jamais »*, n'est-elle pas *« liée au sort de la démocratie chrétienne »* ? Et de remarquer avec ironie que, si l'épiscopat italien s'était abstenu de donner des consignes de vote aux fidèles, il ne les avait pas pour autant découragés de donner leurs suffrages au parti majoritaire.

Plus compromettant pour le Saint-Siège est l'article de première page de *l'Osservatore Romano* signé par son vice-directeur, M. Virgilio Levi. L'Unita, organe du parti communiste, y voit *« une ingérence, une imprudence »* et une tentative de *« forcer jusqu'à la distorsion la signification authentique des décisions prises par la XIIe Assemblée épiscopale italienne »*, laquelle — soumise à diverses pressions, notamment de la part du secrétaire de la démocratie chrétienne — avait publié, le 10 juin, un document ambigu. Les évêques soulignaient quatre points : liberté de conscience des catholiques ; nécessité d'éclairer *« correctement »* celle-ci *« par l'animation chrétienne de la société, dans son contexte de liberté et d'absolu »* ; dangers de l'abstention et *« de tous choix émotifs ou sectaires »* qui peuvent avoir, *« surtout en ce moment, des conséquences imprévisibles »* ; enfin, regret que des catholiques *« offrent leur adhésion ou leur appui à des systèmes idéologiques ou pratiques qui mettent en péril le bien fondamental de la véritable liberté »*. — R. S.

Chypre

Le Conseil de sécurité prolonge de six mois le mandat de la force de l'ONU

Le président Makarios a qualifié, vendredi 13 juin, d'« échec total »* la deuxième phase des négociations intercommunautaires qui s'est déroulée du 5 au 7 juin à Vienne, sous les auspices du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim.*

D'autre part, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, vendredi, une résolution prolongeant à nouveau de six mois le mandat de la force de l'ONU dans l'île.

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — C'est par 14 voix contre 0 que le Conseil de sécurité a adopté vendredi la résolution prolongeant jusqu'au 15 décembre prochain le mandat de la force des Nations unies à Chypre créée à la fin de 1963. La Chine, opposée par principe à l'intervention d'une telle force, n'a pas participé au vote.

Le texte demande aussi au secrétaire général de poursuivre sa mission de bons offices. Il devra faire deux rapports à ce sujet, l'un intérimaire, le 15 septembre, l'autre définitif, le 15 décembre.

Après le vote, le secrétaire général, M. Waldheim, a prononcé une courte allocution, d'un ton pessimiste : il estime qu'aucun progrès n'a été réalisé sur l'essentiel. Pour le représentant de la France, M. de Guiringaud, malgré le sombre tableau de la situation actuelle dans l'île, l'espoir persiste de voir *s'établir* un dialogue véritable entre les deux parties. Il ne s'est pas caché toutefois les difficultés de la tâche. Après avoir rendu hommage à l'action du secrétaire général et de son représentant spécial, il a lancé une nouvelle *fois* un appel aux parties pour que les négociations d'ensemble réclamées par le Conseil dans sa résolution 367 soient menées *« dans un esprit de compréhension et de modération »* et pour que soit évitée toute action qui risque de compromettre ces négociations.

PHILIPPE BEN.

LES DÉBUTS DE LA « SECONDE POLOGNE »

(Suite de la première page.)

L'expérience de la réforme communale, commencée en 1973, est positive ; il faut continuer, prendre de nouvelles mesures qui soient « un aiguillon » pour des initiatives sociales et accroissent la participation de la société au gouvernement du pays, ce qui est la [illegible] de la démocratie socialiste. En quelques mots, le premier secrétaire vient de donner le feu vert pour la réorganisation de l'appareil administratif de l'Etat.

Pour ses auditeurs, ce n'est pas une révélation. Depuis plusieurs semaines déjà, la réforme est devenue le thème de discussion et de préoccupation numéro un des « activistes » du parti aux différents échelons de la hiérarchie. Mais nul, avant M. Gierek, n'avait évoqué le problème en public. La presse non plus n'en avait soufflé mot et pour cause. A trois reprises, les rédacteurs en chef de journaux avaient été informés de l'état d'avancement du projet, mais avaient reçu pour consigne de ne pas aborder la question dans leurs colonnes.

A partir de ce jour-là, tout va aller très vite : les 12 et 13 mai, le comité central approuve la réforme ; le 28 mai, le Sejm (Parlement) l'entérine ; le 1er juin, la nouvelle législation entre en vigueur. L'affaire, on le voit, a été menée tambour battant.

Pourquoi cette hâte ? Pourquoi cette absence de débat public ? Pourquoi, surtout, cette réforme ?

Alléger la machine

Quand il prit les rênes de l'Etat, à la fin de 1970, M. Gierek promit à ses concitoyens de créer, d'ici à la fin du siècle, *« une seconde Pologne »*. Cela signifiait la modernisation et l'industrialisation accélérée d'un pays encore fortement agricole, et donc la rupture avec des *habitudes* héritées du passé, la suppression de certaines structures jugées inadaptées.

Dans l'administration, machine lourde à manier s'il en est, les premiers jalons d'une nouvelle organisation furent posés en 1973. Un regroupement des communes fut opéré, qui donna naissance à 2 739 villes et communautés rurales. Les conseils du peuple, organes représentatifs élus à la tête de ces unités de base, furent dotés de compétences plus larges, les pouvoirs exécutifs étant confiés à un chef de commune *(naczelnik)* nommé par le voïvode (chef de province). La même dichotomie fut instaurée aux échelons administratifs supérieurs : district et voïvodie.

La réforme fut menée en deux temps au cours de l'année 1973. La réorganisation actuelle représente la troisième étape de l'opération. Elle diffère des deux précédentes par son caractère beaucoup plus radical. Jugés désormais superflus, les 314 districts (powiad) sont supprimés. En ce moment, le nombre des voïvodies, qui était de 22 (dont cinq villes à statut assimilé), est porté à 49, y compris les trois villes autonomes de Varsovie, Lodz et Cracovie. Enfin, le ministère de l'économie régionale et de l'environnement voit ses compétences élargies à l'administration, et c'est un homme de confiance de M. Gierek, M. Tadeusz Bejm, jusqu'à présent premier secrétaire du parti dans la voïvodie de Gdansk (ex Dantzig), qui est placé à sa tête.

Les arguments avancés par la presse au cours du mois de mai pour justifier la réforme ont été de trois ordres :

1) Il s'agit de rapprocher le *citoyen de l'administration en* simplifiant le fonctionnement de cette dernière et en supprimant les instances intermédiaires inutiles ;

2) La nouvelle organisation va favoriser le contrôle de l'exécution des instructions données par le pouvoir central. La création d'un ministère de l'administration est jugée particulièrement utile ;

3) Enfin, la réforme va accroître le rôle des villes moyennes et de certains centres régionaux et rééquilibrer ainsi le poids des grandes villes dans l'aménagement industriel du territoire.

Ce remodelage paraît offrir à une bonne vingtaine de villes, *petites ou moyennes, de développement* récent, une chance de s'épanouir dans de meilleures conditions. C'est le cas, par exemple, *dans le sud du pays*, de Bialsko-Biala (115 000 habitants), devenu ces dernières années un *centre de l'industrie automobile* grâce à l'implantation d'une usine de montage de véhicules de Fiat ; de *Tarnobrzeg (25 000 habitants)* dans le sud-est, où se trouvent d'importantes mines de soufre ; ou encore de Torun *(143 000 habitants)* dans le nord-ouest, ville universitaire où est entretenu le culte de Copernic. L'une des fonctions assignées à ces nouveaux chefs-lieux de voïvodie devra [sic] venue des campagnes afin d'éviter qu'elle n'aille grossir démesurément les grandes métropoles.

Il n'est pas sûr toutefois que toutes les voïvodies se trouvent au départ à égalité de chances. Certaines disparités risquent de se perpétuer, voire de s'aggraver. L'exemple de la Silésie illustre assez bien le problème.

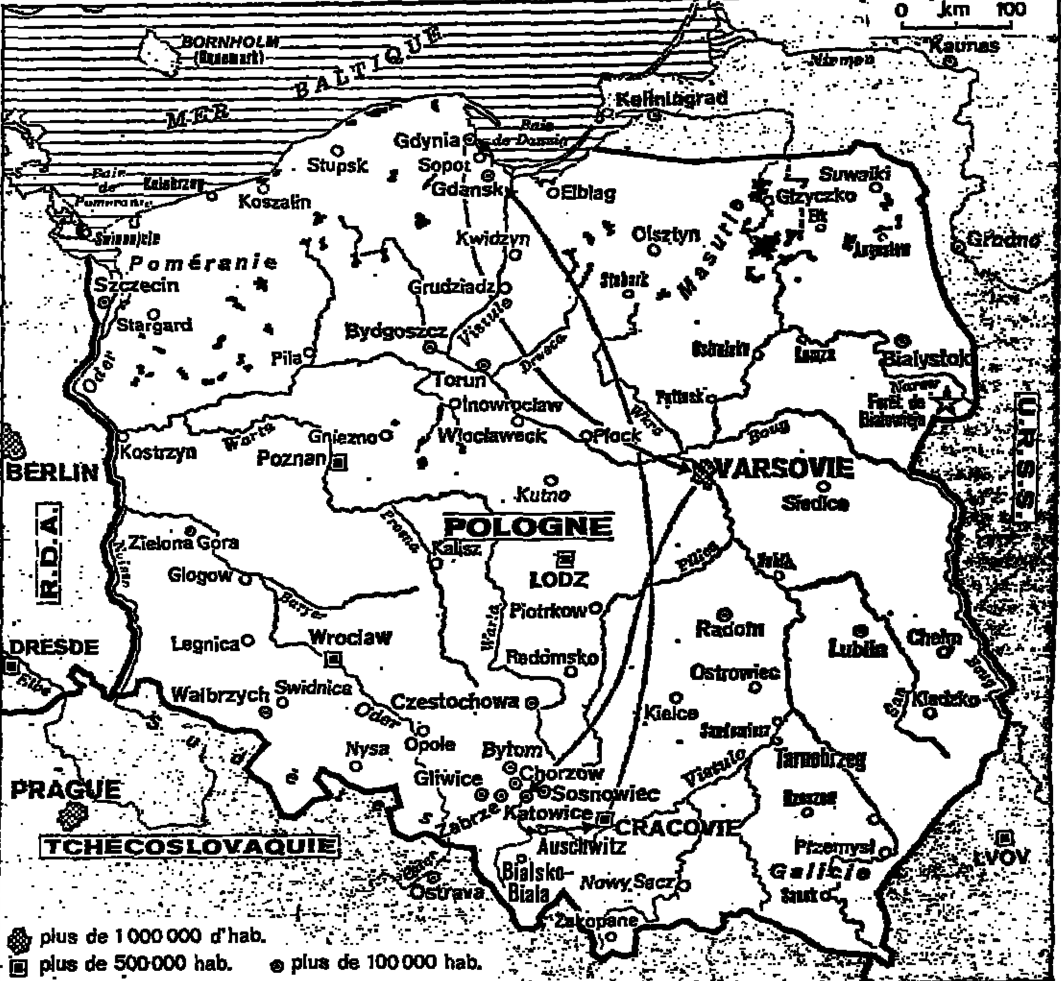
L'ancienne voïvodie de Katowice avait avant la réforme, une *superficie de 10 000* kilomètres carrés où vivaient 3,8 millions d'habitants, dont 1,7 million d'actifs. *Elle fournissait 90 % de la* production nationale de charbon. Après la *réforme*, le territoire de la voïvodie a été réduit à 6 700 kilomètres carrés, mais elle compte encore *3,5 millions* d'habitants, alors que la population d'une voïvodie moyenne se situe entre *500 000 et 800 000* habitants. Surtout le pourcentage des actifs devrait augmenter grâce à l'adjonction de *zones minières* qui dépendaient autrefois de Cracovie. sv.

A l'avenir, la région de Katowice produira non plus 90 % mais 95 % de tout le charbon *polonais*. En contrepartie, les terres agricoles du nord autour de Czestochowa ont été *abandonnées* : la nouvelle loi fixe pourtant pour règle que l'économie de chaque voïvodie doit reposer à la fois sur l'industrie *et sur* l'agriculture. Mais, *nous* a-t-on dit à Katowice, la Silésie fait exception à ce principe...

Cependant, la caractéristique principale de la réforme paraît bien être le centralisme, cette *tendance* n'étant *compensée* qu'en partie seulement par un transfert aux communes de nombreuses compétences exercées autrefois par les districts.

Dans son discours devant le comité central, M. Gierek a résumé les problèmes par une formule assez révélatrice : *« La réduction de la distance entre les centres de contrôle au niveau national et les unités de base devrait renforcer et approfondir les liens entre eux. »*

Les nouvelles voïvodies, dans l'ensemble plus faibles que les anciennes, pourront moins facilement freiner les impulsions venues du centre. En même temps, l'écran des districts ayant disparu, elles seront mieux à même de contrôler l'activité des communautés de base. Un exemple illustrera les changements qui viennent d'intervenir : à l'avenir, les rédacteurs en chef des journaux *de province seront désignés* directement par la section de presse du comité central du parti, *et non plus, comme autrefois, par* les responsables de la voïvodie. C'est sans doute l'une des façons *par lesquelles on* espère à Varsovie combattre l'*« esprit de clocher »*.



L'itinéraire de M. Giscard d'Estaing.

Cent vingt mille fonctionnaires à recaser

Bien qu'elle ait été en chantier depuis plusieurs mois et qu'elle soit officiellement entrée en vigueur au début de juin, la réforme va nécessiter une certaine période d'adaptation avant sa mise en place effective. Comme l'a reconnu un journal de la capitale, il s'agit en effet d'une *« opération complexe »*. La question la plus épineuse concerne le reclassement des quelque cent *vingt mille fonctionnaires employés* autrefois dans le district. Que faire de cette masse de *bureaucrates ? Lors du plénum* des 12 et 13 mai, les trois principaux orateurs, MM. Gierek, *Jaroszewicz, chef du gouvernement*, et Babiuch, secrétaire du comité central et membre du bureau politique, se *sont soigneusement* gardés de critiquer ces cadres moyens, dont la répugnance à toute *innovation* est bien connue. En d'autres temps et en d'autres lieux, c'est cette même catégorie d'*« apparatchiks »* qui avait opposé les plus grandes résistances aux expériences khrouchtchéviennes.

Les dirigeants du parti n'ont cependant pas caché aux intéressés qu'un bon *nombre d'entre* eux seront amenés à se convertir dans d'autres secteurs de l'économie et à modifier leur *façon* de travailler. Au total, estime-t-on, quinze mille emplois administratifs devraient disparaître. L'exemple de la voïvodie d'Opole fournit une indication sur la nouvelle répartition des cadres mis en disponibilité : sur environ un millier de personnes, six cents ont trouvé un poste dans l'administration communale, deux cents ont été reversés dans l'industrie, cent soixante-dix dans les commerces et les services, une cinquantaine ont pris leur retraite.

On imagine les problèmes humains et matériels que ces changements de carrière *forcés ont dû* créer. Ainsi s'explique peut-être l'absence de campagne de presse dans les semaines *qui ont* précédé l'adoption de la réforme. Une discussion publique risquait d'ajouter à l'irritation de certains cadres mis à l'épreuve ; elle aurait pu révéler ici et là des résistances, notamment dans le parti : *celui-ci, calquant en effet son* organisation sur le découpage administratif du pays, va devoir se *réorganiser* et cela au cours d'une année où les « activistes » vont déjà être beaucoup sollicités par la préparation du septième congrès, prévu pour le mois de décembre.

M. Gierek va-t-il, à la faveur de ce bouleversement, injecter un sang nouveau dans l'appareil bureaucratique ? La volonté de rénovation du premier secrétaire est nette : comme d'autres dirigeants aujourd'hui en Europe de l'Est, il a pris conscience que les communistes de la *« tonne d'acier »* ne suffisaient pas à faire le bonheur des peuples. Les Polonais, romantiques par nature, rebelles par tradition, y sont sensibles encore moins que d'autres.

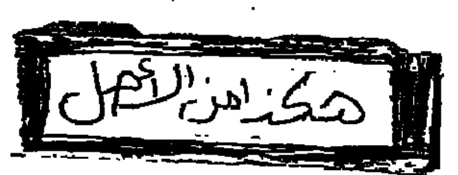
Le *désir* d'un mode *vie* qualitativement différent est de plus en plus fort. Qui est mieux à *même de comprendre ces nouvelles* aspirations ? N'est-il pas temps pour la génération des *vieux fonctionnaires des années* héroïques de laisser la place à celle des jeunes cadres, frais *émoulus des universités et volontiers* entichés de *modernisme* ?

La relève est sans doute inévitable et, à long terme, pour la vitalité du pays, elle se justifie pleinement. Même si l'ampleur de la tâche, surtout en matière économique, risque provisoirement de faire traverser une mauvaise passe au parti et au gouvernement.

MANUEL LUCBERT.

Prochain article :

UNE FRÉNÉSIE D'INVESTISSEMENTS



EUROPE

Union soviétique

INQUIET DE L'ACCROISSEMENT DES DÉPENSES MILITAIRES

M. Brejnev suggère l'interdiction de nouveaux armements « encore plus redoutables que l'arme nucléaire »

Moscou. — M. Leonid Brejnev a fait, vendredi après-midi 13 juin, sa rentrée officielle sur la scène publique après un mois d'absence. L'occasion de ce retour était une réunion électorale organisée au Palais des Congrès deux jours avant le scrutin de dimanche, qui doit confirmer le choix des futurs membres du Soviet suprême de la Fédération de Russie.

Le secrétaire général du parti communiste n'était pas au mieux de sa forme : c'est sans l'enthousiasme qui lui est habituel, en butant sur les mots, qu'il a prononcé le discours de circonstance. Un discours relativement bref puisqu'il n'a duré que cinquante-cinq minutes, soit nettement moins que ceux prononcés la veille et l'avant-veille par les numéros deux et trois du régime, MM. Podgorny et Kossyguine. Cette médiocre performance avait d'ailleurs suffi à relancer vendredi les rumeurs concernant l'état de santé de M. Brejnev. Rappelons que le secrétaire général n'avait participé à aucune manifestation officielle depuis le 9 mai dernier.

Ceux qui attendaient beaucoup de cette « réapparition » seront restés sur leur faim. M. Brejnev, en effet, n'a guère été loquace, évitant d'évoquer les points chauds du moment, qu'il s'agisse du Proche-Orient, du Vietnam, du Portugal, de la Chine, pour ne pas parler du Cambodge, dont on cherche en vain la trace dans la presse soviétique. Le principal sujet de l'intervention du secrétaire général a été, en fait, le problème du désarmement, un sujet habituel ici quand aucun autre ne se prête à de longs développements. Les propos de M. Brejnev ont permis de se faire une idée assez juste des sentiments de la hiérarchie du pays à l'égard de la politique de détente. Et ces sentiments sont assez proches de la déception.

Sans nommer personne, M. Brejnev a confessé ses doutes. Il a dû lui en coûter quelque peu puisqu'il n'y a pas si longtemps il confondait volontiers coexistence pacifique et coopération. Mais il a procédé à cette clarification sans aucune ambiguïté, comme s'il considérait qu'il n'est plus de mise de se faire des illusions. Tout cela s'est traduit par une mise en garde adressée aussi bien à MM. Kissinger et Schlesinger qu'à plusieurs dirigeants ouest-européens. « *Ceux qui se voient confier les destinées des pays et des*

De notre correspondant

peuples, a dit M. Brejnev, *doivent prouver que leurs actes ne sont pas en contradiction avec leurs paroles. Car il y a des politiciens qui, tout en se proclamant favorables à la paix et tout en se ralliant verbalement au principe de la coexistence pacifique et de la détente, le font plutôt pour donner le change, alors qu'en fait ils souhaitent revenir à la politique du temps de la guerre froide, appellent à l'escalade de la course aux armements, affichent leur hostilité à l'égard des pays socialistes.* »

Après s'être félicité de l'évolution des travaux de la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe (dont, a-t-il dit, « *l'achèvement des travaux n'est pas loin* »), et après avoir évoqué l'état des discussions de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale (M.B.F.R.) — négociations que les pays de l'OTAN tenteraient d'utiliser pour renforcer leurs positions militaires, — M. Brejnev a précisé sa pensée. Selon lui, même les discussions soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques (SALT) ne serviront à rien si l'on n'est pas déjà décidé à aller plus loin.

Qu'a voulu dire le secrétaire général du P.C. ?

Or, a-t-il affirmé, « *certains pays occidentaux procèdent à un accroissement considérable de leurs budgets militaires et les ministres de la guerre de ces pays déploient d'immenses efforts pour faire voter de nouveaux crédits par les Parlements (...)* ». « *Dans ce contexte*, a poursuivi M. Brejnev, *je voudrais insister sur la nécessité pour les Etats, en premier lieu pour les grandes puissances, de conclure un accord interdisant la mise au point de nouveaux types d'armes d'extermination massive, de nouveaux systèmes de ces armes. Le niveau de la science et de la technique modernes étant ce qu'il est, un grave danger apparaît, celui de la mise au point d'une arme encore plus redoutable que l'arme nucléaire. La raison et la conscience de l'humanité imposent la nécessité de placer un obstacle infranchissable sur la voie de l'apparition de cette arme.* »

Qu'a voulu dire exactement M. Brejnev ? On se pose, bien sûr, la question à Moscou. Le secrétaire général a-t-il seulement énoncé une « lapalissade » en évoquant cette arme encore plus redoutable que l'arme nucléaire ou, au contraire, a-t-il fait allusion à des recherches bien précises de l'U.R.S.S. dans le domaine militaire ? Seul l'avenir permettra de répondre. Il n'en est pas moins significatif de toute façon que le numéro un soviétique ait insisté abondamment sur le seul chapitre intangible de la coexistence pacifique : la nécessité d'éviter une guerre nucléaire est de réduire à la fois les risques et les dépenses. C'est un langage que M. Khrouchtchev tenait déjà à Eisenhower et qui constitue depuis longtemps déjà le plus petit dénominateur commun entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Il faut espérer qu'il le restera, alors que les limites de la détente deviennent évidentes à tous, y compris au secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique

JACQUES AMALRIC.

Selon l'Institut de Stockholm pour la paix

La course aux armements s'accélère

Stockholm (*A.P.*). — Selon le sixième rapport de l'Institut international de recherches sur la paix (SIPRI), publié samedi 12 juin à Stockholm, la course aux armements continue dans le monde à un rythme toujours plus rapide. Mais la suprématie des grandes puissances tend à diminuer en raison des achats d'armements des pays en voie de développement.

Le SIPRI, qui s'appuie sur des sources officielles, estime que pour 1974 le montant total des contrats d'armement a dépassé 210 milliards de dollars (840 milliards de francs) soit quinze à vingt fois plus que l'aide aux pays en voie de développement.

Ce sont encore l'OTAN et l'organisation du pacte de Varsovie qui prennent la part la plus active dans la course aux armements. Mais les dépenses militaires au Proche-Orient augmentent en moyenne d'environ 10 % par an depuis une dizaine d'années. L'année dernière le commerce des armes dans cette région a augmenté de près de 40 %.

La création et la mise au point d'armes nouvelles et l'amélioration des anciennes occupent plus de quatre cent mille chercheurs et techniciens dans le monde.

Dans le domaine des armes tactiques, rien qu'en Europe les Etats-Unis disposent de sept mille ogives nucléaires, l'Union soviétique en a trois mille cinq cents. La force tactique totale des armes nucléaires des Américains et des Soviétiques correspond à 700 millions de tonnes de T.N.T., soit cinquante mille fois la bombe d'Hiroshima.

L'arsenal stratégique américain comprend environ 500 bombardiers, 41 sous-marins, fonctionnant à l'énergie nucléaire et 1 540 missiles stratégiques à terre

1974 a été une année record pour les pays procédant à des explosions nucléaires. Il y a eu trente-cinq explosions, dont vingt par l'U.R.S.S., cinq par les Etats-Unis, sept par la France, une par le Royaume-Uni, une par la Chine et une par l'Inde.



Portugal

Le parti communiste se déclare favorable à la création d'un « grand mouvement unitaire de masse »

Le parti communiste portugais (P.C.P.), vient de se rallier officiellement à l'idée de la création d'un grand mouvement de masse fondé sur des organisations de base unitaires et qui agirait en étroite liaison avec le mouvement des forces armées.

Dans un long document publié le 13 juin consacré à une étude de la situation politique, caractérisée selon lui par « *une recrudescence des activités réactionnaires* » et par l'action « *de politiciens qui brandissent la bannière de l'électoralisme pour freiner la dynamique révolutionnaire* », la commission politique du P.C. affirme que la tâche prioritaire est de « *renforcer les diverses formes d'organisation du mouvement unitaire des masses populaires et leur liaison avec le M.F.A.* ».

« *Il est urgent*, poursuit le P.C.P., *de multiplier et de renforcer les commissions de travailleurs des entreprises, les commissions et conseils de quartier, les structures syndicales dans les entreprises, les ligues paysannes, les associations de petits commerçants et industriels et les associations et autres organisations unitaires d'étudiants.* » La commission politique du parti communiste ajoute que « *les assemblées populaires, où les masses laborieuses et le peuple se feront représenter à travers ces structures, doivent se transformer en organismes pemanents d'intervention populaire dans le processus révolutionnaire* ».

Le parti communiste assure qu'un rassemblement de ce genre « *n'est pas contradictoire avec le rôle important que les partis démocratiques peuvent jouer dans le ralliement des plus larges secteurs de la population au processus révolutionnaire* ». Il ajoute : « *Le développement de la coopération entre les partis démocratiques représentera une contribution appréciable à l'unité des masses populaires.* »

Selon le numéro du vendredi 13 juin de l'hebdomadaire portugais *Expresso*, c'est ce week-end que le conseil de la révolution se réunit pour examiner « *la position à venir du Mouvement des forces armées (M.F.A.) et sa ligne idéologique* ». La formation d'une organisation unifiée regroupant en un front commun « *les militants des différents partis et des citoyens indépendants* », front destiné à « *soutenir le M.F.A. et à collaborer avec lui, selon la ligne qu'il a définie* », serait annoncée sous peu. Il pourrait s'ensuivre un remaniement ministériel d'où sortirait un gouvernement « *composé de militaires et de techniciens* ». Pareil changement supposerait cependant « *une modification de la loi fondamentale qui garantit actuellement la présence au sein du gouvernement provisoire de représentants des principaux partis portugais* ».

M. Mario Soares, secrétaire du parti socialiste, venu en Italie participer à deux réunions électorales du P.S.I., a évoqué la situation de son pays et ses relations avec le parti communiste portugais au cours d'une conférence de presse, vendredi 13 juin, à Rome.

« *Si le parti communiste ne respecte pas le jeu démocratique, ce sera une tragédie pour le Portugal, tragédie à laquelle je ne veux pas croire* », a dit M. Soares.

Il a réaffirmé son « *désir de maintenir une ligne unitaire* » et a ajouté : « *Si les communistes portugais avaient la même ligne que le parti communiste italien, il n'y aurait pas de problème pour la gauche portugaise ni pour la gauche européenne. Le P.C.I. est vraiment un parti démocratique, pour qui les libertés politiques sont une grande conquête de l'humanité.* »

Durant son séjour à Rome, M. Soares a eu un entretien avec M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien. Comme on demandait au dirigeant portugais si son interlocuteur communiste l'avait assuré de sa solidarité, M. Soares a répondu : « *Cela découle de notre conversation.* »

A Lisbonne, cependant, un doute continue à planer sur la publication du journal *Republica*. Les scellés apposés sur les installations du quotidien devraient être levés lundi, mais l'administration, la direction et la rédaction de *Republica* demandent maintenant certaines garanties des autorités. — (*A.F.P., A.P.*).

● A HANOI, le *Nhan Dan* de vendredi critique l'attitude du P.S. portugais, qui, selon le quotidien vietnamien, veut établir « *une démocratie bourgeoise* », cependant que le P.C. et le M.F.A. préconisent « *une voie révolutionnaire correcte* ». Le journal estime que le P.C. et le M.F.A. parlent au nom de la « *vraie démocratie de la majorité* » et il mentionne la lutte « *féroce et complexe* » qui se déroule entre « *la classe ouvrière et les monopoles capitalistes et les restes du fascisme* ».

[Hanoï a donc décidé, dans cette affaire, d'adopter la position la moins nuancée, reprenant les thèmes développés par les Soviétiques et les P.C. les plus fidèles à Moscou.]

Finlande

Jusqu'aux élections de septembre le gouvernement intérimaire de M. Liinamaa expédiera les affaires courantes

M. Urho Kekkonen, président de la République, a nommé vendredi 13 juin, en fin de matinée, un gouvernement dirigé par M. Keijo Liinamaa, secrétaire d'Etat au ministère du travail, chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'à la constitution d'un nouveau cabinet après les élections anticipées des 21 et 22 septembre prochain. Officiellement, cette équipe intérimaire est « apolitique », mais les hauts fonctionnaires et les techniciens qui la composent entretiennent tous des relations étroites avec les principaux partis politiques, à l'exception du P.C., semble-t-il (*le Monde* du 14 juin).

Ainsi, la troisième phase de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pourra, le cas échéant, se tenir, comme prévu, à Helsinki au moment où le souhaiteront ses promoteurs réunis actuellement à Genève : la continuité gouvernementale est, en effet, assurée. Au demeurant, la politique étrangère est du ressort du président de la République

LA COMPOSITION DU CABINET : Premier ministre : M. Keijo Liinamaa (soc. dém.) ; intérieur : M. Heikki Koski (soc. dém.) ; affaires étrangères : M. Olavi Mattila (centriste) ; commerce extérieur : M. Arvo Rytkonen (sans étiquette) ; justice : Mme Inkeri Anttila (libérale) ; finances : M. Heikki Tuominen (sans étiquette, ancien ministre de l'intérieur) ; M. Teuvo Varjas (soc. dém.) ; défense : M. Erkki Huurtamo (conservateur) ; agriculture : M. Veikko Ihamuotila (centriste) ; éducation : M. Lauri Posti (sans étiquette) ; sécurité sociale et santé publique : Mme Alli Lahtinen (soc. dém.), M. Greis Teir (suédois) ; communications : M. Esa Timonen (centriste) ; travail : M. Ilmo Paananen (soc. dém.) ; logement : M. Aarne Strommer (centriste) ; fonction publique : M. Pekka Ahtiala (sans étiquette) ; industrie : M. Jorma Uitto (sans étiquette).

Grande-Bretagne

LA RÉHABILITATION DE M. JOHN PROFUMO...

(De notre correspondant.)

Londres. — La liste des honneurs publiée à l'occasion de l'anniversaire officiel de la reine vient de réhabiliter l'ancien ministre conservateur, M. John Profumo. Celui-ci se voit accorder le titre de commandeur de l'Empire britannique pour les services qu'il a rendus depuis douze ans dans les quartiers pauvres de l'est de Londres.

Le « scandale Profumo » avait éclaté en 1953, lorsque le ministre de la guerre commit l'erreur de mentir devant la Chambre des communes en niant ses relations avec une aventurière, Christine Keeler, qui était également l'amie d'un attaché naval soviétique. A l'âge de quarante-huit ans, la carrière de John Profumo paraissait finie. Avec un courage et une dignité louables, il s'est consacré depuis lors à l'aide aux drogués, aux malades, aux alcooliques et aux prisonniers libérés. Aujourd'hui, l' « *establishment* » lui pardonne ses fautes et il va recevoir l'accolade de la souveraine.

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● APRES LA FLANDRE, la Wallonie vient de se voir attribuer un drapeau et un jour de fête. L'an dernier, la Flandre a été gratifiée d'une « *fête nationale* » le 11 juillet et d'un drapeau au lion noir sur fond jaune. La date fixée pour la Wallonie est le 27 septembre et son drapeau est « *d'or chargé d'un coq hardi de gueule* ». — (*Corr.*).

République populaire du Congo

● M. PIERRE ABELIN, ministre de la coopération, a reçu, vendredi 13 juin, le colonel Joachim Yhomby-Opango, ministre délégué à la défense et à la sécurité du Congo, chargé de l'administration des postes.

Les deux ministres ont évoqué notamment les problèmes concernant l'installation d'un système de relais hertzien de communication au Congo.

Thaïlande

● DEUX ETUDIANTS ont été tués jeudi 12 juin à Bangkok au cours d'un affrontement entre élèves de centres d'apprentissage. Ces affrontements sont courants depuis deux ans, mais c'est la première fois que des armes automatiques sont utilisées. — (*A.F.P.*).

Vietnam du Nord

● ACCORD POSTAL ENTRE LE VIETNAM DU NORD ET LA FRANCE. — La République démocratique du Vietnam du Nord et la France ont signé, le 11 juin, à Hanoï, un accord postal et téléphonique.

PROCHE-ORIENT

La visite de M. Rabin à Washington a favorisé une amélioration des relations israélo-américaines

Le premier ministre israélien, M. Rabin, a quitté vendredi 13 juin Washington pour New-York après trois jours d'entretiens avec les dirigeants américains. Peu avant son départ, il a eu une nouvelle entrevue, non prévue, avec M. Kissinger, qu'il doit rencontrer à nouveau dimanche à New-York.

Si les conversations ne semblent pas avoir permis de régler les difficultés qui avaient fait échouer en mars la mission de M. Kissinger, elles ont du moins eu pour résultat de réchauffer les relations américano-israéliennes. Celles-ci s'étaient tendues après l'échec du secrétaire d'Etat, imputé, dans certains milieux américains, à l'intransigeance de Jérusalem. Evoquant ce désaccord lors du dîner offert jeudi à M. Rabin, M. Kissinger a parlé d'une « *querelle de famille* ».

Les conditions dans lesquelles pourrait intervenir un accord intérimaire entre Le Caire et Jérusalem continuent à faire l'objet de spéculations. M. Pérès, ministre israélien de la défense, vient d'apporter une nouvelle contribution à ce dossier dans une interview au *Davar*, organe de la confédération syndicale israélienne. Il estime que l'accord doit concerner tous les fronts. Il ne sera pas question, dit-il, d'ouvrir, après sa signature, de nouvelles négociations avec la Syrie, même si les Etats-Unis le souhaitent.

● AU CAIRE, *Al Ahram* a annoncé vendredi que le comité de coordination syro-égyptien, mis sur pied par MM Sadate et Assad lors de leur rencontre de Ryad en mai, doit se réunir pour la première fois dans les prochains jours. L'hebdomadaire *Akhbar el Yom* révèle, quant à lui, que le président Sadate se rendra à Londres en visite officielle en novembre.

● A TRIPOLI, un communiqué stigmatisant à nouveau l'attitude de M. Sadate a été publié vendredi par le gouvernement libyen et le Front du refus palestinien, à l'issue de la visite d'une semaine de M. Habache, secrétaire général du Front populaire pour la libération de la Palestine, et du capitaine Gibril, chef du F.P.L.P.-Commandement général.

● A MOSCOU, une délégation du parti communiste israélien a rencontré vendredi M. Ponomarev, membre suppléant du Politburo et secrétaire du P.C d'Union soviétique, chargé des relations avec les partis communistes des pays « capitalistes ».

● *Le comité français de soutien aux Panthères noires d'Israël* organise le lundi 16 juin à 20 h. 30 au Centre Broca, 39, rue Broca, Paris (5e), une réunion publique avec la participation de MM. Shalom Cohen et Marciano, responsables politiques des Panthères noires d'Israël et de M. A. Memmi.

DIPLOMATIE

A PARIS

MM. Sauvagnargues et Genscher ont examiné les conséquences du « oui » britannique sur la construction européenne

MM. Sauvagnargues et Genscher, ministres des affaires étrangères français et ouest-allemand ont examiné le vendredi 13 juin à Paris les moyens de reprendre la progression européenne lors de la réunion, le 16 juillet à Bruxelles, des neuf chefs de gouvernement de la Communauté.

Les deux ministres se sont félicités du « *oui* » britannique à l'Europe, qui — estiment-ils — a clarifié la situation. La première conséquence doit être — à leurs yeux — la participation des travaillistes au Parlement européen, qu'ils boycottaient. M. Sauvagnargues, pour sa part, compte que M. Wilson manifestera rapidement la bonne volonté pour la construction européenne qu'il avait annoncée aux dernières réunions des Neuf de Paris et de Dublin, en cas de résultat positif du référendum.

Au prochain conseil européen de Bruxelles, la France et l'Allemagne fédérale proposeront de mettre en œuvre immédiatement diverses décisions prises « *au sommet* » de Paris et restées jusqu'ici lettre morte telles que la création de groupes de travail sur le problème des passeports et l'attribution de droits spéciaux aux citoyens de la Communauté.

M. Genscher a démenti que son gouvernement ait l'intention qui lui a été prêtée de proposer un « *règlement* » pour le fonctionnement du conseil européen. Du côté français, on estime que la façon empirique dont fonctionnent ces réunions des chefs de gouvernement de la Communauté est la meilleure.

MM. Sauvagnargues et Genscher pensent que la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pourrait se terminer en juillet. Ils ont longuement discuté une des principales difficultés qui subsistent encore et qui portent sur les droits des occupants de Berlin. Les quatre puissances occupantes avaient trouvé une formule qui évitait que la déclaration finale de la C.S.C.E. ne porte atteinte à leurs droits. Mais les neutres ne veulent pas que les grandes puissances puissent s'en prévaloir pour revendiquer des droits spéciaux ailleurs en Europe.

La prochaine visite de M. Giscard d'Estaing en Pologne a également été évoquée par le ministre allemand, qui espère que les conversations du président de la République avec les dirigeants polonais aideront à surmonter les difficultés qui se présentent toujours dans les relations entre Bonn et Varsovie.

Enfin, les deux ministres se sont mis d'accord pour proposer que le prochain « *sommet* » franco-allemand ait lieu fin juillet à Bonn

MAURICE DELARUE.

ASIE

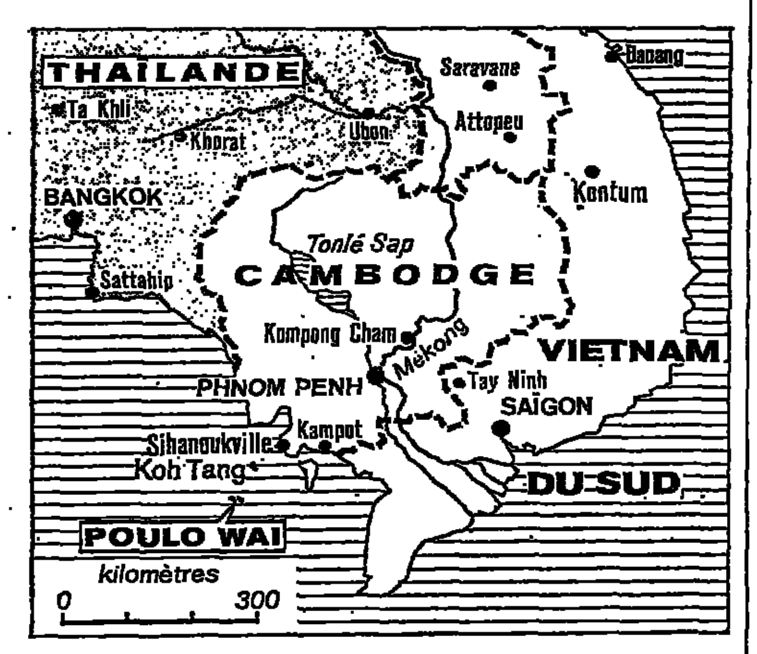
SELON LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS AMÉRICAINS

L'affaire du « Mayaguez » aurait été la conséquence de la rivalité khméro-vietnamienne dans la région

Les services de renseignements américains ont donné de nouvelles informations au sujet des heurts qui auraient eu lieu récemment entre Khmers et Vietnamiens sur les deux îlots de Poulo-Waï, au large du Cambodge (*le Monde* du 14 juin). Ils parlent aussi d'échanges de coups de feu à la frontière, dans la région du Bec-de-Canard.

La zone dans laquelle se situent les îles de Poulo-Waï est traditionnellement contestée. La possible *présence de gisements* pétroliers dans le secteur pourrait contribuer à envenimer les relations entre Saigon et Phnom-Penh. C'est aussi dans une région du golfe contre une éventuelle « agression » extérieure. Des soldats avaient aussi été envoyés, selon les mêmes sources américaines, sur les îles de Poulo-Waï, où auraient eu lieu, le 10 juin, les heurts entre Khmers et Vietnamiens.

Cette affaire — si elle se présente réellement ainsi — rappelle la rivalité vietnamo-chinoise pour le contrôle des archipels de la mer de Chine du Sud. En janvier 1974, les Chinois ont occupé les îles Paracels — sur lesquelles se trouvaient des soldats de l'armée saigonnaise, — qui seraient, elles aussi, situées à proximité de gisements



dont la possession est revendiquée à la fois par Phnom-Penh et Bangkok qu'ont eu lieu jeudi des incidents entre bateaux cambodgiens et thaïlandais.

Les services de renseignements américains, cités par le *Los Angeles Times*, estiment que l'affaire du *Mayaguez*, qui a éclaté le 12 mai, pourrait n'avoir été qu'une conséquence de la rivalité khméro-vietnamienne. Selon cette thèse, les Cambodgiens ont tout mis en œuvre pour affirmer leur souveraineté sur les îlots du golfe ; ils ont donc pris des mesures très strictes pour contrôler les mouvements de navires étrangers. Ceci expliquerait la présence d'une forte garnison sur l'île de Koh-Tang — où les « marines » avaient débarqué en mai pour libérer l'équipage du *Mayaguez*, — qui, d'ailleurs, ne s'y trouvait pas (1). Koh-Tang n'est pas revendiqué par les Vietnamiens, mais il se serait agi, pour les dirigeants de Phnom-Penh, de protéger toutes les îles pétroliers. Les Chinois revendiquent aussi la possession d'autres archipels situés plus au sud et que, tout de suite après la libération de Saigon, le G.R.P. a occupés. Au même moment, Hanoï publiait une carte du Vietnam qui faisait nettement ressortir la souveraineté de Saigon sur les îles contestées. Les Nord-Vietnamiens et le G.R.P. ont toujours regretté — de façon évidemment discrète — que Pékin ait occupé les Paracels ; les révolutionnaires vietnamiens estiment que, si querelle il y avait, elle aurait dû être réglée par la voie diplomatique.

(1) Vingt-neuf représentants démocrates viennent de demander à Washington l'ouverture d'une enquête au sujet de l'affaire du « Mayaguez ». Ils sont peu satisfaits des explications données par la Maison Blanche à ce propos et se demandent, notamment, si une action diplomatique n'aurait pas permis d'éviter la mort d'une quarantaine d'Américains.

Vietnam du Nord

Hanoï demande aux peuples de l'Asie du Sud-Est de mettre en commun leurs « immenses richesses »

Hanoï (A.F.P.). — Le Vietnam du Nord a proposé sans ambiguïté, jeudi 12 juin, à ses voisins de l'Asie du Sud-Est de créer une sorte de Marché commun. En lançant cette idée, Hanoï poursuit, semble-t-il, une autre idée, politique celle-là : faire en sorte, assurément, que la région échappe à l'emprise américaine, mais aussi, et plus particulièrement dans le cas du Vietnam, qu'aucun autre « impérialisme », fût-il *socialiste, ne vienne prendre la* relève.

Dans une longue et percutante analyse, le journal du Parti des travailleurs affirme en effet que « *l'Asie du Sud-Est appartient aux seuls Asiatiques du Sud-Est* ». C'est la première fois que cette *évidence*, toujours formulée en termes diplomatiques, est énoncée de façon aussi abrupte. « *Avec leurs immenses richesses et la coopération amicale entre les pays de la région*, poursuit le *Nhan Dan*, *les nations de l'Asie du Sud-Est parviendront assurément à vivre dans le bonheur et l'abondance* ».

Le quotidien rappelle à ce propos que cette région, « *d'une grande importance stratégique et économique* », compte neuf pays (Vietnam, Laos, Cambodge, Birmanie, Thaïlande, Indonésie, Singapour, Malaisie et Philippines), *et un protectorat britannique* (Brunei) ; 300 millions d'habitants y vivent répartis sur 4 millions et demi de kilomètres carrés.

L'auteur de l'analyse ne cache pas que la route qui reste à parcourir sera semée d'embûches. En premier lieu, dit-il, les *arrière-pensées néo-colonialistes* américaines n'ont pas totalement disparu. Il y a aussi l'attachement de certains hommes politiques de la région à la « *politique réactionnaire* » des Etats-Unis. Il faut aussi tenir compte des visées expansionnistes du Japon.

« *Les peuples d'Asie du Sud-Est*, écrit encore le *Nhan Dan*, *discernent clairement les obstacles et les difficultés qui se trouvent sur leur chemin, mais ils sont résolus à aller de l'avant, comme l'a démontré la situation dans la région.* » En conclusion, le journal, qui insiste sur « *l'appartenance du Sud-Est asiatique aux Asiatiques du Sud-Est* », lance un avertissement sans appel : « *Il est interdit aux impérialistes d'y intervenir* ». Le fait que, dans ce passage, les « *impérialistes* » ne soient pas nommément désignés laisse penser que ce « conseil » s'adresse aussi bien aux nations occidentales qu'aux « grands frères » socialistes et voisins que sont la Chine et l'U.R.S.S.

Le Vietnam a certes reçu une aide des pays socialistes, mais ne met pas pour autant entre parenthèses — bien au contraire — ses sentiments nationalistes. Hanoï entend conserver son indépendance. Internationalistes prolétariens convaincus, les Vietnamiens n'ont, d'autre part, aucun goût pour la querelle idéologique opposant Pékin et Moscou. En demandant à l'Asie du Sud-Est d'être *elle-même*, Hanoï montre sa volonté de parler haut et fort dans la région.

SAIGON ET ALGER ONT CONCLU UN ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE PÉTROLIÈRE

(De notre correspondant.)

Alger. — Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangère du Vietnam du Sud, a signé, vendredi 13 juin, avec M. Belaïd Abdesselam, ministre algérien de l'industrie et de l'énergie, un accord global de coopération économique entre Saigon et Alger. Elle a conclu un autre accord avec la Sonatrach dans le domaine des hydrocarbures. Ces deux accords avec *l'Algérie* sont, symboliquement, les premiers que le Vietnam du Sud ait signés depuis le changement de régime à Saigon. Aucun détail n'a été donné sur leur contenu, mais, précisent les milieux officiels, outre leur signification politique ils auront une grande portée pratique et constituent une participation à la reconstruction du Vietnam du Sud. Ces mêmes milieux rappellent que l'Algérie a été le premier pays à reconnaître officiellement le G.R.P., et que c'est à Alger, capitale du mouvement des non-alignés, que Mme Binh a réservé sa première visite officielle depuis que le G.R.P. a pris le pouvoir à Saigon. — P.B.

[La question se posait de savoir à quel pays ou à quelles firmes Saigon demanderait une assistance technique afin de poursuivre la recherche pétrolière qui était menée, sous le régime *Thieu*, par des sociétés occidentales, en particulier américaines et japonaises. L'accord avec la Sonatrach paraît apporter un premier élément de réponse.]

AFRIQUE

Kenya

M. KENYATTA ADRESSE UN AVERTISSEMENT AUX « ÉLÉMENTS DESTRUCTEURS »

Nairobi *(Reuter).* — M. Jomo Kenyatta, chef de l'Etat du Kenya, a adressé, vendredi 13 juin, un avertissement à ceux qu'il a apeplés les « *dissidents* », les mettant en garde contre toute tentative de complot contre l'Etat.

Cet avertissement a été lancé quelques heures après que deux nouveaux attentats à la bombe aient eu *lieu* à Nairobi (*sept attentats* ont été perpétrés au Kenya depuis le début de l'année, l'un, en mars, ayant fait vingt-sept morts).

De plus, « *l'affaire Kariuki* », du nom d'un député de l'opposition assassiné au début de mars, a entraîné un conflit entre le président et le Parlement, ce dernier ayant approuvé un rapport parlementaire d'enquête qui incrimine certains dirigeants de la police. Deux *ministres qui avaient* voté l'adoption du rapport ont été démis de leurs fonctions par le président *(le Monde* du 13 juin).

Le président Kenyatta a déclaré qu'il ne tolérerait pas que les « *éléments destructeurs* » exploitent la tribune de l'Assemblée nationale.

Ouganda

« JE VEUX QUE LES BRITANNIQUES S'AGENOUILLENT »

Kampala (A.F.P., A.P.). — La radio ougandaise a confirmé, vendredi 13 juin, que M. Harold Wilson, premier ministre britannique, avait envoyé au président Idi Amin Dada un message en réponse aux conditions posées par ce dernier à la grâce du professeur britannique Dennis Hill, condamné à mort par les autorités de Kampala.

La radio a *également* confirmé que le président ougandais avait rejeté ce message parce qu'il ne portait pas le sceau officiel du *gouvernement* de Sa Majesté, ce qui était l'une des conditions posées.

Par ailleurs, la police ougandaise a arrêté un deuxième citoyen britannique, M. Stanley Smolen, ingénieur électricien, accusé de « *stocker de l'huile de table et d'autres marchandises* ».

Enfin, au cours d'une réunion publique tenue vendredi à Kampala, le général Idi Amin Dada a dit : « Je sais que tous les Ougandais m'aiment. Je suis furieux contre les Britanniques et je veux qu'ils *s'agenouillent* à mes pieds. »

Laos

Alors que la réunification est en bonne voie

Nombre d'anciens soldats et fonctionnaires devront retourner dans les campagnes

De notre envoyé spécial

Vientiane. — Pour les étrangers, Vientiane ressemble de plus en plus à une station balnéaire en octobre, à la fin d'une fête. Cette vie occidentale, agrémentée du charme asiatique, qui était celle de quelques riches Laotiens, des Américains et des Français, est en train de disparaître. De plus, comme en toute période troublée, cambriolages et agressions se multiplient contre les possédants. Mais qu'importe : le vrai Laos est ailleurs. Sans coup férir, le royaume est en train de se réunifier et de se réorganiser. L'entrée des troupes du Front patriotique dans de nombreuses villes, et récemment encore à Sayabouri, Muong-Kay et Ban-Houei-Sai — à la demande des forces armées royales et de la population, et « *pour assurer la sécurité* », — devrait précipiter la réunification de l'armée.

Le départ pour Sam-Neua de M. Phoumi Vongvichit, vice-président du conseil, porteur d'une *proposition pour mettre sur pied* une administration provinciale mixte, comme cela se fait déjà dans certaines villes du Sud, où le préfet-adjoint est souvent un membre du Pathet-Lao, devrait accélérer l'intégration des deux corps de fonctionnaires.

Les discussions avec les Américains

A Vientiane, quelques grèves se produisent dans les entreprises à capitaux étrangers, comme les Brasseries et Glacières du Laos, où les ouvriers veulent être mieux payés et mieux considérés ; cependant, les mouvements d'épuration semblent momentanément terminés. Le courant de « rééducation » se développe. Les officiers supérieurs, réunis pendant près de deux semaines en séminaire, ont passé de longues journées à apprendre par cœur, sous l'égide de professeurs du Front patriotique, des documents sur les libertés démocratiques et ont dû répondre à des questions telles que celle-ci : « *Quelles sont les grandes puissances qui ont le plus nui au Laos depuis 1945 ?* » Ce sont maintenant les fonctionnaires corrompus qui sont réunis pour apprendre à mieux penser.

Pendant ce temps, les négociations avec les Américains sur la remise du matériel de l'U.S. A.I.D. (mission de l'Agence américaine pour *le développement* international), accusée d'avoir servi de couverture à la C.I.A., et sur la forme d'une éventuelle aide économique future semblent se durcir. Humiliés d'avoir été chassés du Laos par quelques centaines d'étudiants et de n'avoir pas su prévoir un tel événement, les Américains, indique un diplomate, lient à la bonne marche des pourparlers la signature des accords du Fonds d'opération des changes (organisme de soutien du KIP que les Etats-Unis financent aux deux tiers). Mais, un peu légèrement peut-être, aucun Laotien ne *semble douter* que Washington signera. « *Les Etats-Unis sont un grand pays*, dit un cadre du Front patriotique. *Ils ne peuvent renier leur engagement d'aider les pays d'Indochine à panser leurs blessures de guerre.* »

Le problème principal est maintenant celui de la reconstruction, de la réorganisation. « *Notre programme politique promet du travail pour tous. Or il y a beaucoup de chômeurs à Vientiane* », explique un fonctionnaire, membre du Front patriotique. Les militaires bientôt démobilisés, les *fonctionnaires en surnombre* vont sans doute être priés d'aller travailler la terre. « *50 % des fonctionnaires de mon administration sont volontaires pour retourner dans leurs villages. Au Laos, il n'y a pas de problèmes, car tout le monde ou presque est fils de paysan* », précise ce fonctionnaire. Il ajoute : « *Vientiane est comme une maison démodée et pourrie. Nos camarades khmers ont eu raison de renvoyer tout le monde aux champs. Beaucoup de gens d'ailleurs veulent quitter Vientiane. Au point de vue stratégique, la ville est mal située. Son climat, trop humide, est peu propice au travail. Son architecture et son hygiène sont déplorables.* »

« *Vous pouvez dire*, conclut cet important fonctionnaire du Front patriotique, *que nous avons à faire un important effort d'organisation, mais que le peuple envisage son avenir avec optimisme.* »

BRUNO DETHOMAS.

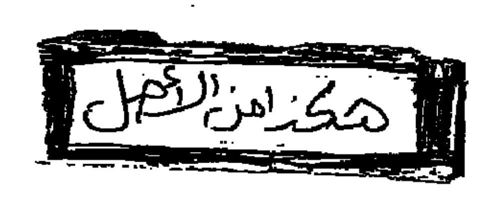
Inde

Quatre partis d'opposition déclarent ne plus reconnaître Mme Gandhi comme premier ministre

New-Delhi *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.).* — Les dirigeants de quatre partis de l'opposition non communiste ont invité, vendredi 13 juin, le président de l'Union indienne, M. F.-A. Ahmed, à *démettre Mme Gandhi* de ses fonctions de premier ministre, à la suite du jugement de la Haute Cour d'Allahabad, qui l'a déclarée coupable d'avoir commis des irrégularités électorales. « *Nous ne reconnaissons pas Mme Gandhi comme premier ministre* », affirment-ils dans leur message. Ces formations viennent de remporter une victoire sur le Congrès, le parti gouvernemental, aux élections de l'Assemblée du Goudjerat.

Des membres de l'opposition ont en outre manifesté vendredi à New-Delhi, devant le palais *présidentiel*, pour demander la démission du premier ministre. Une partie de la presse, et notamment le *Statesman* (droite) et l'*Hindoustan Times* (indépendant), réclame le départ immédiat de Mme Gandhi ; le *Times of India* (conservateur) évoque l'existence d'une crise politique, économique et morale, et l'*Indian Express* (droite) conseille au chef du gouvernement d'attendre le résultat de l'appel que ses avocats *se préparent* à présenter devant la Cour suprême.

Vendredi, plusieurs milliers de sympathisants se sont massés devant la résidence du premier ministre pour lui apporter leur soutien. S'adressant à la foule, Mme Gandhi a accusé l'opposition de n'avoir qu'un seul objectif : l'écarter du pouvoir. « *Je n'ai pas peur, je ne suis pas désemparée* », a-t-elle dit. Néanmoins, le premier ministre a décidé d'annuler la visite qu'il devait faire, à la fin de juin, à Mexico, puis à Cuba.



Libres opinions

Prends garde, la France !

par RENÉ-VICTOR PILHES (*)

AU nom du mondialisme et de la compétence, tapies derrière le paravent sordide de l'économisme international et de sa « complexité », des idées rongent ton foie et ton cœur, ô mon pays ! des hommes frustres mais déterminés se préparent à les servir. Alors que pourtant aucune invasion étrangère ne te menace, alors que ton corps est encore exempt de pourriture, voici que des voix violentes s'élèvent cependant pour t'amputer prématurément. Voici qu'une moitié de toi est déclarée malsaine et nuisible pour l'autre moitié (1). Voici que si tu t'étais donnée librement à un président de gauche, tu te serais innocemment exposée à un effroyable malheur, le plus grave, selon Chirac, de ta vie si longue et si tumultueuse. Mon Dieu ! Que de terribles paroles pour enlever une élection partielle dans l'une de tes bonnes villes ! Le président « libéral » que tu avais choisi l'année dernière t'avait regardé « au fond des yeux » et il t'avait lancé en appel ultime : « Bonne chance, la France ! » Et moi, écrivain modeste nourri en ton sein, je te dis aujourd'hui : « Prends garde ! »

Oui, prends garde, car ceux qui depuis vingt ans ont accumulé tant d'argent et bâti des veaux d'or nouveaux plus massifs que les anciens, sont prêts à tout pour les conserver. Prends garde, car la seule gauche ne suffit pas à dresser des barrières devant les oppresseurs et les usurpateurs, mais il y faut le peuple entier. Ces jours-ci, ceux qui « ne sont pas de gauche » prennent lentement leur parti de la psychologie du chef du gouvernement et du ministre d'Etat. Mais ils seront à leur tour victimes de l'intolérance, et alors il sera trop tard. Ceux qui possèdent et qui ont accumulé cherchent et trouvent, chaque jour qui passe, de nouvelles raisons d'accepter la loi du plus fort, de celui qui est en place. Cette vague d'égoïsme et d'abandon caractérise les périodes qui précèdent la dureté, la violence, la dictature. Dans le domaine économique et social, les soupapes ne fonctionnent presque plus. Et quand viendra l'explosion, profitant du chaos et des fumées, les spadassins, comme des rats, se jetteront sur les décombres. Ainsi, ô mon pays ! les enfants que ma femme et moi avons engendrés pour notre bonheur et le tien, connaîtront donc l'oppression politique. Et, cette fois, cette oppression sera venue par où personne ne l'aurait attendue vraiment : de l'économie, de la monnaie, de l'inflation, de la croissance, de l'expansion, du cash flow, des eurodollars, des D.T.S., des pétrodollars, bref, de tout ce qui, dans ce monde de « l'avant l'an 2000 », ressort de la « compétence ». Il faut — paraît-il — être aujourd'hui particulièrement « compétent » pour diriger. De quelle « compétence » s'agit-il ? Le sais-tu, toi, ô mon pays ? Une nouvelle race de nouveaux seigneurs vient-elle de surgir ? Et, cette fois, combien de larmes et souffrances fera-t-elle payer pour son usurpation ? Voici vingt ans qu'on nous parle de cette « compétence » et vois le monde qu'elle nous a construit ! Ce qu'ils appellent la « stagflation », le « stop and go », le « serpent », signes extérieurs de la « compétence », ne sont-ils pas devenus aussi les signes du désordre, du désarroi, et aussi le signe que le manque de scrupules, la lâcheté, la cupidité, ne sont pas encore entrés dans les ordinateurs du Club de Rome. En vérité, ô mon pays ! s'il est vrai que le monde d'aujourd'hui a bien changé depuis Philippe le Bel, il demeure aussi vrai que les hommes au pouvoir, et bien qu'utilisant de superbes et compliquées machines, peuvent comme jadis avoir l'âme noire et l'esprit habité de tristes desseins. Je distingue donc des troubles sociaux et moraux graves, une situation internationale fragile, instable, porteuse d'influences mauvaises, des citoyennes et des citoyens d'abord excédés puis matés, des organisations, des hommes politiques, des artistes, des écrivains, d'abord voués aux gémonies, désignés à la vindicte, puis bâillonnés. Je sais bien, ô mon pays ! que certains « grands intellectuels », jugeant avec commisération ce que je t'écris, parleront de « dévergondages parisiens ». Mais, je ne veux pas qu'on t'ampute ! Je te veux avec tous tes bras et toutes tes jambes ! Je ne supporte plus les visions que m'apporte mon instinct. Je veux, de toutes mes forces, qu'on me contredise et qu'on se gausse ! Que m'importe les lazzis si tu sors un peu fourbue mais libre des épreuves qui viennent ! Ah, que n'ai-je une voix plus puissante pour faire entendre mon angoisse !

Prends garde, ô mon pays ! prends garde la France !

(*) Ecrivain, auteur de *l'Imprécateur*.

(1) M. Jacques Chirac, au Havre : « *La France, en n'élisant pas François Mitterrand à la présidence de la République, a échappé à l'un des plus grands drames de son histoire.* » (*Le Monde* du 13 juin.)

L'AVENIR DE LA MAJORITÉ

(Suite de la première page.)

De même que M. Guichard invite ses amis à préserver l'essentiel, c'est-à-dire « *l'autonomie profonde de l'U.D.R.* », M. Diligent déclare aux siens : — « *Nous devons rester libres de nos mouvements.* » Encore faudrait-il que la Fédération des réformateurs scelle l'unité réelle de tous les mouvements centristes. A cet égard et compte tenu des précédents, les assises ont été préparées dans le scepticisme. Pour qu'elles s'achèvent dans l'enthousiasme, il faudrait que les délégués et quelques jeunes hommes d'appareil débordent l'inertie des caciques et se donnent une direction collégiale vraiment neuve.

S'il n'a pas encore réussi à fédérer le centre, M. Poniatowski a, au moins, obtenu que, après de longues fiançailles, un accord soit conclu entre la Fédération des républicains indépendants (F.R.I.) et le Centre national des indépendants (C.N.I.P.). C'est peu mais ce n'est pas rien. Sans vouloir donner à cette opération une importance particulière, — l'image conservatrice du C.N.I.P. ne cadre pas avec le réformisme dont veut faire preuve la F.N.R.I. — les giscardiens entendent garder, par l'intermédiaire des indépendants, des liens, même indirects, avec l'électorat modéré.

La majorité présidentielle de M. Giscard d'Estaing devra, dans les trois années qui viennent, s'exprimer non à travers le choix d'un homme, mais par le biais de ses principales composantes. C'est cette nouvelle répartition qui se prépare.

ANDRÉ LAURENS.

● *La revue gaulliste « l'Appel »* estime, dans une déclaration publiée jeudi 12 juin : « *La recherche d'une troisième voie économique et sociale par le moyen de la participation est un des aspects fondamentaux du gaullisme. Or cette vaste réforme est volontairement tenue à l'écart dans le programme des assises de l'U.D.R. Libre à chacun d'avoir d'autres objectifs que le gaullisme, mais si un parti a l'ambition de s'en réclamer, il doit, pour le moins, en respecter le message dans son intégralité.* »

● ERRATUM. — Dans l'article d'Alain Duhamel sur le livre de Philippe Robrieux *Maurice Thorez, vie secrète et vie publique* (*le Monde* du 14 juin), il fallait lire : « *La victoire de Hitler, le 6 février 1934, la main tendue des socialistes, et c'est le grand tournant* » et non pas « *la victoire de Hitler en février 1934* ».

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Durafour : notre attachement à la médecine libérale repose sur une conviction profonde

Vendredi 13 juin, l'Assemblée nationale a examiné plusieurs textes, dont le projet relatif aux conventions entre les caisses d'assurance-maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux. Un débat animé s'est instauré à cette occasion au sujet de la politique conventionnelle et de la médecine libérale. Le gouvernement et sa majorité ont réaffirmé leur attachement à cette dernière et condamné « la médecine fonctionnarisée et son complément détestable, « la médecine au noir ». L'opposition a dénoncé une médecine « au moindre coût et au meilleur rendement », un régime de protection sociale minimum, une politique conventionnelle « au rabais ». Communistes et socialistes n'ont toutefois pas présenté, dans la discussion des articles, un front uni. On a même vu les seconds se joindre à la majorité pour repousser un amendement des premiers, les communistes faisant de même quelques instants après. Et M. Durafour de relever aussitôt cette « cassure » dans l'unité de la gauche.

PATRICK FRANCÈS.

M. DELANEAU (R.I.), rapporteur précise que pour les médecins la seule solution conventionnelle possible est la signature d'une convention nationale à défaut de laquelle les tarifs d'honoraires sont fixés par voie réglementaire ; pour les autres professions, à défaut de convention nationale, subsiste le système antérieur des conventions départementales et des adhésions individuelles à une convention type.

M. DURAFOUR, ministre du travail, rappelle que le premier objectif du projet est de combler le vide juridique créé par l'annulation de la convention nationale des médecins du 29 octobre 1971, par le Conseil d'Etat. D'autre part, le texte prévoit la possibilité pour les caisses de Sécurité sociale de conclure une convention nationale avec les médecins (mais aussi avec les dentistes, les infirmières, les sages-femmes, les kinésithérapeutes, etc.) dès lors qu'une organisation professionnelle représentative se sera engagée ; la signature de toutes les organisations était jusqu'à présent requise. Ce dispositif est étendu aux conventions départementales, à défaut de convention nationale.

Puis, M. Durafour souligne que le gouvernement a tenu l'engagement pris en 1971 et affirme : « *C'est faire un procès d'intention à l'actuel gouvernement et aux actuels gestionnaires des régimes d'assurance-maladie que de mettre en doute leur volonté de maintenir les possibilités d'un exercice libéral des principales professions de santé.* »

Dans la discussion générale, M. MILLET (P.C., Gard) déclare que ce texte représente « *une grave menace pour les corps médical et les assurés* ».

Pour M. JACQUES BLANC (R.I., Lozère), il est « *scandaleux* » de voir les communistes se faire les défenseurs de la médecine libérale que les propositions de la gauche remettent en cause.

M. GAU (P.S., Isère) souligne « *la précarité croissante* » du système conventionnel et la nécessité de rechercher les moyens susceptibles d'arrêter « *cette implacable dégradation* ».

Enfin, MM. LA COMBE (U.D.R., Maine-et-Loire) et CHARLES BIGNON (U.D.R., Somme) évoquent la « *désertification des campagnes* » et le problème des médecins ruraux.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte au scrutin public, par 300 voix contre 182, un amendement de M. JACQUES BLANC, précisant que les conventions nationales ne sont valablement conclues que lorsque deux caisses nationales au moins, dont la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, en sont signataires.

L'Assemblée repousse ensuite au scrutin public, par 404 voix contre 74, un amendement communiste ne prévoyant que la convention nationale pour les dentistes, sages-femmes et auxiliaires médicaux.

Un amendement socialiste, rejeté par le gouvernement, visant à favoriser l'extension du système du tiers payant est repoussé par l'Assemblée, ainsi qu'un autre amendement socialiste (par 371 voix contre 108) qui, tout en maintenant le principe de la convention nationale pour les médecins, réintroduisait, à défaut de convention, le recours aux adhésions individuelles.

Est accepté un amendement de la commission destiné à faire procéder, avant chaque échéance conventionnelle, à une enquête de représentativité sous l'autorité des ministres compétents.

La convention nationale des médecins du 28 octobre 1971 est prorogée jusqu'à la signature d'une nouvelle convention sans que ce délai n'excède six mois.

L'ensemble du projet est adopté par l'Assemblée, les communistes votant contre et les socialistes s'abstenant.

● Le sort des handicapés

Vendredi, l'Assemblée a également examiné le projet de loi d'orientation en faveur des personnes handicapées (texte de la commission mixte paritaire).

M. JACQUES BLANC (R.I.), rapporteur, précise que la commission a décidé que le ministère de l'éducation participera au contrôle de l'enseignement dispensé dans les établissements ne relevant pas directement de lui. Quant au président de la commission départementale de l'éducation spéciale, il sera désigné chaque année, soit par le préfet parmi les membres de la commission, soit, à la demande du préfet, par le président du tribunal de grande instance dans le ressort duquel la commission a son siège, parmi les magistrats de ce tribunal.

Le texte de la commission mixte paritaire, ainsi modifié, est adopté par l'Assemblée.

● La représentativité des organisations familiales

Ce texte, adopté par le Sénat (*le Monde* du 17 mai), tend à assurer une meilleure représentativité des familles et des mouvements familiaux par les unions des associations familiales (UNAF et UDAF).

M. BRIANE (réf.), rapporteur, souligne la portée limitée d'un texte qui n'en est pas moins nécessaire dans la mesure où les unions ont un rôle important à jouer dans l'élaboration de la politique familiale.

Pour Mme VEIL, ministre de la santé, les unions ne peuvent jouer un rôle efficace que si elles sont pleinement représentatives.

Le projet propose donc un élargissement de leur composition afin de correspondre à la réalité familiale actuelle.

Dans la discussion générale, M. MILLET (P.C.) estime « *inadmissible* » la tutelle ministérielle sur les adhésions aux unions.

Puis M. BESSON (P.S.) demande une revalorisation du fonds spécial et la modification du financement.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse notamment le principe des unions régionales, puis adopte l'ensemble du projet de loi, les communistes s'abstenant.

● Organisation de voyages ou de séjours

L'Assemblée examine le projet de loi adopté par le Sénat (*le Monde* du 26 avril) sur les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours.

Mme ALIETTE CREPIN (réf.), rapporteur, souligne que le texte répond indiscutablement à la volonté de protéger les clients.

Dans la discussion générale, M. CLAUDE WEBER (P.C., Val-d'Oise) estime prioritaire de favoriser le tourisme social. M. JEAN-PIERRE COT (P.S., Savoie) dénonce toute pénalisation du tourisme populaire par une limitation de sa publicité. MM. ANTHONIOZ (R.I., Ain) et JACQUES BLANC (R.I., Lozère) interviennent également en faveur des organismes sans but lucratif.

Après avoir relevé le vote unanime émis par le Sénat, M. DUCRAY, secrétaire d'Etat au tourisme, dénonce, en ce qui concerne le problème de la publicité des associations sans but lucratif, ce qu'il considère n'être qu'un procès d'intention.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte plusieurs amendements de la commission, puis adopte l'ensemble du projet, l'opposition votant contre.

● *Une conférence socialiste d'outre-mer* se réunit mardi 17 juin à Paris, 7 bis, place du Palais-Bourbon, à l'initiative du parti socialiste. Y participent les représentants des fédérations d'outre-mer du P.S., ainsi que ceux des mouvements associés comme le Mouvement socialiste guadeloupéen ou le parti socialiste guyanais. M. François Mitterrand, premier secrétaire, doit prendre la parole mardi après-midi.

● *Les dirigeants du mouvement Génération sociale et libérale* (jeunes giscardiens), conduits par M. Dominique Bussereau, ont été reçus vendredi 13 juin par le président de la République à l'occasion du premier anniversaire de G.S.L. Selon M. Bussereau, le chef de l'Etat a encouragé les jeunes giscardiens « *à donner un style neuf à la vie politique française et à se mobiliser pour le réformisme et le changement* ». Parmi les membres du bureau de G.S.L. reçus à l'Elysée figurait M. Henri Giscard d'Estaing, fils du président de la République.

Le Sénat se prononce en faveur du divorce pour cause d'« altération grave des facultés mentales » d'un conjoint

Le Sénat ne se prononcera que lundi soir 16 juin sur l'ensemble du projet de réforme du divorce. Une séance a même été prévue le mercredi 18 juin pour faire face à l'éventualité d'un retard dans la discussion des articles. Celle-ci s'est poursuivie vendredi, laborieusement, avec des moments de passion.

Les sénateurs avaient approuvé, la veille, le principe du divorce pour séparation de fait. Ils devaient maintenant fixer le délai minimum pour transformer cette séparation en divorce. La commission des lois proposait de ramener ce délai de six ans à trois ans. Le garde des sceaux plaidait pour le délai de six ans voté par l'Assemblée nationale. C'est lui, finalement, qui l'emporta dans un vote à main levée.

Un débat assez vif a opposé ensuite une nouvelle fois (1) M. MAURICE SCHUMANN à M. JEAN LECANUET. Il s'agissait cette fois du divorce pour aliénation mentale de l'un des conjoints. Un amendement de MM. MINOT et AUBURTIN (U.D.R.) demandait la suppression de cette disposition, arguant du fait que la notion d'aliénation mentale est aujourd'hui dépassée, les neuroleptiques permettant de guérir les malades et de les maintenir en « milieu ouvert ».

M. LECANUET. — « *Mettons-nous à la place du conjoint sain d'esprit. L'analyse des cas montre qu'il peut être uni pour la vie à un violent, à un déséquilibré incurable. Devons-nous lui imposer de sacrifier sa vie ? S'il le fait, cela l'honore, mais nous ne pouvons le lui imposer.* »

M. SCHUMANN. — Cet époux qui remplit son devoir n'a rien d'un héros. C'est celui qui abandonne son conjoint qui est dans un état d'incurable indignité morale, bien plus grave que n'importe quelle altération mentale.

Le sénateur du Nord, évoquant le « *trouble de conscience* » du garde des sceaux, celui-ci proteste avec vigueur : « *Je ne vous autorise pas*, dit-il, *à douter de ma détermination.* »

M. CAILLAVET (Gauche dém.). — Un certificat signé de trois médecins est tout de même une garantie. Le drame est que nous sommes en présence de deux innocents.

M. PINTON (Gauche dém.). — Il faut bien choisir entre deux maux et penser aux êtres jeunes qui ont le droit de refaire une vie et d'avoir des enfants légitimes.

M. JEAN-MARIE GIRAULT (ind.) — Les progrès moraux ne sont pas le fait du législateur mais d'hommes fidèles à leurs convictions.

Mme LAGATU (P.C.). — Une mère avait dû être internée pour maladie mentale. Une jeune femme courageuse acceptait de s'installer au foyer pour élever les enfants. Elle demeure actuellement une concubine sans droits. Fallait-il mettre les enfants à l'aide sociale ? Ceux qui repousseront l'amendement ne manqueront pas de cœur.

M. DESCOURS-DESACRES (ind.). — Notre rôle est-il de fournir un stimulant aux forts ou un alibi aux faibles ?

A la demande du garde des sceaux, l'amendement de MM. MINOT et AUBURTIN est alors mis aux voix par scrutin public et repoussé par 165 voix contre 110. Ayant ainsi admis le principe du divorce pour cause de maladie mentale de l'un des deux conjoints, les sénateurs ont discuté des garanties qui devaient être apportées pour éviter les abus.

« *Le texte de l'Assemblée nationale est inadmissible*, a notamment déclaré M. MARCILHACY (non-inscrit) ; *il poussera en effet l'époux qui veut divorcer à envoyer son conjoint à l'asile.* » M. GEOFFROY (P.S.), rapporteur de la commission des lois, estime lui aussi que l'on ne peut fonder la législation sur la notion d'aliénation mentale, trop imprécise. Il demande donc au Sénat, comme le fait après lui M. LECANUET, de revenir à la rédaction initiale du projet gouvernemental. C'est ce texte qui est finalement adopté : référence est donc faite non plus à la notion d'aliénation mentale mais à celle « *d'altération grave des facultés mentales* ».

ALAIN GUICHARD.

(1) MM. Lecanuet et Schumann s'étaient vivement opposés au cours de la discussion générale du projet (*le Monde* du 13 juin).

CORRESPONDANCE

M. Michel Debré et la Constitution

M. Pierre Avril, maître de conférences à la faculté de droit de Poitiers, nous écrit :

On serait tenté de faire observer à M. Debré que la première « lecture » de la Constitution analysée dans son intéressant article du *Monde* du 6 juin, celle qui a ses préférences et qui correspond d'ailleurs à la pratique qu'il tenta d'instaurer en 1959, a été rejetée par les faits, et notamment par la révision d'octobre 1962.

Mais l'ancien premier ministre le sait bien. N'avait-il pas affirmé lui-même devant le Conseil d'Etat, le 27 août 1958, que « *le président qui est l'élu du suffrage universel est un chef politique attaché à l'œuvre quotidienne du gouvernement* » ? Dès lors, choisir l'élection populaire, c'était choisir la deuxième interprétation de la Constitution, la lecture « présidentialiste ».

Comme il sait que les « *contacts directs entre président et Parlement* », loin d'être une suspecte innovation giscardienne, avaient été souhaités par le général de Gaulle à plusieurs reprises (cf *le Monde* daté 15 octobre 1960, 28 septembre 1961 et 22 mai 1963). Cette solution est d'ailleurs dans la logique du message, pouvoir propre du président dispensé de contreseing (« *Cette disposition change profondément l'esprit de l'institution* », observe le professeur Duverger, *Institutions politiques*, PUF, 13e édition, tome II, p. 203).

Mais, puisque M. Debré soulève le problème des rapports entre le chef de l'Etat et son premier ministre, comment ne pas saisir l'occasion pour l'interroger sur un point d'histoire : la pratique du général de Gaulle qui, au dire de M. Jobert, faisait « *signer à ses premiers ministres, au moment où il les nommait, une lettre, non datée, par laquelle ceux-ci remettaient leur démission au chef de l'Etat...* » (*Mémoires d'avenir*, p. 174).

ÉDUCATION

A STOCKHOLM

Les ministres européens préconisent l'étalement de la formation tout au long de la vie

De notre correspondant

Stockholm. — L'éducation « récurrente », l'éducation des migrants et des questions relatives à la coopération internationale ont été les trois thèmes de la neuvième session de la Conférence permanente des ministres européens de l'éducation, qui s'est tenue du 10 au 12 juin à Stockholm, sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Lors de leurs deux réunions précédentes, à Bruxelles en 1971, et à Berne en 1973, les ministres avaient souligné l'opportunité de répartir les possibilités d'étude et de formation tout au long de la vie, ce qu'un rapport présenté à la réunion de Stockholm par les experts de l'O.C.D.E. (1) nomme *« l'éducation récurrente »*. Un tel système, qui réclame une coordination des politiques éducative, sociale, culturelle et économique, contribuerait à une plus grande égalité des chances et à un développement plus harmonieux de l'individu. Un pas de plus semble avoir été fait à Stockholm puisque, dans la résolution adoptée, les ministres conviennent d'encourager activement certaines actions dans leur pays respectif. Pour les jeunes de seize à dix-neuf ans, il est recommandé, par exemple, *d'établir des formes d'enseignement préparant aussi bien à des études ultérieures qu'à l'entrée immédiate dans la vie professionnelle.*

Les modes d'accès à l'université devraient être assouplis de telle sorte que l'expérience professionnelle soit prise davantage en considération. Les gouvernements pourraient en outre reconnaître le droit pour chacun de reprendre ses études lorsqu'il le désire, quel que soit son âge, ce qui suppose *la création ou le développement* des aides financières de l'Etat et des *« congés payés-études »*.

En ce qui concerne l'éducation des migrants, le délégué finlandais a résumé le sentiment général en déclarant qu'il était grand temps de passer des idées aux actes. L'objectif doit être de garantir aux émigrés, enfants et adultes, la possibilité d'acquérir une connaissance suffisante de la langue et de la culture du pays d'accueil, ainsi que de celle du pays d'origine, pour s'adapter et s'intégrer au nouveau milieu, tout en gardant des possibilités de réintégration dans leur pays natal. Les ministres ont proposé différentes mesures en faveur des enfants : création de classes d'accueil, de classes spéciales, formation d'enseignants, octroi de bourses et d'allocations d'études dans les mêmes conditions que pour les enfants du pays hôte, développement de la participation des parents aux activités scolaires.

Là aussi, il est impossible de dissocier la politique éducative du contexte économique et social. A Strasbourg, en 1974, la conférence *ad hoc* sur l'éducation des migrants avait insisté sur la nécessité d'écourter la séparation des familles et de leur assurer l'accès aux logements subventionnés et à tous les avantages de la Sécurité sociale. Dans ce domaine, on l'a souligné, les organisations internationales jouent un rôle considérable.

Les ministres ont défini enfin les autres secteurs prioritaires de coopération européenne pour les années à venir : l'éducation préscolaire et primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire, les attitudes à l'égard des enseignements scientifique et technologique ; enfin, *« l'école, dans ses rapports avec la communauté »*, qui sera le thème de la dixième session de la Conférence permanente, en 1977, à Ankara.

ALAIN DEBOVE.

(1) Organisation de coopération et de développement économiques.

Malgré l'absence de l'UNEF (ex-Renouveau)

La conférence des associations étudiantes a tenu sa première réunion

La première réunion de la conférence des associations étudiantes, créée dans un but consultatif auprès du secrétaire d'Etat aux universités, M. Jean-Pierre Soisson, s'est tenue vendredi 13 juin à Paris.

Le fonctionnement de cette conférence est précisé dans un arrêté paru au *Bulletin officiel* du secrétariat d'Etat aux universités du 12 juin. Cet arrêté désigne es treize associations invitées à déléguer deux représentants chacune (1). Toutes les associations étaient représentées à la séance du 13 juin, à l'exception du MARC (proche de la C.F.D.T.) et des organisations alliées du parti communiste : l'UNEF (ex-Renouveau), la FRUF et l'UGE.

Dans l'esprit de M. Soisson, la conférence doit jouer un rôle analogue, pour les étudiants, à celui de la conférence des présidents d'université. C'est le secrétaire d'Etat qui réunit la conférence (approximativement tous les mois en période scolaire) et qui arrête l'ordre du jour. Il n'y a pas de vote. Les représentants étudiants ont pourtant la possibilité de poser des questions d'actualité : ils l'ont fait au cours de cette première séance en s'inquiétant de la décision du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Poitiers d'augmenter le prix des repas dans les restaurants universitaires de la ville. M. Soisson a affirmé que les tarifs n'augmenteraient pas tant qu'il ne rendrait pas publiques les mesures qu'il envisage de prendre en faveur de l'aide sociale aux étudiants.

Le secrétaire d'Etat a également indiqué que le gouvernement avait décidé de maintenir dans toutes les disciplines une licence en trois ans.

Dans un *communiqué*, M. Jean-Pierre Soisson précise que *« l'ensemble des grands problèmes concernant les formations universitaires, la vie des établissements d'enseignement et la situation sociale des étudiants seront soumis à partir de la prochaine rentrée à la conférence des associations étudiantes, qu'il s'agisse de débats d'orientation ou de discussions sur un projet de texte précis »*. Le secrétaire d'Etat aux universités *« souhaite que les quelques associations qui n'étaient pas présentes à la première réunion participent aux séances ultérieures, lorsque ces associations verront la qualité et l'utilité des débats qui sont tenus, le siège de ces associations leur restant réservé de toute façon »*.

(1) Le Comité étudiant pour la réflexion et l'action (CERA) ; le Comité de liaison des étudiants de France (CLEF) ; la Fédération des étudiants des résidences universitaires de France (FERUF) ; la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF) ; la Fédération des résidences universitaires de France (FRUF) ; la Fédération nationale des associations d'élèves en grandes écoles (FNAGE) ; le Mouvement d'action et de recherche critique (MARC) ; la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) ; l'Union des grandes écoles (UGE) ; l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) ; l'Union nationale des étudiants de France (UNEF - Unité syndicale) ; l'Union nationale interuniversitaire (UNI) et l'Union des sociétés étudiantes mutualistes (USEM).

● *La revue « les Amis de Sèvres »* vient de publier un numéro intitulé *« Freinet, aujourd'hui »*, consacré à l'œuvre et à la pensée du pédagogue de Vence. Plusieurs articles envisagent l'influence de Célestin Freinet sur la pédagogie française, en particulier à travers sa critique de l'école traditionnelle fermée sur elle-même avec ses murs, ses horaires rigoureux et ses programmes entièrement déterminés. (*Les Amis de Sèvres.* Juin 1975, 8 F. Avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres.)

Les élections au Centre national des œuvres universitaires

Les deux UNEF obtiennent huit sièges sur dix

Les élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) se sont achevées lundi 9 juin. Dix sièges étaient à pourvoir (ce conseil comporte, en outre, dix représentants de l'administration, dix « personnalités compétentes », et un directeur, nommé par le gouvernement).

La liste « Unité et démocratie pour la défense des œuvres universitaires », présentée par l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-Unité syndicale, animée par les trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme) et par la Fédération des étudiants des résidences universitaires de France (F.E.R.U.F.), obtient quatre sièges. Elle n'était pas représentée lors des dernières élections en 1973.

La liste de l'UNEF ex-Renouveau (animée notamment par des étudiants communistes), de la Fédération des résidences universitaires de France (FRUF) et de l'Union des grandes écoles (U.G.E.) obtient également quatre sièges (contre six sièges en 1973).

La « Liste d'union pour la rénovation des œuvres universitaires », soutenue par le CLEF (Comité de liaison des étudiants de France, réformiste), les listes indépendantes et modérées obtiennent deux sièges. En revanche, la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF), qui avait obtenu deux sièges en 1973, n'est plus représentée au CNOUS.

Le corps électoral pour la désignation des représentants étudiants au CNOUS est constitué par les deux cent douze étudiants élus au printemps aux conseils régionaux des œuvres universitaires et scolaires, les CROUS (*le Monde* des 11 et 25 mars et du 17 avril). La participation à cette élection au second degré est beaucoup plus forte (94 %) que pour les élections primaires aux CROUS (17,27 %).

● *L'Institut supérieur de pédagogie* (I.S.P.) organise à l'intention des enseignants et formateurs deux stages : du 30 juin au 4 juillet : « Méthodologie des apprentissages scolaires » ; du 7 au 11 juillet : « Définition et évaluation des objectifs pédagogiques ». (I.S.P., 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris. Tél. 033-54-82.)

CORRESPONDANCE

« Historia » et le « forum-histoire »

A la suite du compte rendu d'un forum universitaire qui s'est tenu à Paris sur le thème : « De quelle histoire avons-nous besoin aujourd'hui ? » (le Monde du *29 mai), M. François-Xavier de Vivie, rédacteur en chef de la revue* Historia, *nous écrit pour nous signaler que le numéro* d'Historia hors série *consacré à la milice, qui avait été mis en cause, sans être nommé, ne portait pas particulièrement sur Paul Touvier, puisque celui-ci* « n'était l'objet que d'un article sur vingt et un ».

Notre correspondant estime que « l'évocation des activités de Touvier sous l'occupation » *n'a pas été* « presque entièrement bannie au profit de celle de sa jeunesse et de sa vie de clandestin », *comme nous l'avons écrit sur la foi des travaux de la commission* « histoire-marchandise » *du forum.*

Le fait le plus indiscutable parmi ceux qui ont été reprochés à l'ancien chef du deuxième service de Lyon, c'est-à-dire les fusillés de Rilleux, est parfaitement relaté *(dans la revue)*. Serait-il, d'autre part, superflu, quand on raconte la vie d'un accusé, d'exposer le cheminement qui l'a conduit aux actes qui lui sont reprochés ? Enfin, les réactions à la grâce accordée par M. Pompidou ont fait de l'affaire Touvier un cas si extraordinaire sur le plan du droit et un symbole si frappant de la persistar des passions de 1944-1945, qu'il eût été coupable de les escamoter.

SCIENCES

● *L'Union soviétique* a lancé, le samedi 14 juin, une sonde Vénus-10 en direction de la planète Vénus. Un premier engin, Vénus-9, était déjà parti le 8 juin. Pour des raisons de sécurité de la mission, Soviétiques et Américains lancent, en général, deux sondes identiques chaque fois que s'ouvre un « créneau » de tir vers une planète.

DÉFENSE

MM. BOURGES ET BIGEARD AU CAMP DE CAYLUS

Une préfiguration des brigades légères

De notre envoyé spécial

Camp de Caylus (Tarn-et-Garonne). — Des fumigènes rouges, verts et blancs éclatent pendant que l'hélicoptère ministériel survole la zone où un peloton de quelques engins légers blindés tente de réduire la section qui résiste. Un capitaine, un adjudant et un sergent-chef exposent la manœuvre à laquelle ils ont participé avec leurs hommes, et expliquent que les transmissions n'ont pas fonctionné ou qu'il leur a manqué tel type d'armement. Cela s'est passé, jeudi 12 juin, au camp de Caylus, dans le Tarn-et-Garonne, où le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, et son secrétaire d'Etat, le général Bigeard, s'étaient déplacés pour inspecter la brigade légère du territoire, spécialement conçue à partir de quatre régiments de la défense opérationnelle du territoire (DOT) habituellement stationnés à Périgueux, Albi, Souges et Brive.

« Cet exercice sur le terrain, *a dit M. Bourges*, préfigure ce que nous cherchons à modifier dans la structure de nos forces armées. Dans chaque région militaire, les corps appartenant à cette région seront rassemblés, sous l'autorité du général commandant la région, en une brigade opérationnelle avec un *état-major constitué* et une mission de protection et de sécurité du territoire contre des infiltrations ennemies. » *L'idée, reconnaît le ministre de la défense, a été celle, au départ, de l'ancien commandant la IVe région militaire, à Bordeaux, qu'a été le général Bigeard, placé dans l'impossibilité — comme tous les autres généraux commandant une région militaire — d'exercer une réelle responsabilité opérationnelle sur les unités cantonnées dans la région.*

Aujourd'hui, un décret est en préparation qui modifiera les attributions de ces généraux commandant une région militaire — il y en a sept en France — et qui leur restituera, comme ce fut autrefois le cas avant la guerre de 1914, une autorité territoriale et opérationnelle, c'est-à-dire le commandement des forces installées dans leur région. Cette nouvelle organisation du commandement suppose des transferts d'unités ou des déplacements d'états-majors difficiles à exécuter sans heurter des susceptibilités locales ou personnelles. Elle devrait toutefois laisser en place l'actuelle hiérarchie administrative du territoire, les généraux commandant une division militaire — calquée sur les limites géographiques des circonscriptions d'action régionale — et chargés des réserves, du recrutement, de l'infrastructure, de la mobilisation et des rapports avec l'autorité civile.

Satisfait, de toute évidence, de se retrouver « sur ses anciennes terres », le général Bigeard convient, pendant les manœuvres au camp de Caylus, qu' « il faudra équiper ces gens-là », *pour que* « ces unités, qui n'ont pas été particulièrement gâtées, cessent d'avoir la mentalité d'une armée de second ordre ». *Du reste, ces brigades légères du territoire commenceront de recevoir, sous peu, des lance-roquettes et des missiles antichars, comme le Milan, à plus longue portée.* — J. I.

SELON LES ÉVALUATIONS EN COURS

Le budget pour 1976 dépasserait 50 milliards de francs

Comme en témoigne la réunion de travail qui a eu lieu sous la présidence du chef de l'Etat, mercredi 11 juin en fin d'après-midi, à l'Elysée, le ministère de la défense met la dernière main à une esquisse de son projet de budget pour 1976, qui, selon les dernières estimations, devrait être de l'ordre de 50 200 millions de francs, en augmentation de 14,6 % environ par rapport aux crédits de cette année. Davantage encore que pour les exercices budgétaires précédents, les dépenses militaires pour 1976 donneront une nette priorité aux crédits de fonctionnement, qui devraient représenter — si les évaluations en cours sont définitivement retenues — environ 59 % du montant total au lieu de 56 % en 1975.

L'augmentation du budget de fonctionnement est liée, naturellement, au commencement d'application des nouveaux statuts, en préparation, des cadres de carrière (officiers et sous-officiers), qui se traduira par des dépenses supplémentaires, et aussi la décision d'indexer la hausse du prêt du soldat, dont le montant mensuel sera relevé comme il vient de l'être en mars. On estime généralement que l'entrée en application des réformes touchant à la condition militaire des personnels d'active représente une somme supérieure à 2 milliards de francs, étant entendu que ces dépenses seront étalées sur environ dix-huit mois, de décembre 1975 à avril 1977. La seule application dès 1976 des mesures transitoires pour certaines catégories de sous-officiers requiert un engagement de dépenses de 70 millions de francs.

Selon les études en cours, les crédits de paiement du titre 3 du projet de loi de finances pour 1976 (dépenses de fonctionnement ou dépenses ordinaires de soldes et d'instruction dans les armées et leurs services) s'élèveraient donc à 29 700 millions de francs — à l'exception de l'entretien programmé des matériels qui nécessitent des autorisations de programme, — soit une augmentation de 21 % environ sur le budget de fonctionnement de 1975. Depuis plusieurs années, on assiste à un gonflement de ces dépenses, qui n'atteignent cependant pas encore la part de l'ensemble du budget militaire constatée dans de nombreux pays étrangers, entre les deux tiers et les trois quarts des crédits totaux de la défense. Les cadres ont souvent le sentiment que cet accroissement se fait au détriment des dépenses d'équipement, lesquelles ne peuvent plus suivre la hausse régulière et importante des coûts des matériels.

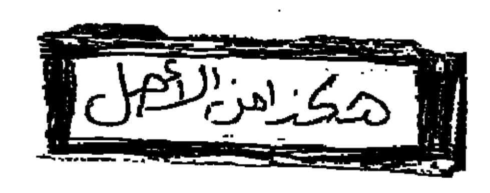
Ainsi, le projet de budget d'équipement nucléaire et classique porterait sur environ 20 500 millions de francs de crédits de paiement et plus de 26 200 millions d'autorisations de programme, qui sont des engagements financiers d'opérations dont le règlement est, ensuite, rendu possible par le vote de crédits de paiement dans le même budget ou ultérieurement.

Par rapport aux dépenses d'investissements allouées pour 1975, les crédits de paiement seraient en augmentation de plus de 6 % et les autorisations de programme, de près de 9 % si les propositions du ministère de la défense sont retenues. Par rapport au budget rectifié de 1974, les crédits d'équipement militaire pour l'année en cours marquaient déjà le pas, et il est vraisemblable que cette tendance continuera en 1976, malgré l'ampleur, au total, de ces dépenses en capital concernant les études et les fabrications d'armements nucléaires ou classiques, ainsi que l'infrastructure immobilière.

Si l'intention du gouvernement demeure de donner à la construction nucléaire le caractère irréversible qu'elle a eu dans le passé, même au prix d'une priorité accrue des sous-marins lance-missiles par rapport aux autres systèmes d'armes aériens, en revanche il paraît difficile d'éviter certains choix dans d'autres secteurs de l'armement classique. C'est le cas, en particulier, pour l'armée de l'air, dont le projet d'un nouvel avion biréacteur de combat, dénommé A.C.F., continue de susciter des oppositions. Toutefois, ce programme aéronautique, ambitieux sur les plans technique et financier, a reçu récemment le soutien de la délégation ministérielle pour l'armement, qui le considère comme le moyen, pour l'industrie française, de rester dans la course technologique face à ses concurrentes dans le monde.

● *Le Mouvement de la paix* demande au gouvernement français de ne pas transférer des unités de chars porteurs de missiles nucléaires tactiques Pluton en République fédérale d'Allemagne. Il estime que, si la France prenait une telle décision, celle-ci équivaudrait à une réintégration dans l'OTAN, ses unités se trouvant de ce fait sous commandement américain *« avec la bénédiction de Bonn »*.

● *Le patrouilleur « El Wacil »*, prototype de six vedettes rapides commandées par la marine royale du Maroc aux Constructions mécaniques de Normandie, a été lancé jeudi 12 juin à Cherbourg.



Après la révolte des prostituées

« Tout rentre dans l'ordre »

Il est une heure du matin pendant la nuit du 12 au 13 juin quand deux automobiles de la couleur d'une grande marque de bière brune inscrite en gros caractères sur les carrosseries (Pelforth) s'arrêtent dans un crissement de pneus au commencement de la rue Saint-Denis, à Paris, peu après la rue Blondel. Trois ou quatre hommes sont installés dans chaque voiture.

Les conducteurs en descendent rapidement, ouvrent le coffre arrière et remettent aux prostituées qui se trouvent à cet endroit — une dizaine — des emballages en carton qui peuvent contenir par exemple des verres ou des soucoupes. Quelques péripatéticiennes reçoivent aussi, avec des mots complices, un carton de bouteilles de bière. Dans le même temps une prostituée prend place à bord de chaque véhicule et les deux automobilistes redémarrent. La scène a duré deux minutes.

C'est un fait courant, paraît-il : il s'agit de représentants de commerce en goguette, bien placés tout de même — ou alors bien indélicats — pour user à titre personnel des voitures et des produits de l'entreprise, et bien connus apparemment dans les « rues chaudes » : « Ils viennent souvent, et ils peuvent, eux, avoir de grandes largesses », *dit avec une pointe de jalousie un habitué visiblement moins fortuné.*

On ne rapporterait pas cette anecdote, au demeurant banale, si elle n'était en la circonstance significative : après le mouvement de protestation et même de révolte, développé dans les grandes villes de France par les prostituées, c'est là un signe évident de la « reprise économique ». *Le fait est que dans la nuit de jeudi à vendredi le passant a noté aussi bien dans le deuxième arrondissement qu'aux alentours du quartier de la Madeleine et de certains îlots des Champs-Elysées une activité à peu près normale à l'approche de la fin de la semaine.*

Certes, des passages qui ont acquis dans le domaine leurs lettres de « noblesse » comme la rue Quincampoix, la rue Godot-de-Mauroy, la rue Joubert, sont à peu près vides, et l'on n'y croise que des hommes décontenancés jetant des regards désespérés vers les portes cochères désertes, les hôtels éteints, et qui font plusieurs fois le tour des pâtés de maisons avant de s'éloigner.

Mais ailleurs, tous charmes dehors — il a fait chaud cette nuit-là, — les prostituées se serrent les coudes au sens propre du terme pour ne pas perdre un mètre de bitume, et du boulevard Saint-Denis à la rue de Réaumur, par exemple, c'est une vitrine ininterrompue. Ursula — un nom de guerre comme un autre, — rencontrée rue du Ponceau, soupire : « Eh oui, c'est à peu près fini. Il n'y a guère que du côté de Pigalle où les filles sont encore un peu organisées pour continuer la lutte. Ce que les filles de Lyon ont fait, c'est formidable. Mais j'ai peur que cela ne serve pas à grand-chose. Elles ont été sorties de l'église à coups de matraque. Tout rentre dans l'ordre. » *A-t-elle elle-même occupé la chapelle Saint-Bernard, gare Montparnasse ?* « Non, je n'ai pas pu », *dit-elle sans autre explication.*

Un certain nombre de clients éventuels plaisantent avec ces femmes sur les récents événements : « Alors poulette, c'est fini la grève ? Tu as obtenu une augmentation de salaire ? » *et elles-mêmes ont repris les atours et le masque d'objets publics. Le sentiment qui domine chez elles aujourd'hui, c'est la déception.* « Les bonnes paroles du gouvernement, *dit par exemple Nadine,* je n'y crois pas. Les flics vont nous laisser tranquilles pendant quelques jours, et puis tout va recommencer. »

La ronde des voitures de sport a, en tout cas, repris de plus belle dans le quartier de la rue Saint-Denis et à chaque passage, rue Blondel, rue Sainte-Apolline, rue de Palestro, rue Greneta, et... ce sont les mêmes signes d'intelligence entre les prostituées et les souteneurs, au vu et au su de chacun. Un proxénète s'arrête juste derrière un véhicule de police, s'entretient quelques instants avec sa protégée, tandis qu'un gardien de la paix vérifie les papiers d'identité, à quelques mètres de nous, d'un jeune homme qu'il vient d'interpeller. Il se trouve qu'il s'agit d'un jeune confrère de Libération *qui porte des jeans et des cheveux longs. Le proxénète, bronzé, costume impeccable, coiffure de mode, et automobile de luxe, a un vague sourire...*

MICHEL CASTAING.

Ces milices qui n'existent pas

II. — Les intérimaires « musclés »

par JAMES SARAZIN

Inquiets de la vulnérabilité de leurs usines aux mouvements sociaux, du fait des concentrations humaines qu'elles ont créées, soucieux de se prémunir des « bouillons de culture » syndicaux et politiques qui fermentent de plus en plus activement depuis quelques années dans les ateliers, les patrons de l'industrie automobile ont choisi de recourir, à des degrés divers, à un véritable quadrillage policier de leurs entreprises (« le Monde » du 14 juin). Peugeot y est venu le dernier, mais a poussé plus loin son organisation.

Chez Peugeot, l'idée des « services spéciaux » naquit en 1969 et commença à se concrétiser lorsque le général Charles Feuvrier, ancien directeur de la sécurité militaire, accéda à la direction du personnel avenue de la Grande-Armée à Paris, quelques semaines après qu'une grève de quatre-vingt pistoleurs sochaliens eut occasionné des pertes substantielles à toute l'entreprise. Les dirigeants parisiens conclurent vite à la nécessité de mettre en place un dispositif susceptible par le renseignement, la diversion ou la provocation, de prévenir ou de faire échouer de tels mouvements.

Dans cette optique commença bientôt l'engagement des « Niçois », ainsi appelés parce qu'ils étaient recrutés sur la Côte d'Azur. Le responsable de l'opération dirigeait à l'époque une société parisienne d'intérim, mais il n'est pas impossible qu'en la circonstance il ait agi pour son propre compte, payant ses « mercenaires », qu'il rencontrait fréquemment dans des bars de Sochaux et de Montbéliard, en argent liquide. Le recrutement proprement dit s'opéra par l'intermédiaire d'une officine installée à Nice sous l'autorité d'un ancien colonel de parachutistes (voir ci-contre). En deux contingents successifs, les « Niçois » se retrouvèrent cent cinquante à Sochaux, noyés dans le personnel, nantis de vagues affectations, attendant le coup dur pour donner leur mesure. Un important constructeur d'avions et une grande compagnie aérienne firent, à l'époque, appel aux mêmes services. Toutes les recrues n'avaient pas un passé des plus irréprochables, certains s'étant illustrés dans diverses activités délictueuses. Quelques-uns d'entre eux, vite lassés des rondes et filatures monotones, se laissèrent aller à des excès. Promptement licenciés, ils n'en expliquèrent pas moins aux tribunaux la raison de leur séjour franc-comtois. Aux caisses de chômage, ils présentèrent parfois des fiches de paie doubles.

La direction de Peugeot s'insurge contre l'assimilation des « Niçois » à des « Katangais ». « *Notre système d'intégration rend les usines interdépendantes,* expliquait-on. *Pour pallier toute rupture dans la production des pièces, la firme a créé depuis longtemps un corps de polyvalents qui peuvent renforcer n'importe quel service de production ou remplacer au pied levé des éléments déficients. Pour les recruter, nous faisons appel soit à des organismes spécialisés, soit aux membres de notre personnel qui acceptent les conditions de travail particulières à cet emploi. Les polyvalents assurent, en effet, de longs et fréquents déplacements. Comme ils possèdent, en outre, des qualifications multiples, ils sont comparativement payés plus cher que le personnel sédentaire.* »

Cette polyvalence eut une première occasion de s'exercer au printemps 1972 à Mulhouse, à l'occasion d'une grève de trois semaines. Quatre mille cinq cents O.S. sur les dix mille de l'usine suivaient le mouvement sans empêcher les autres de travailler. La direction en profita pour y envoyer des équipes d'intervention levées dans toutes les autres usines afin de remplacer les grévistes aux secteurs-clés. Le 20 mars, en camions bâchés, ils entraient dans l'usine. Découvrant la manœuvre, les grévistes tentèrent à leur tour d'y pénétrer. Ils y furent accueillis par un commando, équipé de matraques et d'un pistolet (deux coups de feu furent tirés), conduit par M. Zana, secrétaire de la section C.F.T. de l'usine de Bart, près de Montbéliard. La grève déjouée, le travail reprit sans qu'aucune revendication soit satisfaite.

Quoi qu'en dise la direction, on ne peut manquer de remarquer que ses « polyvalents » interviennent souvent en des moments cruciaux des conflits et n'hésitent pas à sortir du cadre professionnel de leurs attributions. Une illustration en avait été donnée au mois d'avril 1973 à Saint-Etienne.

L'usine stéphanoise — mille cent cinquante ouvriers dont huit cents O.S. — fabrique des pompes à huile destinées à l'ensemble du groupe, essentiellement à l'usine de moteurs de Lille et aux chaînes d'assemblage de Sochaux et de Mulhouse. La grève qui commença le 4 avril 1973 devait se répercuter rapidement sur l'ensemble de la production menacée d'asphyxie. Une semaine plus tard, l'usine de Lille ne sortait plus que 250 moteurs au lieu de 450 en temps normal ; le même jour, à Sochaux, il manquait 100 pompes par poste. Une première fois, le 8 avril, la direction tentait une sortie en faisant appel à sa filiale argentine, mais, prévenus par les grévistes, les syndicats sud-américains boycottaient le chargement des avions-cargos spécialement affrétés. Pour l'état-major parisien, il ne restait plus qu'une solution : forcer le blocus de Saint-Etienne.

Le 5 avril, le bruit avait commencé à courir en ville que des équipes d'ouvriers du groupe se constituaient pour être acheminés vers l'usine en grève. Des « jaunes », pensait-on alors. Ceux-ci arrivèrent les jours suivants : une cinquantaine d'hommes venus de Sochaux, de Dijon, de La Garenne et de Bart (près de Montbéliard) qui s'installaient dans des hôtels du quartier de Bellevue. Bientôt, leur inaction inquiéta. Les piquets d'occupation furent mis en garde. L'usine A, un bâtiment fermé, était apparemment défendable, contrairement à l'usine B, vulnérable avec sa grande cour protégée seulement par un grillage.

Le 12 avril à 3 heures, lorsque le commando d'hommes en treillis passa à l'action, l'usine A ne résista pas mieux que l'usine B. Saut de fenêtres, roulé-boulé, close-combat, tout le savoir-faire des « *crapahuteurs* » y passa. Le terrain à peine occupé, cinq camions semi-remorques chargés de chariots élévateurs se dirigèrent vers des points précis des ateliers. A 5 heures, les premiers d'entre eux repartaient. Qu'emportaient-ils ? Des matrices selon les grévistes : des pièces fabriqués dont les autres unités avaient un urgent besoin, rétorqua la direction. A 7 h. 30, à l'arrivée des premiers ouvriers, la « mission » était achevée.

Le 24 avril, les chaînes de Sochaux et de Lille étaient approvisionnées normalement. Les syndicats soupçonnaient certaines catégories de personnel de ces deux centres d'avoir travaillé pendant tout le week-end de Pâques pour réaliser cette « performance » qui donnait, soudain, l'avantage au camp patronal.

Au dix-neuvième siècle déjà...

Une partie du commando, prisonnière de milliers de personnes accourues devant l'usine, devait sortir sous la protection de la police. Dix participants dijonnais au raid furent identifiés. L'une des deux voitures légères du commando fut également retrouvée : louée dans une agence Mattei de Paris, aux noms de MM. Michel Boeltz, trente-deux ans, domicilié 14, rue du Président-Kennedy, à Colombes (Hauts-de-Seine), et Jean-Claude Dupont, trente-sept ans, habitant dans le onzième arrondissement, elle regorgeait de manches de pioche, de poignards, de rangers, de matraques, de casques, de chaînes, etc... Sur les lieux de l'intervention, on devait aussi retrouver un livret militaire portant le nom de Mercier Christian, Yvon, Lucien, né le 19 décembre 1936, à Soissons (Aisne).

Pour les syndicats et les partis de gauche, la minutie de l'opération et les éléments retrouvés sur le champ de bataille de Saint-Etienne ne permettaient plus d'ignorer l'existence de « troupes de choc du patronat » capables, à visage découvert — et même sous la protection de la police officielle, — de gestes de desperados menaçant les libertés syndicales. Longtemps la principale cible des syndicats après l'affaire de Saint-Etienne, la direction de Peugeot, sans nier le recours à des hommes de main, justifia son attitude par une analyse évidemment différente de celle des ouvriers : « *Nous n'entretenons pas de milice,* disait-on. *Elle ne serait guère « rentable » et, d'ailleurs, nous ne sommes pas là pour nous substituer aux services de police. Mais nous souhaitons le respect de la liberté du travail, et nous nous élevons contre le fait que des terroristes puissent tenir le sort d'une usine entre leurs mains. Et si un jour, dans des circonstances identiques à celles que nous avons connues à Saint-Etienne, nous avons besoin de sortir des camions d'une usine en grève, nous agirons pareillement. Nous ferons appel très ouvertement au sein de notre personnel, ou d'entreprises de prestation de main-d'œuvre, à des gens capables de mener à bien l'opération quels qu'en soient les risques.* »

Liberté du travail, défense du patrimoine, protection de l'outil de production, les mêmes thèmes avaient cours au dix-neuvième siècle. Mais alors que leurs ancêtres ne souhaitaient qu'assurer la pérennité d'un ordre passablement figé certains dirigeants ambitionnent maintenant — tout en réglant son compte à un irréductible adversaire — rien moins que de remodeler totalement les relations au sein des entreprises pour créer un rapport de forces qui leur soit plus favorable et les mette définitivement à l'abri de l'aventure.

Ce n'est plus du maintien de l'ordre, mais du rétablissement de l'ordre. Dans une telle recherche, les milices patronales ne sont que la partie visible de l'iceberg. Entre le quadrillage des ateliers, l'utilisation de syndicalistes dociles et l'appel à des immigrés souvent privés de toute expression politique ou syndicale comme pour mieux compromettre l'homogénéité sociale et revendicative du personnel, les patrons disposent aujourd'hui, s'ils le désirent, d'une gamme complète de philtres magiques avec lesquels quelques apprentis sorciers ne désespèrent pas de conjurer le mauvais sort et de chasser les spectres.

FIN

DES GROUPES DE CHRÉTIENS PROTESTENT CONTRE L'INTERVENTION DE LA POLICE DANS LES ÉGLISES

Cinq groupes de chrétiens protestent — dans un communiqué — contre l'intervention de la police dans les églises occupées par les prostituées (1).

« *Hier,* déclarent-ils notamment, *les travailleurs immigrés. Aujourd'hui les prostituées. Ce sont tous les mouvements de contestation et d'opposition que Poniatowski cherche à liquider. L'interdiction des lieux traditionnels d'asile montre la mise en place progressive, par le pouvoir, du contrôle policier de toute la population.*

» *Les groupes chrétiens signataires s'élèvent contre cette atteinte aux droits fondamentaux ; constatent qu'une fois de plus les autorités religieuses se taisent et n'interviennent pas pour faire respecter ces droits ; affirment leur solidarité avec toutes les femmes qui luttent contre leur situation de parias.* »

(1) Il s'agit des groupes suivants : Chrétiens critiques, Chrétiens marxistes, la Lettre, Vaugirard 46 et Chrétiens pour le socialisme.

A LA TÉLÉVISION

L'amour vu par les hommes

Noms, prénoms : Gary Romain et Freustié Jean. Profession : écrivains. Age : cinquante ans et plus. Sexe : non, enfin pas souvent, nous confiaient-ils vendredi à « Apostrophes ». D'abord par personnages interposés — sur ce point les héros de leur derniers livres ont des problèmes — et puis, emportés par leur élan, leur sujet, sans fausse honte et sans prête-nom. Les plaisirs du lit, M. Gary commence à s'en lasser — il arrive un moment où on devrait avoir le droit de dételer — et M. Freustié les croit très surfaits. On se promet une explosion atomique, on se contente d'un pétard mouillé. Il a cherché secours dans la lettre ouverte aux « mal baisants » de M. Gérard Zwang ; il n'y a trouvé que des grossièretés, des âneries, d'un racisme insupportable.

M. Zwang, qui était là, en a pris pour son grade. Professeur de sexologie à Vincennes, le docteur Meignant, « apôtre de la masturbation », offrait ses services. Il désire séduire les femmes, il l'a dit dans son livre, il l'a redit à l'écran. Il a dit aussi, et il a eu raison, que l'amour tout court donnait moins de joie, et même moins de satisfactions, que l'amour avec un grand A.

La sexualité vue par les hommes — thème de l'émission — ce n'est pas compliqué. Cela se réduit à la taille et à la durée d'une érection. L'équation comportait, hélas !, une redoutable inconnue, source à nos yeux de cette peur de la femme, seule juge et seul témoin d'une virilité confondue avec la puissance ou l'impuissance. Des mots qui parlent, des mots qui appellent à la guerre des sexes. Le transfert habituel de la puissance au pouvoir — ce que Romain Gary appelle une attitude de prothèse — peut tromper la terre entière, pas la partenaire.

Dommage qu'on n'ait pas invité de femmes à ce débat. Elles auraient pu contribuer à l'élargir, à l'approfondir. Des femmes, il y en avait. Il y en a toujours à « Apostrophes ». On les aligne pour faire gai, pour faire joli, derrière les participants. Potiches réduites au rôle de figuration bête, dans la pire tradition de l'ex-O.R.T.F. En l'occurrence, leurs petits rires, leurs mines émoustillées chaque fois qu'on appelait un chat un chat, témoignaient d'une compréhensible absence de maturité dans un domaine encore réservé, mal connu, inexploré. A peine entrouvert par Cécil Saint-Laurent que déjà refermé, le chapitre des fantasmes, un chapitre-clé pourtant, nous aurait utilement initiés à certains rites de cette religion à mystères : l'amour

CLAUDE SARRAUTE.

PARAS EN FRANCHE-COMTÉ

Les « intérimaires » de Sochaux attirèrent vite l'attention de la police lorsque certains d'entre eux se laissèrent aller à commettre quelques délits de droit commun, mais aussi des renseignements généraux, préoccupés de l'issue possible de l'opération. Ce qui devait amener les enquêteurs à démonter le mécanisme de l'organisation.

A la fin de 1968 apparaît à Paris une nouvelle entreprise de travail temporaire, Nota, fondée par quatre personnes et sur l'initiative de deux d'entre elles, M. Delvincourt, vingt-huit ans, coiffeur pour dames, et M. Michel Delfau, trente-cinq ans, employé d'assurances et membre de l'Union nationale des parachutistes (U.N.P.). La direction de l'établissement est confiée à M. Liberman-Delacour.

Un an plus tard ont lieu les premiers contacts entre Nota et Peugeot, inquiet des conséquences des grèves sauvages et soucieux de se préserver de toute agitation. Entrevoyant les ressources de ce nouveau marché, les dirigeants de l'entreprise de prestation de main-d'œuvre vont modifier les structures de celle-ci. A côté de la Nota (Société nationale d'organisation du travail) — qui ne sera curieusement inscrite au registre du commerce que plus d'un an après le début de son recrutement (très actif dans les milieux croates de la région parisienne) avant de devenir société anonyme en juin 1972, existera désormais une seconde S.A.R.L. dans laquelle M. Delfau est également partie prenante : la Compagnie européenne d'organisation (C.E.O.), ayant pour vocation le recrutement de personnel temporaire et « *l'implantation de personnel de structure sous toutes ses formes* », si l'on en croit les statuts déposés le 9 avril 1970 au registre du commerce de la Seine (NP 70 B 2 153). Installée rue des Bourdonnais (premier arrondissement), la C.E.O aura, en fait, pour tâche principale le recrutement d'anciens militaires et d'anciens activistes

Fin 1970, la direction de la C.E.O. échoit à M. Albert Lenoir, cinquante-cinq ans, domicilié à Nice et Boulogne-sur-Seine, ancien colonel de parachutistes (quinze citations, commandeur de la Légion d'honneur, dont la cravate lui fut remise par le général de Gaulle). Le colonel Lenoir commandait le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Philippeville lors du « putsch des généraux », en avril 1961, et, ayant refusé de reprendre en main la base de Polida, « *noyautée par les communistes* », il avait été mis en congé spécial le 1er novembre suivant. En 1970, lorsqu'il prend ses fonctions à la C.E.O., M. Lenoir est président d'un paras-club et de l'Union nationale des parachutistes.

Dans ses recherches de personnel — qui vont tout naturellement s'orienter vers les milieux de l'U.N.P. et de l'Association des anciens combattants de l'Union française (ACUF), — il sera aidé par deux adjoints. MM. Yvan Jonquet, ancien chasseur-parachutiste, et Yves Corignac, secrétaire général de l'ACUF. Les sergents recruteurs seront deux « pieds-noirs », MM. Guy Maury, cinquante ans, ancien mercenaire ayant appartenu au Service d'action civique, et Alain Cipriano, vingt-neuf ans, qui fréquenta un temps le « milieu » niçois

Le salaire offert lors de la levée des premières équipes se décompose en une part versée par l'utilisateur (1 200 francs) et une autre par la C.E.O. (2 000 francs). Depuis cette époque, on estime à environ trois mille le nombre des employés intérimaires engagés par l'organisation, qui ouvrira des bureaux à Lille (juillet 1971), Nantes (juillet 1972), Marseille et Douai (janvier 1973), et qui organisera en outre des tournées itinérantes permettant de fructueux contacts avec les milieux parachutistes.

Bien que du personnel ait été placé dans diverses entreprises — et même jusqu'en Nouvelle-Calédonie — Peugeot restera longtemps le plus important client de la C.E.O. Après l'envoi à la hâte d'un premier contingent d'une cinquantaine d'hommes pour répondre à l'attente de la firme de Sochaux un deuxième groupe de cent vingt « intérimaires » venus du Midi est envoyé en mars 1970 sur une nouvelle demande de la direction de Peugeot qui souhaite neutraliser l'activité gauchiste dans ses usines franc-comtoises.

Assez vite pourtant, les choses vont mal tourner. Les « *employés spéciaux* » se montrent pour la plupart incapables de travailler en usine, leur taux d'absentéisme est important. Des bagarres opposent « Niçois » du second contingent et « Parisiens » du premier. Certaines indélicatesses des intérimaires entraînent des poursuites judiciaires. Peugeot, qui s'est d'abord séparé des éléments les plus troubles, sera amené le 30 octobre 1971 à se passer des services de la C.E.O

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans la première édition du *Monde* daté 14 juin, que le syndicat C.F.T. était « *minoritaire* » chez Simca-Chrysler. Il fallait lire « *majoritaire* ».

SPORTS

TENNIS

L'OMBRE DES FRANÇAIS

Par une chaleur accablante qui rappelait aux habitués de Roland-Garros l'année solaire 1947, où le titre du simple messieurs fut obtenu par le champion hongrois Asboth, les Internationaux de France ont atteint, le vendredi 13 juin, cette phase terminale inexorable comme la marche du temps, où les courts secondaires sont désertés au profit du seul central.

La première demi-finale du simple dames a vu ainsi, au début de l'après-midi, la robuste gauchère tchèque Martina Navratilova battre l'opulente Californienne Janet Newberry, au cours d'un match décousu qui nous l'a montrée infiniment moins assurée que dans sa demi-finale des Internationaux 1973 où, à seize ans, elle avait été vaincue péniblement par Evonne Goolagong.

En revanche, la petite championne américaine Chris Evert, vingt ans, son vivant contraste sur le court en matière de féminité et toujours avec sa régularité de métronome, ne laissa aucune chance à la grande Moscovite Olga Morozova, bien que celle-ci lui donnât une réplique de haute qualité.

La finale du double messieurs eut lieu ensuite entre l'équipe championne du monde Gottfried-Ramirez et l'excellente paire australienne Alexander-Dent.

Une confrontation au sommet qui aurait dû provoquer ces échanges pétaradants au filet et dont se régale la foule de Wimbledon toujours friande de matches à quatre. A une semaine de la rencontre de Coupe Davis contre l'Italie, les Français avaient de sérieuses leçons à tirer de cette finale, mais ils brillèrent par leur absence. Livrés à des débats sans autre chaleur que la canicule, les quatre joueurs furent l'ombre d'eux-mêmes, la seule qui régnât sur le court. — O M

Simples dames. — Demi-finales : Mlle Navratilova (Tchécoslovaquie) bat Miss Newberry (E.-U.), 6-2, 6-3 ; Miss Evert (E.-U.) bat Mlle Morozova (U.R.S.S.), 6-4, 6-0.

Double messieurs. — Finale : Ramirez (Mexique) - Gottfried (E.-U.) bat Alexander - Dent (Australie), 6-4, 2-6, 6-2, 6-4.

Solution MC 4a

Horizontalement

1/ Treize. - 2/ Été ; chance. - 3/ Tilsit. - 4/ Dru ; réer. - 5/ Rôtée ; ti. - 6/ Ebènes ; cal. - 7/ Di ; érata. - 8/ Innée ; ut. - 9/ Sa ; visage. - 10/ Lot ; il ; LEN. - 11/ Anisée ; ert. - 12/ Fortune.

Verticalement

1/ Vendredi ; Lac. - 2/ Robinson. - 3/ Têtu ; natif. - 4/ Onde ; SO. - 5/ Éclate ; Évier. - 6/ I.H.S. ; ESE ; ilet. - 7/ Zaïre ; rus. - 8/ Ente ; Catalan. - 9/ État ; Gère. - 10/ Fébrilement.

PRESSE

Les prolongements du conflit du « Parisien libéré »

Vives protestations contre les deux attentats

La police poursuit son enquête sur les deux attentats commis aux domiciles de MM. André Bergeron et Bernard Cabanes.

M. Bernard Cabanes, rédacteur en chef du « Parisien libéré » — homonyme de son confrère de l'A.F.P. victime de l'odieux attentat — a été entendu vendredi.

La fédération syndicaliste Force ouvrière de la police nationale, qui qualifie d'« acte démentiel » l'attentat dirigé contre M. André Bergeron, « condamne énergiquement ceux qui ont ordonné ou exécuté d'aussi basses besognes et souhaite que leurs auteurs soient recherchés, arrêtés et sévèrement condamnés ».

Pour sa part, « Libération » relève l'accusation porté par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, selon qui « il s'agit plutôt d'un style d'action que l'on retrouve dans les milieux gauchistes ».

Rue d'Enghien, les ouvriers continuent d'occuper jour et nuit l'imprimerie du « Parisien libéré », où les forces de police ne se sont toujours pas présentées pour exécuter le jugement des référés.

A ce sujet, M. André Rossi, *secrétaire d'Etat*, a indiqué dans une interview à Antenne 2 qu'aucune demande d'expulsion des grévistes n'avait été formulée par la direction du « Parisien libéré » après le constat de l'huissier mais que, « de toute façon, le gouvernement appliquait la règle normale, à savoir que c'est celui qui détient un jugement de justice qui demande le concours de la force publique ».

Pour leur part, les élus communistes de Paris ont décidé de s'installer en permanence, depuis vendredi soir, rue d'Enghien. Ils entendent manifester ainsi leur solidarité envers les ouvriers qui occupent l'imprimerie et « faire bloc », le cas échéant, contre une intervention de la police. Cette action se poursuivra jusqu'à lundi matin.

Samedi, un tract tiré à trois cent mille exemplaires, diffusé dans la capitale, lance l'appel de la fédération de Paris du parti communiste demandant aux travailleurs et à la population parisienne de venir manifester samedi et dimanche « sa solidarité » envers les grévistes du « Parisien libéré » et sa volonté de « mettre en échec les menaces d'agression du pouvoir ».

BERNARD CABANES L'HONNEUR DE LA PROFESSION

C'est à Hanoï, en 1967, que nous avions fait la connaissance de Bernard-Joseph Cabanes. Sa chambre, qui lui servait de bureau à l'hôtel Hoa-Binh, était toujours ouverte aux amis de passage. Il en sortait — à une période très délicate de la guerre du Vietnam — *des dépêches qui* furent reprises dans le monde entier, témoignages d'un travail acharné, scrupuleux, qui forçait l'admiration de tous. Les Vietnamiens n'ont jamais oublié ce grand journaliste qui savait les écouter avec patience, expliquer ensuite leurs thèses souvent subtiles, tout en conservant une totale indépendance d'esprit.

« Le Monde » se doit, d'autre part, de remercier aujourd'hui Bernard-Joseph Cabanes pour le très exceptionnel esprit de confraternité dont il a fait preuve à son égard, tout spécialement au cours des derniers mois. Cabanes demeurait, en dépit de sa fort lourde tâche, passionné par tout ce qui concernait l'Indochine.

Que de fois ne l'avons-nous pas interrompu dans son travail pour demander des précisions sur telle ou telle information ! Chaque appel téléphonique paraissait pourtant le bienvenu. Cabanes répondait, partait à la recherche d'un détail oublié, nous rappelait ensuite à notre rédaction, sans jamais paraître fatigué ou irrité. Il était l'honneur de la profession.

JACQUES DECORNOY.

[Né le 27 août 1933, à Clermont-l'Hérault (Hérault), Bernard-Joseph Cabanes était entré comme reporter au bureau de l'A.F.P. à Alger en 1961. Chef du secrétariat de la rédaction centrale à Paris en 1967, il est désigné comme envoyé spécial à Hanoï. Rédacteur en chef adjoint en 1968, puis rédacteur en chef en 1971 M. Cabanes venait d'être nommé, cette semaine, directeur du bureau de l'A.F.P. à Rome.]

M. PONIATOWSKI : je ne crois pas qu'il puisse s'agir du Syndicat du livre.

Interviewé à TF 1, le vendredi 13 juin à 13 heures, après les attentats commis contre MM. André Bergeron et Bernard Cabanes, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a notamment déclaré :

« Ce sont des attentats lâches, minables, anonymes. Je ne crois pas qu'il puisse s'agir du Syndicat du livre. Ce type de violence me semble davantage de caractère gauchiste. Mais il faut dire aussi que la violence attire la violence et depuis des semaines, le Syndicat du livre a multiplié les actes de violence.

« C'est un acte de provocation qui me paraît plutôt d'origine gauchiste par analyse politique. Encore faudrait-il savoir qui a armé les gauchistes... »

● *Le P.S.*, dans un communiqué publié vendredi, affirme que les attentats *« ne sont pas le fait des ouvriers du livre qui font preuve de sang-froid et de responsabilité dans la lutte qu'ils mènent contre la direction du* Parisien libéré.

» Cette provocation, de caractère fasciste, a pour but de créer la confusion dans l'esprit de la population et de justifier, par avance, les interventions policières. Le parti socialiste dénonce toute menace ou toute tentative de recours à la force contre les travailleurs du livre. En laissant pourrir le conflit du Parisien libéré, *le gouvernement porte la lourde responsabilité de l'aggravation de la situation.*

» Le parti socialiste condamne l'attitude du pouvoir et appelle les travailleurs à s'opposer dans l'unité la plus large à un éventuel coup de force.

» Plus que jamais, l'union des partis de gauche et des organisations syndicales s'impose. »

● *M. René Piquet*, membre du secrétariat du parti communiste, affirme dans une déclaration publiée le vendredi 13 juin :

« Le parti communiste français condamne vigoureusement les attentats dont André Bergeron et un journaliste de l'A.F.P. ont été victimes.

» Ces actes illustrent la volonté des adversaires de la classe ouvrière de recourir à la provocation de caractère fasciste pour discréditer le combat des travailleurs.

» L'attitude du gouvernement, qui tolère les polices patronales, l'utilisation des chiens contre les salariés, et développe lui-même la répression contre les travailleurs, encourage ainsi les pires provocations. »

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (trotskiste) rappelle au ministre de l'intérieur que *« les premiers responsables de toute violence sont les patrons et leur gouvernement, qui n'hésitent pas, pour protéger leurs privilèges, à utiliser contre les travailleurs en lutte leurs flics, leurs milices privées, des groupuscules fascistes. »*

● *Le Mouvement des radicaux de gauche* dénonce *« la violence de tels actes, qui révèlent, dans leur caractère provocateur, la volonté délibérée de discréditer la lutte courageuse des travailleurs du Livre »*.

● *Le P.S.U.* proteste contre les propos du ministre de l'intérieur *« qui a cru devoir impliquer sans aucune preuve des organisations dites « gauchistes » dans ces attentats.*

● *Le Syndicat des journalistes C.G.C. « demande à ses adhérents de se tenir prêts pour toute riposte de nature à écarter définitivement les pressions d'éléments irresponsables et nuisibles »*.

M. BERGERON : les campagnes de calomnie laissent toujours des traces.

Interrogé au micro de France-Inter, vendredi soir, au sujet de l'attentat commis à son domicile, M. André Bergeron a notamment déclaré :

« Les campagnes de dénigrement, les campagnes de calomnie et de mensonges laissent toujours des traces, et elles débouchent tôt ou tard sur la violence.

» Ce qui est en cause derrière tout cela, a-t-il ajouté, *c'est la démocratie et la liberté. F.O. et moi-même nous assumerons notre responsabilité ; nous entendons défendre les intérêts des salariés mais,* a-t-il souligné, *nous n'accepterons pas de nous engager dans des aventures irresponsables qui finiraient par mettre tout en cause. »*

En ce qui concerne le conflit de l'imprimerie, le secrétaire général de Force ouvrière a tenu à rappeler que déjà, depuis plusieurs jours, son syndicat intervenait auprès du gouvernement pour lui demander *« de ne pas utiliser la police pour faire évacuer l'imprimerie »*.

● *Le Syndicat national des journalistes C.G.T. « exige de la police, qui ne peut ignorer leur identité, qu'elle appréhende ses agresseurs et qu'elle se consacre à sa tâche prioritaire : la sécurité publique »*.

● *L'Association syndicale professionnelle des rédacteurs en chef* de journaux et revues français se déclare, dans un communiqué, *« profondément indignée par les attentats commis contre son confrère Bernard Cabanes, rédacteur en chef à l'A.F.P., et André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière »* et *« leur exprime sa profonde émotion et sa totale solidarité »*.

● *Le Comité interpresse du « Parisien libéré »* déclare : *« Profondément émus du crime dirigé contre l'un d'entre eux et qui atteint si cruellement son homonyme, les collaborateurs du* Parisien libéré *s'inclinent devant l'injuste souffrance infligée à leur confrère de l'Agence France Presse. Ils s'indignent du recours au terrorisme pur et simple contre ceux qui luttent pour la liberté syndicale dans l'imprimerie de presse parisienne. Ils s'en indignent mais n'en sont pas surpris. Voilà plus de trois mois que les commandos du Syndicat du Livre parisien C.G.T. usent de méthodes terroristes à l'endroit de leurs collègues des éditions régionales du* Parisien libéré, *des imprimeurs de ces éditions, de leurs chauffeurs et dépositaires. (...) Voilà des semaines que la même violence est dirigée contre la distribution de l'édition nationale imprimée en Belgique, puis à nouveau dans la région parisienne. Plus de cent plaintes et des dizaines d'inculpations témoignent de ce terrorisme, plus direct en vérité que le recours au plastic. »*

● *Les représentants* de la C.G.T. et de la C.F.D.T., des partis de gauche (parti communiste, parti socialiste, radicaux de gauche) et les syndicats de journalistes C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J., réunis vendredi matin à l'initiative de la Fédération française des travailleurs du livre et du comité intersyndical du livre parisien C.G.T., *« condamnent avec vigueur,* dans un communiqué, *les attentats de caractère provocateur et fascisant contre les domiciles de MM. Bernard Cabanes et André Bergeron »,* qui, disent-ils, *« visent à discréditer la lutte courageuse que mènent les travailleurs du livre »*.

● *Le bureau national de l'UNEF* « condamne avec la plus grande énergie les attentats criminels contre André Bergeron et Bernard Cabanes ». L'UNEF « estime que devant d'aussi lâches agressions, la protestation de tout le mouvement ouvrier doit s'exprimer clairement et unanimement avec l'exigence du châtiment de leur auteur ».

La police ne possède aucun élément susceptible d'orienter l'enquête

Après l'attentat commis dans la nuit de jeudi à vendredi derniers contre le domicile de M. Bernard Cabanes, rédacteur en chef à l'Agence France-Presse, M. Jean Plazanet, premier substitut du procureur de la République à Nanterre, a ouvert une information contre X... *« pour destruction d'édifice par explosif et pour les conséquences qui en ont découlé »*. Les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête ne disposaient, ce samedi matin 14 juin, d'aucun élément sérieux pour identifier les auteurs de cet acte.

Dans l'attente des résultats des analyses confiées au laboratoire central de la préfecture de police pour déterminer la nature des explosifs utilisés, les enquêteurs semblent cependant convaincus que cet attentat et celui qui a été commis, la même nuit, contre le domicile de M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., sont étroitement liés. De la même façon, les enquêteurs retiennent comme principale hypothèse de l'attentat contre le rédacteur en chef de l'A.F.P. la confusion créée par la complète homonymie, nom et prénom, avec un autre journaliste, M. Bernard Cabanes, rédacteur en chef au *Parisien libéré*.

Pour les enquêteurs, c'est contre cette dernière personne qu'était dirigé l'attentat.

M. Bernard Cabanes, rédacteur en chef au *Parisien libéré*, a été entendu par les enquêteurs. Il a pu leur affirmer qu'il *« n'avait pas reçu de lettre de menace ni d'appel téléphonique laissant supposer qu'il pourrait être victime d'un attentat »*. *« Simplement,* a-t-il précisé, *j'ai été réveillé à deux ou trois reprises ces dernières nuits par des appels téléphoniques anonymes, mais ces communications n'avaient pas un caractère alarmant. Elles émanaient sans aucun doute de mauvais plaisants. »*

Un autre appel téléphonique a provoqué, vendredi 13 juin, vers 23 h. 10, une fausse alerte à la bombe dans les locaux de la SIRLO, rue du Louvre, Paris-2ᵉ, qui, entre autres, imprime *le Figaro*. Après une interruption de quelques minutes, pour permettre à la police d'effectuer, en vain, les recherches nécessaires, le travail a pu reprendre sans provoquer de retard pour la sortie du quotidien.

UNE CENTAINE D'ATTENTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Depuis le début du mois, quinze attentats à l'explosif ont été commis en France, et il ne s'est guère passé de jours sans qu'un engin n'éclate quelque part. Depuis le début de l'année, une centaine d'attentats ont été enregistrés, répondant à des mobiles variés. Les auteurs n'en ont pratiquement jamais été retrouvés, sauf lorsqu'ils ont été blessés ou tués au cours de leur action.

On notera toutefois que la police parisienne a arrêté, le 12 juin, un ressortissant yougoslave, M. Milan Knezic, soupçonné d'avoir participé, le 29 mars dernier, à Lyon, à l'attentat contre le vice-consul de Yougoslavie dans cette ville, M. Mladen Djogovic. D'autre part, le parquet de Bayonne vient d'inculper la personne blessée dans la nuit du 5 au 6 juin, à Biarritz, par l'explosion de la bombe qu'elle s'apprêtait à déposer dans la voiture d'un réfugié.

Dans la presse parisienne

L'AURORE : les déments manipulés par les extrémistes.

« Il erre en France un nombre inquiétant de déments que manipulent des groupes extrémistes. Les lois sur la délivrance et la garde des explosifs paraissent lettre morte. Pourquoi ? Quelle autorité de surveillance des dépôts et de répression des vols faillit aussi lamentablement à sa tâche ? Attentats sur attentats, perpétrés pour les « motifs » les plus divers, trouent nos nuits d'un bout à l'autre du territoire. »

LE FIGARO : l'escalade de la violence.

« On ne peut pas, pour l'instant, établir de rapport direct entre les bombes de l'autre nuit et le conflit du Parisien libéré. *Les noms des personnes qu'il s'agissait d'atteindre montrent pourtant que ce lien existe à coup sûr. Alors ? Provocation, disent certains. Certes, les provocateurs existent, dans les groupes extrémistes et aussi du côté de la police, et ce sont parfois les mêmes. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un indice inquiétant de l'escalade d'une violence parvenue au point où elle n'est plus contrôlée et où elle éclate, pour ainsi dire, dans les mains de ceux qui la manient ? »*

(THIERRY MAULNIER.)

L'HUMANITE : à qui le crime profite-t-il ?

« On peut se demander où se situent les véritables responsabilités des attentats organisés hier à Paris. Pour avoir un commencement de réponse à cette question, demandons-nous à qui profite le crime. Peut-être M. Poniatowski serait-il en mesure de nous donner à ce sujet quelques explications complémentaires.

» Nous demandons que toute la lumière soit faite. »

LIBERATION : Il n'y a aucune certitude.

« Cette action ne nuit aucunement au Parisien libéré. *Ce n'est pas la nouvelle imprimerie du* Parisien *qui a été détruite. Là, tout le monde aurait désavoué et, secrètement, beaucoup en auraient été contents. Loin de gêner le* Parisien libéré, *ces actions servent la campagne du* Parisien libéré, *en laissant peser une suspicion sur les ouvriers du Livre (...) ou sur l'extrême gauche.*

» Reste qu'il n'y a aucune certitude. Et l'hypothèse d'attentats visant des personnalités jugées réactionnaires reste toujours possible. Elle est néanmoins peu probable, politiquement. »

JUSTICE

Un collectif est créé pour améliorer le fonctionnement des prud'hommes

Un collectif spécialement chargé de faire connaître les difficultés des conseils de prud'hommes et d'engager des discussions avec les pouvoirs publics en vue d'améliorer leur fonctionnement vient d'être créé sur l'initiative de diverses organisations, notamment la C.G.T., la C.F.D.T., la C.G.C., le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France — dont les orientations sont proches du programme commun — et le Mouvement d'action judiciaire.

POINT DE VUE

A la dérive

par JEAN BLOCH (*)

CREEE par la loi du 18 mars 1806, modifiée notamment par celle du 21 juin 1924 (qui constitue le Livre IV, titre premier, du code du travail), puis par les ordonnance et décret du 22 décembre 1958, *la juridiction prud'homale a pour objet de mettre fin rapidement, à peu de frais et, si possible par la voie de la conciliation, aux conflits qui peuvent surgir entre patrons et salariés.* Or il est évident que les procédés actuels des prud'hommes et les moyens matériels mis à leur disposition ne leur permettent pas (en dépit de la récente réforme ou même *à cause d'elle*) d'accomplir leur mission comme le législateur l'a souhaité.

Il est loisible de constater du premier coup d'œil que la salle d'audience (section du commerce, Paris) est exiguë et incroyablement mal commode : les justiciables, à l'appel de leur cause, doivent s'approcher du « comptoir » au point de ne pouvoir disposer du moindre pupitre pour ouvrir leur dossier.

Le conseil est saisi par une simple formule comportant un certain nombre de sommes pouvant correspondre à des salaires, indemnités diverses dommages-intérêts comme aussi, éventuellement, la demande de certificat de travail et de feuilles de paie. Mais, qu'il ait été réitéré ou non, *ce document ne comprend pas — et ne peut, en raison de sa présentation imprimée, comprendre —* « l'exposé sommaire des moyens » cependant exigé, pour toute introduction d'instance, par l'article 61, 3° du code de procédure civile.

Il est vrai que les parties peuvent, si elles le jugent utile en demande ou en défense, déposer des conclusions où ces moyens seront exposés tout au long. Mais ces conclusions doivent être remises au secrétaire faisant office de greffier au moment même où la cause est appelée pour être plaidée. C'est-à-dire que, jusque-là, les conseillers ignorent totalement ce dont il va être question.

L'audience de ce que l'on nomme le « bureau de jugement », lequel opère après l'échec du « bureau de conciliation », se passe de la façon suivante : *trois affaires sont entendues successivement*, chacune ayant droit à (demande et défense comprises) une quinzaine de minutes ou, au plus, à vingt minutes. Après quoi, l'audience est suspendue et le conseil se retire pour délibérer.

Au bout de quarante-cinq minutes ou — si une affaire a présenté quelque difficulté — d'une heure, l'audience est reprise et le président donne lecture du dispositif (abrégé), de chacun des trois jugements. C'est dire que les conseillers, malgré leur conscience et leur bonne volonté, n'ont pu délibérer comme il conviendrait.

Il est *notoire* que les conseillers *ne rédigent* pas les motifs de leurs décisions, alors qu'ils ont été élus pour ce faire. Ce sont les « secrétaires d'audience », fonctionnaires publics plus que greffiers, qui, ne se contentant pas de « *tenir la plume* », assistent à la délibération des conseillers, prennent des notes et « veillent à la rédaction des jugements », c'est-à-dire en rédigent les motifs. Cela, bien qu'illégal, n'est que d'une gravité modérée.

Ce qui est beaucoup plus sérieux, c'est que ces « jugements », rendus en audience publique, « au nom du peuple français », sont définitifs, au moins en première instance. Or ils sont nuls tous nuls. *Voici pourquoi :* les motifs, dont la rédaction leur incombe, seront écrits par les secrétaires, longtemps après que le dispositif aura été lu par le président de l'audience. Au secrétariat du conseil de prud'hommes de Paris section du commerce, on s'emploie aujourd'hui à rédiger les motifs des jugements rendus au mois de février dernier.

Or l'article 141 du code de procédure civile dispose que « tout jugement contiendra... l'objet de la demande, l'exposition des moyens, les motifs et le dispositif. Et, en *son article 7, la loi du 20 avril 1810* sur l'administration de la justice est formelle : « les arrêts qui ne contiennent pas les motifs sont nuls ».

La récente réforme de la procédure prud'homale, en dépit ou à cause de ses avantages, a eu pour conséquence de charger encore plus le secrétariat ; le fait que le conseil siège cinq jours par semaine au lieu de trois n'arrange rien : les affaires appelées devant le « bureau de jugement », c'est-à-dire prêtes à être plaidées, sont actuellement reportées à un an ! Ce dangereux scan*dale doit cesser.*

En attendant, l'article 52 bis du décret n° 63-892 du 2 octobre 1963 offre une solution provisoire : *« Lorsqu'un conseil de prud'hommes ou une section de conseil de prud'hommes ne peut se constituer ou ne peut fonctionner pour quelque cause que ce soit, la cour d'appel, saisie sur requête du procureur général, désigne le tribunal d'instance compétent, pour connaître des affaires inscrites au rôle du conseil de prud'hommes, ou de la section, ou dont ces derniers auraient dû être ultérieurement saisis. »*

Pour Paris, le « tribunal d'instance compétent » serait évidemment multiple. Il ne pourrait s'agir de rechercher la compétence *ratione loci,* mais bien de distribuer les affaires, actuellement inscrites au rôle du conseil de prud'hommes ou qui seraient appelées à l'être avant qu'il puisse leur donner solution, entre les vingt tribunaux d'instance de Paris en y ajoutant, si nécessaire, ceux de la périphérie.

La paix sociale exige que les justiciables des conseils de prud'hommes soient jugés rapidement et sereinement, et qu'ils sachent, dès la sentence rendue, pour quelles raisons précises, répondant aux moyens qu'ils ont invoqués, justice a été faite.

(*) Président de chambre honoraire au tribunal de commerce de la Seine.

LE PROCÈS DU PATRIMOINE FONCIER

Les avocats de M. Claude Lipsky demandent un supplément d'information

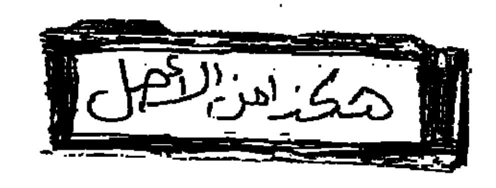
Après une nouvelle audience consacrée à l'examen des opérations bancaires qui ont permis de détourner les fonds du Patrimoine foncier (*le Monde* du 14 juin), les défenseurs de M. Claude Lipsky, Mᵉˢ Joannès Ambre et Roland Dumas, ont demandé, le 13 juin, à la onzième chambre du tribunal correctionnel, de décider un supplément d'information pour préciser la responsabilité des dirigeants des trois établissements *mis en cause dans cette affaire* : la banque Neuflize-Schlumberger-Mallet (N.S.M.), la Banque européenne de financement et la Compagnie financière.

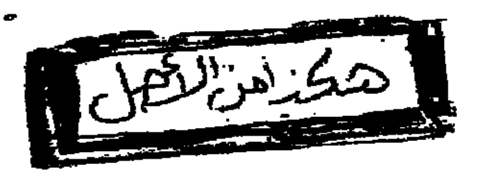
Les deux avocats ont rappelé qu'ils n'étaient pas les seuls à soupçonner la « *complicité* » des banques. En 1973, avant d'être désintéressée par une transaction avec N.S.M. et la Compagnie financière, la partie civile représentant les huit mille souscripteurs du Patrimoine foncier avait demandé l'extension des poursuites aux dirigeants de ces établissements de crédit. Mᵉ Marcel Ribera, pour la partie civile, avait rédigé un mémoire accusateur dans lequel il dénonçait la « loi des banquiers » et déclarait : *« Il est évident que sans le concours des banques (...) Lipsky ou son groupe n'aurait pu effectuer de tels détournements. »* Il demandait que les dirigeants des banques *« soient amenés à rendre compte des fautes qu'ils ont commises et recevoir la sanction qu'ils méritent. »*

Les défenseurs de M. Lipsky ont ajouté que le versement par N.S.M. d'une somme de 13 500 000 francs pour dédommager les souscripteurs donnait assez « *la mesure de l'opinion que cette banque pouvait avoir de son innocence* ».

Le ministère public, qui, dans son réquisitoire, avait également mis en doute cette innocence, a toutefois conclu qu'un supplément d'information était désormais inutile, car les faits reprochés aux banques avaient été suffisamment établis par l'instruction et ne pouvaient être qualifiés pénalement.

Le tribunal devait rendre sa décision sur ce point à l'audience du 14 juin. — F. C.





Le Monde aujourd'hui

SAN-FRANCISCO

Le bout du rouleau

QUAND les deux femmes se dirigèrent tout droit vers moi, je sus que c'était mon tour. Le plus surprenant était l'heure : midi. Je traversais Union Square, le cœur très embouteillé de San-Francisco, lorsque la plus trapue de ces deux jeunes matrones me barra le passage, pendant que l'autre me serrait de près.

« Hé, poulette, t'as sûrement du pognon, toi », dit-elle en ricanant. *« File-le vite, sinon ! »* Bien qu'aucune arme ne soit pointée sur moi, mon bras fut saisi avec une telle fermeté que je fus prise de terreur. Pourtant je savais l'attitude à adopter dans ce genre de situation. En dehors du fait qu'il faut dissimuler, dans son soutien-gorge, les photocopies de ses papiers d'identité et laisser chez soi ses carnets de chèques et ses bijoux, la police de San-Francisco conseille : *« Si vous êtes agressé, donnez l'argent. La vie, d'abord ! »*

C'était peut-être la chose la plus sensée à faire, mais pour rien au monde je n'aurais donné quelque chose à ces tas de graisse. Je murmurai : *« Je n'ai pas d'argent sur moi. »* La lesbienne la plus courte sur pattes grogna : *« T'as entendu ça ? Avec des fringues de ce style, elle, pas un rond ! »* Alors qu'elle tendait la main pour s'emparer de mon sac en bandoulière, je m'esquivai d'un mouvement brusque et m'échappai le long de Geary street en laissant sur place les deux femmes qui hurlaient des menaces grossières.

Oui ! Voilà où on en est à San-Francisco, après d'autres grandes villes américaines. Elle a rattrapé New-York, Chicago et Detroit, et il faut bien aujourd'hui la classer parmi les capitales du crime aux Etats-Unis. Toujours séduisante et charmante aux yeux des touristes, c'est sans conteste une ville magnifique. Resplendissante dans la brume rose du Pacifique, elle s'étend sur une série de collines aux pentes abruptes qui portent, accrochés aux falaises, des immeubles de style victorien aux façades jaunes, vertes et bleues. Des funiculaires grimpent le long des rues tortueuses et en pente raide où l'on compte une moyenne de six voitures folles par jour. Les odeurs de cocktail de crevettes et de crabe bouilli remplissent l'air de Fisherman's Wharf. Les lauriers en pot et les gratteurs de guitare, devant l'énorme magasin Macy's, encerclent Union Square, le centre ville. Sur les hauteurs de l'aristocratique Nob-Hill, les « gens bien » descendent de Cadillac faites sur mesure, entrent dans les hôtels Fairmont et Mark Hopkins dont les restaurants sont célèbres dans le monde entier.

A moins d'être averti, vous ne vous douteriez jamais que la violence vous suit pas à pas depuis les quartiers chics surper-protégés de Nob-Hill jusqu'aux boîtes de nuit sordides de Market Street. Car le « braqueur » est roi dans les rues de San-Francisco. Les huit cent cinquante mille habitants de cette ville se sont-ils accoutumés à ce climat de violence ? *« On ne s'y habitue jamais »*, m'a dit cette jeune hôtesse d'accueil de l'aéroport. *« Mon mari a été abattu à travers la fenêtre de notre living. La police pense que le tueur était un intoxiqué à la recherche d'argent pour une « dose. »*

Hold-up au supermarché

Il suffit de regarder la télévision pour mesurer la tension de la ville. Le « tueur au sac en papier », par exemple, qui assassina deux innocents piétons au même coin de rue, au cours de deux après-midi différents, cette semaine, a été identifié comme le fils d'un éminent psychiatre de San-Francisco. A Berkeley, un étudiant de l'université de Californie a été tué au couteau et son pouce droit tranché. C'était le second assassinat du semestre sur le campus.

On pourrait croire que ce genre d'incident ne se produit que dans les bas quartiers. Il n'en est rien. J'étais occupée à défaire mes paquets, au retour du supermarché Cala Foods, quand j'entendis à la radio l'information suivante : *« A deux pas de Nob-Hill, dans California Street, le supermarché Cala Foods vient d'être le théâtre d'un hold-up. Un couple aux cheveux longs, d'allure « hippy », après avoir rempli son chariot se dirigea vers la caisse tenue par le jeune propriétaire de Cala Foods, âgé de vingt-quatre ans. Il discuta tranquillement tout en enregistrant leurs achats et accepta de prendre un chèque. En guise de chèque, le client sortit un pistolet de sa ceinture et lui ordonna sèchement d'ouvrir le tiroir. Ayant de la peine à croire que ce braqueur, du même âge que lui, le menaçait vraiment, il refusa. Il fut abattu de trois balles de revolver à bout portant pendant que la compagne de l'assassin vidait le tiroir-caisse. Ensuite, alors que toutes les autres personnes présentes les regardaient horrifiées, le couple, chargé d'autant de paquets qu'il pouvait en porter, s'éloigna calmement... »*

Les autorités de San-Francisco sont aujourd'hui confrontées à un type de criminalité encore plus terrifiant : les *« Mousepacks »* (1). Ce sont des bandes d'enfants, dont la plupart n'ont pas treize ans, qui commettent de plus en plus souvent les actes les plus cruels et les plus violemment destructeurs.

DENISE R. BERNSTEIN.

(Lire la suite page 10.)

(1) Littéralement : bandes de souris.

CINÉMA

Misère de la sexualité sexualité de la misère

TROIS fois, en trois lieux différents, dans *Lily, aime-moi*, le premier film de M. Dugowson (dont Jacques Siclier a rendu compte dans *le Monde* du 3 mai), un livre de poche nous est montré : *la Révolution sexuelle*, de Wilhelm Reich ; quand il en est question, ses lecteurs, qui sont aussi de milieux différents, ont un léger sourire ; et leur geste, tandis qu'ils prennent le livre en main, a quelque chose de gentiment triste et désabusé : suffit-il de lire *la Révolution sexuelle* pour qu'elle s'accomplisse ?

Tout le film est sous le signe de Reich. Avec infiniment de discrétion. Mais Reich est là quand Dugowson décrit la misère sexuelle d'un milieu huppé : une boîte à la Régine, dirigée par Juliette Gréco ; avec Dubillard qui disserte sur le néant et sur l'âme bourgeoise « enculpabilisée » — et, vraiment, on s'y vautre dans ses péchés et ses impuissances ; avec un vague sage oriental qui n'a d'autre pouvoir que de réussir à faire se déshabiller une femme à distance ; une boîte à la mode où les conversations sont creuses, où les êtres n'ont rien à se dire, où ils parlent beaucoup pour dire des riens.

Reich est là, plus encore, quand Dugowson, par le truchement d'un Folon silencieux et attentif, avec ses gros yeux si bons qui voient tout, suit à la trace un « ouvrier », un vrai, qui travaille à la chaîne, qui est bon syndicaliste, qui est arrivé jeune de la campagne et s'est enraciné dans le boulot d'usine, comme ses pères dans leurs champs. Le journaliste — homme à tout faire dans sa boîte — rencontre Claude, l'ouvrier, par l'intermédiaire du délégué syndical de celui-ci. Et on se dit qu'on va voir l'ouvrier à la fois dans sa vie d'usine et dans son H.L.M. Or un décalage se produit, qui donne tout son sens au film : *Lily, aime-moi* ne se passe ni dans le bruit des chaînes de montage ni dans l'anonymat d'un grand ensemble, mais à la campagne. Parce que Claude est à la recherche de sa femme, qui est repartie chez sa mère — une petite maison dans la verdure, loin de Paris, avec un père inexistant — et que, pour le moment, les cadences, le syndicat, la plus-value, tout cela est vraiment le cadet de ses soucis : sa femme l'a quitté, il veut la rejoindre et la convaincre de revenir. Sans elle, il le sait, il le dit, il le crie, sans elle il est néant, fichu, fini.

Dans les trois jours où il quitte son usine pour retrouver Lily, Claude est accompagné du journaliste et d'un ami de celui-ci, un jeune boxeur raté, marginal gentil et gouailleur. Le décalage joue constamment entre Claude et ses deux amis : eux s'intéressent aux filles et à leurs journées de « vie de garçon ». Lui est là, en tous lieux, en tous temps, obsédé par sa Lily, cherchant désespérément à comprendre ce qui s'est passé entre eux.

Or, justement, il ne s'est rien passé entre eux. Il n'y a pas eu de bagarres, mais une routine. Il n'y a pas eu échange de propos vifs : si, au moins, ils étaient arrivés à se parler ainsi ! Mais même pas ! Assis à califourchon sur une branche d'arbre, en face de la fenêtre close de sa femme, il essaie de réciter des vers — un livre de poche qu'il a acheté au hasard — il essaie de dire son amour avec le langage d'un autre : il jette bientôt le livre et crie son impuissance, impuissance à parler.

En même temps que le film est sorti le résultat d'une enquête effectuée auprès d'un millier de femmes mariées de quarante à soixante ans (1). L'auteur souligne que l'affaiblissement du plaisir sexuel connaît un processus bien plus prononcé chez les femmes de milieu populaire que chez les femmes de cadres (à cinquante-cinq ans les femmes de milieu populaire pour 6 % seulement éprouvent encore quelque plaisir, contre 30 % chez les autres). « Les chances — ou la qualité — de la vie des familles défavorisées sont systématiquement moindres que celles des autres milieux. » Ce ne sont pas des problèmes matériels qui sont responsables, en premier lieu, de cette injustice, de cette inégalité devant le plaisir, mais des problèmes culturels ; les couples de milieu populaire n'ont pas le même langage culturel qui permet une suffisante communication, ce qui pose « les fondements d'une sorte de schizophrénie sociale » (p. 484). Comment pouvoir se parler, tout au long d'une vie, quand on est intellectuel ? Mais, plus encore, quand on est ouvrier ?

***

Le film pose cette question, et de façon plus dramatique pour le monde ouvrier. Car Claude, cette fois-ci, a réussi à convaincre Lily et elle rentre au foyer ; mais ils n'ont guère appris à parler, dans leur crise même. Ils se sont retrouvés, cette fois-ci encore, car ils sont jeunes et pleins de vitalité ; mais demain, de quoi demain sera-t-il fait, de quels silences sera-t-il fait ? Et le silence ne deviendra-t-il pas, la prochaine fois, infranchissable ? Comme un mur terrible. Comme Claude qui sera dans sa « boîte », à l'usine, Lily sera dans sa « boîte-H.L.M. », « huis clos » : ils seront plus encore enfermés en eux-mêmes, chacun de son côté. *Lily, aime-moi*, est un cri. Et son « happy end » est fragile, fragile... »

JEAN-FRANÇOIS SIX.

(1) Jean Kellerhals, « Dimensions familiales de la stratification », *Revue française de sociologie*, vol. XV, n° 4, oct.-déc. 1974, pp. 459-486.

Au fil de la semaine

L'actualité à la lettre P

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LA prostitution, la police, la presse : le dictionnaire de l'actualité s'ouvre cette semaine à la lettre P. Prenant les devants sur les méchants esprits, il faut bien reconnaître que le rapprochement entre ces trois P-là n'est pas tout à fait fortuit.

L'esprit du temps, et c'est à sa louange, est tourné vers les marginaux, les exclus. Après les fous, les prisonniers, les drogués, les loulous de banlieue, les viticulteurs, les homosexuels, les immigrés, les lycéens, les écologistes, les objecteurs de conscience, les femmes, les soldats du contingent, les chanteurs de rue — que ceux qui sont nommés n'en prennent pas ombrage, que ceux qui sont oubliés n'en tiennent pas rigueur, — voici que sonne enfin l'heure des p..., pardon : des prostituées.

Révoltées par le sort injuste qui leur est réservé dans une société oppressive, elles revendiquent, ce qui est bien leur droit. Si rien n'indique, à en juger par certaines rues de nos villes, qu'elles fassent grève, du moins ont-elles entrepris, comme de vulgaires O.S., de pratiquer, à titre d'avertissement, l'occupation « sur le tas ».

Ont-elles envahi les hôtels qui sont leurs lieux de travail habituels, les commissariats de police où elles transitent souvent, les hôpitaux et dispensaires qui les reçoivent pour de fréquentes visites professionnelles ? Ont-elles séquestré quelques clients comme d'autres salariés leur patron, pris des otages parmi les souteneurs qui les exploitent, peut-être enlevé l'un de ces policiers qui, à en croire certaines affaires récentes, les mettent en coupe réglée ? Non : ce sont les églises qu'elles avaient choisies, et elles y avaient trouvé le meilleur accueil.

Qu'elles en aient finalement été expulsées comme de vulgaires ouvriers de Lip ne change rien et ne règle rien. Auraient-elles été soudain touchées par la grâce, décidées à abandonner leur métier, converties par quelque miracle ? Déjà des pasteurs zélés, tout joyeux d'accueillir ces brebis égarées sans trop se soucier de la couleur de leur laine, invoquaient les nombreuses saintes issues de leurs rangs, cette Marie l'Egyptienne, par exemple, qui eut une fin si édifiante après avoir fait les belles nuits d'Alexandrie. Déjà, l'archevêque de Marseille, dans sa bonté, déclarait : « Nous devons croire, coûte que coûte, qu'elles peuvent s'en sortir. » « Coûte que coûte », c'est le mot, Monseigneur.

Sans doute ces prêtres, ce prélat, n'avaient-ils pas une connaissance exacte des revendications des manifestantes. Car de conversion point, même au sens économique du terme. Ce n'est pas cela qui est en cause, pas du tout. « Nous voulons avant tout être officiellement reconnues et pouvoir mener une vie normale une fois notre travail achevé », a expliqué leur porte-parole parisienne, se plaignant amèrement des « brimades policières », subies en particulier « dans les bois de Boulogne et de Vincennes ». A Lyon, leur chef de file était plus explicite encore. Exigeant des pouvoirs publics l' « ouverture d'un dialogue », elle cherchait à mettre les bons citoyens de son côté. Les femmes d'abord : « Nous sommes pour la plupart de bonnes mères. » Les contribuables ensuite : « Nous sommes prêtes à payer des impôts raisonnables, à cotiser à la Sécurité sociale, et — pourquoi pas ? — à une caisse de retraite. »

Voilà qui est clair. Il ne s'agit donc que d'organiser et de garantir, au nom de la justice sociale et de l'égalité fiscale, le plus vieux métier du monde. Un métier qui rapporte gros, plus en tout cas que le travail honnête, et que, pour cette raison — faut-il oser le dire ? — rares sont celles qui songent à l'abandonner. On imagine sans peine sinon sans gêne le décret instituant la « Caisse interprofessionnelle des péripatéticiennes agréées, de leurs compagnons habituels et de leurs enfants mineurs », avec cotisation calculée sur le nombre de passes, remboursement forfaitaire des frais de maladies professionnelles, d'accidents du travail et du trajet, retraite à cinquante ans (c'est dur et on vieillit vite).

Le mot de la fin appartient au maire de Lyon, M. Louis Pradel. « Si l'on veut supprimer la prostitution en France, a-t-il dit avec à-propos et bonhomie, il faut couper le « zizi » à tous les Français. » Ce qui donne tout son sel à la formule, c'est que M. Pradel n'ignore certainement pas que, depuis dix-huit ans qu'il préside aux destinées de leur ville, ses concitoyens ne le désignent jamais, entre Saône et Rhône, autrement que par le surnom de « Zizi ».

***

La police a été, elle aussi, sur la sellette, et pas seulement pour ses mauvaises fréquentations sur la voie publique. Le vingt et unième congrès du Syndicat autonome des C.R.S., réuni à Rouen, a voté une motion finale dont la conclusion, formulée avec un rare bonheur d'expression, vaut d'être méditée et donne à réfléchir. Ses adhérents, dit cette motion, « sont prêts à être mobilisés immédiatement et décidés à entreprendre des actions percutantes et d'envergure ».

Ce n'est pas tout. Une action « percutante et d'envergure » avait été menée le 28 février dernier par la brigade de recherche et d'intervention — entendez : la brigade antigang — au bar Le Thélème, boulevard Saint-Germain, à Paris. Deux avocats parisiens, au cours de cette descente meurtrière, avaient été malmenés, frappés et l'un d'eux grièvement blessé : ils avaient le tort d'être tous deux d'origine algérienne. Il n'a fallu que trois mois pour que, mêlés à trente-trois figurants dont on ne doute pas qu'ils avaient été choisis avec soin, onze membres de cette brigade à la charge si lourde soient présentés aux victimes et témoins de l'affaire. Et voilà que, parmi ces quarante-quatre messieurs bien tranquilles, l'un des avocats a reconnu neuf des hommes qui lui furent présentés, qu'une cliente du café en a identifié trois, un étudiant victime de violences deux, l'avocat blessé désignant pour sa part deux de ceux qui l'avaient frappé. Il n'y a guère que le patron du café qui, distrait ou peu physionomiste, n'avait rien vu et n'a reconnu personne.

Où allons-nous si un juge d'instruction n'a besoin que de trois mois, de la troupe entière du Châtelet et d'un cafetier myope pour réussir une telle performance ? A la décharge de M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris, décidément chargé des affaires délicates, rappelons que c'est le même magistrat qui essaie depuis dix-huit mois, par tous les moyens en son pouvoir — et vainement jusqu'à présent, mais il n'a pas dit son dernier mot, — d'entendre et de confronter avec les témoins les « plombiers » de la D.S.T. poseurs de micros au « Canard enchaîné ». Honneur au courage et à la persévérance !

Il ne sera pas question dans cette rubrique, dédiée à toutes les polices, des dernières et singulières aventures des barbouzes françaises au Tchad. Ni de ce policier de la D.S.T. qui, déprimé — on le comprend — s'est barricadé dans son logement de la rue de Clichy, à Paris, et a clamé aux quatre vents, ponctués de quelques coups de feu, les noms de ses collègues « plombiers ». Ni de la nomination des quatre premières femmes admises au concours des commissaire de police, conquête que les « aubergines » de Paris, si ardentes à dresser contravention aux automobilistes mal garés, avaient annoncée comme les hirondelles le printemps. Et pas même de ce village de l'Essonne au nom prédestiné de Boullay-les-Troux où se dressent les bâtiments et les installations imposantes du centre d'écoutes officiel, le GIC (Groupement interministériel de contrôle), voué officiellement à la radio, mais pourvu de câbles si nombreux qu'ils pourraient bien contenir les fils de tous nos téléphones.

***

Quant à la presse, il n'est pas nécessaire d'entonner une fois de plus ici la complainte de ses malheurs. Le journal qui se présentait fièrement dans sa manchette comme « le plus fort tirage des quotidiens parisiens du matin », déchiré par le conflit qui oppose son directeur au Syndicat du Livre, ne paraît plus qu'à la sauvette, tout en commençant à licencier son personnel. Un important journal du soir est le théâtre d'un conflit entre la société propriétaire et la rédaction. Le plus riche des quotidiens nationaux du matin est à l'encan, et personne ne veut l'acheter.

A ce sombre tableau, il ne manquait que le coup de pied de l'âne. Un ancien député, M. Roulland, qui figure en bonne place parmi les accusés du procès du Patrimoine foncier, s'en est chargé. Les savantes combinaisons, les tours de passe-passe, les jeux d'écritures au bout desquels se sont évaporés un nombre respectable de millions pris dans la poche des petits souscripteurs de ces mirifiques « placements pierre » ? C'est la faute de la presse. M. Roulland croit être spirituel. « La presse, dit-il, la télévision, dont le personnel est à la fois navigant et rampant, ont déversé sur nos têtes un déferlement d'infamies. L'opinion publique est conditionnée. »

Cela devient un tic. Deux mirliflores qui répondent aux noms incroyables de Biflore et Dutilleul comparaissent pour prise d'otage avec demande de rançon devant les assises de Haute-Savoie. « Avec tous ces journaux qui racontent tant de choses, vous savez ce que c'est, monsieur le président », dit Biflore, pour tout expliquer. On croirait entendre, il y a quelques mois, le ministre de la défense d'alors, au plus fort des révoltes de soldats, déclarer à la télévision, à propos de l'affaire de Karlsruhe : « La presse a grossi tout cela. Si elle en parlait moins, il n'y aurait pas de problème. »

Eh oui ! Si les prostituées n'envahissaient pas les églises, si les policiers évitaient certaines actions « percutantes et d'envergure », si la presse n'était pas en crise, il n'y aurait pas, cette semaine, d'actualité à la lettre P, et, comme disait M. Soufflet, il n'y aurait pas de problème.

ETRANGER

Reflets du monde entier

THE GUARDIAN

Les stigmates de l'intouchabilité

Le responsable d'un village indien du Maharashtra, dans l'Etat de Bombay, et huit de ses complices, ont été condamnés à sept ans de prison pour avoir arraché les yeux à deux intouchables, écrit le *GUARDIAN* de Londres. Les inculpés ont cependant été mis en liberté sous caution.

Les victimes — deux frères, Copal et Bahru Gawai — avaient, il y a quelque temps, essayé d'échapper aux sévères règles de l'intouchabilité en se convertissant au bouddhisme. Leur cas, écrit le journal britannique, est « *un exemple des horreurs qui continuent d'être perpétrées contre les intouchables et les membres des autres castes inférieures par les membres des plus hautes castes, en dépit des efforts du gouvernement pour rendre effective l'égalité entre les hommes prévue par la loi. Le malheur a frappé les deux frères, qui habitent un taudis à la périphérie du village, lorsque le fils du responsable local s'est lié d'amitié avec la fille de l'un des intouchables* ».

THE WALL STREET JOURNAL

La « grande bouffe » à l'index

« Les habitudes alimentaires d'une nation se développent progressivement et changent lentement, sauf dans les moments exceptionnels, remarque *THE WALL STREET JOURNAL.*

Le quotidien américain poursuit : « *Donald S. Perkins, président-directeur général d'une chaîne de supermarchés de Chicago, résume ainsi le problème : « Aujourd'hui, les consommateurs veulent tout faire eux-mêmes. Une étude a révélé que 69 % des gens font leur pain, et 26 % d'entre eux le font quotidiennement ! Après des années de cuisine rapide, pratique, les Américains reviennent à une alimentation plus naturelle. Ils entretiennent un jardin potager, fabriquent leurs conserves et stockent leurs produits alimentaires en prévision des grèves à venir ou des hausses de prix éventuelles.* » Qui plus est, « *les acheteurs, font montre d'une habileté nouvelle pour résister aux offres publicitaires.* »

« *Les raisons de ce changement* » ? *THE WALL STREET JOURNAL* les attribue à « *la crise actuelle* », mais cite aussi cette opinion d'une jeune mère de famille : « *Nous ne voulons plus d'un monde qui s'empiffre comme l'Amérique. Nous sommes en train de changer notre mode de vie et nos habitudes alimentaires. Pas seulement à cause de la crise, mais définitivement.* »

Fraternité Matin

La monogamie dans la ligne

On ne badine pas avec le mariage en Côte-d'Ivoire si on en croit *FRATERNITE MATIN*, qui publie sur cinq colonnes à la une cette information :

« Dans le cadre de l'Année internationale de la femme, et » pour apporter sa contribution à la participation de notre pays » au succès de cette manifestation décidée par les Nations unies, » un hebdomadaire ivoirien a récemment consacré un article » à la polygamie en Côte-d'Ivoire. Traitant de ce problème, » résolu dans notre pays depuis 1964 par le code civil ivoirien, » qui institue, comme on le sait, la monogamie librement » acceptée sur toute l'étendue du territoire, l'auteur de cet article » aborde le problème de l'infidélité de la femme ivoirienne. Cet » article tend à mettre en cause le comportement des femmes » de certaines ethnies quant à la pratique du code civil » national. »

» *C'est pourquoi le bureau politique du P.D.C.I.-R.D.A. tient à condamner les termes tendancieux de cet article. Il réaffirme solennellement que la nation ivoirienne en construction, où toutes les ethnies vivent dans l'égalité, la dignité et la paix, a adopté le système de monogamie qui l'honore et qu'elle s'efforce de consolider jour après jour, plus particulièrement en cette Année internationale de la femme.*



Les mystères de Wellington

« *Célèbre pour ses délicieuses côtelettes de mouton et ses joueurs de rugby, la Nouvelle-Zélande est aussi une grande nation industrielle de trois millions d'habitants. Le chômage y est inexistant, l'inflation reste mesurée, l'enseignement et les soins médicaux sont gratuits, et le niveau de vie est l'un des plus élevés du monde. Mais, aujourd'hui, des problèmes inconnus il y a dix ans, surgissent dans ce paradis du Pacifique,* écrit l'hebdomadaire américain *NEWSWEEK*.

» *Dans une société aussi conformiste, les signes de désaccord sont plus voyants qu'ailleurs : dans deux bars de Wellington, par exemple, la clientèle, formée en grande partie de travestis, se compose d'anciens joueurs de rugby affublés de robes vaporeuses, d'éleveurs en chemises à fleurs ou en robes « peau de léopard », et d'ex-boxeurs en longues tuniques noires et lunettes de soleil. Parallèlement, on note l'apparition de bandes de motards bruyants, copiées sur les fameux « Anges de l'enfer » américains.*

» *Si l'on ajoute à cela les activités des mouvements de libération des femmes et des homosexuels, des partisans de l'avortement et des militants polynésiens, on ne s'étonnera pas que le citoyen néo-zélandais moyen, habitué à la vie tranquille, s'inquiète...* »



Grandeurs et servitudes parlementaires

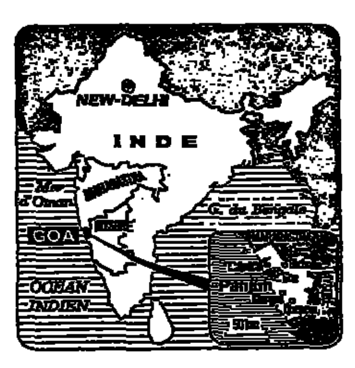
L'un des nouveaux députés élus au scrutin de janvier 75, M. Mogens Voigt, trente-cinq ans, ancien marin et, jusqu'à cet hiver, chauffeur de son état, qui appartient au parti du Progrès (contre l'impôt sur le revenu), a confié au quotidien de Copenhague *B.T.* les fâcheux résultats de ses débuts parlementaires.

« *Il m'a fallu récemment,* raconte-t-il, *consulter un médecin pour tenter de retrouver un peu de mes facultés viriles évanouies. Il m'a dit que l'existence que je mène maintenant est certainement à l'origine du mal. Mon entrée au Folketing a, en effet, bouleversé de fond en comble mes habitudes. Auparavant j'étais accoutumé à effectuer un travail purement physique, ce qui maintenant n'est plus le cas.*

» *Mon docteur m'a prescrit des pilules ; si elles n'agissent pas, il me fera des piqûres. J'espère qu'ainsi les choses finiront par s'arranger... Je suis quand même au meilleur de mon âge ; il serait injuste que mes fonctions publiques contribuent à frustrer mon épouse à ce point ! La sexualité étant la moitié de la vie, il me paraît consternant que le surmenage auquel nous sommes soumis en arrive à nous exposer à de tels fiascos.* »

Lettre de Goa

La croix, l'urne et le deutschemark



« *NE cherchez pas à vous blesser contre un objet sacré juste pour rapporter un « souvenir » de Goa. Revenez plutôt chez vous avec un cœur nouveau...* »

Les autorités religieuses qui donnent ce conseil dans le guide publié à l'occasion de la treizième « *exposition publique de saint François Xavier* » savent que leurs ouailles ont la foi démonstrative. Dans la basilique do Bon Jesus, on embrasse les statues, on se bat pour toucher le mausolée où le célèbre missionnaire jésuite repose depuis 1654.

Environ tous les dix ans, depuis le début du siècle, on sort de son cercueil d'argent le corps du saint « miraculeusement » conservé. Amputée d'un bras par la dévotion des fidèles, la dépouille sacrée n'est en fait qu'une momie d'assez vilain aspect. Mais elle parlait toujours à l'imagination des fidèles qui se sont rendus par dizaines de milliers à Goa à la fin de 1974, et parmi lesquels il y avait M. Mario Soares, alors ministre des affaires étrangères du gouvernement de Lisbonne, en visite officielle en Inde pour reconnaître la souveraineté de New-Delhi sur l'ancienne enclave portugaise.

Les quelque trois cent mille catholiques qui vivent actuellement à Goa ne représentent qu'environ un tiers de la population, mais, dans peu d'endroits au monde, on se sent à ce point en terre chrétienne. *Dans chaque localité, et parfois en* pleine campagne, les Portugais ont édifié d'innombrables églises et chapelles, construites souvent avec des matériaux ayant servi de lest aux bateaux qui revenaient chargés de marchandises indiennes. Le baroque le plus délirant impressionnait favorablement les hindous, grands amateurs de brillant, de chargé, de compliqué. Il y a des analogies frappantes entre le « style jésuite » et celui des temples, *confinés à l'intérieur* des terres après que les conquérants eurent détruit méthodiquement tous les édifices « payens » du littoral.

Ce « triomphalisme » n'apparaît pas seulement dans les vestiges du passé. Le négociant qui a fait fortune à Bombay baptise tout naturellement « villa Nazareth » la résidence secondaire où il revient passer ses vacances. Vite accoutumé, à peine prête-t-on attention au spectacle, pourtant surréaliste, *de nonnes tout de blanc vêtues qui* attendent les cars du « Saint Thomas Bus Service », en se protégeant du soleil avec un grand parapluie noir très « british ».

Dans une chapelle, il y a encore la croix de l'inquisiteur. Les érudits peuvent reconnaître l'endroit où avaient lieu les autodafés. L'étrange est que ce territoire, soumis autrefois aux interdits d'une religion fanatique, soit habité aujourd'hui par la population la plus libre de l'Inde contemporaine, *si triste*, si pesamment moralisatrice. L'œcuménisme aidant, seul le surgeon du catholicisme débonnaire a pris sous les cocotiers. Partout ailleurs, en Inde, on ne s'embrasse pas sur les écrans de cinéma. Ici, les couples flirtent *activement en public*. Les filles portent la minijupe sous des poitrines généreusement décolletées. Organisées par des franciscains, qui arrivèrent à Goa avant les jésuites, les processions de la Semaine sainte sont précédées par un carnaval paillard.

LA douceur de vivre, c'est aussi de pouvoir commander du vin blanc à la terrasse d'une « taverna », à côté de messieurs qui lisent *O Heraldo*, quotidien local en portugais. Pendant sa visite M. Mario Soares a souligné que son pays avait encore un rôle culturel à jouer ici. Le portugais n'est pas seulement utilisé sur les enseignes des vieilles boutiques ; pour l'élite, sa connaissance est une preuve de standing, comme l'est celle ce l'anglais à New-Delhi.

Quatorze ans après la « reprise » de Goa par l'armée indienne, à laquelle la garnison portugaise n'opposa qu'une résistance symbolique, *l'influence du colonisateur demeure assez grande*. Sur les routes bordées de cocotiers dont *les troncs sont peints en blanc*, comme les platanes des voies européennes, on voit encore d'admirables maisons à patio avec une toi*ture de tuiles romaines. Par on ne sait quel subtil mimétisme*, les Goanaises qui vont chercher l'eau au puits du village ont la démarche et *l'expression* hiératiques des vieilles femmes de l'Algarve. Il existe une association de « *combattants de la liberté* » qui essaient de faire valoir leurs « *droits à la retraite* » auprès du gouvernement fédéral, en raison des services rendus dans la lutte contre le Portugal. Mais les membres du Club Vasco de Gama, à Panjim, la capitale, n'ont pas jugé nécessaire de trouver un autre parrainage. Personne ne regrette que le territoire ait évolué « *dans le sens de l'histoire* », et les Goanais s'adonnent avec passion au jeu parlementaire introduit par l'Inde, mais certains, une fois mis *en confiance, évoquent avec nostalgie* l'époque où les marchandises portugaises introduites en franchise à Goa servaient à une fructueuse contrebande. « *Je préfère remplir ma bourse que les urnes* », dit tout crûment le propriétaire d'une *wine shop*.

Devenu *un* territoire de l'Union doté d'un gouvernement local présidé par une femme, Goa ne veut pas être totalement absorbé par « *la plus grande démocratie du monde* ». Ses élus livrent un combat *acharné* pour que le konkani soit ajouté à la liste des langues officielles des Etats membres de l'Union énumérées à l'annexe VIII de la Constitution indienne. Partis pendant la période coloniale, quatre mille Goanais vivent au Portugal et seize mille en Angola et au Mozambique. Depuis la « libération », des dizaines de milliers de personnes sont allées chercher du travail en Inde, notamment dans l'Etat voisin du Maharastra. Ces « *immigrés* » *tiennent beaucoup à* conserver leur identité culturelle, et il n'existe pas moins de trois cents « clubs goanais » à Bombay.

Jusqu'à une époque récente, le gouvernement central n'avait pas fait grand-chose pour le développement du territoire, hormis la modernisation des mines de fer et de manganèse. Un projet d'installation de centrale nucléaire provoque maintenant des manifestations contre les risques de pollution.

LES hippies furent les premiers étrangers à découvrir les charmes de Goa après le départ des Portugais. Par milliers, *ils prennent leurs quartiers d'hiver* dans les cryptes situées au nord de Calangute. A côté de drogués invétérés et de doux dingues, *il y a des* jeunes cadres « dégoûtés » qui s'offrent quelques mois de vie en marge avant de « rentrer dans le système ». *Pour eux, les « communautés »* — au demeurant très cloisonnées entre riches et pauvres — ne sont en somme qu'une sorte de Club *Méditerranée, sans « animateurs »* ni mémères. Garçons et filles se sont débarrassés de l'*objet* le moins naturel qui puisse être au bord de *cette mer chaude : le* maillot de bain.

Mais le tourisme « bourgeois » commence à s'organiser. Grâce au *taux de change du deutschemark*, des cohortes d'Allemands s'offrent des vacances de millionnaires à l'hôtel du fort Aguada, construit sur les ruines d'un ancien bastion portugais. Les Goanais, dont les visages s'éclairent devant tout interlocuteur capable de dire quelques mots dans la langue d'Albuquerque, n'apprécient pas ces conquistadores en bermuda qui ne décollent guère de la plage et dont le petit commerce local profite peu. Dépité, un chauffeur de taxi raconte : « *J'en ai conduit un qui croyait que Goa était une île.* » Son Bavarois de client ignorait la géographie, mais *il ne se trompait pas tellement* : sur l'immense sous-continent indien, l'ancienne enclave portugaise reste un monde à part.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Danemark

Les extravagances de M. Thorsen

POUR la première fois depuis sa fondation (en 1887) l'Armée du salut danoise (neuf mille militants dont trois mille en uniforme) a organisé une manifestation monstre devant le Parlement de Copenhague. « *Nettoyez le royaume* », « *A bas la culture-porcherie* », proclamaient notamment les pancartes brandies par les « *officiers* » *des deux sexes* coiffés de leur populaire couvre-chef, cependant qu'un *orchestre* rythmait la marche de ces « combattants de la charité » que l'on n'est guère habitué à voir se conduire en contestataires.

Mais le motif de ce rassemblement était, il est vrai, exceptionnel : la vaillante troupe entendait protester contre l'attribution de 900 000 couronnes (environ 670 000 F) tirée des fonds publics (c'est-à-dire de la poche des contribuables) à *Jens-Joergen Thorsen*, écrivain exhibitionniste et cinéaste spécialiste du « *happening* » pour l'aider à réaliser son fameux projet de film pornographique sur la vie sexuelle de *Jésus-Christ, qui* traîne depuis des lustres au fond de ses tiroirs.

En 1973 déjà, Thorsen avait obtenu de l'Institut national du film une subvention de 600 000 couronnes (450 000 F) pour le même projet, mais il n'avait pu utiliser cette somme : celle-ci ne pouvait en effet lui être payée que durant l'exercice budgétaire en cours et le jour du premier tour de manivelle du film. Et ce premier tour de manivelle n'avait jamais eu lieu...

Thorsen avait alors l'intention de réaliser l'« œuvre de sa vie » en Provence, aux environs d'Avignon, dans des décors naturels rappelant la Palestine. Mais devant l'émotion soulevée aussi bien en France *que* dans le monde entier, le gouvernement français avait interdit le tournage. Ensuite, Thorsen *avait* vainement frappé à toutes les portes dans l'espoir de trouver un pays plus accueillant. De Cuba à la Libye, il s'était heurté partout à des refus (*ignorait-il* par exemple que les musulmans honorent Jésus-Christ comme un prophète ?). L'année budgétaire s'était achevée, il y avait eu un soupir de soulagement *général* : tout le monde crut ses plans définitivement enterrés.

C'était compter sans l'obstination de Thorsen. Après avoir, durant quelques mois, multiplié *happenings* et scandales, au Théâtre royal, à l'Académie et au Parlement, il déposait, à la veille de l'année budgétaire 1975-1976, une seconde demande, avec beaucoup de discrétion cette fois, en spécifiant qu'il envisageait de tourner au Danemark. Fin mai, le jour où le gouvernement choisissait officiellement l'avion F-16 américain — on s'est demandé s'il n'y avait pas là plus qu'une coïncidence, l'attention du public étant évidemment tournée vers le « marché du siècle » — le conseil d'administration de l'Institut national du film, sur la recommandation d'un des deux experts commis à l'examen du scénario, un *Suédois, attribuait, par trois* voix contre deux, à Thorsen le tiers de sa subvention annuelle.

Ces nouvelles firent l'effet d'une bombe. Toute l'affaire avait été si bien agencée en coulisses que personne n'en avait rien soupçonné. Les réactions de l'opinion furent aussi violentes qu'immédiates.

Face à cette tempête, M. Matthiasen a déclaré qu'il commençait à être fatigué de M. Thorsen et de ses extravagances.

CAMILLE OLSEN.

San-Francisco, le bout du rouleau

(Suite de la page 9.)

Au zoo de San-Francisco, un en*fant de six ans fut roué de coups par* un groupe d'écolières. Un groupe de garçons de onze à douze ans viola une adolescente. D'autres « mouse-packs » lapidèrent de sang-froid une jeune mère qui promenait son bébé *dans un parc. Interrogés, ils répon*dirent que c'était plus amusant que d'embêter un chat... C'est sans surprise que je reçus la mise en garde que voici : « *Si vous envoyez votre enfant dans certaines écoles publiques vous risquez de le voir revenir poignardé, violé ou « accroché » à la cocaïne...* » Malgré la progression vertigineuse du taux de criminalité, le vieil antagonisme entre les habitants de San-Francisco et la police fait toujours rage. Incontestablement, *bon nombre d'accusations* de corruption portées contre des po*liciers sont fondées ; mais en même* temps, sans les policiers il n'y a plus persone à qui s'adresser si, par mégarde, on se laisse prendre dans cette guerre insensée que se livrent à eux-mêmes les Américains.

Sur Grant Avenue à Bush, Padoga Gate débouche sur la plus grande communauté chinoise hors d'Asie. Au *milieu* d'un méli-mélo de temples, de salons de thé et de boîtes de nuit, la Chine traditionnelle se fond avec les néons de l'Occident. Les enseignes sont en caractères chinois, des balcons peints surplombent des rues étroites, à peine éclairées, pleines de visions, de rumeurs et de parfums de l'Orient, le tout entassé sur une superficie égale à huit pâtés de maisons. Récemment, onze tripots connus de Chinatown furent fermés à *la suite d'une enquête sur* la corruption dans la police.

Le risque de tremblement de terre

Plus de huit cent cinquante mille habitants vivent sur moins de 75 kilomètres carrés : San-Francisco vient *au second rang après New-York* pour la densité de sa population. En observant la ville, faite d'immeubles et d'hôtels toujours plus hauts, on réalise que San-Francisco ne se développe que dans une seule direction : *vers le haut*. Plus elle monte, plus elle s'écroulera de haut dans un fracas épouvantable, quand ce cataclysme, toujours défié et toujours craint, le tremblement de terre, frappera la ville.

Les études sismiques rapportent *beaucoup d'argent en Californie*. Les enquêtes faites à ce sujet ne servent qu'à avertir les habitants qu'ils sont mal équipés pour le prochain séisme. Une image courante de San-Francisco : l'avertissement peint en immenses lettres sur les murs de nombreuses écoles publiques : « *Ce bâtiment est condamné, il n'est pas conforme aux règles de sécurité antisismiques.* »

« *Il ne se passe pas un jour sans que j'y pense* », a confié cet architecte de soixante-trois ans à un journaliste du *San-Francisco Magazine*. « *Je suis concerné du point de vue professionnel, trop de buildings ont encore de mauvais murs en brique et des enseignes mal arrimées. Alors que la plupart des gratte-ciel, comme le fameux Golden Gate Bridge, sont conçus pour avoir beaucoup de flexibilité et de ballant, leurs façades pourraient s'effriter, ce qui serait aussi dangereux que l'effondrement total.* » Il hausse les épaules : « *Je ne sais pas ce qu'il adviendra des extérieurs préfabriqués sur les gratte-ciel comme le Hartford ou le* Bank of America, *mais je connais deux ingénieurs qui, pour rien au monde, ne pénétreraient dans les buildings construits par d'autres ingénieurs. Qu'en dites-vous ?* »

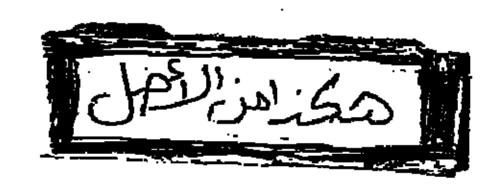
Partout à San-Francisco on entend des discussions à propos du prochain tremblement de terre. Quand surviendra-t-il ? Beaucoup veulent croire que *cela ne se produira* jamais.

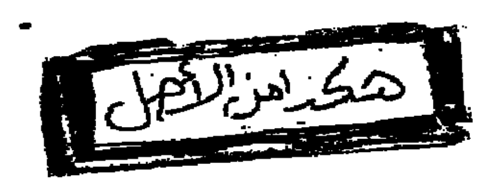
« *Ce sont les incendies que provoquera le tremblement de terre qui seront le plus terrible* », m'a dit cet autre habitant. « *Cette ville est un centre énergétique colossal. Des conduites de gaz s'entrelacent partout, l'électricité s'y mêlant et d'énormes conduits en feraient un enfer si un tremblement de terre avait lieu. Il y aurait des murs de feu dans toute la ville. Imaginez-vous essayant d'échapper à tout cela...* »

« *Quand je traverse le pont en voiture,* m'a confiée une jeune fille, *j'essaye, soit en ralentissant, soit en roulant lentement, de me maintenir entre les deux tours du Golden* Gate Bridge. *Je me figure que je suis plus en sécurité si « cela » se produisait.* »

Ce commentaire, enfin, fait par un homme de loi, jeune et plein d'avenir, résume parfaitement la situation : « *Je serais idiot de ne pas penser que cela pourrait arriver au cours de ma vie. Mais si je m'en vais d'ici pour m'installer dans un autre Etat et que vingt ans après rien ne se soit produit, je ne me le pardonnerais jamais. San-Francisco est le bout du rouleau et si le grand tremblement meurtrier arrive, je suis disposé à y être enseveli.* »

DENISE R. BERNSTEIN.





RADIO-TELEVISION

LE HAUT CONSEIL DE L'AUDIO-VISUEL

Une équipe au-dessus de la mêlée

LES effets de la loi du 7 août 1974 et de l'éclatement de l'O.R.T.F. se sont peut-être moins marqués dans les faits que dans le vocabulaire. Subitement, on s'est mis à beaucoup parler de « pourcentages d'écoute », de « taux d'intérêt » et d' « indices de satisfaction ». On s'est mis à croire — ou à feindre de croire — à la magie des formules algébriques, pour mettre en équations la sensibilité et le goût. Signe du temps : un sou est un sou. Et rien ne peut remplacer (paraît-il), la froide « impartialité » des fiches perforées.

Mais il en est qui n'ont pas tout à fait oublié un autre langage. Qui préfèrent à la sanction numérique le rapport nuancé. Qui voudraient enrayer l'obsession de la « bonne note » dont sont *actuellement* victimes les responsables de programmes. Qui envisagent la situation de *manière plus* large, et désirent élever le débat.

Ils sont quarante : représentants de l'ex-O.R.T.F. (M. Pierre Schaeffer), de la presse écrite (M. Hubert Beuve-Méry), des collectivités locales, des syndicats (M. Pierre Simonetti), des instituts de sondage (M. Roland Sadoun, conseiller de l'IFOP), ou de certaines industries (M. Robert Pontillon, de Thomson-Houston). D'autres ont un nom dans l'audio-visuel (M. Jean d'Arcy, président de « Vidéo-Cités »), dans la littérature (MM. François Billetdoux, Maurice Toesca) ou dans la recherche scientifique (M. Jacques Dondoux, directeur de la production à la direction générale des télécommunications). Quatre d'entre eux siègent à l'Assemblée nationale, deux au Sénat. Tous ont été nommés par un arrêté du premier ministre pour étudier (bénévolement) certains aspects généraux ou épineux de la communication par le son et l'image. Ils composent, depuis mars 1973, le Haut Conseil de l'audio-visuel.

« La conscience morale »

« Encore une assemblée de notables, diront les uns, *dotée d'un pouvoir uniquement consultatif. Encore un gage de pure forme, donné à la concertation et au libéralisme. Encore un bureau d'études à la botte du ministère qui l'a nommé. Encore un moyen, pour le gouvernement, de désamorcer l'opposition et les critiques. »*

D'autres soutiendront au contraire qu'il fallait bien disposer en France (comme cela se pratique aux Etats-Unis et au Canada) d'une commission d'experts, capable d'apprécier globalement — et, au besoin, de canaliser — les grandes mutations actuelles des techniques et du langage audio-visuels. Qu'au train où vont les choses un arbitrage impartial risque de s'avérer utile entre les sociétés de programmes et les pouvoirs publics. Et que seule une assemblée de ce genre (représentant à peu près l'ensemble de l'éventail politique et composée de porte-parole très divers) pouvait exercer sur les deux parties une pression suffisante. Aux yeux de ses défenseurs, le Haut Conseil de l'audio-visuel devrait donc se définir à peu près comme *« la conscience morale de notre radio et de notre télévision ».*

L'idée de confier à une assemblée indépendante l'étude de la déontologie des *media* date de l'ex-O.R.T.F. Exprimée pour la première fois dans le rapport Paye, en 1972, elle se heurte à de vives résistances de la part du gouvernement. Sa réalisation traîne pendant des mois. Et les premières mesures concrètes ne sont prises qu'en mars 1973, date à laquelle M. Pierre Messmer, alors premier ministre, signe un décret relatif à la composition et au règlement intérieur d'un *« Haut Conseil de l'audio-visuel présidé par le premier ministre ».* Un secrétaire (M. Hadengue, ancien préfet de Savoie, conseiller à la Cour des comptes et actuel secrétaire général du Haut Conseil) est également nommé à la même époque. Mais le décret, paru au *Journal officiel* du 23 mars 1973, omet de préciser la provenance et le montant d'un éventuel budget de fonctionnement.

Dès septembre 1973 cependant, le Haut Conseil entreprend ses premiers travaux dans deux directions principales : la mise en œuvre du droit de réponse, institué par la loi du 3 juillet 1972 *(le Monde* du 21 mai) ; les problèmes de la télédistribution par câble. Les recherches effectuées par les groupes de travail spécialement constitués dans ce but aboutissent à la rédaction de deux importants rapports. Tandis qu'une troisième commission se consacre à un texte d'intérêt plus général, relatif aux impacts de l'audio-visuel sur la société.

La démonstration semble faite qu'en prenant du champ par rapport au pouvoir exécutif, le Haut Conseil peut devenir un « outil opérationnel ». Son droit à l'initiative, en ce qui concerne le choix des enquêtes à effectuer, paraît en passe d'être reconnu par le gouvernement. Ses membres semblent peu à peu prendre conscience de l'importance de leur rôle. Et à partir du 28 mai 1974 le secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, M. Rossi, se montre prêt à accueillir d'un bon œil les propositions de cette assemblée consultative.

La commission de la qualité

Puis vient la réforme décisive. Contre toute attente, le Haut Conseil n'est pas consulté. Ce n'est qu'a *posteriori* qu'il sera invité à donner son avis sur le cahier des charges (ce qu'il fera dans un long rapport assez vif, daté du 9 décembre 1974), sur la répartition de la redevance entre les nouvelles sociétés, et sur les problèmes de la qualité à la radio et à la télévision.

Actuellement, le Haut Conseil de l'audio-visuel dispose d'un secrétariat, d'un petit crédit de représentation et d'un budget annuel, pris sur les services communs de Matignon. Il s'est réuni soixante fois dans le courant de l'année 1974, sous le toit de l'hôtel de Clermont, et en présence de rapporteurs ou d'informateurs invités.

Il se penche sur la possibilité d'admettre la création de radios locales, sur les aspects internationaux de la communication par satellites, et participe activement à la mise en place de la commission de la qualité, chargée par la loi d'apprécier les mérites respectifs des chaînes de télévision et de radio, en vue de l'établissement d'une « note de qualité » *(le Monde* des 30 et 31 mai). Le mécanisme abstrait qui préside à la répartition de la redevance a déjà donné lieu, on le sait, à bien des critiques. Sans doute était-il souhaitable de l'assouplir et de l' « humaniser ». C'est, en priorité, au Haut Conseil de l'audio-visuel que reviendra cette charge, puisque dix-huit membres de la commission de la qualité sur vingt-sept doivent être directement désignés par lui (un tiers) ou nommés sur sa proposition (un tiers).

« Ils sont libres »

Mais la qualité dépendra d'abord du respect des engagements consignés dans le cahier des charges. Le Haut Conseil a donc demandé à l'un de ses plus jeunes membres, M. Jean-Loup Tournier (âgé de quarante-cinq ans et directeur de la SACEM), de présider une commission d'une dizaine de personnes, dans le but de veiller spécialement à l'application des textes. *« C'est un énorme travail,* dit-il. *Nous sommes tous très occupés par ailleurs : pas question de passer nos nuits devant nos émetteurs. Heureusement, je suis personnellement bien informé, puisque la SACEM enregistre tous les programmes diffusés sur les ondes.*

» Nous ne serons ni des jurés ni des policiers. Nous écouterons tous les éclaircissements des responsables sur les raisons de leurs insuffisances et chercherons avec eux les solutions souhaitables. Peut-être serons-nous ainsi amenés à conclure que les cahiers des charges ont été mal rédigés Peut-être aurons-nous également la possibilité de les faire modifier. Il peut se faire, du même coup, que le Haut Conseil se heurte aux pouvoirs publics. Il saura également résister aux groupes de pression industriels et aux mafias artistiques. Ses membres ne sont pas payés. Ils sont libres. Ils ont l'intention d'être utiles. Et puisqu'il n'y a personne, en France, qui soit chargé de définir à long terme une politique de l'audio-visuel, pourquoi pas eux ? »

ANNE REY.

Télédistribution en Lorraine

LA ONZIÈME CHAINE DE LUDRES

LUDRES, une commune de mille cinq cents habitants de la banlieue nancéienne, vient de faire une entrée remarquée dans le domaine de la télédistribution et de réaliser une première européenne dans le transcodage du système PAL en SECAM.

Tout a commencé un peu par hasard dans cette localité encaissée dans un vallon qui recevait avec difficulté les émissions de la télévision française.

« Lors de l'ouverture de la ZAC, la commune a décidé de prendre en charge l'ensemble de la distribution de la télévision », raconte M. Raverdel, premier adjoint. « Le contexte géographique nous a amenés à résoudre le problème par la télédistribution. »

Grâce à une tête de station située sur les hauteurs, les habitants de Ludres peuvent aujourd'hui obtenir deux chaînes allemandes, deux chaînes luxembourgeoises, en plus des trois françaises. Bientôt, ils auront la chaîne belge, la troisième allemande, et peut-être la Suisse.

Mais l'innovation, outre la banalisation du transcodage PAL en SECAM réalisé par la société Visiodis (1), filiale de la C.G.E., réside dans la mise en place du réseau primaire de télédistribution, qui atteint un rayon de quatre kilomètres et demi, avec une possibilité d'extension à vingt kilomètres à la ronde.

« Ici, contrairement à la région parisienne, précise M. Jean Faverjon, chef de centre pour l'Est de Visiodis, l'équipement a été réalisé avant que les habitants ne s'installent ». On en attend quinze mille à Ludres pour l'horizon 1985.

Une régie autonome municipale vient d'être créée avec quatre membres désignés par le préfet de Meurthe-et-Moselle — dont des responsables de T.D.F. et de FR 3 — et huit personnes élues ou nommées par le conseil municipal de Ludres. Sa vocation sera d'exploiter, d'animer le réseau de télédistribution et de programmer son extension.

La diffusion d'émissions locales est envisagée. « Mais il faut être prudent dans ce domaine, indique M. Charles Choné, maire centriste. Cette arme redoutable demande un contrôle à la base par les téléspectateurs. Des garanties sont nécessaires. Toutefois, au cas où le gouvernement déciderait de nous confier une mission dans ce domaine, on tenterait l'expérience. »

Il se pourrait en tout état de cause qu'un studio soit installé à Ludres dès l'an prochain. On lorgne également au-delà des frontières de la commune, vers le secteur industriel de Neuves-Maisons, en vue de constituer un syndicat intercommunal, quoique des divergences politiques se manifestent : « La télédistribution a un avenir très important. Sera-t-elle un stimulant ou un poison ? » demande M. Choné.

En attendant, on étudie la possibilité de surveiller, au moyen du réseau de télédistribution, la zone industrielle, les bâtiments de la commune et la circulation routière : cette « onzième chaîne » serait confiée à la gendarmerie.

CLAUDE LÉVY.

(1) Ce système permettra à partir du 1er juillet d'obtenir la deuxième chaîne allemande couleurs sur un poste courant. Les essais effectués durant une semaine se sont révélés concluants.

« Aujourd'hui, Madame » a cinq ans

QUINZE jours déjà... Les vacances à Biarritz ne sont plus qu'un beau souvenir pour Mme X..., une des trente-cinq téléspectatrices assidues d'« Aujourd'hui, Madame », l'émission d'Armand Jammot, qui célébrait son cinquième anniversaire. Son mari, ses trois filles (dix, sept et quatre ans) l'avaient accompagnée. Il est poseur de voies sur la ligne de Sceaux ; ils habitent Massy-Palaiseau. *« Cela valait la peine de faire manquer deux jours de classe aux petites,* dit-il. *Des occasions pareilles ne se présentent pas tous les jours. »* Les deux wagons spéciaux frétés par la S.N.C.F. sont arrivés à la gare de Biarritz, et la « fête » a commencé avec des chanteurs et des danseurs basques. Une quinzaine de téléspectatrices du « pays » ou des départements limitrophes se sont jointes aux « ambassadrices » venues de la France entière, apparemment fières de représenter les femmes qui regardent attentivement cette émission, la « leur » : elles sont des milliers qui envoient des lettres ; quatre mille ont déjà eu l'honneur du plateau.

L'espace d'un jeudi soir et de toute la journée d'un vendredi plein de soleil, ces cinquante femmes ont été convoyées en autobus, logées dans les meilleurs hôtels, à commencer par l'hôtel du Palais. Le comité de tourisme et des fêtes, la société des casinos, le comité de coordination et la municipalité hébergeaient, régalaient, abreuvaient. La vie de palace... Il faut bien dire que l'ancien hôtel Impérial, immense bâtisse rose, est très photogénique. Rose encore, un gâteau d'anniversaire : M. Marcel Jullian, « le président », aidait le petit garçon d'une téléspectatrice à souffler les cinq bougies d'une génoise monumentale, et les techniciens filmaient. A l'intérieur de l'hôtel on se regardait sur le petit écran : ne s'agissait-il pas d'une émission en direct ? *« Te voilà ! »* disait là maman au petit garçon, tandis qu'Armand Jammot et Alain Pujol constatent avec satisfaction le « beau travail » accompli par l'équipe.

On tournait partout, à la piscine, sur la plage, dans le jardin et dans le magnifique salon de l'hôtel Et tout cela avec très peu de caméras Entre deux séquences, des rétrospectives des grands moments d'« Aujourd'hui, Madame », ou des belles heures de téléspectatrices qui ont eu le « bonheur » de rencontrer Grace de Monaco, d'aller en Iran rendre visite à l'impératrice Farah, ou de deviser avec André Malraux.

« C'est Armand Jammot et son équipe qui ont tout organisé, dit M. Marcel Jullian. *Chaque producteur est responsable de sa gestion promotionnelle. Les après-midi sont réalisés avec un budget très réduit, égal à celui de 1974 pour 30 % de programmes en plus. Armand Jammot a même fait des économies, évidemment pas assez, pour couvrir l'achat du camion vidéo (1,2 million) dont il aura désormais la disposition, mais celui-ci pourra être remboursé dans l'année qui vient... Les sondages sont favorables. »*

« Aujourd'hui, Madame », un modèle de rentabilité, célébré de façon économique : une manifestation assez symbolique du nouvel état de choses à la télévision...

« Cette émission n'est pas pure démagogie, dit M. Marcel Jullian, *elle ne veut pas consoler les gens, les anesthésier, leur faire oublier leurs difficultés en les amenant à s'apitoyer sur des malheurs plus grands. Il y a peu d'émissions quotidiennes qui deviennent ainsi une sorte de club. Et si, d'ailleurs, ce magazine rendait service, s'il était une manière de charité, s'il entretenait une sorte de rêve, faudrait-il en condamner l'existence, le contenu ? Je reconnais qu'il y a quelque chose de dérisoire dans ce rassemblement, mais les téléspectatrices sont contentes. Et c'est beaucoup. Je crois le divertissement nécessaire. Il y a un public pour les émissions de l'après-midi plus large qu'on ne l'avait imaginé au départ. L'importance du courrier reçu par Armand Jammot et son équipe en témoigne. 13 % d'écoute, c'est considérable et l'indice de satisfaction est encourageant. »*

« Doit-on reprocher aux responsables des émissions de l'après-midi de ne pas toujours faire « intelligent » ? demande Armand Jammot de son côté. *Prenons l'exemple de la lecture : 50 % des femmes interrogées lisent, 50 % ne lisent jamais. Et leurs préoccupations sont diverses. Il faut commencer par Guy des Cars pour arriver à Roland Barthes ou, au moins, pour essayer de faire connaître les deux. »*

M. Marcel Jullian ajoute à cette profession de foi : *« Diriger une émission ne veut pas dire se faire plaisir. Ce serait un acte d'artiste. Une télévision parfaite fonctionnerait sous vide, alors qu'il faut occuper un terrain existant. Courir au secours de trois millions de personnes qui enverraient même un peu de leur argent pour qu'on les étonne. »*

Au train où vont les choses, cela ne saurait tarder.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Antenne 2, 14 h. 30, du lundi au vendredi.

CORRESPONDANCE

Controverses sur les « Dossiers Rosenberg »

ETONNANTE affaire que cette « affaire Rosenberg » qui réveille les passions vingt-deux ans après l'exécution des principaux protagonistes ; étonnant instrument que cette télévision, capable de faire résonner un débat historique aux quatre coins du pays et au-delà, si l'on en croit l'abondant courrier reçu à la suite du télé-film de Stellio Lorenzi et des « Dossiers de l'écran », dont nous publions ici de larges extraits.

Ainsi, le journaliste américain Nerin Gun, qui a participé aux « Dossiers de l'écran », nous a envoyé une longue lettre à la suite de l'article d'André Fontaine rendant compte de ces débats (le Monde *du 5 juin).*

Tout ce que je souhaitais, *écrit-il notamment*, c'est qu'on essaye de s'en tenir aux faits. » *Il regrette d'avoir donné l'impression qu'il était* « pour la culpabilité des Rosenberg », *alors qu'il n'est* « ni pour ni contre personne ». *Il poursuit :*

L'innocence des Rosenberg ne peut être prouvée que par des documents authentiques et non pas par des polémiques basées sur des arguments de nature politique. Elle doit être prouvée devant les tribunaux compétents et non pas devant des auditoires. Ce sont les jurés qui ont décidé en leur âme et conscience du sort des Rosenberg et qui encore aujourd'hui déclarent, s'il le fallait, qu'ils voteraient de la même façon. On ne conduit pas un procès en demandant l'avis des foules (...). Mais surtout on n'obtient pas justice en accusant son propre pays de toutes les vilaines actions possibles devant un public étranger (...). Il y a un seul moyen de se réhabiliter : c'est de demander la vérité. Celui de se servir de films truqués ne me semble pas le bon.

» Je ne pense pas non plus que la question de savoir si le professeur Urey a écrit ou non une lettre n'est qu'un détail. Certes, ce que pense Urey est intéressant, mais, comme il n'a jamais témoigné sous la *foi* du serment, il ne sera jamais établi si, au banc des témoins, il aurait vraiment pu aider les accusés. Pour un Urey qui était « pour », combien de savants américains ont été « contre » ! Un historien qui se respecte l'aurait dit. L'erreur sur le *New York Times* n'est pas sans importance. Elle prouve que Decaux, qui avait déjà cité Urey dans son livre sur les Rosenberg (...), n'était jamais allé aux sources. La seule lettre d'Urey publiée dans ce journal avant la mort des Rosenberg dit tout autre chose que ce que Decaux cite dans son livre et que le film met dans la bouche du savant : « Je trouve » la déposition des Rosenberg » plus vraisemblable que celle de » Greenglass, *écrit le professeur,* » bien que je reconnaisse n'avoir » pas comme les jurés l'avantage » d'entendre et de voir les té» moins. » Puis il écrit textuellement : « Nous sommes engagés » dans une guerre froide avec le » gouvernement tyrannique de » l'U.R.S.S. », et puis : « Souve» nez-vous, il y a quelque part » un représentant du gouverne» ment russe qui sait ce que sont » les faits. » Or, que nous montre-t-on dans le film : un Urey indigné qui accuse le juge d'être presque un criminel ? (...).

Je sais que parler du film sur *le Juif Süss* était une maladresse. Une maladresse pour le public français, qu'on n'avait alors pu convaincre que partiellement des thèses antisémitiques. (...) Ce que j'ai voulu dire, c'est que le but et les méthodes sont les mêmes. Dans un cas, on accusait une race tout entière, dans l'autre, une nation tout entière.

Les deux côtés d'une médaille

Je pense avec vous que ni la peine de mort ni le refus de grâce n'étaient justifiés, mais cette « aberration », cette « monstrueuse déviation », pour vous citer, sont le fait non pas d'un régime ou d'un système judiciaire, mais d'hommes qui ont toujours pensé que la sévérité est une vertu. En 1942, huit Allemands ou Américains d'origine allemande, débarquèrent sur la côte de Long-Island. Leur intention était, selon les uns, de commettre des actes de sabotage, selon les autres, de demander asile au gouvernement américain. Ils se réunirent dans un restaurant de New-York pour discuter le coup. Avant même d'arriver à une décision, le F.B.I. les arrêta. Deux furent condamnés à d'énormes peines de prison. Six, ceux qui avaient habité l'Amérique, envoyés à la chaise électrique et exécutés. La Cour suprême rejeta leur pourvoi avec des explications juridiques, qu'elle devait invoquer comme un précédent pour motiver son refus de prendre en considération l'appel des Rosenberg. Personne, et surtout pas les communistes, ne s'intéressa alors à cet autre exemple monstrueux : pourtant ces hommes avaient avoué. (...)

Que se passerait-il aujourd'hui ? N'est-ce pas là une question futile, un jeu de passe-passe qui n'est qu'un trompe-l'œil ? Laval aurait-il été exécuté par de Gaulle en 1969 comme il le fut en 1945 ? Y aurait-il aujourd'hui un procès Pétain ou même un procès de Nuremberg ? Les communistes de Berlin-Est laisseront-ils en 1985 un petit gosse, l'enfant d'un militant communiste turc de Berlin-Ouest, se noyer sous leurs yeux en empêchant l'arrivée des secours de l'autre rive, comme ils l'ont fait il y a quelques semaines ? Je ne suis pas de ceux qui sont feu et flamme pour un seul aspect de la question : je crois qu'il faut toujours examiner les deux côtés d'une médaille. Et j'ai appris, souvent à mes dépens, que c'est la façon la plus sûre de se faire des ennemis dans les deux camps. C'est-à-dire tout le monde.

Parmi ces « mécontents », on trouve Mme Fernande Elosu, de Sèvres, qui nous écrit :

Ayant participé très activement, en 1952-1953, à la campagne menée pour sauver les Rosenberg, j'ai connu à cette époque tout ce que rappelle le film en question sur l'accusation, le dossier et les personnages (juges et témoins) mêlés à cette affaire. J'étais de ceux, très nombreux, qui ont pleuré le jour de l'exécution des Rosenberg C'est pourquoi j'étais prête à frémir à la moindre fausse note qu'aurait contenue le film. Je n'en ai pas trouvé une seule. Ce film fait revivre d'une manière bouleversante les faits et les émotions vécus. Que les nécessités de la dramaturgie aient conduit les auteurs à présenter le dossier sous la forme d'interventions vibrantes d'un avocat dont on nous dit maintenant (dont on sentait déjà à l'époque) qu'il était paralysé par la crainte, cela ne méritait même pas que l'on s'y attardât. Pour le professeur Urey, que pouvait-on faire d'autre que lui faire dire dans le film ce qu'il avait bel et bien écrit dans un article de presse ? La fiction des titres de journaux visant à exprimer en un minimum de temps l'opinion américaine au temps du maccarthysme ne me paraît pas davantage critiquable.

Quant à la psychologie trop « simpliste » reprochée par Martin Even au personnage du juge Kaufman, il n'était que d'entendre au cours des débats des « Dossiers de l'écran » les propos de M. Nerin Gun pour comprendre que cet état d'esprit n'est pas mort aux Etats-Unis.

Toujours la « chasse au faciès... »

La confusion du débat des « Dossiers de l'écran » a laissé de nombreux lecteurs insatisfaits. Ainsi, M. N. Grelin, d'Orléans :

Le plus étonnant dans le film et le débat, c'est que personne n'ait demandé le mobile du vol d'uranium attribué à Greenglass ! Quel uranium, 238 ou 235 ? Sous quelle forme, métal, sel ? Que pensait-il faire de cet uranium ? Qui pouvait s'intéresser à un échantillon d'uranium venant de Los Alamos en 1945 ?

Greenglass a plaidé coupable ? Mais il semble qu'il n'ait pas été jugé dans le même procès que les Rosenberg et Sobell ; que sait-on de ses aveux, concernant son propre rôle ? Sont-ils vraisemblables, paraissent-ils extorqués ? Jusqu'à quel point ?

De même pour les autres « témoins » qui ont plaidé coupable, et pour Sobell qui a plaidé non coupable Plutôt desservi par son physique, Morton Sobell : dans le débat l'autre soir, il tenait un peu le rôle du « traître de comédie » ; toujours « la chasse au faciès ». On en a eu un bel exemple lorsque Lorenzi a fait passer la vraie photo du procureur.

(Lire la suite page 12.)

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

● RADIOSCOPIE. — Du lundi au vendredi, France-Inter, 17 h.

Jacques Chancel reçoit à *« Radioscopie »* (France-Inter, 17 h.) M. Gaston Palewski, président du conseil constitutionnel, ancien ministre (lundi 16 juin), M. le pasteur Viot (mardi 17), Magali, écrivain (mercredi 18), Marie-Claude Beaumont, pilote automobile (jeudi 19), Joël Schmidt (vendredi 20).

● DOSSIERS DE L'ÉCRAN : LA CONDITION OUVRIÈRE. — Mardi 17 juin, A 2, 20 h. 35.

Dans l'immense atelier d'une usine métallurgique, trois cents hommes travaillent : visages attentifs, graves, regards vissés sur les machines qui tournent dans un bruit d'enfer.

Jacques, vingt-sept ans, manœuvre (O.P. 1), est employé par une entreprise moyenne de Grenoble. Il est marié. Sa *femme, enceinte, travaille de son côté*. Il n'est pas syndiqué. Cet ouvrier est présumé « représentatif » de son milieu, parce que les ouvriers, hommes, payés environ 1 600 francs par mois, sont la majorité, parce que la chaîne n'est que le dernier recours pour gagner un supplément d'argent (d'ailleurs dépensé chez le médecin), et parce que le cas d'un homme marié est le plus courant.

Un ouvrier comme les autres, donc ! Il a quitté l'école très jeune pour travailler dans le bâtiment, a rejoint l'usine pour gagner davantage — *« un ouvrier qui aime son métier »* et que ses camarades aiment bien.

Jacques n'a pas réussi à suivre la formation continue — *« c'est trop fort pour moi »*, — mais il espère une promotion même si les syndicalistes disent que le système d'avancement *« à la tête du client »* explique la disparité des salaires. *« D'ailleurs,* dit-il, *toutes les revendications tombent à l'eau. »*

C'est ainsi que Jean-François Delassus décrit la condition ouvrière pour le film d'avant-propos aux « Dossiers de l'écran » du mardi 17 juin. Ceux-ci seront réalisés ensuite avec la participation en direct d'invités sélectionnés par l'équipe d'Armand Jammot *« pour la valeur de leur témoignage »* recueilli par la poste. Aucune personnalité n'est annoncée pour le moment. S'il y a des représentants des mouvements syndicaux, ils ne seront là qu'à titre individuel.

Antenne 2 aménage, à sa manière, la démocratie directe : une pierre télévisée dans le jardin des libertés publiques.

● SOIRÉE POLONAISE « LES BICHES », DE F. POULENC. — Mercredi 18 juin, TF 1.

Du cinéma (dont un court métrage d'Andrej Zulawski, réalisateur de *L'important c'est d'aimer*), de la danse et un reportage spécial (diffusé au cours d'IT 1, en fin de programme) : toute une soirée pour se familiariser avec la Pologne, à l'occasion du séjour à Varsovie du président de la République.

Le plat de résistance de cet ensemble slave, *les Biches*, vient d'être primé à Montreux pour ses qualités de recherche et ses raffinements techniques. Le ballet (signé Francis Poulenc) date de l'époque du charleston. Le réalisateur et le chorégraphe (tous deux polonais) se sont donc amusés à reconstituer le style « canaille » des années folles, mais au second degré, à la manière de certains « spots » publicitaires. Chaque tableau se détache en couleurs vives sur un fond abstrait, comme s'il était vu dans un kaléidoscope. Qu'en restera-t-il en noir et blanc ?

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les programmes de radio diffusés en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes. Le signe (●) à l'intérieur des programmes indique des productions sortant de l'ordinaire.

Les films de la semaine

● LA DIABLESSE EN COLLANT ROSE, de George Cukor. — Dimanche 15 juin, A 2, 16 h. 30.

Cukor confirme sa réputation de grand directeur d'actrices en faisant de Sophia Loren une saltimbanque du Far-West qui s'offre comme enjeu d'une partie de poker, prend des risques et affole les hommes.

● LES NAUFRAGÉS DE L'ESPACE, de John Sturges. — Dimanche 15 juin, TF 1, 17 h. 10.

Le sauvetage d'une fusée interplanétaire tombée en panne dans l'espace. Une fiction qui s'appuie sur des faits possibles. Style presque documentaire et message de solidarité internationale.

● VIVRE POUR VIVRE, de Claude Lelouch. — Dimanche 15 juin, TF 1, 20 h. 35.

Lelouch habille d'un style « moderne » les conflits du cœur du mélo sentimental. Le héros est un reporter de télévision comme on n'en voit qu'au cinéma. Il s'éprend d'une étudiante américaine et fait des mensonges compliqués à sa femme. Tous ces gens aiment et souffrent avec distinction sur fond d'actualité (mercenaires du Congo et guerre du Vietnam).

● LAUREL ET HARDY CONSCRITS, d'Edward Sutherland. — Lundi 16 juin, TF 1, 20 h. 35.

Pastiche laborieux des films de légionnaires tournés à Hollywood (façon *Beau Geste*). On rit de temps en temps mais plutôt par amitié envers Laurel et Hardy.

● HOTEL SAINT-GRESORY, de Richard Quine. — Lundi 16 juin, FR 3, 20 h. 30.

Intrigues entrecroisées dans un palace de La Nouvelle-Orléans dont le propriétaire est en déconfiture. Romanesqu désuet et vedettes fatiguées. A éviter.

● PENDEZ-LES HAUT ET COURT, de Ted Post. — Mardi 17 juin, FR 3, 20 h. 30.

Lynchage, vengeance et pendaisons-spectacle sur une potence à six places. L'influence des westerns italiens — qui avaient fait de Clint Eastwood une vedette — sur un réalisateur américain venu de la télévision.

● REBECCA, d'Alfred Hitchcock. — Mercredi 18 juin, FR 3, 20 h. 30.

Appelé par David O'Selznick, Hitchcock, brillant réalisateur anglais, débutait, en 1940, à Hollywood avec cette adaptation — parfaitement romanesque — du « best-seller » de Daphné du Maurier. Le livre est beaucoup trop connu pour que le suspense du *film puisse encore* surprendre. Mais on peut avoir pour Joan Fontaine, traquée par l'ombre de « Rebecca » et la terrible Mme Danvers, le regard tendre qu'Hitchcock eut alors pour elle.

● LES FLEURS DU SOLEIL, de Vittorio de Sica. — Jeudi 19 juin, FR 3, 20 h. 30.

L'histoire ultra-sentimentale et faussement réaliste d'une Italienne séparée de son mari par la guerre et *qui le retrouve* en Ukraine, marié à une paysanne russe, et heureux. Ce résultat d'une coproduction avec l'U.R.S.S., *organisée* par Carlo Ponti, tendrait à prouver que le mélodrame est un genre international et qu'on ne s'adresse jamais en vain au cœur des foules.

● L'ANGE DES MAUDITS, de Fritz Lang. — Vendredi 20 juin, A 2, 22 h. 55.

Fascination et accomplissement de la vengeance : un thème langien par excellence traité, ici, avec un certain romantisme. Une ballade du vieil Ouest américain pour Marlène Dietrich, chanteuse de saloon vieillie, douloureusement belle, et régnant en femme libre sur des hors-la-loi. La violence, l'amour et la mort.

● LE VOLEUR DU ROI, de Robert Z. Leonard. — Dimanche 22 juin, A 2, 16 h. 45.

Un film — américain — de cape et d'épée, et sans surprise. L'aventurier justicier vient à bout du gentilhomme félon pour les beaux yeux d'une héroïne un peu pâle. George Sanders est très bien dans le rôle de Charles II, roi d'Angleterre.

● LE PRINTEMPS, L'AUTOMNE ET L'AMOUR, de Gilles Grangier. — Dimanche 22 juin, TF 1, 20 h. 35.

Nicole Berger, avec ses vingt ans radieux, représente le démon de midi pour Fernandel, quinquagénaire et industriel du nougat à Montélimar. Sourires et larmes, comédie et drame, triomphe des bons sentiments. L'habileté commerciale de Gilles Grangier dans les années 50.

● LA DUCHESSE DE LANGEAIS, de Jacques de Baroncelli. — Lundi 23 juin, TF 1, 20 h. 35.

Première étape de la résurrection artistique du cinéma français sous l'occupation allemande. Un roman de *Balzac adapté et dialogué* par Jean Giraudoux ; un grand couple d'acteurs : Edwige Feuillère et Pierre-Richard Wilm ; *une mise en scène* élégante et soignée de Jacques de Baroncelli. C'est un classique.

● L'ARMÉE DES OMBRES, de Jean-Pierre Melville. — Lundi 23 juin, A 2, 20 h. 30.

Prévu pour *« les Dossiers de l'écran »* du 24 juin, ce film, du fait de sa longueur, est diffusé en deux soirées. C'est l'adaptation, par Melville, d'un livre de Joseph Kessel, l'histoire d'un réseau de résistance dans sa vie quotidienne : les *luttes*, les dangers, les rapports humains.

● LES SULTANS, de Jean Delannoy. — Lundi 23 juin, FR 3, 20 h. 30.

Comédie psychologique d'après un roman de Christine de Rivoyre. Ces quadragénaires qui jouent aux « sultans » avec les femmes amoureuses sont peut-être à gifler mais on se demande pourquoi toutes ces dames se pâment, pleurent en les attendant ou veulent se suicider. Elles doivent aimer cela...

Samedi 14 juin

● CHAINE I : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille. « Bientôt ailleurs ».

18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, de J. Bonnecarrère.
Spécial 24 heures du Mans (sous réserve).

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif. « Tous les animaux ».

20 h. 35 Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier.
Avec Guy Béart, Youri Boukoff, Anne-Marie B., Dodi, Dick Anegarn, le groupe canadien « Beau Dommage », Manitas de Plata, Carlos, Bernard Haller, Tessa Beaumont et Madeleine Renaud.

21 h. 35 Série : Maitres et valets. « Les suffragettes ».
Elizabeth Bellamy, restée seule en été à Eaton Place, profite de ses loisirs pour participer en première ligne à un meeting féministe.

22 h. 25 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 20 Soirée football.
Reportage en direct du Parc des Princes, par J.-M. Desjeunes.
19 h. 30 Lens et Saint-Etienne.
19 h. 55 Finale de la Coupe de France de football.
En direct du Parc des Princes. Deuxième mi-temps, à 21 h.
22 h. Télé-film : « les Rois maudits », deuxième épisode. « La reine étranglée », de M. Druon, de l'Académie française. Avec R. Audran, B. Balp, H. Duc. (Rediffusion.)
Louis X, le Hutin, le Confus, le Disputeur, époux trompé de Marguerite de Navarre, ceint la couronne. Les « légistes » sont punis de mort. Marguerite est étranglée dans son cachot de Château-Gaillard. Le Hutin demande une ambassade à Naples...

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Feuilleton : Dans le sillage des vaisseaux vikings. « Cinglant vers l'ouest », une prod. de Marseille.
19 h. 40 Un homme, un événement : Mme Noirclerc, pilote de montgolfière.
20 h. Courts métrages : « Transhumance dans le Luberon », de Ph. Haudiquet, et « le Grand Paradis », de F. Bel et G. Vienne.
20 h. 30 (●) Théâtre : « l'Archipel Lenoir », d'A. Salacrou. Mise en scène : Pierre Franck. Réal. C.-J. Bonnardot. Avec A. Bardi, J. Dumesnil, M.-T. Arène, A. Blanchetot, A. Valmy.
Un conseil de famille mouvementé. Dans une demeure normande, les neuf membres de la famille Lenoir délibèrent sur le sort de Paul Albert, le grand-père, coupable d'outrage à la pudeur sur la personne d'une jeune ouvrière de l'entreprise. Faudrait-il supprimer Paul Albert ?

● FRANCE-CULTURE

16 h. 20, Le livre d'or : Jacqueline et Otto Delfino, pianistes (Schumann) ; 17 h. 30, Grandes reprises : *Autoportrait de Jean-Michel Folon ; 19 h. 55, Poésie ;*

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Louche », de R. Montandon, avec R. Dubillard, B. Giraudeau, G. Boucaron, H. Courseaux, J. Amos (réalisation G. Peyrou) ; 22 h., La fugue du samedi ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), En direct du Studio 107. Récital de piano Martine Joste : « Rondo K 485 en ré majeur » *(Mozart)*, « Cinq feuillets d'album » (Schumann), « Sonate n° 10, opus 70 » (Scriabine), « Last Pieces » (M. Feiman) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1914 : « Sports et divertissements » (Satie), par A. Ciccolini, *« Deux mélodies hébraïques » (Ravel)*, par B. Kruyssen ; « Trio pour piano, violon, violoncelle en la mineur » (Ravel), avec J. Rouvier, J.-J. Kantorow, Ph. Muller ; 21 h. 30, Jeux d'été de Dubrovnik 1974. Récital Pierre Fournier, Jean Fonda : « Adagio et Allegro » (Schumann), « Sonate en la majeur, opus 69 » (Beethoven), « Elégie, opus 24 » (Fauré), « Sonate en la majeur » (Franck) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Olivier Messiaen ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 15 juin

● CHAINE I : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 (●) Variétés : « Le petit rapporteur », de J. Martin et B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
Tennis : finale des Internationaux de France (15 h. 10) ; arrivée des 24 Heures du Mans (15 h. 45) (sous réserve).
17 h. 15 Film : « les Naufragés de l'espace », de J. Sturges (1969), avec G. Peck, R. Crenna, D. Janssen, F. Franciscus.
Un vaisseau spatial américain tombe en panne en revenant vers la Terre. Les trois astronautes qui l'occupent sont menacés d'asphyxie. Comment les sauver ?
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 35 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Vivre pour vivre », de Cl. Lelouch (1967), avec Y. Montand, A. Girardot, C. Bergen, I. Tune, A. Ferjac, M. Parbot.
Un reporter de télévision, grand voyageur à travers le monde, habitué aux liaisons faciles, s'éprend sérieusement d'une étudiante américaine. Sa femme, cette fois, n'accepte pas la situation. Crise...
22 h. 40 Sculpture : Hommage à Paul Landowski, d'A. Saulnier.
Un sculpteur très actif pendant la troisième République, qui aurait eu cent ans cette année.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 à 18 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia et M. Assouline, réal. F. Chatel et P. Tchernia.
12 h. 32 Jeu : Le défi.
13 h. 15 Journal.
13 h. 45 Dessins animés.
13 h. 50 Monsieur Cinema.
14 h. 35 (●) Film : « la Diablesse en collant rose », de G. Cukor (1959), avec S. Loren, A. Quinn, M. O'Brien, St. Forrest.
En 1880, Angela Rossini, vedette d'une troupe de comédiens ambulants en tournée dans l'Ouest américain, est gagnée au poker par un tueur à gages. Elle s'enfuit avec la troupe. Son directeur est amoureux d'elle. Indiens et bandits s'en mêlent.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 Jeu : Ring parade, de G. Lux et J. Duforest.
20 h. 25 Variétés : Système 2.
21 h. 35 Feuilleton : La Dame de Monsoreau. « Les épées et la dame blonde ».
22 h. 35 Documentaire : la Pologne. Une prod. de la B.B.C.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Feuilleton : Les cousins de « la Constance », de P. Guimard, réal. R. Mazoyer, avec L. Barjon, C. Brosset, J.-M. Epinoux, J. Granval. (Dernier épisode.)
La nouvelle de la présence d'une mine à bord de « la Constance » se répand à Concarneau. C'est la fièvre.
20 h. 5 (●) Essai : « Varsovie », de J.-M. Drot.
Jean-Marie Drot emprunte une nouvelle fois le chemin de ses « Journaux de voyage ». Varsovie et ses témoins, dix ans après, parlent de nouveau du martyre de la cité, de sa reconstruction, de son âme.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « le Sacre du printemps » (Stravinsky) ; 12 h. 5, Allegro, de R. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France, direction A. Girard, avec R. Milosi, violon : « Symphonie Linz », K. 425 (Mozart), « les Quatre Saisons », extrait : « l'Automne » (Vivaldi), « Siegfried Idyll » (Wagner), « l'Arlésienne », suite (Bizet), « Suite ancienne polonaise » (A. Panufnik) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Hommage à André Obey, par les comédiens-français (extraits de pièces et témoignages) ; 16 h. 5, Orchestre philharmonique de Radio-France, direction A. Girard : « Il Signor Bruschino » (Rossini), « Deuxième Symphonie en si mineur » (Borodine), « Concerto n° 1 » (Mendelssohn), avec T. Llacuna, piano, « Jeu de cartes » (Stravinski) ; 17 h. 30, Rencontre avec... ; 18 h. 20, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h. (S.), Poésie ininterrompue ; *20 h. 45, Atelier de* création radiophonique : « Grandola, Portugal », suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson : La musique arabe aujourd'hui, par D. Caux ; 23 h. 50, Poésie, avec Michel Deguy.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon : « Concerto *n° 3 en sol majeur » (Haendel) ; « Symphonie* n° 92, Oxford » (Haydn) ; « Concerto pour piano en sol majeur » (Ravel), avec A. de Larrocha ; « Concerto pour violon n° 2 en sol mineur » (Prokofiev), avec R. Ricci ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Musique ancienne polonaise : « Canzoni a quatre » (A. Jarzebski) ; « Danses de l'ancienne Pologne », par W. Landowska ; « Symphonie en ré majeur » (J. Wanski) ; « Suite en si mineur », extraits (Bach) ; « Concerto en fa pour deux cors, deux trompettes, deux flûtes, deux hautbois, cordes et continuo » (Telemann) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : Les quatre derniers Lieder de R. Strauss ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : Janacek ; 17 h. 40 (S.), En direct de la B.B.C., Festival de Glyndebourne, chœurs de Festival de Glyndebourne, Orchestre philharmonique de Londres, direction R. Leppard : « le Petit Renard rusé » (Janacek), avec B. Luxon, B. Dickerson, B. Donlan, Th. Lawler, N. Burrowes, R. Hoyen, H. Cuenod, E. Hartle ; 18 h. 30 (S.), Jazz vivant : Le pianiste de Claude Bolling, l'orchestre de Gérard Badini ;

20 h. (S.), « le Petit Renard rusé » (deuxième partie) ; *20 h. 50 (S.)*, Grandes rééditions classiques : « l'Estro Armonico » (Vivaldi), « Divertimento n° 5 en la majeur, n° 6 en ré majeur » (Haydn), « Douze études » (Chopin) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. Le quatuor Orford : « Quatuor K. 465 » (Mozart), « Quatuor » (M. Schafer) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui (Beethoven, D. Milhaud, P. Boulez) ; 24 h., la semaine musicale de Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; *9 h. 40, Divers* aspects de la pensée contemporaine : « La grande loge de France » ; 10 h., Messe à l'église Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, prédication du Père Pinchon.

TF 1

9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Ordination chez les orphelins-apprentis d'Auteuil » ; 10 h. 45, Messe à la chapelle Sainte-Thérèse d'Auteuil, prédication du cardinal Marty.

CONTROVERSES SUR LES « DOSSIERS » ROSENBERG

(Suite de la page 11.)

De son côté, M. Louis Héron de Villefosse nous écrit :

Nous avons vu, assis à la gauche du fils des Rosenberg, comme un témoin valable, honorable, victime lui aussi de la chasse aux sorcières, un certain Morton Sobell. Or, même si ce coïnculpé des Rosenberg n'a pas apprécié la technique de leur défenseur, Me Bloch, à propos d'autre chose, il ne s'en est pas moins attiré cette réplique de M. Gun (ou de M. Rogge) : « Je n'ai pas été condamné, moi, à trente ans de prison. » Les téléspectateurs ont pu se dire : « Mais qu'est-ce que cela prouve ? Ne fut-il pas, comme les Rosenberg, une victime de la chasse aux sorcières ? »

Personne, me semble-t-il, n'a renseigné les téléspectateurs sur ce personnage qui pourtant joua un rôle en ces temps sinistres. Dans son livre *les Nôtres* (Denoël), Elisabeth Poretski, veuve d'Ignace Reiss, assassiné à Lausanne en *septembre 1937 par le N.K.V.D.*, a écrit que ce Morton Sobell était lui-même un agent du N.K.V.D. placé dans le mouvement trotskiste dans les années 30 et plus tard parti pour *les U.S.A.* « Il fut impliqué dans l'affaire Rosenberg, et c'est lui qui parla d'Etienne au F.B.I. : Etienne fut jugé simplement pour faux témoignage, car il avait nié avoir jamais rencontré Sobell, et il fut condamné à cinq ans de prison. » *(Page 290.)* Pour qui l'ignore, j'ajoute que cet Etienne (Mark Zborovski), autre agent du N.K.V.D., était le secrétaire de Léon Sedov (fils de Trotski), chargé de le trahir et de le liquider physiquement (...).

La justice américaine n'a donc pas poursuivi ou inquiété que des agneaux. Et, sans pratiquer en aucune façon l'amalgame entre les époux Rosenberg et les agents du N.K.V.D. et en admettant la thèse de l'innocence, en flétrissant même l'erreur judiciaire dont ils furent tous deux victimes, que dire alors des milliers de crimes judiciaires sciemment organisés à la même époque en U.R.S.S. et des millions de gens exécutés sans jugement et de la meurtrière hystérie collective méthodiquement provoquée dans les masses ? Quel réalisateur *de la télévision française osera* évoquer cela ?

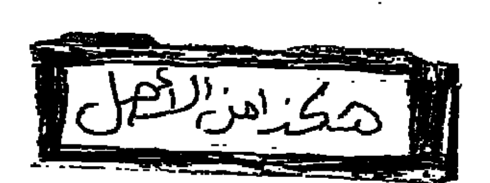
Deux de nos correspondants ont tiré d'autres conclusions du débat :

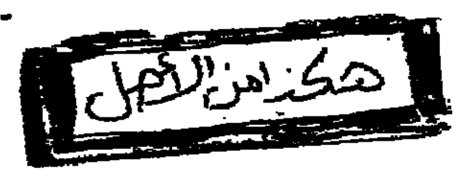
Intimement convaincu de la culpabilité des Rosenberg, M. Jean Varlam, de Paris, nous écrit que celle-ci a été au moins par trois fois confirmée, trois, sept et dix ans après leur exécution, la troisième fois après que certains s'attachaient déjà à en faire des martyrs. En 1957, *écrit M. Varlam*, le passage à l'Ouest de l'agent Petrov permit au F.B.I. de découvrir un couple d'espions ayant travaillé en étroite liaison avec *Julius et Ethel Rosenberg. L'arrestation du colonel Abel aurait été l'occasion de la découverte de deux agents de liaison, les Cohen, disparus alors sans laisser de traces. Enfin, les époux Kroger, arrêtés par Scotland Yard en 1962, et identifiés par le F.B.I. comme étant les Cohen, disparus deux ans plus tôt, possédaient des dossiers codés sur toutes leurs liaisons*. Parmi celles-ci, *précise M. Varlam*, il y avait (de nouveau, et inévitablement) les Rosenberg.

On ne peut omettre le fait, *écrit M. W. Rabi, d'Orléans*, que tous *sont juifs ici : le juge, le procureur*, l'avocat, les témoins principaux, les accusés. Une affaire de famille. *Le Monde* l'avait senti quand il notait, le 21 juin 1953, que « les circonstances qui ont accompagné la mise à mort des Rosenberg ont élevé peu à peu ce fait divers — comme dans un tout autre domaine le rapt des enfants Finaly — à la hauteur d'un symbole, le symbole des valeurs essentielles qui, seules, peuvent être la justification de l'Occident ». Mais pourquoi les juifs se trouvent-ils toujours au cœur du drame ?

En suivant « les Dossiers de l'écran » sur les Rosenberg, le 3 juin, une phrase d'André Maurois, en conclusion de son *Histoire des Etats-Unis*, m'est revenue à l'esprit, *écrit Mme S. Howard, de Marseille*. La voici : Ce peuple est honnête. Il s'efforce d'aller d'erreur en erreur vers ce qu'il croit être le droit. »

On ne peut taxer André Maurois de cynisme, il disait la vérité tout cru. Mais je ne vous imposerais pas mes réflexions personnelles, si un certain M. Gun n'avait tranquillement déclaré : « L'Amérique est le pays le plus libre du monde. »





RADIO-TELEVISION

Lundi 16 juin

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 10 Série : Les éclaireurs du ciel. « Superstition ».
Les aviateurs de la R.A.F. jouent les kamikazes.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi-Chapo. « Jeu de cubes ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 La caméra du lundi, cinéma pour rire : « Laurel et Hardy conscrits », d'Ed. Sutherland (1939), avec Laurel et Hardy, J. Parker, R. Gardiner, J. Finlayson.
Un chagrin d'amour pousse Hardy à s'engager dans la légion étrangère. Laurel le suit. Mais la vie de légionnaire ne leur convient pas.
La diffusion du film sera suivie d'un « entretien pour rire » entre Marthe Mercadier, Anne-Marie Carrière, Odette Laure et (sous réserve) Jacqueline Maillan.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : L'homme de fer. « Une heure à tuer ». (1er épisode).
Retour de l'inspecteur Duster.
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Spécial point sur la deux.
M. Jacques Chirac, premier ministre, répondra aux questions de MM. M. Cardoze (l'Humanité), Ph. Tesson (le Quotidien de Paris), F. de Closets (A2) et J.-M. Cavada (A2).
21 h. 35 Série : Le secret des dieux : « Avril 44 ». (Troisième épisode.)

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash.
19 h. 40 Tribune libre : Arcadie.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Hôtel Saint Gregory », de R. Quine (1967), avec R. Taylor, C. Spaak, K. Malden, M. Douglas, R. Conte, M. Oberon.
Comédies et drames vécus par quelques clients d'un grand hôtel de la Nouvelle-Orléans, que son propriétaire va être obligé de vendre.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'Irlande unie et multiple (1), par G. Nizard ; 8 h. 32, A chacun selon sa loi (1), par M.-F. Rivière et M.-P. Vettes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet : « Ecole et société dans la France d'Ancien Régime », de D. Julia et W. Fryhoff, avec les auteurs R. Chartier, J. de Vicquerie, doyen de la faculté d'Alger ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec Maurice Clavel ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris, par J. Paugham (invité non précisé) ; 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975), par S. Albert : Guy Reibel ; 14 h. 45, L'invité du lundi : Olivier Guichard ; 15 h. 2, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 30, Dossier ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « le Cirque Ortala », de Y. Gaillard (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 17 h. 45, Un rôle, des voix : Les personnages de Tannhäuser ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Maître et Marguerite » ; 19 h., Présence des arts : Corot et les faux ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Curieux destins, par M. Ricaud : « Alonso de Contreras » (réalisation E. Fremy) ; 21 h. (S.), Printemps musical de Paris, Théâtre de la Ville. Orchestre national de France, direction M. Constant, avec D. Herlin, soliste. Festival André Jolivet : « Danses rituelles », Concerto pour violon », « Symphonie n° 3 » ; 22 h. 30, Entretien avec Germaine Tillion (1), par C. Frère ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Les intégrales : Musique pour piano à quatre mains de Schubert ; 11 h., Nos disques sont les vôtres ; 12 h. (S.), Le club des jazz ; 12 h. 37, Folk-songs : Peter Paul and Mary chantent Bob Dylan. Un peu de musique de la Louisiane ;

13 h. (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Le chef de chœur Roger Norrington : « Motets pour double chœur » (Schütz) ; 13 h. 30 (S.), En direct de Toulouse. Musique dans la ville ; 14 h. 30 (S.), Que savons-nous... du Théâtre du Capitole, par P. Cadars ; 16 h. (S.), Musique de chambre : « Deux quatuors de jeunesse en mi majeur, opus 2, n° 2, et fa majeur, opus 2, n° 4 » (Haydn) ; 17 h. (S.), Musique à découvrir : Musique polonaise (Szymanowska, Penderecki) ; 18 h. (S.), Les secrets de l'orchestre : « Psyché » (Franck) ; 19 h. 5 (S.), Musique légère ; 19 h. 25, Invitation au concert ; 19 h. 30 (S.), En direct de Toulouse. Musique dans la ville ;

21 h. (S.), Récital donné en la chapelle des Carmélites. Avec S. Rose, claveciniste : « Toccata Decima », « Canzona Terza, deuxième Livre » (Frescobaldi), « Suite en sol » (Froberger), « Suite en ré » (d'Anglebert), « le Cinquième ordre », extraits (Couperin), « Sonate » (Scarlatti), « Toccata en ré » (J.-S. Bach) ; 22 h. 30 (S.), Correspondances : « Fantaisie en ut mineur K. 475 » (Mozart) ; « Fantaisie en ut mineur » (Schubert), par J. Demus ; « le Jeune Homme au bord du ruisseau » (der Jüngling am Bac) (Schubert), par D. Fischer-Dieskau, baryton, et G. Moore, piano ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Mouvements pour cordes » (Semenoff) ; « Concerto pour flûte et orchestre à cordes » (Thiriet), avec R. Bourdin ; « Cantus tractus en si » (Boisgallas) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre. L'école américaine (W. Schuman, R. Sessions, A. Copland, J. Rosen, H. Hansen) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 17 juin

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi-Chapo. « L'escargot et la tortue ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange. « Les animaux domestiques et leurs ancêtres ».
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 50 Emission littéraire : Pleine page, d'A. Bourin et P. Sipriot.
« Saint-Ecran », d'Henri Pigeat ; « le Palanquin des larmes », de Georges Walter et Mme Chow Ching Li ; « Encore heureux qu'on va vers l'été », de Christiane Rochefort ; « la Merveilleuse Aventure du Casino de Paris », de Jean Prasteau, et « Paris 1925 », d'Armand Lanoux.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : L'homme de fer. « Ni le lieu ni l'heure ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 (★) Les dossiers de l'écran. Téléfilm : « la Tête et les mains », de J.-F. Delassus (1975), images : J. Kargayan.
La vie professionnelle de Jacques M. (28 ans), OP 1 dans une usine de Grenoble. Débat : « Etre ouvrier en 1975. »

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Prestidigitation.
19 h. 40 Tribune libre : La CIMADE.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Les petites antilopes.
20 h. 30 Western, film policier, aventure : « Pendez-les haut et court », de T. Post (1968), avec C. Eastwood, I. Stevens, Ed. Begley, A. Golonka.
Un homme, rescapé d'un lynchage, devient assistant-shérif d'une ville du Nouveau-Mexique. Tout en traquant les hors-la-loi, il cherche à se venger.

● FRANCE-CULTURE

7 h., Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'Irlande unie et multiple (l'impossible union) ; 8 h. 32, A chacun selon sa loi (le respect de la vie) ; 8 h. 50, Le philosophe dans les bois ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Etranger mon ami, par D. Arban ; 11 h. 2, Libre parcours récital, par F. Malettra, avec G. et B. Picavet, A. Ringart, U. Reinemann, E. Krivine et P. Pontier ; 12 h. 5, Parti pris : Bernard noël (« la Mort en question ») ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés : Spectacle Maïakovski au Théâtre d'Edgar ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 2, Musique : Joyce-Bério ; 16 h., Dossier : La Pologne et l'Eglise catholique ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « l'Ancolie », de Jean-Loup Trassard (réalisation J.-P. Colas) ; 17 h. 45, Un rôle, des voix : Les personnages de Tannhäuser ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Maître et Marguerite » ; 19 h., Sciences, par N. Skrosky : Les loups, avec R. Chauvin, ethnologue ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Dialogues. Emissions de R. Pillaudin, enregistrée en public : « Que pourrait être la ville de l'an 2000 », avec Paul Granet et Jean Marolleau ; 21 h. 15, Musique de notre temps, de G. Léon : Guy Reibel ; 22 h. 30, Entretien avec Germaine Tillion ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 10 h., Les intégrales : Musique pour piano à quatre mains de Schubert ; 11 h., Nos disques sont les vôtres ; 12 h., Le club des jazz ; 12 h. 37 (S.), Musique légère : Musique de films ;

13 h. (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Le chef de chœur Roger Norrington : « Histoire de la résurrection », extraits (Schütz) ; 13 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier : « Concerto en mi bémol K. 271 » (Mozart), avec M.-J. Pires : « Scènes d'enfants » (Schumann), par C. Haskil ; 14 h. 30 (S.), En direct de Toulouse. Musique dans la ville. Que savons-nous... du Théâtre du Capitole ; 16 h., Aux sources des musiques : Ballades des Etats-Unis ; 16 h. 30 (S.), Musique d'un jour ; 17 h. 20 (S.), Retour au concert classique : « Symphonie n° 3 en ré mineur » (Mahler), avec N. Procter, mezzo ; 19 h. 5 (S.), La comédie musicale américaine : « Applause », de Ch. Strouse et L. Adams, avec L. Bacall ; 19 h. 25, Invitation au concert ; 19 h. 30 (S.), Journal de Musique dans la ville ;

21 h. (S.), Récital donné à la chapelle des Carmélites de Toulouse avec le concours d'A. Skitri, théorbe, luth baroque : « Diverses suites pour théorbe » (R. de Visée), « Prélude non mesuré et fantaisie en sol » (Weichenberger), « Fantaisie en ut pour luth baroque » (Weiss), « Suite en sol » (Bach) ; 22 h. 30 (S.), Concours international de guitare ; 22 h. 55, Portrait de la musique moderne : « « Jeux pour lumière » (A. Bancquart), « Antinomie II » (Drogoz), « Concertino pour piano » (J.-P. Hobstein), « Variations pour une porte et un soupir » (P. Henry) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 18 juin

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard.
17 h. 45 Spécial TF 1 : Auschwitz.
Retransmission, en direct, de la cérémonie donnée sur les lieux du « camp de la mort » en présence de M. Valéry Giscard d'Estaing.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi-Chapo. « Le trésor ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 30 (★) Soirée polonaise.
A l'occasion du séjour en Pologne du président de la République, un voyage en deux étapes dans la patrie de Chopin : du cinéma (deux contes fantastiques, d'A. Zulawski et de S. Skwrowski) et un spectacle chorégraphique (« les Biches », de F. Poulenc, mention spéciale au Festival de Montreux 1975).

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : Les Monroes. « Le petit caporal ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Série : Le justicier.
21 h. 30 Le point sur l'A 2.
22 h. 20 Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : l'U.D.R.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle le cinéma et le romanesque) :
(●) « Rebecca », d'A. Hitchcock (1940), avec L. Olivier, J. Fontaine, G. Sanders, J. Anderson, N. Bruce (N.).
Une jeune fille d'origine modeste fait un mariage d'amour avec un aristocrate anglais. Elle découvre qu'il est obsédé par le souvenir de sa première femme, Rebecca, morte dans un accident, et qui semblait avoir toutes les perfections. Mais la mort de Rebecca cache un secret.

● FRANCE-CULTURE

7 h., Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'Irlande unie et multiple (la littérature inspiratrice et reflet de l'événement), avec P. Rafroidi ; 8 h. 32, A chacun selon sa loi : L'usage et le droit aux armes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Enfantasques », avec C. Roy ; 11 h. 2, Le magazine de l'édition musicale, par C. Maupomé et A. Paris : Œuvres contemporaines pour orgue, avec Ch. Chaynes ; 12 h. 5, Parti pris : « le Mystère féminin », avec M. Perrein ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Coloration jeunesse ; 15 h., Musique et sciences humaines ; 15 h. 45, Reportage : La Creuse ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « les Jours gardés », de Benigno Caceres (réalisation G. Peyrou) ; 17 h. 45, Un rôle, des voix : Les interprètes de Tannhäuser ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Maître et Marguerite » ; 19 h., La science en marche, par F. Le Lionnais : Jusqu'où ne montera-t-on pas ? Les éléments super-lourds, avec J. Teillac ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Relecture, par H. Juin : Jules Vallès (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Trio n° 117 en fa majeur » (Haydn), par le Trio Esterhazy. — Mélodies interprétées par Anita Nobel, Rainer Gepp, piano : « Louise a brûlé les lettres de son amant infidèle », « Dans un bois », « la Violette » (Mozart) ; « Myrten », « Lied der Suleika » Die blume der ergebung », « Er ist's » (Schumann) ; « Quatuor n° 1, opus 7 » (Bartok), par le Quatuor Parrenin ; 22 h. 30, Entretien avec Germaine Tillion ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

> **MÉTÉOROLOGIE**
>
> FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.
>
> FRANCE-INTER : (météo marine) : 8 h. 20 et 19 h. 50.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Les intégrales : Musique pour piano à quatre mains de Schubert ; 11 h., Nos disques sont les vôtres ; 12 h., Le club des jazz ; 12 h. 37 (S.), Déjeuner-concert ;

13 h. (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Le chef d'orchestre Roger Norrington : « Stabat mater », première partie (Scarlatti) ; 13 h. 30 (S.), Musique de chambre française. A quatre : « Quatuor » (G. Tailleferre), « Quatre flûtes en ballade », (S. Lancen), « Paris » (Milhaud), « Introduction et variations » (Pierné), « Arcadie pour quatre flûtes » (Berthomieu), « Quatuor à cordres » (Françaix) ; 14 h. 30 (S.), En direct de Toulouse. Musique dans la ville : Que savons-nous... du Théâtre du Capitole ; 16 h. (S.), Capitales de l'art : « Symphonie en la majeur, n° 7 » (Beethoven), « Quatuor n° 2 en ut majeur » (Schubert), « Trio n° 1 en si bémol Sonatensatz » (Schubert) ; 17 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens ; 19 h. 5 (S.), Musique légère ; 19 h. 25, Invitation au concert ; 19 h. 30 (S.), Journal de Musique dans la ville ;

21 h. (S.), Concert par l'Ensemble vocal de Toulouse. Direction A. Bourdon : « Quatre motets pour le temps de Noël » (Poulenc), « Trois chansons » (Ravel), « Liebesliederwalzer pour chœurs, solistes et piano à quatre mains » (Brahms). Œuvres de Bertrand, Mauduit, Gastoldi, Janneguin ; Vers 23 h. (S.), Musique française méconnue. Formations diverses avec cuivres : « Six épigrammes pour petit ensemble » (Bull), « Treize préludes pour trompette et trombone » (M. Pinchard), « Canzone II pour quintette de cuivres » (Y. Bourrel), « Arc pour orchestre d'harmonie » (P. Sciortino) ; 24 h., Musique et poésie. André Hardelet : Mozart, Elgar, K. Weill, Rodrigo ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 19 juin

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi-Chapo. « La multiplication ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Série : Columbo. « Exercice fatal », avec P. Falk.
Rivalité entre deux athlètes aux dents longues.
21 h. 45 Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel.
« La propriété déréglée », « La Grèce de Caramanlis », « L'autre Liban » (sous réserve).
22 h. 45 Variétés : Le club de dix heures. Prod. J. Chabannes et L. Feyrer. Réal. R. Benaioun.
Avec Michel de Saint-Pierre et André Chamson, de l'Académie française.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : L'homme de fer. « L'ombre d'un doute ».
16 h. 10 Hippisme : Grand Prix d'Ascot.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Récital : Ce n'est qu'un au revoir, de S. Daumier et Guy Bedos. Réal. F. Chatel.
Textes de Guy Bedos et J.-Loup Dabadie : vingt et une chansons. — Et pour finir, une interview de Bedos et Daumier par J. Chancel.
22 h. 55 Sport : Catch.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : A la découverte des animaux.
La libellule.
19 h. 40 Tribune libre : Mouvement écologique.
20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film, un auteur : « les Fleurs du soleil », de V. de Sica (1970), avec S. Loren, M. Mastroianni, L. Savelyeva, G. Longo.
Une Italienne fait un voyage en U.R.S.S., dans l'espoir apparemment vain de retrouver son mari porté disparu sur le front russe au cours de la guerre. Elle le retrouve en effet, marié à la paysanne qui l'avait sauvé...

● FRANCE-CULTURE

7 h., Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'Irlande unie et multiple (le Nord et le Sud) ; 8 h. 32, A chacun selon sa loi (les lois traditionnelles du travail) ; 9 h. 7, La littérature, par R. Vrigny ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec Huguette Maure ; 11 h. 2, Musique extra-européenne ; 11 h. 30, Magazine de la recherche : Radio de recherche et radio sur la recherche musicale ; 12 h. 5, Parti pris, avec Paul Chaunu : « L'Europe se meurt-elle faute d'enfants ? » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Beaugency ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France Culture : Deux cents minutes : L'art de la cuisine, par M. Bailly ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « l'Honneur perdu à Katarina Blum », d'Heinrich Böll (réalisation G. Peyrou) ; 17 h. 45, Un rôle, des voix : Les personnages de l'enlèvement au sérail ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Maître et Marguerite » ; 19 h., Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : Les maladies cardio-vasculaires ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Théâtre d'hier : « le Petit Pauvre », de J. Copeau (réalisation J. Rollin-Weisz), avec Ph. Avron, R. Coggio, F. Maistre, C. Bairam, F. Descaut, D. Bosc ; 22 h. 30, Entretien, avec G. Tillion ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Les intégrales : Musique pour piano à quatre mains de Schubert ; 11 h., Nos disques sont les vôtres ; 12 h. (S.), Le club des jazz ; 12 h. 37 (S.), Déjeuner-concert ;

13 h. (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Le chef de chœur Roger Norrington (Scarlatti) ; 13 h. 20 (S.), Calendrier musical : Verdi, Saint-Saëns, Bruckner, Offenbach) ; 14 h. 30 (S.), En direct de Toulouse. Musique dans la ville : Que savons-nous... du Théâtre du Capitole ? ; 16 h. (S.), Les grandes affiches du lyrique : « les Pêcheurs de perles » (Bizet), avec N. Gedda, E. Blanc. Orchestre de l'Opéra-Comique, direction P. Dervaux ; 17 h. 50 (S.), Danse, ballet, musique. Les Ballets russes, nouvelles collaborations : « le Tricorne » (de Falla) ; 18 h. 30 (S.), Thèmes exotiques : M. Delage, Koechlin, Rameau ; 19 h. 5 (S.), Gospel-songs ; 19 h. 25 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 30 (S.), En direct de Toulouse. Musique dans la ville : Journal ; 19 h. 40, Concert en la Basilique Saint-Sernin ;

21 h. (S.), Quintette de cuivres ars nova avec Willem Jansen, Calvert Jonhson, organistes : « Volumina pour orgue » (Ligeti), « Séquences pour l'Apocalypse » pour cuivres et orgue (Chaynes), « Pièce I » pour orgue (J.-P. Guezec), « In memoriam Jean-Pierre Guezec » (X. Darasse) ; 22 h. 45, Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le trio Joachim Kuhn, J.-F. Jenny Clarke, D. Humair ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

— Magazines régionaux de FR 3 —

ALSACE. — Lundi 16, 20 h. : Est-sports. Mercredi 18, 20 h. : Horizon 85. Vendredi 20, 18 h. 25 : Trait d'union ; 20 h. : Les grandes heures de l'orgue en Lorraine. Samedi 21, 18 h. 25 : Lach d're scholle. Lundi 23, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 16, 20 h. : Sports 25. Mercredi 18, 20 h. : L'Aquitaine en question (le trentième aniversaire de l'armistice et les jeunes). Vendredi 20, 20 h. : Vacances 25. Lundi 23, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 16, 20 h. : Score 5. Mercredi 18, 20 h. : Un village reçoit. Vendredi 20, 20 h. : Variétés en décors naturels. Lundi 23, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 16, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 18, 20 h. : L'actualité face à la presse régionale. Vendredi 20, 20 h. : Rouge le braconnier. Lundi 23, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 16, 20 h. : Est-sports. Mercredi 18, 20 h. : Igney. Vendredi 20, 20 h. : Les grandes heures de l'orgue en Lorraine. Lundi 23, 20 h. : Est-sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC — Lundi 16, 20 h. : Sports 25. Mercredi 18, 20 h. : Les plaisirs et les jours. Vendredi 20, 20 h. : Vacances 25. Lundi 23, 20 h. : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 16, 20 h. : A tire d'aile. Mercredi 18, 20 h. : Dominantes (« la Coulée »). Vendredi 20, 20 h. : Les autres choses de la vie (l'année gothique en Picardie). Lundi 23, 20 h. : La choulette et le golf.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 16, 20 h. : Sports 25. Mercredi 18, 20 h. : Caméra. Vendredi 20, 20 h. : Vacances 25. Lundi 23, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 16, 20 h. : Chopin à Paris. Mercredi 18, 20 h. : La cervelle d'autrui. Vendredi 20, 20 h. : La musique à l'école. Lundi 23, 20 h. : Clap 3/3[e].

PROVENCE, COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 16, 20 h. : Roue libre. Mercredi 18, 20 h. : En liaison avec l'OREAM, l'aménagement du Val de Durance. Vendredi 20, 20 h. : Journal de la mer. Lundi 23, 20 h. : Sports Méditerranée.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 16, 20 h. : Score 5. Mercredi 18, 20 h. : Quatre saisons, l'accueil en milieu rural. Vendredi 20, 20 h. : Variétés en décors naturels. Lundi 23, 20 h. : Score 5.

Les télévisions francophones

Lundi 16 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme et la cité ; 21 h., *Paris n'existe pas*, film de R. Benayoun.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La feuille d'érable ; 21 h., *les Bonnes Causes*, film de Christian-Jaque.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, *Métro Luxembourg*, pièce de J. Hyem ; 22 h. 05, Les idées claires.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Piste (télévision hollandaise) ; 21 h., Henry Moore, sculpteur ; 21 h. 50, Sous la loupe ; 22 h. 20, Tour de Suisse.

Mardi 17 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les envahisseurs ; 21 h., Cimarron.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *Michel Strogoff*, film de C. Gallone.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, L'homme sans visage ; 21 h. 55, Jeux sans frontières.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Ouvertures : l'enfant consommateur ; 21 h. 05, Jeux sans frontières ; 22 h. 25, Tour de Suisse.

Mercredi 18 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *le Retour de Surcouf*, film de S. Bergonzelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La Dame de Monsoreau ; 21 h., *Intelligence Service*, film de M. Powell et E. Pressburger.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Cirques du monde ; 21 h. 10, *Français, si vous saviez*, film d'A. Harris et d'A. de Sédouy (1[re] époque, 2[e] partie).

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Salvator et les Mohicans de Paris ; 21 h. 10, En direct avec ; 22 h. 10, Jazz ; 22 h. 35, Tour de Suisse.

Jeudi 19 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *la Rupture*, film de C. Chabrol.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., O'Hara ; 21 h., *l'Esclave*, film d'Y. Ciampi.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *la Kermesse héroïque*, film de J. Feyder ; 22 h. 10, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 30, Arsène Lupin ; 22 h. 20, Tour de Suisse.

Vendredi 20 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La nouvelle équipe ; 21 h., *Message chiffré*, film de H.-J. Shermann.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Aux frontières du possible ; 21 h., *Zorro le vengeur*, film de J.-R. Marchent.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Situation 75 ; 21 h. 15, *le Cuirassé Potemkine*, film d'Eisenstein.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *William et Mary*, d'après R. Dahl ; 21 h. 35, Peut-on encore manger du poisson ? ; 22 h., *Ce soir ou jamais*, film de D. Schmid ; 23 h. 30, Tour de Suisse.

Samedi 21 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Histoire de la lutte pour la survivance ; 21 h., *l'Homme aux colts d'or*, film d'E. Dmytryk.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *Roger la honte*, film de R. Freda.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *le Capitaine Nemo et la ville sous-marine*, film de J. Hill ; 22 h. 15, De mémoire d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Les aventures du commissaire Maigret ; 21 h. 50, Jho Archer Show.

Dimanche 22 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *le Téléphone rouge*, film de D. Mann.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Saint ; 21 h., *la Bonne Occase*, film de M. Drach.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Paul Gauguin ; 21 h. 10, Cinescope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Alvarez Kelly*, film d'E. Dmytryk ; 21 h. 40, Entretiens.

Lundi 23 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme et la cité ; 21 h., *Je veux vivre*, film de M. Robson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La feuille d'érable ; 21 h., *le Mandat*, film de S. Ousmane.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *le Pavillon des cancéreux*, d'après A. Soljenitsyne ; 21 h. 45, Styles.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les cirques du monde ; 21 h. 10, Henry Moore ; 22 h., Les livres de l'été.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 20 juin

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi-Chapo. « Jeu de Martien ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « les Suisses », de P.-A. Bréal, mise en scène J. Fabri, avec J. Fabri, A. Gille, R. Billerey, A. Gilbert.
Août 1972 : la foule qui a envahi les Tuileries a épargné Hans Schwartz et Latoison deux Suisses, qui se sont réfugiés chez leur compatriote Angélique. Ceux-ci décident de regagner leur pays natal, et traversent la France en pleine ébullition.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : L'homme de fer. « Le sergent mène l'enquête ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté, réal. A. Tarta.
Avec Annie Cordy.
21 h. 40 Apostrophes, de B. Pivot, G. Lapouge et C. Barma.
« La protection de la vie privée » : à propos du livre de Ph. Berner : Roger Wybot et la bataille pour la D.S.T.
22 h. 56 (●) Ciné-club : « l'Ange des maudits », de F. Lang (1951), avec M. Dietrich, A. Kennedy, M. Ferrer, G. Henry, W. Frawley (v.o. sous-titrée).
Dans les années 1870, un cow-boy recherche l'assassin de sa fiancée. La piste suivie le mène, près de la frontière mexicaine, à un ranch dont une ancienne chanteuse de saloon, belle et légendaire, a fait le port d'attache des bandits de la région.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Le docteur Doolittle et Des livres pour nous.
« Le Livre des grands pandas » et « Légende de la mer ».
19 h. 40 Tribune libre : la C.G.T.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 (●) Feuilleton : Paul Gauguin, réal. R. Pigaut, avec M. Barrier, A. Lomberg, P. Lafont, G. Berner, F. Niermans (cinquième épisode).
Gauguin va en Bretagne puis retourne à Paris où il fréquente les cafés littéraires. La vente d'une de ses œuvres lui permet de partir à Haïti. Adopté par les Maoris, il travaille beaucoup et se sent peu à peu redevenir « sauvage ». Le bonheur ?
21 h. 25 Série : Prix Nobel. Mac Farlane Burnet.
Portrait d'un homme qui reçut le prix Nobel en 1960 pour sa découverte de la tolérance immunologique acquise.

● FRANCE-CULTURE

7 h., *Matinales* ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'Irlande une et multiple (renouveau économique et crise politique : 1950-1975) ; 8 h. 32, A chacun selon sa loi : Le serment et l'engagement ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque : « la Passion selon saint Matthieu », de Bach, sous la direction de W. Mengelberg (1939) ; 12 h. 5, Parti pris, avec M. A. Macchiocchi, professeur à la faculté de Vincennes : « Fascisme et psychologie des masses mussoliniennes » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Instruments rares ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, L'anse du bizarre ; 15 h. 2, La musique une et divisible ; 15 h. 30, Dossier. A propos de l'exposition « Métrologie année 100 », par P. Jonchères ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Une famille comme les autres », de Marianne Viviez (réal. E. Fremy) ; 17 h. 45, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Maître et Marguerite, par le professeur P. Auger : Einstein et la relativité (1), avec F. Perrin ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., La musique et les hommes, par M. Bernard : Nouveaux mythes du romantisme, avec P. Citron ; 22 h. 30, Entretien avec Germaine Tillion ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 30, Poésie ;

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito. Jeu repris à 13 h. 30, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Les Intégrales : Musique pour piano à quatre mains, de Schubert ; 11 h. (S.), Nos disques sont les vôtres ; 12 h. (S.), Le club des jazz ; 12 h. 37 (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 13 h. (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Le chef de chœur Roger Norrington (Bruckner) ;

13 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 14 h. 5 (S.), Evénements du monde ; 14 h. 30 (S.), En direct de Toulouse. Musique dans la ville : Que savons-nous... du théâtre du Capitole ; 16 h. (S.), Evénements du monde (II); 16 h. 25 (S.), L'âge d'or du concerto : « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur » (Sibelius), avec I. Stern ; « Concerto pour piano et orchestre en la mineur » (Grieg), avec V. Eresko ; 17 h. 25 (S.), Lyrique : « la Belle Hélène » (Offenbach) fin, avec D. Millet, Ch. Burles, B. Antoine, J.-C. Benoit, M. Dens. Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, direction J.-P. Marty : « le Docteur Miracle » (Bizet), avec L. Berton, L. Dachary, J.-Ch. Benoit, R. Corraza, orchestre lyrique de Radio-France, direction A. de Almeida ; 19 h. 5 (S.), Musique légère ; 19 h. 25, Invitation au concert ; 19 h. 30 (S.), Musique dans la ville à Toulouse : Journal ;

21 h. (S.), Récital donné dans la cour de la bibliothèque universitaire de Toulouse, avec Faouyl Sayeb ; Musique traditionnelle arabe à l'oud (luth) ; 22 h. 30 (S.), Jardins à la française ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 Nocturnales.

Samedi 21 juin

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 5 La France défigurée, de M. Péricard et L. Bériot.
Les derniers marchés parisiens disparaissent.
14 h. 35 Samedi est à vous.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi-Chapo. « Le puzzle ».
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, de J. Bonnecarrère.
19 h. 45 La vie des animaux : « Les oiseaux », de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier.
Avec Johnny Hallyday, Yvan Chiffre, Eddy Mitchell, Richard Anthony, Françoise Hardy, Sylvie Vartan.
21 h. 35 Série : Maîtres et valets. « Les cadeaux de l'amour ».
La liaison d'Elisabeth avec un riche Arménien suscite un nouveau scandale.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 5 Un jour futur, de M. Lancelot et P. Laforêt.
Tennis : finale de la Coupe Davis (à 17 h.), en remplacement de la séquence sur la science-fiction.
18 h. 15 Magazine du spectacle : Clap, de P. Bouteiller et M. Dupalais.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.

20 h. 35 Télé-film : « Les Rois maudits » (N° 3). « Les poisons de la couronne », de M. Druon, de l'Académie française. Adapt. M. Jullian. Réal. C. Barma. Avec J. Amos, C. Brosset, M. Lejeune.
Des destins tragiques — et comment on voyageait par terre et par mer au Moyen Age, comment on soignait les malades dans les hôpitaux, comment se déroulait un mariage royal, et comment les magiciennes préparaient philtres et poisons.
22 h. 20 (●) Jeu : Pièces à conviction.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Feuilleton : Dans le sillage des vaisseaux vikings. « La saga d'Egill ».
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Courts métrages : « le Palais du Louvre », de D. Basdevant, et « les Yeux d'Elstir », d'A. Magrou.
20 h. 30 Opérette : « la Vie parisienne », de H. Meilhac et L. Halévy. Livret et musique de J. Offenbach. Mise en scène de J.-L. Barrault et M. Bertay. Un spectacle du Théâtre de France (Odéon). Avec J.-P. Granval, J. Desailly, P. Bertin, G. Aminel, J. Parédès, D. Santarelli, P. Gallon.
Paris, sous le Second Empire. Un riche étranger, qui veut connaître la capitale française, est l'objet de joyeuses mystifications organisées par Gardefeu et son ami Bobinet.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 7, *Matinales* ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze (l'expansion de l'univers, par J.-C. Pecker, professeur au Collège de France) ; 8 h. 32, Les cadres responsables de notre temps : Emploi, retraite, fiscalité, évolution de l'entreprise... Les cadres sont-ils piégés ? ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par Gérard-Louis Salvy, avec Joël Farges, directeur du cinéma Le Seine ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Emission spéciale consacrée au poète Ezra Pound, par Ch.-L. Siriacq et M. Mordillat (réal. B. Saxel) ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire : Les Indiens d'Amériques du Nord, par M. Barthélemy ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (S.), « Skandalon », de R. Kalisky, avec P. Santini, P. Balliot, N. Borgeaud, F. Giret, Y. Peneau, R. Coggio, M. Sarfati, R. Bret (réal. G. Peyrou) ; 22 h., La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie ;

> **ÉMISSIONS CULTURELLES**
>
> **SAMEDI 21 JUIN**
> **(PARIS 212 mètres)**
>
> 9 h., L'Irlande à la *croisée* des chemins ; 11 h. 30, Regards sur la science; 14 h. 30, Université radiophonique ; 15 h. 30, A chacun selon sa loi ; 17 h., Le philosophe dans les bois ; 17 h. 20, Chronique de l'UNESCO.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité d'hier : « De Profundis » (Delalande) ; « Requiem et Kyrie pour double chœur et orchestre » (J.-C. Bach) ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une : Jeu ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Quintette en la majeur K. 581 pour clarinette et cordes » (Mozart), avec G. Deplus ; « La nuit transfigurée » (Schœnberg) ; 11 h. 30 (S.), Relais de la Radiodiffusion sarroise ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107 ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo ; 15 h. (S.), Récital d'orgue. Anne Labounsky : « Lamento » (G. Litaize) ; Omnen sanctorum » (Jenkins) ; « Apocalypses nos 1 et 4 » (J. Langlais) ; 15 h. 30 (S.), Nouveaux talents premiers sillons ; 16 h. 30 (S.), L'Italie baroque : « Sonate en la mineur pour deux violons et basse continue » (A. Stradella) ; « Concerto en ut majeur opus 7 no 2 » (Albinoni) ; « Concerto en ré majeur, la Pastorella » (Vivaldi) ; « Trois sonates en ré majeur » (Scarlatti), par B. Verlet, clavecin ; « Concerto en sol majeur pour flûte » (Tartini), avec J.-P. Rampal ; 17 h. 15 (S.), Florilège sonore de la Renaissance (J. Bull, Gibbons, Holborne) ; 17 h. 45 (S.), Musiques des peuples du monde. Mélodie arabe et danse berbère ; 18 h., Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du studio 107. Récital de piano. Bruno Pietri : « Sonatine » (Ravel) ; « Regards sur l'enfant Jésus », extraits (Messiaen) ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1915 : « Barcarolle no 12 en mi bémol opus 106 bis et nocturne no 12 en mi mineur opus 107 » (Fauré), par J.-Ph. Collard ; « Sonate pour violoncelle et piano » (Debussy), par A. Meunier et Ch. Ivaldi ; « Avant-dernières pensées » (Satie), par J. Février, piano ; « The last reader et tone roads no 3 » (Ch. Ives) ; « Danses populaires roumaines » (Bartok), avec D. Ranki, piano ; 21 h. 30 (S.), Concert ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Charles Chaynes (I) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 22 juin

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 (●) Variétés : Le petit rapporteur, de J. Martin et B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 30 Série : Sur les lieux du crime. « Duel ». Prod. de la Bavaria.
A propos d'une affaire de rançon, le duel impitoyable d'un entrepreneur raté et d'un commissaire tenace.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 35 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « le Printemps, l'Automne et l'Amour », de G. Grangier (1955), avec Fernandel, N. Berger, Cl. Nollier, Ph. Nicaud.
Un fabricant de nougats de Montélimar, quinquagénaire et célibataire, sauve une jeune fille du suicide et l'épouse. Sa belle-sœur entreprend de séparer le couple pour lequel la différence d'âge est un handicap.
22 h. 10 Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 Jeu : Le défi.
13 h. 45 L'album de... Michel Roux.
14 h. 5 Monsieur Cinéma.
14 h. 50 Le dimanche illustré, avec les invités de P. Tchernia.
15 h. 30 Feuilleton : Ma sorcière bien-aimée. « Le nouveau pouvoir de Jean-Pierre ».
15 h. 45 Sports : Championnat de France de cyclisme ; Steeple-chase à Auteuil.

16 h. 45 Film : « le Voleur et le Roi », de R. Z. Leonard (1955), avec A. Blyth, Ed. Purdom, D. Niven, G. Sanders.
En Angleterre, sous le règne de Charles II, un aventurier aide une jeune aristocrate à confondre le favori du roi, qui se sert de son pouvoir pour éliminer les seigneurs du royaume.
18 h. Le dimanche illustré (suite).
18 h. 30 Dessins animés.
20 h. 25 Variétés : Système 2.
20 h. 55 Feuilleton : La dame de Monsoreau. « L'homme en noir », de C. Brulé, d'après l'œuvre d'Alexandre Dumas. Avec K. Petersen, N. Silberg, D. Manuel. Réal. Y. Andrei.
Diane de Méridor, aimée par Louis de Bussy, est demandée en mariage par le comte de Montsoreau, et enlevée par le duc d'Anjou. Qui la sauvera ?
21 h. 55 Système 2 (suite).
22 h. 35 En direct de la Concorde.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
> **DIMANCHE 22 JUIN**
> **FRANCE - CULTURE**
>
> 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine ; 10 h., Messe.
>
> **TF 1**
>
> 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Lire en vacances » ; 11 h., Messe à l'église de Savonnières (Indre-et-Loire), prédication du Père Dagonet.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Série : Cannon. « Meurtre sur la plage ».
20 h. Connaissance : Intermezzo 74 ou camping à la ferme. Réal. W. Magnin.
M. et Mme Desplanches, agriculteurs limousins, ont créé, pour sortir de leur isolement, un terrain de camping à la ferme. L'accueil ne se limite pas aux barrières du domaine ; ensemble, avec les citadins, ils découvrent la région, visitent des villages, écoutent de vieilles histoires.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 40, Chasseurs de son : « Notre cerveau, notre imagination et nos automatismes », avec H. Laborit et les enfants de la rue de l'Abreuvoir à Montmartre ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Ariane à Naxos » (A. Strauss), « Docteur Faustus » (Busoni) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque. Œuvres de Sibelius : « la Tempête » (première et deuxième suite d'orchestre) ; « Scaramouche » (musique de scène) ; « Luonnotar » (poème symphonique pour voix et orchestre), avec G. Jones, soprano ; « Deux mélodies pour voix et orchestre », avec B. Nilsson, soprano ;

14 h. 5, « l'Orage », de A.-N. Ostrowsky, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 5, « la Chatte métamorphosée en femme » (Offenbach) et « Pépito » (Offenbach) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Alexis Weissenberg, par G. Galbeau ; 18 h 30, 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h., Poésie ininterrompue, avec Michel Deguy ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Clinique » (Le phénomène de castration), suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson : La Hollande jazziste, avec G. Rouy, Tai Mahel ; 23 h. 50, Poésie ininterrompue.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h., En direct de Toulouse. Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Grandes rééditions classiques ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Sonate funèbre » de Chopin ; 16 h. 15, Voyage autour d'un concert ; 17 h. (S.), Jeux d'été de Dubrovnik 1974. Orchestre symphonique de Vienne. Direction C.-M. Giulini. Avec le concours d'A. Brendel, pianiste : « Sémiramis », ouverture (Rossini), « Concerto en ré mineur K. 466 pour piano et orchestre » (Mozart), « Symphonie no 1, opus 68, en ut mineur » (Brahms) ; 18 h. 45 (S.), Voyage autour d'un concert ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz ;

20 h. 30 (S.), Récital de piano. Daniel Wayenberg : « Huit Klavierstücke, opus 76 » (Brahms) ; 21 h. (S.), En direct de Toulouse. Musique dans la ville. Orchestre régional et chœurs du Théâtre du Capitole. Chorales « A Cœur Joie » de Midi-Pyrénées ; Chorale de l'Université de Toulouse ; Chœurs du Laugarais. Ensemble vocal de l'Armagnac. Petits chanteurs à la Croix-Potencée. Avec le concours d'A. Vanzo, ténor. Direction M. Plasson : « Grande messe des morts » (Berlioz) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Sonates nos 1 et 3 » (J.-Ch. Bach), au clavecin B. Haudebourg ; « Sinfonia a pin stromenti en fa majeur » (Gossec) ; « Stop » (Stockhausen) ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 23 juin

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Série : Les éclaireurs du ciel. « Parachutage ».
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi-Chapo. « Le repas ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 La vie des animaux.
20 h. 30 (●) La caméra du lundi : Regards sur l'histoire. « La duchesse de Langeais », de J. de Baroncelli (1941), avec E. Feuillère, P. Richard Willm, A. Clariond, L. Delamare, G. Grey, Ch. Granval.
Sous la Restauration, une grande dame, coquette célèbre des salons de l'aristocratie, joue avec le cœur d'un officier peu habitué aux escarmouches galantes. Elle s'éprend de lui au moment où une intrigue les sépare. D'après Balzac.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : L'homme de fer. « Manger, boire et mourir ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 30 Film : « l'Armée des ombres », de J.-P. Melville (1969), avec L. Ventura, P. Meurisse, J.-P. Cassel, S. Signoret (1re partie).
Les activités quotidiennes d'un réseau de résistance en 1942-1943. Des hommes, des femmes traqués par la Gestapo, luttent obstinément. La deuxième partie du film sera présentés aux Dossiers de l'écran *du mardi 24 juin.*
21 h. 50 Série : Le secret de dieux (quatrième épisode). « Mai 1944 », de G. Perrault et J. Cosmos, réal. G.-A. Lefranc.
De chaque côté du mur de l'Atlantique, deux groupes s'affrontent et rusent : l'un tente de préserver le secret du débarquement, l'autre veut le percer. Les dieux de l'Intelligence Service s'inquiètent des progrès de l'ennemi.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash.
19 h. 40 Tribune libre : L'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « les Sultans », de J. Delannoy (1966), avec G. Lollobrigida, L. Jourdan, M. Baptiste, C. Marchand, Ph. Noiret, D. Gélin.
Un homme de quarante ans, léger et séduisant, se comporte en « sultan » avec une maîtresse soumise. Il découvre les blessures du cœur en voyant sa fille adolescente éprise d'un autre « sultan ».

● FRANCE-CULTURE

7 h., *Matinales*, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Civilisation du cheval (1), par R. Auguet (généalogie des centaures) ; 8 h. 32, A chacun selon sa loi ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h., Les matinées de l'histoire, par D. Richet : « Surveiller et punir », de Michel Foucault, avec E. Leroy-Ladurie, M. Perrot, J.-L. Flandrin ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde : Parti pris, par J. Paugham ; Pierre Servel et Roland Laudenbach : Analyse d'un insuccès littéraire ; 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975) : Philippe Manoury ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture. L'invité du lundi : Joël de Rosnay, biologiste ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « les Eaux mortes », de F.-J. Temple (réal. G. Godebert) ; 17 h. 45, Musique plurielle, par G. Charbonlier ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Maître et Marguerite » ; 19 h., Présence des arts, par F. Le Targat : Les surréalistes ; 19 h. 30, Poèmes ;

20 h., Carte blanche par L. Slou ; 21 h. (S.), Concert. Orchestre de chambre de Radio-France, direc. A. Girard, avec le Quatuor de percussions de Paris et A. Marion, flûtiste : « Surprise » (M. Kelemen) ; « Vo Vi » (Ton That Tiet) ; « Une flûte fuyant le sol à perdre haleine » (L. Sauer) ; « Silenciaire » (M. Ohana) ; « Suite en la mineur pour hautbois et clavecin » (P. Philidor), J. Vandeville, hautbois, W. Christie, clavecin ; 22 h. 30, Entretien avec Henri Thomas, romancier et poète (1), par Ch. Giudicelli ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Les Intégrales : Les sonates de Beethoven ; 11 h., Nos disques sont les vôtres ; 12 h. (S.), Le club des jazz ; 12 h. 37, Folk songs : Le Festival de Newport (1) ;

13 h., Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Les grands ténors (Caruso) ; 13 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois ; 14 h 30 (S.), En direct de la ville. Que savons-nous de... Toulouse et ses musiciens ? ; 16 h. (S.), Musique de chambre : Deux quatuors de Beethoven : « No 2 en sol majeur opus 18 », « No 6 en si bémol majeur, opus 18 », par le Quatuor Vegh ; 17 h. (S.), Musique à découvrir : « Psaumes » (Marcello) ; « Falstaff » (Elgar) ; 18 h. (S.), Les secrets de l'orchestre : « Suite française d'après Claude Gervaise » (Poulenc) ; « Concerto pour orchestre » (Bartok) ; 19 h. 5 (S.), Musique légère ; 19 h. 25 (S.), Musique dans la ville à Toulouse : Journal ;

21 h. (S.), Concert donné dans la cour de la bibliothèque universitaire du Taur. Quatuor Via Nova : « Quatuor en ré, opus 76, no 2 » (Haydn) ; « Seizième Quatuor en fa, opus 135 » (Beethoven), « Quatuor en si bémol D. 36 » (Schubert). Présentation de J. Moullière ; 22 h. 30 (S.), Correspondances ; 23 h., Reprises symphoniques : « Don Quichotte », ouverture (A. Trebinsky), « Pléiades » (A. Roizenblat), « Nuits de Provence » (H. Tomasi) ; 24 h. (S.), Motto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

> **HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION**
>
> PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h et en fin de soirée (vers 23 h.).
> DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.). Bulletin à 13 h., le dimanche.
> TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 et 19 h. 55, bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Le monde change ; 9 h., Heu... reux. 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7h., F. Gérard ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut I ; 21 h. 5, Flash-back.

EUROPE 1 : 9 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2 ; 0 h., Un train peut en cacher un autre.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus.

Du samedi 21 juin...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Questions pour un samedi ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garretto ; 18 h. 05, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Histoire d'opérettes ; 22 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; Beatles 1965 ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 50, Radio 2.

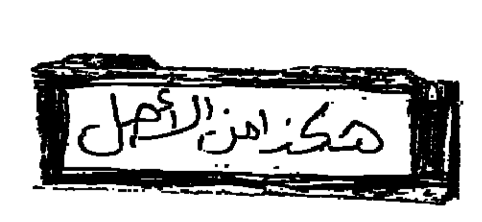
R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

... au dimanche 22 juin

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 et 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam parade ; 23 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour six transistors ; 14 h. 20, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.



L'HISTOIRE *par Jean-Marie Mayeur*

IDEES

ÉGLISE, ÉTAT ET SOCIÉTÉ

LES relations de l'Eglise et de l'Etat constituent un thème de recherche parfois négligé aujourd'hui. L'attention privilégiée portée désormais par les historiens à la vie religieuse explique ce désintérêt, tout comme la mise en sommeil de vieux conflits, que l'on dit peut-être trop vite dépassés, mais dont à coup sûr les dimensions, de nos jours, sont autres. Deux ouvrages restituent, avec une égale rigueur, la réalité des conflits entre l'Eglise et l'Etat, le premier au temps du roi très chrétien, le second au début de la république laïque. Le Père Blet avait publié en 1959 deux livres sous le titre *le Clergé de la France et la monarchie. Etude sur les Assemblées du Clergé de 1615 à 1666* (1). Ce nouveau volume, intitulé *les Assemblées du Clergé et Louis XIV de 1670 à 1693* (2), va de l'Assemblée ordinaire de 1670 à la fin du conflit gallican en 1693 ; époque dominée par l'Assemblée extraordinaire de 1682 et la fameuse déclaration des Quatres Articles, résumé des conceptions gallicanes sur le pouvoir de l'Eglise.

En apparence le livre du Père Blet aborde des questions classiques, et bien connues de longue date : extension du droit de régale (en vertu duquel le roi se substitue à l'évêque défunt pour percevoir les revenus du siège vacant et pour nommer aux bénéfices n'ayant pas charge d'âmes), conflit de Louis XIV et du pape Innocent XI, déclaration des Quatre Articles, réconciliation de la cour de France et du Saint-Siège. En fait, l'image que l'historiographie donne habituellement de ces événements sort profondément renouvelée d'une étude minutieuse, au point de paraître parfois bien lente, mais toujours nourrie d'une érudition irréprochable et dominée par la volonté de dépoussiérer l'habituel tableau des événements. Un livre comme celui-ci atteste la validité d'une histoire critique fondée sur un dépouillement approfondi des archives.

***

De la réunion du Clergé de France de 1682 l'historiographie courante avait *« retenu l'impression d'un clergé de cour, disposé à trahir sa conscience pour complaire au monarque »*. Telle est la vision des choses que diffusa en 1869 l'ouvrage de Charles Gérin : *Recherches historiques sur l'Assemblée du Clergé de France de 1682*, dont la fortune fut longue, et qui était profondément marqué par la polémique anti-janséniste du XIXe siècle. Le livre du Père Blet affirme la culture et les connaissances ecclésiastiques des évêques du XVIIe siècle : la clause du concordat qui exigeait pour l'épiscopat le doctorat ou la licence en théologie ou en droit est assez fidèlement observée. Profondément attachés au siège apostolique, ils ont une conception différente de celle de la cour de Rome sur les rapports entre le pouvoir pontifical et le pouvoir des évêques. Pour eux, les pouvoirs et la juridiction épiscopale viennent directement du Christ comme le pouvoir pontifical, ils entendent administrer leurs diocèses *jure proprio* et n'y souffrent guère une juridiction qui ne soit émanée de la leur.

En 1682, les Quatre Articles, qui affirment l'indépendance absolue du roi au temporel, et au spirituel la supériorité du concile, ne sont pas imposés par le roi, ou Colbert. Au contraire, le clergé profite des dispositions du roi pour faire passer un texte qui se situe *« dans la ligne des Assemblées ordinaires du clergé de France »*. Pour les évêques, le roi est leur chef au temporel, comme le pape est leur chef au spirituel, l'un et l'autre de droit divin. Voilà qui nuance des présentations rapides de l'absolutisme religieux de Louis XIV et de son pouvoir autocratique sur l'Eglise. Plutôt que d'expliquer une décision en parlant de l'orgueil du prince, le Père Blet préfère identifier le conseiller qui l'a inspiré. L'examen attentif des relations entre Louis XIV et le Saint-Siège révèle, ô vertus salubres de l'histoire événementielle, un Louis XIV passablement éloigné de la figure de l'autocrate, qui se croit le maître de la conscience de ses sujets. Ce qui frappe dans l'histoire des rapports de Louis XIV avec Rome, c'est la prudence et la mesure d'un souverain élevé dans le principe qu'il faut éviter de rompre avec Rome (3), et qui refusa l'avis de ses conseillers favorables à un concile national et à un ultimatum au pape. La France a bien su résister à la tentation du césaropapisme byzantin ou anglican.

Telles sont les conclusions majeures d'un livre qui, par ses analyses concrètes et au ras des faits, ruine maintes théories hasardeuses. On formulera simplement un regret : que le Père Blet n'ait pas regroupé en un chapitre vigoureux les données relatives à la composition et au fonctionnement de ces assemblées générales du clergé, si caractéristiques de l'ancien régime religieux.

Deux siècles plus tard, que de changements : une république laïque, un Etat sécularisé, une Eglise ardemment ultramontaine, les yeux fixés vers une Rome dont l'autorité est au plus haut. Yves Marchasson, dans sa thèse (4), aborde le premier conflit d'importance entre la diplomatie romaine et la République, celui qu'ouvrent les décrets du 29 mars 1880 relatifs aux congrégations non autorisées. La richesse documentaire est exceptionnelle : outre les sources habituelles, l'auteur a consulté les archives vaticanes, dont, en principe, l'accès n'est autorisé que jusqu'à la fin du pontificat de Pie IX en 1878. L'examen de la correspondance du Saint-Siège avec les évêques français, de la correspondance de la nonciature, des notes et rapports de la secrétairerie d'Etat, permet d'éclairer, de façon exhaustive et sans doute définitive, maints aspects de la crise de 1880. La volonté de conciliation de Léon XIII, la forte personnalité du nonce Czaski — celui-ci n'hésite pas à prendre des initiatives personnelles dans la négociation — le rôle de Freycinet, cette figure considérable et si mal connue de l'histoire du régime, autant de données désormais solidement établies.

On peut éprouver cependant le sentiment qu'Yves Marchasson a été, comme il arrive, victime de sa documentation. Une prudence révérentielle le conduit à citer avec une excessive abondance les rapports de la nonciature. Surtout, sa documentation, avant tout diplomatique, le conduit à écrire une histoire vue des salons et des antichambres, qui laisse dans l'ombre les forces profondes. On comprend dès lors le sous-titre, un peu déconcertant : *A la recherche d'une conciliation*, et que l'idée de conciliation serve de fil conducteur à ce qui est l'histoire d'un affrontement. Léon XIII souhaitait que le conflit gardât des dimensions limitées et trouvât un règlement acceptable. Son attitude contribua certainement à affaiblir la vigueur des catholiques intransigeants, particulièrement des légitimistes.

Peut-on pour autant voir dans la prudence de la diplomatie romaine l'annonce du « grand dessein » du ralliement ? En cette aube d'un pontificat, le changement est d'abord dans la manière. Le ralliement lui-même, aux motivations si complexes — on a trop oublié le poids des considérations de politique extérieure, — ne prendra son vrai visage que dix ans plus tard. Dans l'étude d'une négociation, Yves Marchasson a trouvé des hommes de conciliation : cela n'est pas surprenant ; on aurait aimé qu'il évoque davantage les fièvres et les passions des catholiques français, et d'abord de ce monde si mal connu des congrégations, sur lesquelles n'est jetée qu'une lumière insuffisante à notre gré.

***

En écrivant une *Histoire du catholicisme hollandais depuis le XVIe siècle* (5), Pierre Brachin comble une lacune. Une première partie, assez rapide, est consacrée au temps du ghetto et à la vie *« effacée et secrète »* du catholicisme hollandais, avant l'émancipation. Ce terme, au Pays-Bas, désigne l'effort des catholiques néerlandais pour retrouver dans la nation sur le plan culturel et politique la place qui leur revenait. Les développements les plus nourris mènent le lecteur du rétablissement de la hiérarchie en 1853 à notre temps et aux mutations du catholicisme « hollandais ». Longtemps ce catholicisme se définit par l'ultramontanisme — sait-on que sur les onze mille zouaves pontificaux, il n'y eut pas moins de trois mille Néerlandais ? — le refus du monde moderne et du libéralisme. Les condamnations du *Syllabus* trouvent un écho particulier dans un monde minoritaire, qui continue à être victime de l'hostilité des milieux protestants.

P. Brachin et L.-J. Rogier ne manquent pas d'évoquer les traits majeurs de la vie religieuse : la description des formes de dévotion, de la prédication des rédemptoristes en milieu populaire — processions illuminées, statues de la Vierge entourées d'un parterre de fleurs — fait avec bonheur revivre un monde. Mais ils consacrent les développements les plus nourris à l'étude de la rentrée des catholiques des Pays-Bas sur la scène politique et sociale. De la rupture entre les catholiques et les libéraux naît un parti catholique, dont le fondateur est un prêtre élu député en 1880, Schaepman. Parti, école, associations ouvrières, les catholiques des Pays-Bas sont enserrés dans un réseau d'institutions qui encadrent un peuple solidement tenu en main par le clergé. S'impose le modèle d'un catholicisme fondé sur le développement des associations, à l'image de la Rhénanie toute proche. En revanche, la réflexion théologique et philosophique paraît manquer d'ampleur et de hardiesse. Rien d'étonnant alors à ce que les Pays-Bas se soient montrés *« à peu près totalement réfractaires »* au modernisme.

A partir de 1925, une génération nouvelle s'en prit à ses devanciers et aux structures existantes : mise en cause d'un catholicisme qui s'identifie à la politique de parti, recherche de formes nouvelles d'apostolat, recherches théologiques, préoccupations œcuméniques, voilà ses caractéristiques. L'entente avec les Eglises protestantes lors de la lutte contre l'occupation nazie favorise les progrès de l'esprit œcuménique. Si d'autre part l'ancien parti catholique renaît, des catholiques militent au sein du parti travailliste, rompant avec l'unité politique chère aux catholiques hollandais, au nom du pluralisme. Ils récusent une organisation de toute la vie du pays selon des critères confessionnels ou idéologiques. Ces débuts de contestation s'affirment vers la fin des années 50, quand la « colonne » catholique, dans la société néerlandaise, paraît plus robuste que jamais.

La crise actuelle a, bien entendu, une autre portée et d'autres dimensions. Les auteurs portent sur elle un jugement passablement critique ; il vaut surtout par l'essai de donner de cette crise une explication historique. L'effervescence actuelle ne tient-elle pas à ce que les catholiques néerlandais, contraints d'offrir l'image d'un bloc sans failles, négligèrent certains problèmes ? N'assiste-t-on pas aussi à un choc en retour qui succède au triomphalisme d'une communauté éblouie d'être sortie de son ghetto ? La longue méfiance de l'autorité vis-à-vis de la réflexion théologique n'explique-t-elle pas, par réaction, l'actuelle *« débauche de théologie »* ? L'atmosphère de ghetto — et la situation minoritaire — n'a-t-elle pas privilégié longtemps le problème de la place de l'Eglise dans l'Etat ?

(1) Analecta Gregoriana, Rome, 1959, .. F.

(2) Analecta Gregoriana, Rome, 1972, XX, 633 p.

(3) L'édition de la correspondance du nonce en France Angelo Ranuzzi (1683-1689), Rome, 1973, par Bruno Neveu, fait justice de la légende de l'excommunication secrète de Louis XIV en 1687.

(4) *La Diplomatie romaine et la République française - A la recherche d'une conciliation 1879 - 1880*, préface de Pierre Renouvin, Beauchesne, 1974, 524 p., 87 F.

(5) Aubier Montaigne, 1974, 258 p., 36 F. L'ouvrage est signé des noms de P. Brachin et L.-J. Rogier. Si le texte est entièrement du premier, le second, aujourd'hui disparu, a été associé à l'élaboration du manuscrit, qui doit beaucoup à ses propres recherches.

La vie du langage

Savoir à qui l'on parle

PARLER, c'est toujours parler de quelque chose, et c'est souvent parler à quelqu'un. Nous avons dans le premier cas une opération de délocution ; et une opération d'adlocution dans le second. Nos grammaires (qui décrivent une langue écrite classique) traitent abondamment de la délocution ; elles sont plus discrètes sur l'adlocution, c'est-à-dire sur les moyens que nous utilisons dans la vie de chaque jour (et par conséquent dans la langue parlée) pour interpeller quelqu'un, lui signifier que c'est à lui que notre discours s'adresse.

Ce système de l'interpellation (je me hasarde à créer l'expression) est pourtant, en français actuel, d'une remarquable complexité. Il met en jeu, derrière des formes linguistiques, un réseau subtil de relations sociales.

Il se dispose sur deux plans, la grammaire et le lexique. Pour nous adresser au passant, à l'ami(e), à l'élève, au collègue, nous pouvons faire ou ne pas faire mention de son « désignant » social — prénom, nom de famille, etc. Mais nous devons choisir l'un des trois désignants grammaticaux possibles : tu, vous, il. L'état le plus simple du système de l'interpellation serait donc « tu », tout seul et tout sec ; on peut supposer (c'est aux ethno-linguistes à nous le dire) qu'il existe au moins une tribu dans laquelle le nom de famille (ou le prénom) sont tabous dans l'acte d'adlocution, et qui ignore le « vous ». Elle aurait alors un code de l'interpellation à un seul élément.

Peu d'études ont été consacrées aux pronoms de l'interpellation en français : tu et vous, dont le maniement pose des problèmes délicats à l'étranger, mais aussi il, dont on oublie souvent qu'il fonctionne très bien comme « adlocutif ». Il marque un rapport de domesticité, comme le tu marque un rapport d'intimité et le vous un rapport de neutralité, et surtout n'est jamais réciproque : « Monsieur désire-t-il du café ? », est une demande normale dans une situation sociale donnée ; mais la réponse ne peut pas être : « Oui, il me l'apportera bien chaud. »

Cette distribution inégale des pronoms d'interpellation mériterait à elle seule une étude sérieuse : qui et pourquoi répond par tu à celui qui l'a interpellé par vous ?

Un code riche et subtil

Toujours est-il que nous disposons en français de trois pronoms (et donc de trois formes verbales) pour l'interpellation : tu, vous, il. On considérera on comme une variante accessoire de il.

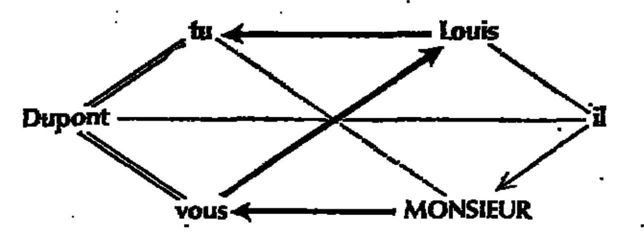
Sous l'aspect lexical, l'interpellé peut être pour moi un « Jean » (ou Louis, ou Jacques), un « Dupont » (ou Martin, ou Cellard), ou un « monsieur ». Des combinaisons de ces désignants : Jean Dupont, M. Jean, M. Dupont, etc., sont également réalisables, de même que la combinaison de l'un des trois désignants « lexicaux » avec un titre : lieutenant Dupont, mon cher président, etc. Nous simplifierons en nous en tenant aux désignants primaires.

Il va sans dire (et encore mieux en le disant) que la répartition masculine-féminine des éléments du code mériterait d'être étudiée aussi. C'est ainsi que la combinaison tu-Dupont a longtemps été spécifiquement masculine : c'était le code usuel des lycées et des casernes. C'est aussi aujourd'hui, me disent les intéressées, celui des hôpitaux, entre infirmières ? Encore un beau sujet d'étude socio-linguistique

Ce sont donc trois éléments grammaticaux (tu, vous, il) et trois éléments lexicaux (monsieur, Louis, Dupont) que nous avons à assembler deux par deux, à peu près comme dans un jeu à la télévision, pour obtenir la formule d'interpellation qui engagera ou soutiendra le dialogue. Nous ne tiendrons compte que des combinaisons binaires, bien que les éléments lexicaux soient juxtaposables, nous l'avons dit. Si bien que, et c'est déjà remarquable, nous nous trouvons en présence de 9 (neuf) combinaisons possibles : 3 (éléments grammaticaux) fois 3 (éléments lexicaux).

C'est beaucoup ; ce sera aux comparatistes de nous dire autour de quel chiffre s'établit la moyenne des langues. Sans doute est-ce là le fait de sociétés déjà très hiérarchisées, très cloisonnées. Les Latins n'avaient qu'un code à trois combinaisons : tu et les trois « noms » (Marcus, Tullius, Cicero). J'ai le sentiment — tout provisoire — que le système français à neuf combinaisons est unique en son genre.

Ce n'est pas le tout que de disposer en théorie d'un code à neuf signaux ; encore faut-il que tous fonctionnent. Sinon, avec neuf signaux théoriques dont cinq ou six seulement seraient utilisables, le français ne se distinguerait pas de l'anglais ou de l'allemand. Or tous les signaux « passent », fonctionnent. Certains, il est vrai, de façon marginale, rare. Ils n'en ont pas moins une signification socio-linguistique intéressante. A partir d'ici, il n'est rien de tel qu'un petit dessin pour se faire comprendre : le lecteur voudra bien se reporter à celui qui figure ci-contre.



Sens de progression de la distance sociale à l'intimité

Entre les éléments grammaticaux et les éléments lexicaux, des traits de liaison, que nous avons tracés plus ou moins larges pour représenter la fréquence relative de cette liaison. Deux d'entre elles sont privilégiées : *Monsieur-vous* et *Jean-tu*. Ce sont les deux plus banales, la première notant l'absence de tout lien affectif entre le locuteur et l'adlocuteur, une sorte de degré zéro de la relation sociale ; la seconde marquant au contraire la prédominance du lien affectif (familial, amical ou amoureux) sur la relation sociale.

L'embarquement pour Cythère

Entre ces deux points forts, trois liaisons plus spécifiques, encore très usuelles. D'une part, les deux relations : *tu-Dupont* et *vous-Dupont*, qui sont celles des relations à l'intérieur de communautés organisées. La première est davantage employée dans les milieux de travail (ou de vie) homogènes et jeunes : lycées, casernes, hôpitaux, nous l'avons dit. La seconde (vous-Dupont) est à peu près celle des couches bourgeoises et adultes des milieux de travail tertiaires, les cols blancs. La troisième, *vous-Jean*, me paraît être celle d'un état intermédiaire (mais souvent durable) entre la relation « froide » : vous-Monsieur, et la relation « chaude » : tu-Jean.

Ne disons surtout pas, en dépit des comparaisons, que la relation vous-Jean est « tiède » ; elle est souvent au contraire marquée d'une forte affectivité contrôlée ou refoulée. Elle est l'étape classique entre la combinaison sexuellement non marquée (Mademoiselle-vous) et la combinaison de couple (Agnès-tu). Elle est, ou plutôt elle était ! On me dit que c'est « rétro » ! Je le regrette un peu. Les degrés de cet embarquement pour Cythère (Mademoiselle-vous, Claudine-vous, Claudine-tu) avaient bien des charmes...

Une société du discours

Si vous avez suivi la démonstration sur votre petit croquis, vous voyez qu'il reste à traiter des quatre combinaisons les moins fréquentes. D'abord, *Monsieur-il*, dont il y a peu à dire : c'est une distanciation au second degré (« vous » distancie par rapport à « tu », et « il » par rapport à « vous »), commune à l'adlocutif et au délocutif. Et c'est précisément sur ce plan de la « distanciation » qu'il faut placer les trois combinaisons subsistantes.

L'une d'elles est le : « Dis, Monsieur, Tu t'appelles comment ? », des enfants. Elle représente une étape de l'apprentissage de ce code subtil. On trouvera même, en infraction à la règle de non-cumul, des désignants grammaticaux : « Monsieur, vous t'appelles comment ? », autre tâtonnement significatif.

Les deux dernières existent incontestablement. Si, faisant le tour de mes invité(e)s, dont quelques têtes un peu nouvelles, je demande à l'un ou l'une d'eux : « Et Claudine, qu'est-ce qu'ELLE boira ? », est-ce un acte d'adlocution ou de délocution ? Un peu des deux sens doute. C'est bien à la jeune personne désignée que je m'adresse : lexicalement, nous sommes convenus de faire « fonctionner » le prénom. Mais grammaticalement ? Dans l'incertitude, le elle (ou il), qui tombe en quelque sorte entre la demoiselle et son voisin, qui s'adresse un peu à toute l'assistance comme si elle-même était incapable de répondre, est en fait une demande de précision, un coup de sonde.

Il n'y a pas en effet de rapport d'adlocution durable de la nature *Jean-il* (ou Claudine-elle), puisque la troisième personne, spécifique d'une situation de domesticité, est incompatible avec le prénom, spécifique de l'intimité. C'est donc à l'intéressée de sortir de cette combinaison précaire et de me faire savoir si elle opte pour le vous ou pour le tu. De la même façon, la combinaison *Dupont-il*, qui ne peut guère fonctionner qu'en milieu masculin, et rarement, sera souvent un double signal exploratoire : celui à qui je m'adresse aussi indirectement choisit-il le prénom ou le nom, le tu ou le vous ?

On ne conclut pas à partir de quelques notes ; on poursuit la recherche, et celle-ci ne peut être (dans le cas qui nous occupe) que pluridisciplinaire. Il appartiendra aux sociologues de dire si la complexité subtile du système de l'interpellation en français contemporain « signifie » quelque chose. Oui évidemment. Elle suggère assez bien l'image d'une société éminemment... sociable, désireuse de parler, d'entrer en dialogue, Mais, aussi, d'une société cloisonnée, hiérarchisée, peu capable de transgresser, même pour le plaisir de l'interpellation, du mouvement vers autrui, ses règles internes de comportement social, son mécanisme des pouvoirs.

Cela nous ressemble pas mal, non ?

JACQUES CELLARD.

LE PROGRÈS

Les « vidéo-rencontres »

L'AUDIO-VISUEL envahit tout, même la rubrique matrimoniale. Les petites annonces du genre : *« Jeune femme, brune, distinguée, sportive, aimerait rencontrer... »* risquent d'être supplantées par les vidéo-cassettes. Le directeur du premier « Centre de vidéo-rencontres », ouvert récemment à Paris (1), espère obtenir ici le même succès que dans les trois bureaux qui fonctionnent déjà à Montréal : *« La solitude est un phénomène social. Nous essayons de répondre aux besoins des gens par une nouvelle méthode. »*

Cette méthode est simple. Inscrit pour la somme de 1 500 F par an, l'adhérent vient répondre aux questions d'un des animateurs du Centre sous l'œil indiscret d'une caméra. Il se décrit, se définit, exprime ses désirs. La caméra, dissimulée, enregistre tout. Rien de plus révélateur qu'un tel film.

Ce film de l'entretien est ensuite présenté aux adhérents qui, selon le choix minutieux fait par le directeur du Centre, paraissent correspondre aux vues et aux vœux exprimés. Ils prennent place, seuls, dans le « salon de rencontre » : une pièce nue, avec juste un fauteuil et un poste de télévision. A chacun de juger, de se faire une idée de l'autre à travers l'écran. Pas moyen de tricher : l'attitude, le ton, un rire spontané, un geste de la main en disent plus long que les propos. Si le courant passe et que le spectateur le demande, le numéro de téléphone de la personne filmée lui est communiqué et il ne reste plus qu'à prendre contact avant de se voir en chair et en os.

Cette nouvelle forme de rencontre, selon les animateurs du Centre, pourrait être utilisée dans le monde entier : « *Pourquoi*, suggèrent-ils, *ne pas trouver ainsi des amis avant de partir à l'étranger ?* ». Décidément, on n'arrête pas le progrès.

M. C. VALLET.

(1) 15, rue de Rémusat, Paris-16e.

SOCIETE

« Les Jours gardés », de Benigno Cacérès

BENIGNO CACERES est un autodidacte. Né en 1916, son premier métier est celui de son père, charpentier, et il l'exerce pendant dix-huit ans. Devenu à travers la Résistance animateur et *bientôt* historien des mouvements d'éducation populaire, secrétaire général de Peuple et Culture, il s'essaie avec bonheur dans le roman.

Il publie aujourd'hui, sous le titre « les Jours gardés » (Seuil, 125 pages, 17 F), un recueil de nouvelles inspirées de ses années d'enfance pauvre et d'apprentissage, au goût simple et savoureux du pain de campagne et du vin léger de la Bigorre, même quand l'action se déroule à Paris, comme c'est le cas pour le récit « Maria et le Docteur » dont on lira ci-dessous de larges extraits.

«Maria et le Docteur»

MARIA, veuve d'un employé des chemins de fer, touchait une petite retraite qui l'aidait bien mais ne lui suffisait pas pour vivre. Aussi complétait-elle ses revenus par des travaux de ménage, quelques heures par jour, chez des gens fortunés du sixième arrondissement.

Le docteur Venon tenait Maria en grande estime. Il la soignait pour certaines infirmités dont la plus grave n'était pas tout à fait de sa compétence. Maria, femme de forte corpulence, ayant son franc-parler, une grande expérience des malheurs de la vie et un assez bon coup de fourchette, considérait la boisson comme un stimulant indispensable à ses rudes travaux. Certes, elle ne buvait jamais d'alcool. Seuls les riches pouvaient se payer cette fantaisie qui, disait-elle, détraque l'estomac. Pour preuve, elle donnait l'exemple de ce ménage d'Américains chez qui elle lavait et astiquait. Après des soirées passées à boire, ceux-ci étaient dans l'obligation de rester couchés vingt-quatre heures, parfois plus, et se plaignaient souvent de maux de tête. Maria aurait eu honte de se trouver dans un pareil état. Elle mangeait solidement, buvait seulement du vin, toujours le même, et sans excès.

Il avait fallu au docteur Venon une longue patience pour en déterminer la quantité. Le matin, après le café, Maria déjeunait d'un peu de charcuterie et de fromage avec du pain. Pour ce petit repas, un demi-litre de vin suffisait. Rien d'autre avant midi. Bien sûr, comme tout le monde elle s'arrêtait au petit café du coin pour rencontrer les amis du quartier et échanger les nouvelles. C'est là seulement, disait-elle, que « le pauvre monde peut causer ». Au comptoir, au lieu de boire de ces produits dont on ne sait d'où ils viennent ni comment ils sont fabriqués, elle commandait sagement un petit beaujolais, parfois deux si un camarade payait une tournée ; jamais plus de trois. Ensuite elle rentrait se mettre à table. Boire un litre de vin pendant le déjeuner, après une dure matinée de travail, lui semblait naturel, indispensable. Il en était de même au repas du soir. Si la veillée se prolongeait, si elle sentait venir du vague à l'âme, ou si elle recevait des voisins, bien sûr, elle buvait un peu plus, mais toujours sans excès.

Le docteur Venon avait beau additionner une fois encore devant elle les quantités de ce qu'elle buvait dans une journée et lui démontrer qu'elle détruisait lentement sa santé, Maria très sincèrement ne comprenait pas. Pour elle, ce qui était bu dans la matinée n'avait aucun rapport avec ce qui était bu pendant la soirée. Cette manière de compter lui semblait une déformation d'intellectuel. Tout de même, Maria gardait sa confiance au docteur Venon, qui souvent arrivait à calmer ses douleurs. (...)

* * *

Ce matin-là, le docteur Venon finissait de se raser quand sa servante frappa vigoureusement à la porte de la salle de bains.

« Que se passe-t-il ?

— *Monsieur, il y a* quelqu'un au téléphone qui veut vous parler personnellement. (...)

Une joue encore savonnée, le docteur Venon se dirigea vers le téléphone, prit l'écouteur qu'il tint du côté de *la joue rasée*.

« Allô. Ici le *docteur* Venon.

— *C'est* bien vous ? dit la voix.

— Oui, madame, mais je vous prie de parler moins fort, je vous entends très mal.

— Bon, j'ai rien dit, c'est Maria.

— Que se passe-t-il, Maria ?

— C'est pas pour moi, c'est pour Madame.

— Madame

— Oui, Madame. Elle est dans le coma.

— Mais, Maria, je ne comprends pas ; quelle Madame ?

— Celle chez qui je fais des ménages.

— Et elle est dans le coma ?

— Comme je vous le dis. Elle est vivante dans son lit, mais elle ne bouge *pas*, ne répond pas ; elle est dans le coma.

— Vous êtes seule dans l'appartement ?

— Oui, docteur, même que, pour téléphoner, je me suis déjà trompée trois fois.

— Donnez-moi l'adresse ; j'arrive tout de suite. »

Le docteur Venon nota rapidement, s'habilla en hâte, descendit, mit sa voiture en marche *et* se trouva bientôt dans un des très beaux appartements du sixième arrondissement.

Maria ne s'était pas trompée dans son diagnostic. Madame, étendue sur son lit, effectivement dans le coma, respirait avec une extrême difficulté. Il regarda rapidement dans la chambre à coucher et dans la salle de bains : un tube de comprimés à moitié vide traînait sur une tablette. Sans perdre un instant, il téléphona à son confrère de l'hôpital pour donner toutes les indications nécessaires, puis revint auprès de la malade. L'ambulance arriva. Deux heures après, Madame était morte.

Dans la matinée, le docteur Venon sut à peu près la vérité. Monsieur était parti la veille au *soir*, après *une scène violente*. Madame avala une forte dose de Procalmadiol, et Maria, le lendemain matin, arrivant pour faire le ménage, la trouva dans le coma. Elle avait téléphoné ; le *docteur Venon savait la suite*. (...)

* * *

Le lendemain matin, le docteur Venon dormait encore, après une journée particulièrement remplie, et, bien qu'il eût demandé à ne pas être réveillé avant 8 heures, des coups frappés violemment à sa porte le tirèrent de son sommeil.

« Mais que se passe-t-il ?

— C'est la même personne qui a téléphoné hier matin qui demande à parler à Monsieur : elle dit que c'est aussi urgent. »

Le docteur Venon, encore ensommeillé, se leva et alla prendre le téléphone.

« Allô, c'est vous Maria ?

— C'est vous, docteur ?

— Oui, c'est moi. Qu'y a-t-il encore ?

— Ça recommence.

— Qu'est-ce qui recommence ?

— La même chose.

— Quelle même chose ?

— Comme hier, mais cette fois, c'est Monsieur.

— Il est malade ?

— Il est dans le coma.

— Vous parlez sérieusement, Maria ?

— Vous croyez que ça m'amuse de me servir de ce téléphone ? Monsieur me semble presque plus mal que Madame hier.

— Je viens, dit le docteur Venon, sans bien comprendre. » (...)

Dans l'appartement, il trouva Maria devant la porte d'entrée de la chambre à coucher et, dans *le* lit, Monsieur à la place de Madame, réellement dans le coma. Le même décor luxueux semblait attendre le même dénouement. Les roses rouges étaient toujours *dans le* même vase de cristal. Sur le sol, un pétale marquait l'écoulement du temps. Le docteur Venon dut faire un effort pour se persuader de la réalité. Instinctivement, il alla vers la salle de *bains. Le tube de comprimés de* Procalmadiol se trouvait au même endroit, vide de son contenu. Le mari avait avalé ce qui restait des tranquillisants ; son état était déjà désespéré.

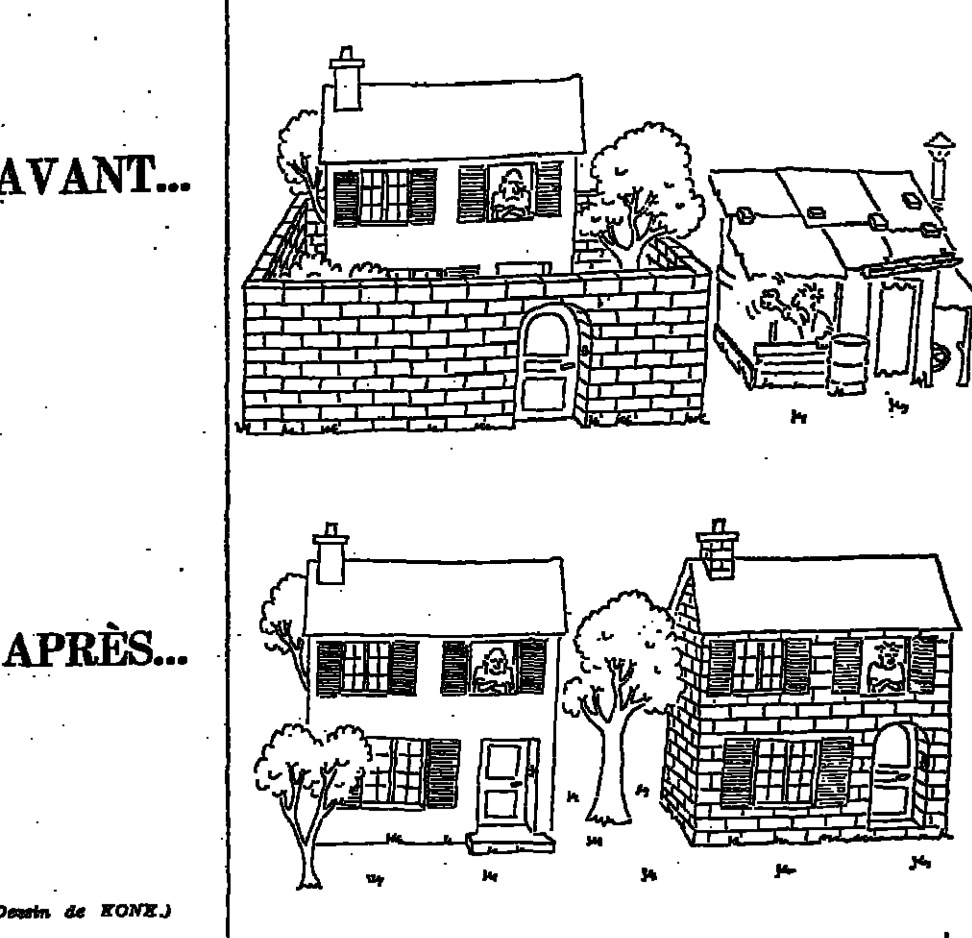
Le docteur Venon, après avoir téléphoné au même hôpital, au même confrère, rédigé la même note à peu près dans les mêmes termes, attendit l'ambulance. La veille, il ne lui était pas venu à l'esprit que le même *acte allait* se reproduire. « Bon Dieu, se disait-il inlassablement, pourquoi n'ai-je pas eu l'idée de prendre ce qui restait dans ce tube ? Pourquoi ? » Il repassait dans sa mémoire le moindre de ses actes. Hier, il avait surtout réfléchi à la quantité ingurgitée par la désespérée, à ses conséquences, à faire vite, à essayer de sauver cette femme. Dans ces moments où la vie du patient peut dépendre de la rapidité des réflexes de celui *qui* veut l'arracher à la mort, ce qui restait dans le tube de Procalmadiol n'avait absolument pas retenu sa pensée. Aujourd'hui, cela prenait la première place et il était trop tard ; il ne pouvait plus rien.

Maria, assise les bras croisés sur le bord d'une chaise, fixait ses gros yeux affectueux sur le docteur Venon. Le silence lui devenait insupportable. Elle se leva et dit d'une voix très douce, qui ne semblait pas lui appartenir :

« Si j'avais rangé ce maudit tube. »

Le *docteur* Venon *lui donna* amicalement une tape sur l'épaule.

« Il faudrait savoir, Maria, dit-il lentement, tout prévoir. »



(Dessin de KONK.)

TÉMOIGNAGE

A Nanterre, un univers clos pour des vies sans issue

LA Maison départementale de Nanterre : un euphémisme que le mot « maison » pour désigner cette ancienne prison du dix-neuvième siècle. L'établissement dépend de la préfecture de police. Chaque soir, dans la banlieue grise, les « petits vieux de Nanterre » trottinent vers ce havre provisoire — et parfois définitif — où la bouteille de « *gros rouge* » apparaît, sur le plan affectif, comme la seule bouée de sauvetage.

Outre un hospice où résident de huits cents à quinze cents vieillards *selon* les époques, la Maison comporte un dépôt de mendicité et un centre d'hébergement pour marginaux, chômeurs, alcooliques, handicapés ou inadaptés sociaux. Au *total*, une population de quatre à cinq mille personnes.

La promiscuité dans les dortoirs d'une cinquantaine de lits, les réfectoires *gigantesques*, les *fumoirs* où des vieillards divaguent à longueur de journée, l'absence d'animation, et jusqu'à l'uniforme même des pensionnaires, qui évoque celui des prisonniers, tout cela compose un univers quasi concentrationnaire.

Une fois de plus, le « scandale permanent » que constitue cette maison départementale vient d'être dénoncé par des travailleurs sociaux et des *étudiants en médecine* du groupe Renouveau-Nanterre qui se disent « révoltés par la situation créée dans cet établissement ». Ces militants, avec l'appui de certains pensionnaires, avaient tenté de lancer le 3 juin une grève du personnel auxiliaire. Le mouvement n'a pas pu avoir lieu « en raison, affirment-ils, de la répression exercée journellement ».

Ces auxilaires — de dix-huit cents en été à deux mille cinq cents en plein hiver — sont des pensionnaires que l'on affecte à divers travaux moyennant une rétribution plus que modeste. Selon le groupe Renouveau-Nanterre, la maison n'a pas failli à sa mission, qui est de soulager la misère, « mais elle n'a pas oublié, non plus, que les hébergés sont un potentiel de main-d'œuvre non négligeable, que l'on paie de 16 à 23 centimes l'heure, avec un seul jour de repos hebdomadaire ».

Pourtant, les auxiliaires effectuent des travaux parfois pénibles (entretien du linge, soins aux malades, infirmerie de nuit, travaux de boulangerie dès 4 heures du matin), et dans des conditions d'hygiène très relatives. Un tract qui a circulé dans l'établissement réclame pour ce personnel d'occasion « un salaire égal au SMIC, le droit à la Sécurité sociale, les droits syndicaux, l'abolition de toutes les formes de répression : passage à tabac, « mitard », costumes de prisonnier, promiscuité », et aussi une politique d'assistance concrète — logement, travail à l'extérieur — visant à la réinsertion *sociale des pensionnaires qui s'en sentent capables.*

Certains de ces auxiliaires, pris en charge par Renouveau-Nanterre et par l'union de la gauche locale, ont porté un témoignage dont voici l'essentiel.

L'hospice, c'est un « mouroir » comme beaucoup d'autres. Il compte en moyenne douze cents personnes âgées de plus de soixante ans. On y rencontre des clochards condamnés par la maladie, des vagabonds assagis, d'anciennes prostituées, des vieillards abandonnés par *leur* famille, des expulsés, plus nombreux qu'on ne l'imagine. Le processus classique : la déchéance physique, succédant à un choc affectif. Mme T... est menacée d'expulsion, mais elle *résiste* ; au petit matin, à l'heure où elle fait chauffer son café au lait, un car de police vient l'embarquer. On l'emmène sur-le-champ, en robe de chambre, pour Nanterre. Six mois plus tard, elle meurt de chagrin.

L'hospice de Nanterre, comme tant d'autres asiles, c'est l'image banale de l'indifférence, de la gêne, de la difficulté d'être. Délaissée, niée dans sa propre existence, la personne âgée s'accroche aux journaux, à la télévision, aux travaux d'aiguille, avant de se couper de tout lien social. Il n'existe pour ces « *petits vieux* » retranchés du monde ni animation ni distraction autre que l'alcool, le gros *vin absorbé à doses massives* au « bistrot » le plus proche, ou ingurgité à la sauvette dans les dortoirs où le prix du litre, au marché noir, monte à 10 F. Une vie sans issue.

Sans issue, aussi, ou peu s'en faut, l'univers clos du centre d'hébergement. Les « *hébergés* » ont de vingt à soixante ans, la moyenne d'âge se situant autour de quarante-cinq ans. Ce sont des « sans-domicile », marginaux parfois malgré eux, qui aboutissent ici à la suite de circonstances diverses souvent cumulées : *maladie*, chômage, déboires familiaux, séjours en prison, en sanatorium, en hôpital psychiatrique ou en *maisons* de repos. Sur tout cela se greffe l'alcoolisme, source principale des brimades : dix jours sans sortir — soixante jours en cas de récidive — si l'on rentre ivre dans l'établissement, avec privation du vin à midi à titre de sanction complémentaire. Si bien que, le premier jour de sortie, c'est à nouveau la soûlerie, puis la punition.

Que faire de ces marginaux inactifs, sinon les occuper ? L'hébergé, devenu alors « *auxiliaire* », porte un uniforme blanc pour le service, et *bleu (en tissu marine) pour* le jour de sortie hebdomadaire. A la fin du mois, sa « paye » est de 35 F à 55 F. Il est sans doute plus exact de parler d'occupation que de travail. En fait, les auxiliaires assurent une sorte de permanence, soixante-douze heures par semaine (douze fois six) le jour ou la nuit. Ils permettent une économie budgétaire évidente, et font de Nanterre un des hôpitaux les plus propres de la région parisienne.

L'hébergement, la nourriture et le blanchissage sont les seules garanties dont *ils* bénéficient en échange des services rendus. Aucun dispositif pour un reclassement dans le « civil », aucune aide à la réinsertion sociale.

Une discipline stricte

Engagés sans qualification à partir de l'âge de vingt ans, les surveillants imposent la discipline stricte. « *Un dimanche soir,* dit l'un d'eux, *ils sont huit cents dans le réfectoire, plus ou moins éméchés, car c'est le principal jour de sortie. Si tu les laisses faire, le moindre accrochage à propos d'un mot, d'un plat, peut dégénérer en bagarre plus ou moins générale.* » Alors, pour qu'on ne ramasse les ivrognes qu'en dehors des murs de la *maison*, on fouille les *pensionnaires à l'entrée* : un quart de vin permis par jour.

Pour que les coins sombres ne se transforment pas en lupanar, on sépare hommes et femmes (peu de gens mariés à Nanterre), on veille *à ce* que les couples constitués ne s'affichent pas à l'intérieur. A chaque instant, on rappelle au pensionnaire son statut d'hébergé n'ayant pas droit à la parole.

Certains surveillants anciens, laissent couler, ayant constaté l'absurdité du cycle infraction-répression-infraction. D'autres se trouvent, sans y *être préparés, dépositaires d'un* pouvoir facile dont l'usage et même l'abus (excès d'autoritarisme méticu*leux*, brutalités, attitudes à *la limite* du sadisme) semble être le seul terrain d'affirmation. Cependant ils ne sont que les instruments d'un système répressif dû à l'institution concentrationnaire, et ils ne font qu'afficher au grand jour les sentiments que le monde extérieur éprouve à l'égard de ces exclus : *mépris*, indifférence, plus encore que pitié.

Beaucoup d'hébergés disent : « *Ici, c'est la prison, il n'y a aucune solidarité, c'est un monde de voyous et de voleurs.* » La maison crée un système de valeurs très particulier, différent du monde extérieur. La vie des dortoirs, des fumoirs, sécrète une activité clandestine. Ce n'est pas par hasard si telle hébergée revend ses cigarettes pour une paire de chaussons, si les couples illégitimes se prouvent leur *affection dans les caves ou dans la* chapelle, si les colis de Noël offerts par des organismes de bienfaisance sont vendus à l'extérieur.

Les médecins déplorent l'inefficacité des désintoxications, car pres*que toujours il y a « rechute »*. Exclu, déprécié dans son travail, nié comme être de relation, le pensionnaire s'enfonce dans la solitude : l'alcool reste le seul compagnon. La dépersonnalisation joue à plusieurs niveaux : *univers concentrationnaire*, vêtement de prisonnier, absence de rapports affectifs, défiance réciproque entre les pensionnaires : « *Vous savez, ici, il y a des bons et des mauvais, moi je ne parle pas aux clochards, je reste dans mon coin, sans histoires.* »

Certains marginaux *peuvent* s'équilibrer à Nanterre, dans leur genre de vie : il y en a qui s'affirment (activité « reconnue » : *comptable*, cuisiniers de salle de *garde*, logement en cellule individuelle) *et* sont mieux là que dehors. Il y en a qui aiment « la route », et à qui l'accueil de la maison convient pour les mauvaises périodes. Mais la majorité des pensionnaires n'ont pas choisi leur exclusion. Ce qui frappe, *c'est* la solitude dans laquelle ils se retrouvent, face à leurs ennuis.

En attendant une société utopique où les possibilités de rencontre, d'affirmation seraient réalisées, Nanterre brise, en un sens, l'isolement des « paumés ». Mais telle qu'elle fonctionne, la maison maintient l'ordre public, tout en enfonçant les hébergés dans leur « inadaptation ».

JEAN BENOIT.

«S'IL REVIENT, JE LE TUE !»

LE lundi 9 juin, vers 15 heures : l'heure des visites à la maison départementale de Nanterre. Sans faire état de notre *qualité* de journaliste, nous nous présentons à l'entrée de l'établissement pour rencontrer, à titre privé, l'un des pensionnaires. Un gardien fait un signe vague : « *C'est au fond du couloir.* »

Au passage, nous questionnons l'un des nombreux « hébergés » qui déambulent sous les préaux : « *Alors ça va, vous vous plaisez bien ici ?*

— *Ça va, la nourriture est bonne...* »

Deux phrases, pas une de plus. Cela suffit, pourtant, à provoquer l'intervention d'un surveillant en uniforme de policier — le brigadier Morteau — qui se précipite *sur nous* : « *Dites donc, vous là-bas, vous n'avez pas le droit de parler aux pensionnaires. Vous êtes sans doute encore un de ces gauchistes, ou de ces communistes ? Vous savez, moi, j'ai fait quatre ans de Tonkin. Les types comme vous, je les fais passer par la fenêtre ! Ah, vous posez des questions ! Eh bien, venez avec moi, on va vous répondre !* »

Manu militari, le brigadier Morteau nous conduit dans une cuisine où sont réunis une quinzaine d'auxiliaires en tenue blanche. « *Alors, les gars, vous n'êtes pas bien ici ? En voici un qui vient semer la pagaille. Encore un rouge ! Vous voulez que je vous le laisse ? C'est pas lui qui pourrait vous payer à boire comme je le fais !* » Puis, se tournant vers nous : « *Vous voyez, ici, il n'y a pas de passages à tabac. Ces gens-là, ils m'aiment, et c'est vous qu'on va passer à tabac.* »

Quelques amis du brigadier approuvent : « *C'est ça mettons-lui la tête dans les w.-c. !* »

Finalement, *on* nous laisse partir après quelques bousculades sans conséquence — mais sans que nous ayons pu rencontrer notre pensionnaire. « *La prochaine fois, vous ferez une demande écrite* » déclare un membre de l'administration. Dans le couloir, le brigadier renchérit : « *D'ailleurs, il n'y aura pas de prochaine fois. S'il revient, je le tue !* »

Il faut espérer, pour l'équilibre et la sécurité des pensionnaires de Nanterre, que le brigadier était simplement un peu éméché. — J. B.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Mon objectif : épargner 5 milliards de francs de devises en 1985

nous déclare M. Lecat, délégué aux économies de matières premières

Soulager notre balance des paiements d'une charge de 5 milliards de francs en 1985, tel est l'objectif ambitieux que s'est fixé M. Jean-Philippe Lecat, maître des requêtes au Conseil d'État ancien ministre de l'information, qui le 23 avril dernier a été nommé par le président de la République délégué aux économies de matières premières. Cette nomination résulte des décisions du conseil restreint du 21 janvier 1975, au cours duquel a été déterminée la politique française dans le domaine des matières premières : création d'un stock national, intensification des recherches minières, meilleure utilisation des matières premières. Mais comment épargner des matières premières dans un système économique fondé sur l'hyper-consommation ? M. J.-P. Lecat s'explique.

« Substituer certains métaux abondants à d'autres plus rares, améliorer la durée de vie des produits, récupérer dans les déchets industriels et les déchets urbains les matières premières de seconde main, en un mot élaborer une véritable politique d'utilisation judicieuse de ces matières premières que la France est obligée d'importer en *quasi-totalité*, telle est la mission qui m'a été confiée dans le cadre du ministère de l'industrie, et à laquelle M. Michel d'Ornano attache une haute priorité.

— Quels sont vos moyens ?

— Une structure très légère et qui le restera : un délégué, un secrétaire permanent et trois ingénieurs spécialisés dans les problèmes de déchets urbains, des déchets industriels et de la conception des produits. Nous ne ferons pas de gestion. Elle reste l'affaire des différents ministères, des collectivités locales et des industriels. Notre travail est de coordination, d'animation. Nous passons des contrats avec des centres techniques, des laboratoires, pour mieux connaître les cycles des matériaux, les différentes utilisations de tel produit rare. Par des « coups de pouce » financiers nous allons encourager par exemple la valorisation des ordures ménagères. Notre budget sera de 8 millions de francs en 1975, ce qui est convenable pour une année de lancement. Je souhaite que l'effort soit plus considérable en 1976.

— Dans quel secteur peut-on faire des économies de matières premières ?

— Dans celui des métaux nobles comme le cuivre, tout d'abord. La France en importe pour 4 milliards de francs chaque année. Or on peut diminuer par exemple l'épaisseur des tuyaux de chauffage central, remplacer les fils électriques en cuivre par des fils en aluminium, etc. Ce sera long, car il faut modifier les procédés de fabrication. L'objectif pour 1985 est de réduire notre consommation de cuivre de 10 % (400 millions de francs de devises). Un autre produit dont la consommation peut être abaissée est le phosphate (150 millions de francs en devises). Ces économies ne se font pas spontanément car les industriels n'ont pas le souci de la balance des paiements et il faut souvent, pour les obtenir, améliorer la technique. Ainsi, aux États-Unis, en faisant contrôler par un ordinateur les chaînes de fabrication, on arrive déjà à des économies spectaculaires de matières premières.

— Quelle est la richesse du « gisement » français contenu dans les déchets industriels et urbains ?

— Nous allons en faire un inventaire complet, et il faudra plusieurs années pour le rendre exhaustif. Mais on sait que les décharges publiques reçoivent chaque année 35 000 tonnes d'aluminium, 20 000 tonnes de cuivre, du fer, du chrome, 1 million de tonnes de verre, du plastique, 3 millions de tonnes de papier. Mon objectif est évidemment d'en récupérer le maximum : 500 000 tonnes de papier (en plus des 1,2 million de tonnes qu'on recycle déjà), 500 000 tonnes de verre (au lieu de 100 000 actuellement), tout cela en 1980. Aux États-Unis, où je me suis rendu récemment, j'ai vu en construction des usines qui vont traiter les déchets de villes de sept cent mille habitants et qui en extrairont les métaux, les fibres, les verres, les plastiques, les matériaux de construction et, pour finir, de l'énergie. Notre bureau de recherche géologique et minière (B.R.G.M.) possède, à Orléans, une unité pilote qui, à partir des résidus des usines d'incinération, récupère les métaux, le verre et des matériaux de construction. Le B.R.G.M. va lancer, avec mon aide, une unité de traitement des déchets bruts, et nous voudrions passer le plus vite possible à l'échelon industriel dans la région parisienne.

— En attendant ces usines, ne peut-on déjà par la reprise des emballages ou le tri des déchets récupérer certaines matières premières ?

— Bien sûr. Trois secteurs sont prioritaires : le verre, le plastique et le papier. Mais, attention ! ramasser les vieilles bouteilles n'est pas forcément une solution miracle. Si on récupère des verres, en contrepartie on dépense de l'énergie et de l'argent pour les ramasser, les transporter et les nettoyer et peut-être même prive-t-on d'emploi certains personnels des verreries. D'autre part, les industriels sont exigeants sur la qualité des matières premières. Cependant, nous pouvons, en récupérant les bouteilles, épargner en 1980 120 000 tonnes de fuel et 60 000 tonnes de carbonate par an. En recyclant les emballages plastiques nous économiserons 40 000 tonnes de pétrole par an. Et cela sans compter la meilleure préservation de l'environnement, ce qui a son prix. Pour le papier, on n'en recycle actuellement que 35 %. Malheureusement, on ne peut remplacer du jour au lendemain la pâte d'importation par des vieux papiers. Il faudrait que les entreprises sachent désencrer les papiers et conduire leurs chaînes de fabrication malgré l'utilisation de matériaux contenant des impuretés. C'est là que se situe le goulet d'étranglement.

Américains et Japonais en tête

— Les Français sont-ils plus « récupérateurs » ou économes de matières premières que les autres ?

— Pour la récupération des déchets urbains nous venons immédiatement après les Américains et les Japonais. L'avance des États-Unis n'est pas décisive et si le gouvernement décide de passer à des réalisations industrielles nous serons dans le peloton de tête. Le recyclage des métaux et particulièrement de la ferraille est bien fait. Celui du verre n'est bien organisé nulle part. En revanche, pour le papier, nous sommes en retard sur les Japonais qui récupèrent la moitié de leurs vieux papiers.

— Comment persuader les industriels de récupérer davantage ?

— Je vais d'abord encourager les recherches portant par exemple sur le désencrage des vieux papiers. Il faut ensuite que la profession de la récupération s'organise et se développe. Les grandes industries doivent se reposer sur des circuits fiables d'approvisionnement. Nous devons par exemple aider les artisans à se regrouper. On a déjà réuni une dizaine de petits récupérateurs de cuivre couvrant tout le territoire. Nous allons encore lever toutes les barrières réglementaires qui s'opposent à une meilleure utilisation des matières premières. Les cahiers des charges des entreprises nationales révèlent parfois un perfectionnisme excessif. Il faudra réviser certaines normes : cette action est délicate à conduire car la compétitivité de l'industrie française ne devra pas être atteinte. Enfin, je vais essayer de sensibiliser l'opinion publique.

Je ne prévois pas de mesures contraignantes déformant artificiellement les marchés. Cependant, la loi sur les déchets récemment votée donne au gouvernement la possibilité de recourir à la réglementation si l'approvisionnement de la France en certaines matières premières devenait vraiment difficile.

— Votre politique de récupération est fondée sur le prix élevé des matières premières. Si ceux-ci redescendent, vos efforts ne seront-ils pas réduits à néant ?

— Pour la France, il restera le déficit de la balance des paiements. Il sera toujours intéressant d'utiliser des matériaux payables en francs plutôt qu'en devises. Ensuite, les matières premières que nous achetons proviennent souvent de pays dont les « intentions commerciales » sont incertaines et qui peuvent un jour se grouper pour imposer leurs prix comme l'ont fait les producteurs de pétrole.

— Même sans effondrement des cours des matières premières, celles-ci ne tueront-elles pas le marché des matériaux de récupération de qualité inférieure ?

— L'exemple de la ferraille prouve que non. Pour les matériaux tirés des déchets urbains, leur prix serait certainement différent si on calculait le traitement qu'il faudrait leur faire subir et l'espace qu'ils occuperaient si on ne les récupérait pas. Songez aux milliers d'hectares stérilisés par des décharges publiques. Il faudrait modifier notre comptabilité nationale pour lui permettre de quantifier les gains — et les gaspillages écologiques.

— Quel est votre plan à court, moyen et long terme ?

— A court terme, dresser un inventaire, développer la récupération industrielle des déchets urbains, accroître le taux de recyclage du verre, du plastique, du papier et du cuivre. A moyen terme, développer la recherche, ce qui fera apparaître des « opportunités nouvelles » de recyclage et améliorer la durée de vie des produits. Pour 1985, l'objectif est d'économiser 5 milliards de francs en devises et d'améliorer la sécurité d'approvisionnement de l'industrie et de l'agriculture françaises en matières premières indispensables.

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

A PROPOS DE...

La querelle de l'A-4

QUI DOIT PAYER LES AUTOROUTES ?

M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a reçu, le 12 juin, une délégation de trente et une communes de l'Est parisien qui s'opposent à la création d'un péage sur l'autoroute de l'Est (A 4), sur le territoire de la commune de Saint-Maurice (Val-de-Marne), entre Paris et la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. M. Galley leur a déclaré que seul un conseil interministériel pourrait éventuellement annuler la décision prise, le 17 avril, à l'Elysée.

Les positions en présence sont désormais connues et figées. Les élus, sans aucune distinction de couleur politique, condamnent le péage. En le créant, M. Galley revient sur une promesse faite, en 1972, par M Albin Chalandon, l'un de ses prédécesseurs, qui écrivait : « Les habitants des localités de la banlieue est de Paris qui emprunteront l'autoroute A-4 pour se rendre à leur lieu de travail n'auront pas à acquitter de péage. » *D'autre part, les élus s'indignent que, mise à part la A-15 et la A-4, aucune autoroute radiale de la région parisienne ne sera payante au départ de la capitale ; selon eux, cette mesure compromettrait gravement la réalisation de Marne-La-Vallée et le rééquilibrage vers l'est de la région parisienne.*

Le ministre de l'équipement n'est pas, lui non plus, à court d'arguments. Faut-il faire payer les autoroutes urbaines aux provinciaux et pas aux Parisiens ? N'est-il pas souhaitable de soulager la participation du contribuable dans les constructions d'autoroutes et d'accroître celle de l'automobiliste ? M. Galley fait remarquer que les autoroutes urbaines coûtent de plus en plus cher et qu'il a besoin de financements d'appoint. Enfin, dit-il, la ville nouvelle de Marne-la-Vallée sera particulièrement bien desservie, en 1977, par le métro express régional et les travailleurs ne seront pas pénalisés par un péage de 1 F ou 2 F qui ne concernera pas les liaisons de rocade.

Aménagement de la région parisienne contre aménagement du territoire national, promesse ministérielle contre nécessités financières, le dossier du péage sur l'autoroute A-4 ne peut désormais être tranché que par le premier ministre ou par le président de la République.

ALAIN FAUJAS.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. CHIRAC : les régions prendront l'initiative d'établir des priorités pendant le VIIe Plan.

La consultation des régions pendant le deuxième semestre aura pour objet de « *préparer les choix nationaux du VIIe Plan en matière de services collectifs, tant en ce qui concerne les politiques à suivre dans chaque secteur que les priorités relatives à accorder aux divers secteurs* », écrit M. Jacques Chirac à M. Alain Savary (P.S), président du conseil régional Midi-Pyrénées, qui s'inquiétait des modalités de préparation du Plan (*le Monde* du 4 juin).

Le premier ministre a ajouté : « *Les régions devront faire connaître aux responsables centraux leur point de vue sur la nature et l'efficacité des actions menées dans chaque secteur et sur les inflexions qui doivent y être apportées. Elles devront simultanément proposer, sur la base d'hypothèses financières globales, la répartition quantitative entre les grands secteurs d'équipement qui leur paraîtra la plus souhaitable.*

» *Par ailleurs, pour répondre à votre question portant sur les programmes nationaux d'action prioritaire qui doivent contribuer à la réalisation des objectifs du VIIe Plan, je vous précise que les thèmes sur lesquels ils pourront porter seront définis au cours de la deuxième phase de préparation du VIIe Plan. Les instances régionales en seront progressivement informées et seront ainsi, le moment venu, en mesure d'envisager aussi bien la contribution qu'elles désireront apporter à la réalisation de certains de ces programmes nationaux que le choix des domaines sur lesquels elles prendront l'initiative d'élaborer, conjointement avec l'État et d'autres partenaires éventuels, les actions prioritaires régionales devant donner lieu à des engagements pluriannuels réciproques.* »

ANCIENS COMBATTANTS

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION POUR LES PENSIONS ET LES RETRAITES

L'Union nationale des associations de combattants et de victimes de guerre organise, ce samedi 14 juin, une journée nationale d'action. A Paris, une manifestation se déroulera à 14 h. 30, place du Palais-Royal, près du ministère des finances. Dans un communiqué, l'UFAC précise ses revendications :

« Les pensionnés de guerre, les veuves de guerre, les orphelins, les ascendants, les anciens combattants subissent un grave préjudice financier car leurs pensions, leurs allocations ou leurs retraites se trouvent diminuées de 25 % par suite du non-respect de l'indexation.

» Cette indexation n'était d'ailleurs que la conséquence du rapport constant qui devait apporter aux victimes de guerre la garantie d'une parité établie et aménagée par la législation en 1948, 1951 et 1953 entre pensions, allocations et retraites d'une part, et le traitement de certains fonctionnaires d'autre part. Cette garantie a été atteinte de plus en plus gravement par des décrets en 1962, 1970 et 1975.

» C'est ainsi, par exemple, qu'un pensionné à 100 % qui devrait percevoir au 1er avril 1975 21 521 F par an ne touche que 17 368 F, soit 4 153 F en moins ; qu'une veuve de guerre qui devrait percevoir au 1er avril 1975 10 760,50 F par an ne touche que 8 684 F, soit 2 076,50 F en moins ; que le montant annuel de la retraite du combattant est de 573,24 F au lieu de 710,16 F, soit 136,92 F en moins.

» Il s'agit donc là d'une situation profondément injuste pour les victimes de guerre. »

FAITS ET PROJETS

Paris

● CONTRE LA DESTRUCTION DES MARCHÉS. — Pour manifester son opposition à la destruction des marchés parisiens (« le Monde des loisirs » du 26 avril), S.O.S. Paris organise dimanche 15 juin une « ronde des marchés ». Cette ronde commencera à 11 heures au marché Saint-Germain, passera à 12 h. 15 au marché aux fleurs et se terminera à 17 heures au carreau du Temple. Pour le marché Saint-Germain et le carreau du Temple, précisons que seules les demandes d'autorisation de démolir sont parues au *Bulletin municipal officiel de la Ville* du 6 juin, et non les permis de démolir comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* des 8-9-10 juin.

Transports

● LA C.F.D.T. : PAS DE COMPROMIS DANS L'AFFAIRE DU « MARY-POPPINS ». — Le Syndicat national des marins C.F.D.T. vient de faire savoir, au sujet de l'affaire du car-ferry « Mary-Poppins », qu'il « *ne peut être solidaire d'un compromis qui n'aurait rien à voir avec les intérêts des marins français* ».

La C.F.D.T. a fait cette mise au point à la suite d'informations faisant état de réunions entre les syndicats de marins et la compagnie allemande T.T. Line qui arme le car-ferry dont la mise en service sur la ligne Southampton-Saint-Malo est contestée, notamment par l'armement breton BAI installé à Roscoff.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14-6-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15-VI DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le samedi 14 juin à 0 heure et le dimanche 15 juin à 24 heures :

Le champ de pression s'affaiblira un peu sur l'Europe occidentale et un front froid peu actif traversera la France, atteignant dimanche soir les régions s'étendant du Bordelais à l'Alsace.

Dimanche, le ciel sera plus nuageux le matin sur la moitié nord du pays, et quelques bruines se produiront surtout près des côtes. On observera également de nombreuses formations de brumes et brouillards. Dans la journée, le ciel deviendra plus variable avec des nuages et des éclaircies. Les températures seront en baisse sensible par rapport à samedi.

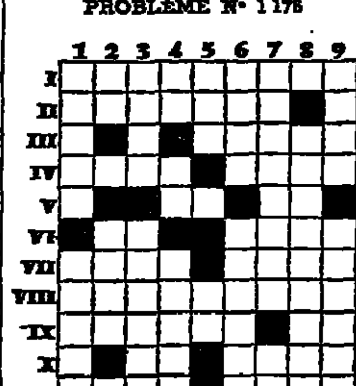
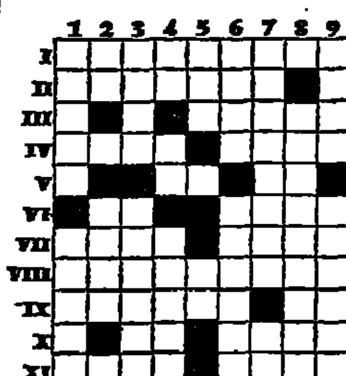
Samedi, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 018,9 millibars, soit 763,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 juin ; le second le minimum de la nuit du 13 au 14) : Biarritz, 19 et 15 degrés ; Bordeaux, 26 et 17 ; Brest, 21 et 12 ; Caen, 12 (min.) ; Cherbourg, 20 et 11 ; Clermont-Ferrand, 27 et 15 ; Dijon, 28 et 15 ; Grenoble, 26 et 14 ; Lille, 27 et 12 ; Lyon, 26 et 15 ; Marseille, 27 et 17 ; Nancy, 29 et 12 ; Nantes, 28 et 13 ; Nice, 21 et 17 ; Paris-Le Bourget, 28 et 15 ; Pau, 20 et 15 ; Perpignan, 26 et 20 ; Rennes, 27 et 11 ; Strasbourg, 29 et 13 ; Tours, 28 et 12 ; Toulouse, 21 et 17 ; Ajaccio, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 26 et 14 degrés ; Athènes, 26 et 19 ; Bonn, 24 et 13 ; Bruxelles, 26 et 13 ; Le Caire, 32 et 21 ; Îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 16 et 10 ; Genève, 27 et 13 ; Lisbonne, 27 et 17 ; Londres, 26 et 14 ; Madrid, 26 et 13 ; Moscou, 22 et 15 ; New-York, 18 et 13 ; Palma-de-Majorque, 24 et 14 ; Rome, 24 et 15 ; Stockholm, 20 et 8 ; Téhéran, 33 et 25.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 176

HORIZONTALEMENT

I. Agents de la réaction. — II. Vieille branche. — III. A l'origine de bien des confusions. — IV. Le prototype de tout ce qui va ; Partie d'un bâtiment. — V. Est indéfini ; Lettres d'amour. — VI. Vers de Virgile ; Très lié. — VII. Prise de contact ; Ancienne mesure. — VIII. Illustre enfant de Tolède. — IX. A vraiment un caractère de chien ; Division. — X. Canton de France ; Répond peut-être aux appels d'une biche. — XI. Nommée pour la forme ; Vanté par certains syndicats.

VERTICALEMENT

1. Point noir ; Manque à l'enfance. — 2. Désinence verbale ; Pour s'assurer d'une présence lointaine. — 3. Onomatopée ; Bien en chair. — 4. Fin de participe ; Pas divulgué ; Ne change donc pas facilement d'idée. — 5. Traduit une certaine amertume ; Divinité. — 6. Esclave de la mode : Sujets bien en chair. — 7. Dans l'Indre ; N'est pas très actif. — 8. Blessait peut-être. — 9. Convient fort bien ; En est donc réduit à se contenter de choses passées.

Solution du problème n° 1 175

Horizontalement

I. Baisers ; Aumône. — II. Sous-le-Vent. — III. Liras ; Sem ; Ir. — IV. Avion ; Adieu ! — V. Uppercut ! Due ; CT. — VI. Ria ; OT ; Pro. — VII. Doigt ; Fouché ; Au. — VIII. El ; Le ; Ardoises. — IX. Séparer ; Idéales. — X. Inné ; Ussé. — XI. Détenues. — XII. Na ; Ur ; Im ; Tonne. — XIII. Opale ; Eider ; Eus. — XIV. Bis ! ; Tord ; Têtue. — XV. SSE ; Semestres.

Verticalement

1. Lourdes ; Snobs. — 2. Ami ; Piolet ; Apis. — 3. Râpai ; Ase. — 4. Suave ; Glaïeul. — 5. Siroter ; Trets. — 6. RS ; Oct. — 7. SO ; Nu ; Fariniers. — 8. Us ; Thor ; Numide. — 9. Aser ; Udine. — 10. Ulm ; Décodés ; Été. — 11. Me ; Au ; Ile ; Très. — 12. Ovide ; Esaü ; TT. — 13. Néri ; Elseneur. — 14. En ; Ecrasés ; Nuée. — 15. Toutou ; Sèves.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 juin 1975 :

UN DÉCRET :

● Portant approbation du cahier des charges de la Régie autonome des transports parisiens en application de l'article 13 du décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 modifié portant statut de la Régie autonome des transports parisiens.

UN ARRÊTÉ :

● Fixant la répartition du nombre de places à mettre au concours de recrutement des élèves maîtres et des élèves maîtresses en première année de formation professionnelle des écoles normales.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTÉ (sauf Algérie)			
90 F	168 F	232 F	380 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ÉTRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

LETTRES

Andersen aux Enfers

(Suite de la première page.)

Les expositions consacrées au poète, dans ce qu'on croit être sa maison natale, sont un choc qui dit tout. Traduit dans toutes les langues de la terre, l'auteur le plus lu du monde (loin devant Jules Verne, Goethe et Shakespeare) reste prisonnier de la littérature enfantine, pour laquelle il professait la plus grande horreur. Andersen est un peu responsable de son image : « *Ma vie,* a-t-il écrit, *est un beau conte si riche et si joyeux.* » Mais son *Journal* rend un autre écho : « *Ainsi, il me faudra rester toute ma vie seul comme un pauvre chardon, et on me crachera dessus parce que mon destin a voulu que je pique.* »

On voudrait croire l'histoire d'un Andersen harmonieux fleuron d'une Athènes du Nord qu'aurait été le Copenhague du milieu du dix-neuvième siècle, avec ses ballets de Bournouville, l'électro-magnétisme d'Orsted et la scupiture néo-classique de Thorvaldsen. Mais le destin d'Andersen n'est que l'aventure pathétique d'un prolétaire dissident, et son œuvre renvoie à une expérience aiguë de la misère plutôt qu'à une culture policée.

Poser au naïf

Il était né en 1805, d'une blanchisseuse — plus tard alcoolique — et d'un cordonnier, si pauvres — dit-on — qu'ils durent fabriquer leur lit des restes d'un vieux catafalque. A treize ans, Hans Christian refuse l'apprentissage et part courir sa chance à Copenhague avec quelques rixdales en poche. Il connaît la faim, fréquente les bas-fonds de la capitale, mais croit à son « étoile ». Le théâtre le fascine, il veut être danseur. Sa laideur et sa gaucherie le font chasser de la scène. Il sera donc auteur. On lui rend ses manuscrits, mais il finit par se trouver des protecteurs : les Weyse, puis les Colin, émus par l'acharnement de ce garçon inculte et passionné. On lui paie des études. Le voici, non sans mal, bachelier à vingt-trois ans. Il refuse tout métier : « *Je veux être le premier romancier du Danemark. J'ai soif de gloire, comme l'avare du tintement de l'or.* »

Au terme d'échecs accablants, ses premiers succès sont des vaudevilles qui parodient Hoffmann et Schiller.

introduit dans les milieux intellectuels et mondains, Andersen n'est pas le doux agneau qu'on pourrait croire : « *Au fond de moi-même, je ne me sens nullement gentil, ni reconnaissant, ni patient.* »

Il s'éprend des plus belles, des plus inaccessibles : Riborg Voigt, Louise Colin, Jenny Lindt « le rossignol suédois ». Echec de bout en bout. Il en gardera les plus terribles inhibitions sexuelles.

Déjà le Danemark l'étouffe comme une province insuffisante : il parcourt l'Europe en tous sens, à la recherche des grands dont il se veut le pair. Chamisso, Hugo, Balzac, Dickens : peu de célébrités qui, entre 1830 et 1875, n'aient été en relation avec lui. Son passé le poursuit, et lui inspire des autobiographies masquées dans une pièce comme *le Mulâtre,* ou un roman comme *Rien qu'un violoneux*. Contre l'esthétique officielle, et de la même manière que Jenny Lindt défend la chanson populaire contre l'opéra italien, Andersen découvre et impose le conte : un conte qui, à la différence de Grimm, néglige le folklore : un genre bref, solidement attaché à la réalité, plus proche de l'oral que de l'écrit, et qui, comme l'auteur, est « *la plante surgie d'un marais profond* ». Contre un intellectualisme stérile, il ne déplaît pas à Andersen de poser au naïf.

Lui-même ne croit pas sans réticences à sa vocation de conteur. Mais le conte est, à son insu, le seul lieu où s'établit pour lui la jonction de la pauvre Odense et de la brillante Copenhague, le moyen de conquérir une promotion sociale sans trahir sa classe d'origine. A n'en pas douter, Andersen a peint plus d'autoportraits que Rembrandt : il est bien *le Vilain Petit Canard, le Sapin* et surtout *la Petite Sirène* qu'attire l'élément où il lui faudra mourir, créature étrange venue des profondeurs et que le monde nouveau qu'elle fréquente n'accepte jamais vraiment.

Violence et ironie

Lorsque vinrent la gloire et l'argent, Andersen, comme *le Lutin chez l'épicier*, ne peut plus abandonner l'épicerie « *à cause de la crème et du beurre* ». Invité à prendre le chocolat chez la reine, il tremble dans la rue qu'un mendiant ne le reconnaisse et le fasse renvoyer à sa misère. Aussi, en dépit de son optimisme affiché, son imagination le porte aux plus sinistres déconvenues, aux occasions manquées, aux pauvres existences dont ne délivrent pas les paillettes du rêve.

« *Je suis comme l'eau : tout se reflète en moi* », croit-il quand il ne fait qu'exorciser les fantômes du passé. Avoir forcé les barrières sociales lui apparaît de plus en plus comme un acte dangereux d'usurpation. Sur la fin, son œuvre se fait plus dure, plus engagée et renvoie à une société impitoyable, à « *un monde abject* » (*l'Ombre* : « *Ce que fait le patron est toujours bien fait* »). *La Muse du nouveau siècle* « *doit donner un coup de main, tout au moins charger les armes dans les luttes de partis où coulent encre et sang* ».

Aucun conte qui ne se lise finalement comme marque d'un déracinement : le flottement entre le sublime et le pitoyable n'exprime qu'un pénible vagabondage social. Sa fascination devant une vie qui lui apparaît « *une suite de prodiges* » le conduit aux portes de la folie et de la mort : il vit entouré de ses bustes, de ses portraits photographiés, et ne se couche jamais sans avoir déposé ce billet sur son lit : « *Je ne suis mort qu'en apparence.* » Le nihilisme à tout instant mine la foi en la Providence et, inlassablement, plane dans ses récits « *le brouillard blanc et glacé* », qui fondra sur Andersen en 1875 pour l'arracher aux délices d'un univers protégé.

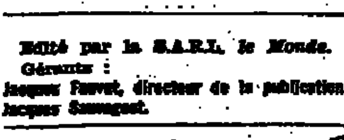
Si les figures de la féminité sont si réussies chez lui, ce n'est pas en raison d'une nature à demi féminine, c'est que son expérience d'écrivain ressemblait trop au rôle classique de la femme, objet de luxe, voué, pour s'exprimer, à se camoufler dans la séduction. L'humour qui habille la misère d'Andersen égare souvent ses lecteurs. Il faut le rendre à son œuvre, qui est violence et ironie

Kierkegaard lui-même (dont on s'étonne que le Danemark ne fasse pas plus grand cas) a pu méconnaître ce contemporain, qui lui ressemblait pourtant comme un frère :

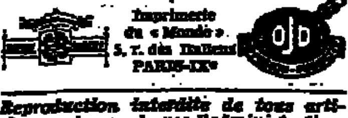
« *Regardez Andersen, il peut raconter une histoire sur les bottes de la fortune. Moi, je peux raconter une histoire sur le soulier qui blesse.* » Il se trompait. Grâce à Dieu, Andersen était plus méchant que lui.

BERNARD RAFFALLI.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



ARTS ET SPECTACLES

Culture

Antonis Samarakis : obéir à ses haines

Un jour, pour une affaire sans importance, Antonis Samarakis, écrivain grec, auteur de « la Faille », se rend à l'aéroport d'Athènes. C'était au temps des colonels. Ses « différends » avec le gouvernement semblaient au point mort, mais il restait sans passeport. Dans la foule, il aperçoit un homme qui va, qui vient, qui semble chercher et qui le regarde. Un homme avec une mine patibulaire : « Un agent des services secrets », se dit Samarakis qui se sait surveillé. « Bien sûr, les espions ressemblent à tout le monde, mais si justement c'était un piège et que ce type se soit arrangé pour avoir à tel point l'air d'un espion ? Qu'on se dise, non, ce n'est pas possible, jamais un vrai espion n'aurait à ce point l'air d'un espion, et alors on ne se méfierait plus... »

Donc, Samarakis se méfie et s'apprête à partir, quand l'homme s'approche et se nomme : c'est Peter Fleishmann, venu à Athènes pour le rencontrer et mettre sur pied le tournage de « la Faille » — ce film qui va sortir à Paris, le 18 juin, — et qui l'a reconnu d'après sa photo. La vie de Samarakis foisonne d'anecdotes rocambolesques. C'est ainsi qu'il la raconte, comme il écrit ses romans, en donnant au moindre détail une dimension épique. C'est ainsi qu'il se décrit pareil aux personnages de ses romans, un anti-héros naïf.

Volubile, ses yeux noirs tout flambants de bonté, il expose sans réticence les déchirements et les joies de son cœur, son amoureuse ivresse de liberté, sa foi aveugle dans tout ce qui peut aider au « progrès de l'homme ». Idéaliste ? Certainement oui. Son seul regret est de ne pas l'être plus efficacement.

Un idéaliste qui ne perd jamais de vue le concret : travaillant pour les Nations unies, il enquête sur le sort de ses compatriotes dans un camp de concentration brésilien, l'île aux fleurs, où ils étaient parqués dès leur arrivée. Il y passe deux semaines, déguisé en émigré grec. « Les conditions de vie étaient tellement épouvantables, raconte-t-il, qu'après un temps plus ou moins long ils étaient mûrs pour accepter n'importe quoi, n'importe où, et on les envoyait dans la jungle, là où est la mort. »

Samarakis est un idéaliste qui obéit à ses haines. C'est ainsi que le 27 avril 1941 — il est très pointilleux sur les dates — il assiste, le cœur détruit, à l'arrivée de l'armée allemande à Athènes, et il entre dans la résistance active, dans la clandestinité. Quatre ans plus tard il est arrêté, condamné à mort. Il s'évade. « Je me suis caché, je vivais dans une maison isolée avec, comme seule compagnie, d'énormes rats. J'avais très peur, eux non. Quand je recevais de la nourriture, je les servais d'abord ; mais c'est toute une histoire, tout un roman à écrire plus tard. Aujourd'hui, trente ans après, les souvenirs sont encore trop brûlants. »

Samarakis a toujours refusé de se renier. D'où ses « différends » avec le régime des colonels. « Quand ils sont arrivés, dit-il, le peuple les a accueillis avec une apathie incompréhensible, bien qu'ils n'aient pas été créés par un phénomène de génération spontanée. La situation était favorable, et, si elle l'était, nous en sommes tous responsables. Mais, enfin, les colonels comprenaient que la caution des intellectuels leur était nécessaire. Il n'en était pas question. Pour rien au monde, sous aucune pression, nous n'aurions écrit une ligne en leur faveur. »

Et aujourd'hui ? « Aujourd'hui, dit-il, je peux écrire ce que je veux... On dit que la Grèce a donné au monde la démocratie. Elle a oublié de se la donner à elle-même. Elle doit la réinventer. » — C. G.

Musique

Requiem à la basilique de Saint-Denis

Le Festival de Saint-Denis, organisé par le centre culturel communal, draine toujours des foules dionysiennes vers la basilique royale, qui lui a donné en retour sa marque propre : les grandes cantates et messes classiques accordées avec la noblesse du lieu, et cette année plus encore, puisque l'on a choisi d'y célébrer le peuple des gisants avec les Requiem *de Fauré, de Brahms et de Verdi.*

Après Helmuth Rilling, et l'an passé Hans Heintze (qui dirigea le Requiem *de Verdi), un autre jeune chef allemand a été révélé jeudi soir à Saint-Denis. Fritz Weisse, qui avec son Berliner Konzert-Chor a fait une vive impression dans le* Te Deum *de Bizet donné au programme. L'éloquence un peu banale de cette page récemment exhumée (le* Monde *du 15 mars) a été transcendée par l'interprétation d'une ferveur presque frénétique de ce chœur superbe, parcouru d'ondes frémissantes, fouillé par la main de ce jeune chef aux gestes aussi élégants qu'impérieux qui vont à l'essentiel sans empâter le trait.*

La profondeur visionnaire et contemplative de son interprétation du Requiem *allemand de Brahms était cependant un peu noyée dans la richesse sonore trop débordante de la basilique remplie par l'écho où l'Orchestre d'Ile-de-France, qui n'avait pu avoir que deux répétitions flottait parfois, notamment dans les fugues, ou bien semblait éclipsé par ce puissant chœur dressé derrière l'autel comme une milice céleste défendant la porte du paradis, avec ces multitudes de femmes aux longues robes d'une blancheur éclatante, d'archanges ou de mariées. Les excellents solistes Kiesie Kelly, Hamo Blaschke (dans Bizet) et Wolfgang Probst, exhalaient les paroles sacrées à l'égal des chœurs, dans une sorte de tension totale de l'être vers le chant qui mettait une étonnante et très belle note de dramatisme italien, quasi baroque, dans cette superbe conduite des morts qui, du pessimisme et de la douleur, s'élève à la certitude de l'espérance, à l'idéale confiance en les verts pâturages.*

JACQUES LONCHAMPT.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

● COR : Premiers prix, *Jacques Blanc* (premier du concours 1975), *Alix Deshayes, Daniel Millière* ; deuxièmes prix, *Daniel Daure* et *Christian Lecomte.*

● TUBA : premier prix, *Jean-Paul Clavel.*

● TROMBONE-BASSE : premiers prix, *Roger Morel, Régis Carrouge.*

● SAXHORN : premiers prix, *Michel Pierrot, André Dousse.*

CORRESPONDANCE

A propos du Week-end Ravel

Au sujet du Week-end Ravel organisé à Montfort-l'Amaury (le Monde *du 29 mai), le Dr Emile Rogé, vice-président de la Société de psychologie analytique, trésorier de cette manifestation, nous écrit :*

Si ce festival, qui dura deux jours et demi, fut d'une qualité rare, comme l'écrit votre collaborateur, il n'en reste pas moins qu'il constitue encore plus un authentique scandale.

L'indifférence, voire le mépris amusé, de toutes les instances administratives ont abouti à des subventions ridicules pour une manifestation dont le budget se montait à 140 000 F : 5 000 F du conseil général des Yvelines, 10 000 F de la municipalité (qui n'ont pas été versés), une publicité dérisoire. La manifestation du centenaire se solde par un déficit de 80 000 F

Rappelons que les droits d'auteur de Maurice Ravel rapportent par an 8 000 000 F, soit cent fois plus...

■ Dans le cadre de la Kermesse franco-polonaise, des films polonais inédits seront presentés, du 14 au 25 juin, à 20 h. 30, au studio 102 de la maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy. Billets, chaque jour, de 11 heures à 18 heures, à la caisse des spectacles de Radio-France. Programme du 14 : « le Bois de bouleaux », de Wajda.

■ *Le comédien* Pierre Leproux vient de mourir à Paris. Il avait fait ses classes au Conservatoire et tenu de nombreux rôles au théâtre et à la télévision, où il participait en particulier aux émissions de « La caméra explore le temps » et « En votre âme et conscience ». Il était âgé de soixante-huit ans.

■ Une nouvelle salle, consacrée au pastel du XIXe siècle, a été inaugurée vendredi au cabinet des dessins du Louvre, pavillon de Flore. Elle regroupe une cinquantaine d'œuvres, dont certaines inédites. Parmi elles, onze Degas et sept Odilon Redon. Les impressionnistes y sont notamment évoqués par Pissaro et Guillaumin, et les symbolistes par Gauguin et Lévy-Dhurmer.

En bref

Expositions

Le musée des enfants

Depuis 1971, le Musée des enfants, du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, propose aux écoliers de la région parisienne des expositions-ateliers sur des thèmes variés : le bestiaire de G. Gay, tapisseries d'enfants égyptiens, la section des jeunes du musée d'Israël, par exemple. Malgré la modestie des moyens dont il dispose, le musée accueille en moyenne trois cents scolaires et cinq cents individuels qui participent, chaque semaine, à ses activités. Actuellement, plusieurs projets sont en cours : l'ouverture d'ateliers de tissage, poterie, peinture, costume à partir de travaux d'enfants d'Algérie, et également une exposition des « sculptures à toucher, à caresser... » de l'artiste canadien Yvon Cozic... Projets qui risquent de ne pas voir le jour si le musée ne trouve pas à se reloger pendant la durée des travaux qui vont être entrepris dans ses locaux à partir de la fin du mois de juin, et ce pour deux ans. — G. B.

VENTES

AU PALAIS GALLIERA

4 750 000 francs à la bibliothèque britannique de Sir Robert Abdy

Les trois cent cinquante volumes de la bibliothèque réunie pendant près d'un demi-siècle par Sir Robert Abdy, qui viennent d'être dispersés au palais Galliera, ont produit 4 750 000 francs ; présentés par Mes Ader, Picard et Tajan avec M. Guérin, expert, ces ouvrages venus d'Angleterre avaient attiré tous les grands bibliophiles internationaux.

Indiquons une préemption à 92 000 francs des musées nationaux pour une exceptionnelle reliure en porcelaine de Sèvres (ayant fait partie de la bibliothèque de Dom Jaime de Bourbon, duc de Madrid) habillant un recueil de conseils par Bourdon-Desplanches (1785) adressés au roi pour faire face à la famine qui sévissait. La Bibliothèque nationale usa elle aussi de son droit de préemption pour les Œuvres choisies *de Colardeau, adjugées 22 500 francs, nouvelle édition de 1825 d'une splendide création de Vogel, qui figura à l'exposition de la reliure originale en 1953.*

Une réunion de l'œuvre de J.-B. Piranèse — vingt-cinq volumes contenant 1 093 planches — tirée à Paris (1804) sur les cuivres rapportés d'Italie en 1798 par les fils du graveur architecte, estimée 180 000 francs, ne s'arrêta qu'à 207 000 francs, l'édition incunable, sur peau de vélin, des Lettres *de saint Jérôme (deux volumes, Mayence 1470), dans une reliure en maroquin vert du relieur parisien de la rue Saint-Jacques, Derome-Lejeune, obtint 170 000 francs, en édition originale, et seule officielle, le* Code civil des Français *ou* Code Napoléon *(1804) accompagné du* Code de procédure civile *(1807) sur peau de vélin, présentés dans leur reliure de l'époque au chiffre de Lebrun, consul et duc de Plaisance, ont été adjugé 100 000 francs.*

Les ouvrages d'histoire naturelle ont obtenu un vif succès : 105 000 F le Traité des arbres et arbustes, *par Duhamel du Monceau, sept volumes enrichis de quatre cent quatre-vingt-dix-huit planches (1800-1812), dans une élégante reliure de l'époque, ancienne collection de Charles-Louis, archiduc d'Autriche ; 68 000 F une édition londonienne des* Oiseaux *de G. Edwards, quatre volumes (1802-1806), trois cent soixante-deux planches dessinées d'après nature et coloriées, une de vingt-cinq exemplaires sur grand papier dans une reliure aux armes de Proby, pair d'Irlande ; 42 000 F, les* Poissons, *par Marc Elieser Bloch, Berlin (1785-1797), deux cent seize planches en trois volumes ; 26 000 F,* Histoire des singes et des makis *(Paris 1800), exemplaires sur vélin du Marais reliés par Bozerian ; rappelons que le prix de souscription de cet ouvrage à l'aube du dix-neuvième siècle était de 300 F...*

Un chef-d'œuvre de la reliure provinciale dû à Culimbourg aux armes de Quarré d'Aligny, famille noble de Bourgogne, habillant les œuvres d'Horace (deux tomes en un volume 1733-1737), doubla son estimation en étant noté 75 000 F; Paul et Virginie *de Bernardin de Saint-Pierre, premier tirage de 1858 orné de quatre cent cinquante vignettes sur bois relié par Simier, provenant de la bibliothèque Rahir, dispersée en 1938, fut particulièrement convoité, offert à 7 000 F, elle fut achetée 34 600 F par un libraire parisien.* — G. V.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1. - Meubles, objets d'art XVIIIe. Porcelaine, faïence anciennes. MM Lacoste Me Ader, Picard Tajan.

S. 2 - Estampes XIXe et XXe. S.C.P. Loudmer/Poulain.

S. 5 - Tapis Argent. Bjx Netsukés. Figur. histor. MM. Johnson, Portier, Déchaut. Me le Blanc.

S. 7 - Dessins et Tabl. anc. Icônes. M. Lebel S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 8 - Extr.-Orient. Mme Schulmann. M. Moreau-Gobard. Me Boisgirard.

S. 12 - Beaux meubles de style. Me Boudu.

S. 13 - Céramique. Meubles anciens et de style Tapis Me Godeau, Solanet, Audap.

S. 14 - Bons meubles. Me Pescheteau.

GEORGE-V

MARDI 17 juin. Expo le 16 de 11 à 18 h 21 à 23 h. ; le 17 de 11 à 12 h. A 16 h. 30 : ART D'ORIENT. A 21 heures : TABLEAUX ANCIENS ART D'EXT.-ORIENT, ART PRIMITIF TABLEAUX MODERNES

Mmes Kevorkian, Kamer, Schulmann MM. Moreau-Gobard, Lemonnier, Hellebranth.

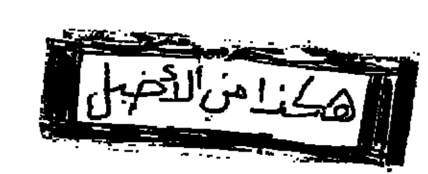
Me R. et Cl. Boisgirard - 770-81-36

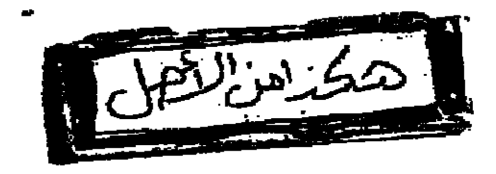
VENTE A LONGWY (54400)

Salons de l'Ancien Hôtel de Ville LONGWY HAUT, place d'Armes DIMANCHE 22 JUIN à 14 h PLUS DE 240 PIECES RARES provenant de la Collection des FAIENCERIES DE LONGWY seront dispersées au feu des enchères par le Ministère de Me J. GRABENSTATTER, Cre Priseur, 4, av. John-Kennedy, 54150 BRIEY - Tél. (28) 21-14-61 Expositions publiques : samedi 21 de 10 à 12 h et de 14 à 18 h et matin Vte de 9 h 30 à 11 h 30. Catalogue sur demande à l'Etude contre 3 F.

Le Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE (S.A.C.E.M.), dont les membres du bureau ont été élus à l'unanimité, est ainsi composé pour l'exercice 1975-1976 :

Président	M.	Henri CONTET.
Vice-Présidents	MM.	Guy FAVEREAU, Gérard CALVI, Jean MARIETTI.
Secrétaire Général	M.	Henry LEMARCHAND.
Secrétaire Adjoint	M.	Marcel d'ANELLA.
Trésorier	M.	René DENONCIN.
Trésorier Adjoint	M.	Alec SINIAVINE.
Administrateurs	MM.	Michel RIVGAUCHE, Georges AURIC, de l'Institut, Paul DURAND, Yves BAQUET, René DESMARTY, Jacques ENOCH, Claude-Alphonse LEDUC.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

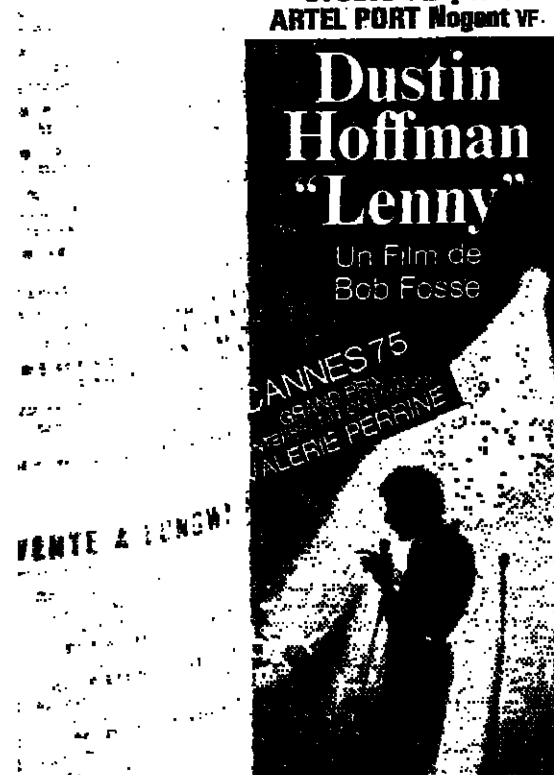
Opéra : Faust (sam., 19 h. 30).
Opéra-Studio : Ensemble national folklorique du Mali.
Comédie-Française : l'Ile de la raison (sam. et dim., 20 h. 30) ; Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche (dim., 14 h. 30).
Petit-Odéon : les Longs Chapeaux (sam., 21 h. 30).
Chaillot : voir Cité internationale. — Salle Gémier : la Mort de Danton (sam., 20 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien (Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes) : les Vautours ; Das Bucœendekolite (sam., 20 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30)
Le Nouveau Carré : Cirque Gruss (sam., 15 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30) ; Dimitri, clown (sam., 21 h. ; dim., 17 h.) ; Ran Blake, free music (sam., 21 h.)
Théâtre de la Ville : Taos Amrouche (sam., 18 h. 30) ; Ballet-Théâtre contemporain, deuxième programme (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : Tutti frutti (sam., 21 h.).
Biothéâtre : Andromaque (sam., 18 h. et 21 h.)
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de Liberté : le Cercle de craie caucasien (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Théâtre de la Tempête : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : Faust - Salpêtrière (sam. et dim., 19 h. 30).
Charles-de-Rochefort : Plus on est de fous, plus on rit (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45)
Comédie des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30).
Cour des Miracles : La golden est souvent farineuse (sam., 20 h. 30) : Elle, elle et elle (sam., 22 h.).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h.)
Dix-Heures : France, terre d'asiles (sam., 20 h. 15).
Ecole normale supérieure : l'Histoire merveilleuse de Karamalzaman et de Boudour, par le Théâtre du Gros-Caillou (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Espace Cardin : Pilobolus Dance Theatre (sam. et dim., 21 h.).
Essaïon : l'Ecole des femmes (sam. et dim., 20 h. 30) ; le Petit Chaperon rouge (sam. et dim., 22 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : le Fléau des mers (sam., 21 h., dim., 15 h.).
Galerie 55 : On purge bébé et Bonjour Monsieur Courteline (sam., 21 h.)
Gymnase : le Saut du lit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : les Branquignols (sam., 21 h.)
Lucernaire : Ce soir on fait les poubelles (sam. et dim., 20 h. 30) ; Sade (sam., 18 h. 30 et 22 h. 15 ; dim., 18 h. 30).
Michodière : Hommage à Pierre Fresnay (cinéma).
Moderne : les Nonnes (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Jeunes Barbares d'aujourd'hui (sam., 20 h. 30) ; Kathakali (dim., 21 h.).



Samedi 14 - Dimanche 15 juin

Le Palace, grande salle : Athanase (sam., 21 h.). — Petite salle : Trois Passagers clandestins (sam., 18 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Récamier : le Balcon (sam., 20 h. 30) ; Molly Bloom (sam., 22 h. 45).
Renaissance : Luxe (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Campagne-Première : le Cracheur de phrases (sam. et dim., 19 h.) ; le Presse-Purée des Destaing (20 h.) ; Mantrik Fuzz (21 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale — La Resserre : Van Gogh, le suicidé de la société (sam., 21 h.). — La Galerie : la Nuit du 28 septembre (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : C'est pitié qu'elle soit une putain (Chaillot) (sam., 21 h.)
Théâtre d'Edgar : The Glass Menagerie, de Tennessee Williams (sam., 20 h. 30).
Théâtre Fou : Perseverare diabolicum est (sam. et dim., 21 h.)
Théâtre Oblique : Rodogune (sam. et dim., 21 h.)
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30) ; Christophe Colomb (dim., 15 h.). — Petite salle : Pas moi ; la Dernière Bande (dim., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : Entre Tonnerre et Oiseau : Orange (sam., 20 h. 30, et dim., 17 h.).
Théâtre Présent : Ah bon ! (sam., 20 h. 30).
Troglodyte : Xâhât (sam., 22 h., dernière).

Les théâtres de banlieue

Asnières, abbaye de Royaumont : New Phonic Art (sam., 20 h. 15).
Bezons, salle Paul-Eluard : Catherine Ribeiro + Alpes (sam., 21 h.).
Choisel, château de Breteuil : Concert (dim., 19 h.).
Ivry, studio : Phèdre (sam., 21 h., et dim., 16 h.).
Montreuil, salle Marcelin-Berthelot : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. ; dim., 16 h.)
Sceaux, orangerie du château : Concert (sam. et dim., 17 h. 30).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Procès Brasillach, par le Théâtre de l'Hydre (sam. et dim., 18 h.). — Petite salle : le Jardin mécanique (sam., 21 h., et dim., 15 h.).

Le music-hall

Bobino : Les Croquettes (sam. et dim., 21 h.).
Casino de Paris : Revue de Roland Petit (sam., 20 h. 45, et dim., 14 h. 45).
Elysée-Montmartre : Histoire d'oser (sam., 17 h. et 20 h. 45)
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Moulin-Rouge : Festival (sam. et dim., 22 h.).
Olympia : les Shadows (sam., 19 h. 30 et 22 h. 30)

La danse

Voir Théâtre de la Ville, Opéra-Studio et Espace Cardin.
Palais des sports : The Alvin Ailey City Center Dance Theatre (sam., 15 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 18 h.).

Les concerts

Bateaux-Mouches, sam., 18 h. : J. Timpany et A. Smith (Grande-Bretagne).
Musée de Cluny, sam., 18 h. : Ensemble vocal Chœur national, dir. J. Grimbert (Brahms, Schubert).
Hôtel Herouet, sam., 20 h. 15 : S. Escure, piano, et le Trio Revival (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, sam., 20 h. 30 : Concours Marguerite-Long - Jacques-Thibaud.
Eglise Saint-Louis des Invalides, dim., 11 h. 30 : Hommage à Vierne.
Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, dim., 18 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du roy.

Le jazz

Nouveau Carré, sam., 21 h. : Boulou Ferret.
Mouffetard, sam., 22 h. : Ozone ; dim., 22 h. : Confluence.
Théâtre Essaïon, sam., 22 h. 30 : Message from Japan

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont : Mozartement vôtre (sam., 21 h. 15).
Hôtel de Donon : Dracula (sam., 21 h.).
Eglise des Blancs-Manteaux : Polyeucte (sam., 21 h. 15).
Hôtel de Marle : Marionnettes chinoises (sam., 18 h. et 21 h.).
Place du Marché-Sainte-Catherine : la Farce de Maître Pathelin (sam., 20 h. 30).
Hôtel de Lamoignon : Georges Cholon et Claude Jacquin (sam., 21 h.).
Hôtel de Beauvais : la Jeune Philharmonie (sam., 20 h. 30) ; Jacques Leguay (sam., 22 h.).
Place des Vosges : Reconstitution d'un tournoi (sam., 21 h.).

Festival des travailleurs immigrés

Suresnes, salle Perronet : l'Opéra del Bandido, troupe Tabano de Madrid (sam., 14 h.) ; l'Exil, Compagnie théâtrale Ventôse (sam., 20 h. 30) ; l'Immigration, Théâtre portugais de Neufchâteau (dim., 14 h. 30) ; Il était une fois l'immigration, troupe Al Jalya (dim., 20 h. 30)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Doublure du général, de M. Shavelson ; 18 h. 30 : l'Aventure de Mme Muir, de J. Mankiewicz ; 20 h. 30 : la Folle Parade, de H. King ; 22 h. 30 : The Cloak, de V. Minelli. — Sam., 15 h. : le Temps du ghetto, de F. Rossif ; 18 h. 30 : Spendthrift, de R. Walsh ; 20 h. 30 : Des souris et des hommes, de L. Milestone ; 22 h. 30 : Elle et lui, de L. McCarey.

Les exclusivités

L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Trois Murat, 16e (288-99-75)
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19)
ALICE N'EST PLUS ICI (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Mistral, 14e (734-20-70).
ALLONSANFAN (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
ALOISE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A.) (**) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
LA BALADE SAUVAGE (A.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; jusqu'au 12 : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BELLADONNA (Jap.), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Cinoches de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR (It.), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
LA CLEPSYDRE (Pol.) v.o. : Le Seine, 5e (325-92-46) à 20 h. et 22 h. 15
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), H. sp.
EMILIENNE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FOUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14 Juillet, 11e (700-51-13), à 17 h. et 20 h. 30
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Athéna, 12e (343-07-48) ; Templiers, 4e (272-94-56).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90)
LE HAREM (It.) v.o. : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 14 h. 15 et 16 h.
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Plaza, 8e (073-74-55)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).
ILS ONT COMBATTU POUR LA PATRIE (Sov., v.o.) : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (359-52-70).
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15)
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (H. Sp.).
LES NOCES DE PORCELAINE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES ORDRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Royal Passy, 16e (527-41-16).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) ; Cinoches de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e.

Les films nouveaux

DIVINE, film français de Dominique Delouche, avec Danielle Darrieux : Biarritz, 8e (359-42-33)
CLAUDINE, film américain de John Berry, avec Diahann Caroll, James Earl Jones et L.H. Jacobs : V.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Quintette, 5e (033-35-40).
LA CAGE, film français de P. Granier-Deferre, avec Lino Ventura et Ingrid Thulin : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Telstar, 13e 331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-32). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LENNY, film américain de Bob Fosse, avec Dustin Hoffman et Valérie Perrine : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
VILLA LES DUNES, film français de Madeleine Hartmann : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE, film anglais de Joseph Losey, avec Glenda Jackson et Michael Caine : V.o. : Concorde, 8e (359-92-84). Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; V.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 6e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ANTECHRIST, film italien de Alberto de Martino, avec Carla Gravina et Mel Ferrer : V.f. : Maine Rive gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86). Grand-Pavois, 15e (531-44-58). Moulin Rouge, 18e (606-34-25). Marivaux, 2e (742-83-90), George-V, 8e (225-41-46,) Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75)
DR JEKYLL ET SISTER HYDE, film anglais de Roy Ward Barker, avec Ralph Bates et Gerald Sim : V.o : Styx, 5e 633-08-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'INTREPIDE, film français de J. Girault, avec L. Velle et Cl. Auger : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

TOMMY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62)) Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Lux Bastille, 11e (343-79-17), Boul'Mich, 5e (033-48-29)
LA TRAQUE (Fr.) : Les Nation, 12e (343-04-67), Berlitz, 2e (742-60-33), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27)
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TROP, C'EST TROP (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-56-86), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Trois Murat, 16e (288-99-75) ; version sous-titrée angl. U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Mayfair, 16e (525-27-06), Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Templiers, 3e (272-94-56)
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 15 h. 15, 18 h. 45 et 22 h. 15.

Les festivals

AMERIQUE LATINE (v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), sam. : l'Heure des brasiers ; dim. : Toute nudité sera châtiée.
J. LEWIS (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), sam. : le Dingue du palace ; dim. : le Zinzin d'Hollywood.
LA VIOLENCE ET LA ROUTE (v.o.), Olympic, 14e (783-67-42), sam. : Punishment Park ; dim. : Délivrance.
SEMAINE DU CINEMA BELGE : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), sam. : le Conscrit de Loteling (v.o.) ; dim. : Courts métrages.
I. BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), sam. : Monika ; dim. : l'Œil du diable.
HOMMAGE A MICHEL SIMON : André-Bazin, 13e (337-74-39) : Blanche.



CARNET

Naissances

— M. Pierre-Philippe Kistner et Mme, née Anne Houyvet, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille
Emmanuelle.
Neuilly, le 6 juin 1975.
3, rue Duguay-Trouin,
78100 Saint-Germain.
La Demeure,
24340 Mareuil-s-Belle.
Haras du Petit Bosc,
13 Lilry.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Véronique de Pouvourville, fille du colonel (e.r.) Guy de Pouvourville et de Mme de Pouvourville, née Natalia Sokolski,
avec M. Dominique Vignon, fils du lieutenant-colonel (e.r.) François Vignon et de Mme Vignon, née Marie-Agnès Gindre.
3, rue Jacques-Offenbach,
75016 Paris.
76 bis, rue des Saints-Pères,
75007 Paris.

Mariages

— Doktor Anton Geisenhofer,
Le Dr et Mme Jacquemart-Loir,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Dorothée et Xavier,
ingénieur E.E.I.M.,
célébré dans l'intimité familiale, le 9 juin.
896 Kempten/Allgäu,
Lessingstrasse 28 (Allemagne).
22, rue Thiers,
59660 Merville.
Défense 2000,
92800 Puteaux.

— M. Jean Herubel et Mme, née Denise de Turckheim,
M. Jacques-Henry Gros et Mme, née Martine Spoerry,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Maud et François-Noël,
qui sera célébré à Guebwiller, le samedi 21 juin 1975.
Le Doyenné,
68500 Guebwiller.
4, rue du Jura,
68100 Mulhouse.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Maxime BAUCHE,
ingénieur retraité
des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais,
survenu le 5 juin 1975, à l'âge de soixante-six ans.
De la part de Mme Maxime Bauche et de sa famille.
20 bis, impasse du Chemin-de-Fer,
Saint-Pierre-les-Nemours,
77140 Nemours.

— M. Roland Chauvigné,
M. Pierre Chauvigné,
M. et Mme Charles Trédé, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Chappey, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Julien, leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de
Mme Roland CHAUVIGNÉ,
née Yvonne Tessez,
survenu à Paris, le 12 juin 1975, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le lundi 16 juin, dans l'après-midi, à Beaufort-en-Vallée (49).
30 ter, avenue Daumesnil,
Paris (12e).

— Mme Pierre Laulhé
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre LAULHÉ,
administrateur de sociétés,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1940,
survenu accidentellement le 11 juin, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 juin à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, sa paroisse. On se réunira à l'église, 2, rue de Mont-Cenis, Paris (18e).
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Saint-Ouen, dans le caveau de famille.
49, rue Lamarck,
75018 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Louis LICHOU,
épouse de M. Louis Lichou, vice-président délégué de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, directeur général de l'Office central des associations agricoles de Bretagne, directeur général du Crédit mutuel de Bretagne, et directeur de la société d'édition du journal « Paysan breton ».
Les obsèques ont lieu aujourd'hui, samedi 14 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Houardon de Landerneau.

— M. et Mme Jean Le Dû, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme André Longuépée, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Gérard Pic et leurs fils,
M. et Mme Jean-Pierre Hayoz et leurs enfants,
M. et Mme Joël Pic et leur fils,
Mme Danièle Pic et son fils Gaël Franquet,
Mlle Jacqueline Pic,
M. et Mme Michel Pic et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort subite de
Mme Jean PIC,
née Blanche-Nelly Laborde-Marty,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, endormie dans la Paix du Seigneur le 12 juin 1975 en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 juin 1975, à 9 heures précises, en l'église Saint-Augustin (place Saint-Augustin, Paris-8e), sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu le mardi 17 juin, à 9 heures, au cimetière de La Sauvetat-sur-Lède (Lot-et-Garonne), dans le caveau de famille.
42, rue du Général-Foy,
75008 Paris.

— Rochecorbon 37.
M. et Mme André Monfort
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Lucie VAN STERKENBURG,
survenu à Tours le 9 juin 1975.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 14 juin dans l'intimité.

Soutenances de thèses

— Lundi 16 juin, à 14 heures, université de Paris-X-Nanterre, salle C 26, M. Max Bilen : « Ecriture et initiation ».

— Lundi 16 juin, à 14 h. 30, université René-Descartes, salle Louis-Liard, M. Jean Drevillon : « Pratiques éducatives et développement de la pensée opératoire ».

— Lundi 16 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, Mme Marie-Louise Fluchère : « L'œuvre dramatique de Sir John Vanbrugh ».

— Lundi 16 juin, à 14 heures, université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Turgot, M. Louis Guillermit : « Le réalisme de Jacobi ».

— Lundi 16 juin, à 14 h. 30, université de Paris-X-Nanterre, salle du conseil (bât. B), M. Henri Lerner : « La Dépêche de Toulouse - Contribution à l'histoire du radicalisme français sous la IIIe République ».

Visites et conférences

LUNDI 16 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 11 h., 5, rue d'Aguesseau, Mme Lamy-Lassalle : « Un bel hôtel du faubourg Saint-Honoré ». — 15 h., entrée de la roseraie, Mme Legregeois : « L'Haÿ-les-Roses : la roseraie et le Musée de la rose ». — 15 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Beaubourg ». — 15 h., façade de l'église, Mme Pennec : « Saint-Etienne-du-Mont et la montagne Sainte-Geneviève ». — 21 h., marches église Saint-Gervais, Mme Pennec : « Le Marais illuminé ».
CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, quai Conti, général Fernand Gambiez : « Notice sur la vie et les travaux d'Emile Girardeau et d'André Grandpierre ».

ORDRE DU MÉRITE

DÉFENSE NATIONALE

Sont élevés à la dignité de grand-croix : MM. Louis Kergaravat, général de corps d'armée, Louis Petchot-Bacqué, médecin général.
Sont élevés à la dignité de grand officier : MM. Marcel Adam, contre-amiral, Louis Ducasse, général de brigade, Pierre Mariage, colonel, Jean Nouveau, chef d'escadrons, Georges Sellon, contrôleur général.
Sont promus commandeur : MM. André Bar, Guy Baudot, André Bidault-des-Chaumes, Gaston Malbert, Jean Petchot, Roger Floch, Pierre Vincendon, Robert Boully, Raymond Deutz Darragon Spitalieri de Cessole, Jacques Parré, François Poisson, Jean Gilbon, Jacques Pélissonnier, Jacques Abadie, René Dupont, Raoul Grimaud, Maurice Soulet, Léon Turc, Edouard Crétinon, Jean Léon, Marius Nari.
Le *Journal officiel* du 14 juin publie d'autre part une longue liste de promotions au grade d'officier et de nominations de chevaliers dans l'ordre national du mérite.

INSTITUT

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres

LA COUVERTURE DU PALAIS DE MARI

Monsieur André Parrot a exposé vendredi 13 juin à ses confrères de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avec projections photographiques à l'appui, les opérations de sauvetage des palais de Mari terriblement menacés par l'érosion. L'exemple du palais de Zimri-Lim, qui était en 1938 parfaitement intact, et qu'on retrouva en 1951 presque anéanti, l'avait incité à alerter l'opinion pour placer une couverture sur l'architecture ancienne, plusieurs fois millénaire. C'est désormais chose faite, les autorités syriennes ayant participé pour 50 % aux frais, le reste étant fourni par l'Association française pour la sauvegarde du site de Mari : l'entreprise Lostan-Orfan, de Damas, a posé au-dessus du palais une toiture faite de panneaux de polyester, d'une surface de 704 mètres carrés. Le travail, exécuté en un mois (avril 1975) a d'ailleurs été soumis à une épreuve inattendue : une violente bourrasque, qui a failli emporter la couverture.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

La production industrielle stagne et le nombre des faillites continue d'augmenter

La production industrielle de la France stagne : en avril l'indice s'est établi à 112 (base 100 en 1970), soit au même niveau qu'en mars. En un an, par rapport à avril 1974, la baisse de la production a été de 9,7 %. L'indice corrigé des variations saisonnières ne comprend pas le bâtiment. En moyenne mobile sur trois mois, il s'est situé à 113 pour février-mars-avril contre 114 pour janvier-février-mars et 115 pour décembre-janvier-février.

Au cours du mois de mai 1975, selon l'INSEE, le nombre des entreprises ayant fait l'objet de règlements judiciaires, de liquidations de biens et de faillites s'est élevé à 1 180, contre 869 en mai 1974 (+ 36 %). Les secteurs où l'accroissement du nombre des défaillances a été le plus fort restent le bâtiment et les travaux publics (318 jugements, contre 187 en mai 1974) et les transports (57 contre 29), tandis que l'augmentation se ralentit dans l'ensemble de l'industrie (207 contre 159) et dans le commerce (342 contre 303).

Pour les cinq premiers mois de l'année, le bilan révèle une progression de 8,5 % du nombre des jugements 5 873 entreprises étant touchées, contre 5 414 en 1974, le bâtiment (+ 31,1 %) et les transports (+ 41,1 %) connaissant des difficultés croissantes.

M. FOURCADE : une reprise au second semestre.

Devant la commission des comptes et budgets économiques de la nation, réunie à Paris le 13 juin, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a fait remarquer, selon un communiqué de la Rue de Rivoli, « *que le taux de croissance annoncé pour 1975 — + 2,1 % — correspondait à une moyenne annuelle et résumait mal un profil contrasté pendant cette année. Après un premier trimestre très faible, la production connaîtrait une reprise qui se poursuivrait en 1976. Après avoir noté le lien qui existait entre la prévision d'une reprise en France et l'hypothèse d'une reprise à l'étranger, le ministre a insisté sur la nécessité que cette reprise s'accompagne de nouveaux progrès dans la maîtrise de l'inflation et du maintien de l'équilibre extérieur, ces progrès conditionnant l'évolution de notre économie pour les années à venir* ».

En 1975, la croissance du pouvoir d'achat s'établirait, selon les prévisions actuelles, à 3,4 % pour le taux de salaire horaire (4,9 % en 1974), et à 1,3 % pour le salaire moyen par tête (3,5 % en 1974), compte tenu d'un glissement annuel des prix de 9 %. Pour toute cette année, le nombre des chômeurs dépasserait de 200 000 à 300 00 celui enregistré en 1974.

EN MAI

La balance commerciale de la France a enregistré un excédent de 1,2 milliard de francs

La balance commerciale française a enregistré — en chiffres bruts — un excédent de 1 211 millions de francs en mai (plus 950 millions en avril). Les exportations se sont élevées à 17 836 millions, en diminution de 14,3 % par rapport au mois précédent et de 9,8 % par rapport à mai 1974. Les importations ont atteint 16 625 millions, en régression de 16,3 % en un mois, et de 25,3 % en un an. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 107,3 % en mai contre 104,8 % en avril.

L'excédent commercial de la France s'est — après correction des vacations saisonnières — élevé à 1 796 millions de francs en mai (1 627 millions en avril). Les ventes à l'étranger ont atteint 17 754 millions, en recul de 7,2 % par rapport à avril et de 3,4 % par rapport à mai 1974. Les achats se sont élevés à 15 958 millions, en baisse de 8,8 % en un mois et de 21,2 % en un an. Le taux de couverture s'est établi à 111,3 % le mois dernier contre 109,3 % il y a deux mois.

Commentant ces chiffres à son retour du Canada, le ministre du commerce extérieur a déclaré :

« *L'équilibre de notre balance commerciale, bien que largement assuré ces mois-ci encore, traduit la faiblesse actuelle des échanges internationaux. Cependant, alors que la plupart des pays ont connu depuis le début de l'année une baisse sensible de leurs exportations, notre industrie a pour les cinq premiers mois de l'année réussi à les maintenir à un niveau élevé, ce qui est encore satisfaisant. Cela nous a permis de dégager depuis janvier un excédent de près de trois milliards en chiffres brut, ce qui permet de penser que l'objectif que M. Fourcade et moi-même nous étions fixé sera atteint sans problème.* »

En Allemagne fédérale

Pour la première fois, des travailleurs font une grève de la faim

De notre correspondant

Düsseldorf. — « Mieux vaut jeûner aujourd'hui que de mourir de faim l'année prochaine ». Sous cette banderole tendue en face du siège social de Mannesmann, à Düsseldorf, sept membres du conseil d'entreprise et un délégué d'atelier de l'usine Kunststoff-Demag Technik de Kalldorf, en Rhénanie-Westphalie, ont commencé, le mercredi 11 juin, une grève de la faim de trois jours.

« *Avec l'autorisation de la police* », nous précise un des grévistes, ils se sont installés sur un petit terre-plein au bord d'un lac, dans le centre de la ville.

« *Nous avons tout essayé pour négocier avec la direction*, déclare l'un d'eux, *mais nous n'avons rien obtenu. Ici, les gens viennent nous voir. Nous sommes passés à la télévision. Le mouvement de solidarité se développe.* » Les grévistes de la faim protestent contre la fermeture de leur usine, prévue pour la fin de l'année. Cinq cent quatre-vingts emplois vont disparaître.

Kunststoff-Demag Technik, qui appartient à 90 % à Mannesmann, fabrique des machines destinées à la transformation des matières plastiques. La direction voudrait concentrer maintenant toute la production dans deux autres de ses usines. « *La soi-disant grève de la faim ne change rien aux faits et aux nécessités économiques*, dit-elle. *C'est un chantage qui ne nous fera pas revenir sur notre décision.* »

Le syndicat I.G. Metall, qui soutient pleinement l'action des huit grévistes, estime que le taux de chômage atteindra 15 % dans la circonscription de Kalldorf après la fermeture de l'usine Demag.

Une petite usine ? Un petit conflit ? Sans doute, mais symptomatique d'une situation de l'emploi qui, en République fédérale, se dégrade tous les jours. Les ouvriers allemands, tant vantés, ici et là, pour leur sens de la discipline, commencent à redécouvrir des formes de lutte utilisées dans les pays européens voisins.

Après l'occupation, à Erwitte, d'une fabrique de ciment (*le Monde* du 29 mars), c'est la première fois depuis la fin de la guerre que les travailleurs font la grève de la faim. « *Ce n'est qu'un premier pas*, nous a dit un des grévistes. *Si les négociations de la semaine prochaine n'aboutissent pas, nous serons deux cents à entamer une grève de la faim. Si cela ne suffit pas, nous occuperons notre usine.* » — D. V.

ÉNERGIE

POUR RELANCER LA CONFÉRENCE DE PARIS

La Commission estime qu'il faut traiter « avec la même attention » les matières premières et l'énergie

Les conditions d'une relance du dialogue amorcé en avril à Paris avec les pays du tiers-monde et les orientations à donner à la politique énergétique de la Communauté, tels sont les thèmes des « communications » que la Commission de Bruxelles va adresser aux États membres, et qui ont été présentées le 12 juin à la presse par M. Simonet, commissaire européen à l'énergie, et M. Wellenstein, directeur général chargé des relations extérieures. Pour M. Simonet, la Commission souhaite susciter rapidement une réflexion commune des Neuf, afin « qu'il soit possible à la Communauté ou à un de ses États membres de reprendre l'initiative d'une nouvelle rencontre », ce qui pourrait se faire à l'issue du Conseil européen des 16 et 17 juillet.

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — « *Il existe un désir général de préparer la reprise du dialogue* », entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole, constate la Commission européenne, qui prend « *acte avec intérêt de la disponibilité nouvelle qui semble se manifester au niveau du gouvernement américain* ». La Commission propose donc, dans un premier temps, aux Neuf de compléter le mandat arrêté par les chefs de gouvernement à Dublin avant la réunion préparatoire de Paris, en acceptant désormais que les problèmes des matières premières et ceux du développement des pays du tiers-monde « *soient traités avec la même attention que ceux concernant l'énergie* ».

Comment organiser cette discussion de façon à lever les obstacles qui ont fait échouer la réunion préparatoire de Paris ? La Commission, après avoir expliqué qu'il convenait de ne pas centrer la discussion sur des questions de procédure, préconise une approche prudente et progressive. Il serait « *contre-indiqué d'aborder le dialogue avec une controverse sur les prix du pétrole* ».

Trois grands thèmes

Le débat entre pays exportateurs et pays importateurs devrait donc retenir dans un premier stade trois grands thèmes qui portent sur :

- *L'information réciproque* (perspectives de production, de consommation).
- *L'identification des problèmes énergétiques qui dépendent de la responsabilité partagée des pays importateurs et pays exportateurs de pétrole* (notamment l'établissement de prix stables et raisonnables).
- *La concertation pour dégager les contributions concrètes de nature à faciliter la solution des problèmes en tenant compte des situations fort diverses des différentes catégories de pays* (promotion de la coopération industrielle et technique).

La Commission note que « *le dialogue devra également porter sur la rentabilité et la sécurité des placements des excédents des pays exportateurs de pétrole dans les pays industrialisés* ». Pour que le débat ainsi engagé puisse se dérouler de façon adéquate, la Commission préconise la création d'un organisme permanent de concertation entre pays producteurs et pays consommateurs.

La politique de développement (l'amélioration du sort des pays du tiers-monde les plus pauvres) devra occuper une place importante dans la vaste négociation que l'on se propose d'entreprendre. Les États membres de la C.E.E. ainsi que ceux de l'OPEP devraient accepter l'idée d'une augmentation de l'aide financière à ces pays. A ce sujet, la Commission se prononce en faveur d'un renforcement du programme d'aide alimentaire de la C.E.E. et de sa participation au Fonds international pour le développement agricole, dont la création a été prévue à Rome lors de la conférence alimentaire mondiale en novembre 1974.

L'objectif prioritaire devrait être d'assurer aux pays en voie de développement producteurs de matières premières — surtout aux plus pauvres — une plus grande stabilité de leurs recettes. Pour la commission, il n'y a pas de solution miracle ni de méthode à appliquer, les conditions du marché différant d'un produit à l'autre.

L'action internationale devrait s'orienter vers la mise en place de dispositifs de stabilisation des recettes d'exportation du type de celui créé par la convention de Lomé (signée entre la C.E.E. et quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique). Les fonds nécessaires au fonctionnement d'un tel mécanisme d'assurance contre les mauvaises récoltes ou les chutes des cours seraient fournis par l'ensemble des pays nantis (y compris les pays socialistes).

La politique énergétique des Neuf

M. Simonnet se demande si la Communauté et davantage encore l'Agence internationale de l'énergie n'ont pas fait fausse route en axant leurs réflexions sur le thème d'un prix plancher pour le pétrole. « *J'ai le sentiment que beaucoup de temps a été perdu à discuter du niveau minimum de protection : il y a là un élément de gratuité et d'artificialité au moment où rien n'indique que les pays producteurs ont l'intention de vendre leur pétrole moins cher. L'idée de fixer un prix minimum du pétrole pour protéger les investissements ne doit pas être abandonnée, mais peut fort bien être traitée de façon complémentaire.* »

La première urgence pour la Communauté est de concevoir rapidement une politique d'encouragement aux investissements dans d'autres sources d'énergie. C'est pourquoi la Commission soumet aux États membres un projet de financement communautaire de la politique de l'énergie. En décembre 1974 les Neuf ont approuvé l'objectif de ramener en 1985 à *50 % (aujourd'hui 63 %) et si possible à 40 %* la dépendance énergétique de la C.E.E. à l'égard de l'extérieur. Selon Bruxelles, le montant des investissements à engager de *1975 à 1985* pour atteindre ce but s'élèvera à 180 milliards d'unités de compte (près de 1 000 milliards de francs) dans l'hypothèse d'une dépendance ramenée à 50 %, et à 204 milliards d'unités de compte (1 150 milliards de francs) si l'on veut ramener cette dépendance à 40 %. L'effort de la Communauté pour le financement des investissements énergétiques (570 millions d'unités de compte, soit 3,2 milliards de francs en 1974) devrait être considérablement accru. La commission propose « *comme minimum raisonnable* » que l'on porte la contribution commune à environ 3 milliards d'unités de compte par an (17 milliards de francs).

PHILIPPE LEMAITRE.

En Grande-Bretagne

LE PÉTROLE ARRIVE...

(De notre correspondant.)

Londres. — Depuis des mois, la Grande-Bretagne, en proie aux difficultés économiques, attendait ce « miracle ». Mercredi 11 juin, à 12 h. 35, la Grande-Bretagne est devenue un pays producteur de pétrole. A cet instant, l'« or noir » de la mer du Nord a commencé à être pompé à *bord* d'un pétrolier qui, le 18 juin, livrera sa cargaison de 35 000 tonnes à la raffinerie de la compagnie B.P. sur l'île aux Grains, dans l'embouchure de la Tamise.

La course à l'extraction du pétrole dans la mer du Nord a été gagnée par la firme américaine Hamilton Brothers, qui exploite le gisement d'Argyll pour le compte d'un consortium groupement Rio Tinto, Texaco, la Banque Hambros, et Associated Newspapers, propriétaire du « Daily Mail ». L'exploitation de ce site, à plus de 300 kilomètres au large d'Édimbourg, a été la plus rapide parce que les opérateurs, au lieu de construire un oléoduc pour amener le pétrole à terre, ont préféré un relais de cargos qui assurera la navette entre le lieu d'extraction et les raffineries.

Le gisement d'Argyll est l'un des moins importants de la mer du Nord. Il ne saurait se comparer au site de Brent (Shell-Esso) ou à celui des Forties (B.P.). Sa production quotidienne sera seulement de 35 000 barils, ce qui assurera un rendement annuel de 2 millions de tonnes, alors que la consommation actuelle de la Grande-Bretagne est de 100 millions de tonnes de pétrole brut. Les citoyens britanniques n'en ont pas moins l'impression réconfortante que leur pays vient d'entrer — très modestement — dans une ère nouvelle. — J. W.

La création d'un institut spécialisé à Londres

Les principaux producteurs occidentaux veulent organiser le marché de l'uranium

Les principaux producteurs occidentaux d'uranium, à l'exception des États-Unis et de certains pays d'Afrique noire, viennent de décider la création, à Londres, d'un institut de l'uranium (*le Monde* du 12 juin). Selon le communiqué officiel, il s'agit :

« — *De promouvoir le développement de l'utilisation de l'uranium à des fins pacifiques, pour contribuer à garantir dans le futur l'approvisionnement en énergie du monde ;*

» — *De conduire la recherche et mener les investigations nécessaires concernant l'évaluation des besoins et des ressources mondiales en uranium, ainsi que les capacités de production des producteurs ;*

» — *De constituer un forum permettant l'échange d'informations sur l'utilisation de l'uranium à des fins pacifiques, l'évaluation des besoins et des ressources mondiales, les capacités de production et tous les sujets se rapportant à ces objectifs ;*

» — *De permettre la concertation, pour l'accomplissement de ces objectifs, avec les gouvernements et les diverses agences internationales.* »

C'est-à-dire, en clair, d'organiser le marché de l'uranium. Certains voudront y voir l'amorce d'un cartel.

Cet institut, qui prend la forme d'une société de droit anglais, prend la suite d'une organisation beaucoup plus informelle, et qui permettait aux principaux producteurs mondiaux de se rencontrer plus ou moins régulièrement. Pour l'instant, l'institut vise la plus grande partie du marché occidental, à l'exception du marché américain. Ce dernier est, en effet, en grande partie fermé aux producteurs étrangers : seule une faible partie de l'uranium consommé aux États-Unis a le droit d'être importé. On comprend donc que les producteurs américains, dont les débouchés sont protégés, n'aient pas adhéré au nouvel institut.

Le marché actuel de l'uranium se caractérise par une tension très forte sur les cours. Jusqu'à ces toutes dernières années, la production d'électricité nucléaire étant réduite, les besoins d'uranium étaient limités. La production d'uranium était donc excédentaire et les cours étaient au plus bas. Le démarrage rapide de l'énergie nucléaire a changé du tout au tout la situation. Les perspectives sont maintenant plutôt à une pénurie pour le début des années 1980 et les prix montent en conséquence.

Or, le marché est actuellement très mal organisé. Personne ne publie, par exemple, un cours journalier de l'uranium, comme il en existe pour d'autres matières de base. Chaque contrat se conclut dans la clandestinité, à un prix qui demeure secret. Le but de l'institut de l'uranium est donc d'harmoniser ce marché, qui est, comme celui de beaucoup de matières premières, devenu très spéculatif. Dans le cas de l'uranium, la tendance à la spéculation se trouve même renforcée par le caractère des opérations, qui se font toutes à terme : c'est au moment où l'on décide de construire un réacteur que l'on *se préoccupe de l'approvisionner* en combustible. Les livraisons ne se font donc que plusieurs années après la conclusion du contrat d'approvisionnement.

Deux marchés séparés

Par ailleurs, le marché actuel de l'uranium est séparé en deux. Il y a le marché américain et le marché mondial. Les États-Unis, qui sont le principal pays consommateur, ont fermé leurs frontières aux importations. Ils entendent ainsi aider au développement d'une prospection et d'une production nationales dans l'intention d'assurer au moins partiellement leur indépendance énergétique. Le résultat est qu'actuellement le prix américain de l'uranium est indépendant des cours mondiaux. Il est d'une manière générale supérieur. L'ouverture des frontières doit toutefois se faire progressivement, avec une libre circulation de l'uranium prévue pour 1982

Les membres fondateurs de l'Institut de l'uranium (1) sont les principaux producteurs mondiaux, à l'exception notable des pays d'Afrique noire, Niger et Gabon, des pays d'Amérique du Sud et de l'Union soviétique. Leur absence est compréhensible dans la mesure où ces pays ont intérêt à ce que l'uranium soit vendu le plus cher possible. Ils n'ont donc pas intérêt à ce qu'une régulation du prix de l'uranium, telle qu'on peut l'attendre du nouvel institut, conduise à un prix qu'ils jugent trop bas. Si l'on veut tenter une comparaison pétrolière, l'institut de l'uranium rassemble plutôt des compagnies internationales exploitantes que des pays producteurs. Les intérêts des uns et des autres risquent en effet d'être divergents.

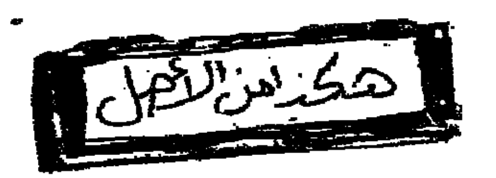
Si la comparaison du marché de l'uranium avec celui du pétrole est tentante — dans les deux cas il s'agit d'une matière première énergétique de base d'une importance considérable, — il faut se garder de la pousser trop loin. D'une part, la répartition mondiale des réserves n'est aucunement comparable : il n'y a pas de Proche-Orient de l'uranium, et des réserves importantes existent dans les pays occidentaux consommateurs. D'autre part, le prix du pétrole est pour une grande part un prix politique et non un prix technique : l'exploitation d'un puits de pétrole, une fois la prospection réussie, ne coûte pratiquement rien. Dans le cas de l'uranium, au contraire, le traitement du minerai sur place est très onéreux. Le coût technique pèse donc fortement sur le marché et le prix de l'uranium ne peut descendre au-dessous d'une certaine valeur, variable suivant chaque mine. La loi du marché, sous sa forme brutale de l'offre et de la demande, ne peut alors jouer que dans des limites assez étroites.

Le problème fondamental est celui de l'équilibre entre la production et les besoins. L'ouverture de nouvelles mines (qui pratiquement ne peut intervenir, au plus tôt, qu'une dizaine d'années après le début de la *prospection*) est à tout moment susceptible de bouleverser le marché. C'est essentiellement, pour harmoniser ces ouvertures, qu'a été créé l'institut de l'uranium. Chacun devrait, *en principe*, y apprendre quels sont les débouchés prévisibles dans chaque pays et surtout être tenu au courant de l'échéancier des ouvertures de mines par les autres producteurs, de manière à adapter sa propre stratégie à ce qu'il connaît des intentions des autres. Ainsi devraient être évitées des successions de périodes de surproduction et de sous-production qui se trouveraient à l'origine des fluctuations excessives des cours.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

(1) Les membres fondateurs de l'Institut de l'uranium sont :
— Pour l'Australie : Electrolytic Zinc Company of Australia Limited ; Pancontinental Mining Limited ; Peko Mines Limited ; Queensland Mines Limited ; Western Mining Corporation.
— Pour le Canada : Denison Mines Limited ; Eldorado Nuclear Limited ; Rio Algom Mines Limited ; Uranium Canada Limited.
— Pour l'Afrique du Sud : Buffelsfontein Gold Mining Company Limited ; Rossing Uranium Limited ; Vaal Reefs Exploration and Mining Company Limited.
— Pour le Royaume-Uni : Rio Tinto - Zinc Corporation Limited.
— Pour la France : Commissariat à l'énergie atomique ; Compagnie de Mokta ; Pechiney-Ugine-Kuhlmann.

● M. NORBERT SEGARD, ministre du commerce extérieur français, a effectué, du 9 au 13 juin, une visite au Canada. Après avoir participé à la réunion de la commission mixte franco-canadienne, avoir rencontré le premier ministre M. Trudeau, et s'être entretenu avec des dirigeants du Québec, M. Ségard s'est rendu dans l'ouest du Canada, à Edmonton (Alberta) et à Vancouver (Colombie britannique). Les dirigeants de l'Alberta se sont notamment montrés désireux de développer les échanges avec la France, dans les domaines de la pétrochimie, des transports, des investissements et de la lutte contre la pollution. — (A.F.P.)



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

La réduction des horaires aura-t-elle des conséquences imprévues ?

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — C'était dans le chef-lieu des Côtes-du-Nord le symbole de l'expansion industrielle et le baromètre des salaires. Depuis huit mois, l'exemple de l'usine de la société Chaffoteaux et Maury, à Saint-Brieuc, a pris une tout autre signification. Touchée de plein fouet par la crise économique après l'été dernier, elle illustre aujourd'hui les problèmes que le chômage partiel et son indemnisation commencent à poser aux chefs d'entreprise.

Après avoir largement dépassé le chiffre des mille huit cents ouvriers et employés, l'effectif est tombé au-dessous de mille sept cents, à la suite de départs en retraite normaux et anticipés. Malgré cela le rythme de travail hebdomadaire est descendu de 43,25 heures en septembre 1974 à 28 heures au 1er janvier 1975. Devant les manifestations du personnel, en majorité syndiqué à la C.G.T., les élus locaux ont uni leurs efforts pour limiter toutes les conséquences de ce marasme.

Grâce à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), les pouvoirs publics sont alors intervenus pour compenser, au 1er janvier, dans une tranche de quatre heures au-dessus des 28 heures ouvrées, ce chômage partiel. Fin mai, la direction ayant annoncé un possible relèvement des horaires à 32 heures, il a fallu une nouvelle intervention de la DATAR, le 10 juin, pour que cette aide, qui devait prendre fin le 30 juin, soit prolongée et décalée — faute de quoi les ouvriers se refusaient à travailler quatre heures de plus sans voir leurs salaires remonter pour autant.

Cette réaction pose le problème de ce type de prestation sociale, dont le directeur de l'usine, M. Thiry, reconnaît le caractère généreux, mais dont il dit aussi *« qu'on n'en a pas mesuré toutes les conséquences quand la situation s'éternise »*. Lorsqu'il travaillait vingt-huit heures, un O.S. de Chaffoteaux percevait, indemnisation comprise, un salaire net équivalent à trente-six heures et demie de travail.

En passant de vingt-huit à trente-deux heures travaillées au 1er juillet, le personnel de l'usine verra, grâce au maintien des indemnités, son salaire net représenter l'équivalent de trente-neuf heures.

Que se passera-t-il lorsque, selon les accords conclus à la DATAR le 10 juin, il devra travailler huit heures de plus en passant le 1er septembre à quarante heures effectivement ouvrées pour un salaire qui sera à peine supérieur à celui qu'il touchait en travaillant trente-deux heures ? Déjà la C.G.T., qui n'a pas oublié sa vieille revendication de la semaine de quarante heures, a annoncé qu'elle considérait les accords avec la DATAR comme *« un premier pas vers le retour au pouvoir d'achat correspondant à quarante-trois heures un quart de travail hebdomadaire »*.

J. VIDEAU.

LE C.N.P.F. PROPOSE DE FAIRE VARIER L'INDEMNITÉ HORAIRE DE CHOMAGE PARTIEL ENTRE 6,75 F ET 18,50 F.

Les négociations entre le C.N.P.F. et les syndicats en vue d'améliorer l'indemnisation du chômage partiel doivent continuer lundi 16 juin en fin d'après-midi. La première rencontre, qui a duré sept heures, vendredi, n'a pas permis d'aboutir à un accord.

Le C.N.P.F. a proposé que les salariés, dont les horaires ont été réduits au-dessous de quarante heures par semaine, puissent bénéficier de 50 % du salaire perdu avec une indemnité-plancher de 6,75 F de l'heure — au lieu de 6 F actuellement — et une indemnité-plafond de 18,50 F. Le patronat souhaite que l'aide financière publique augmente proportionnellement à la durée du chômage partiel, il estime que l'État devrait prendre à sa charge 2,50 F du montant de l'indemnité pendant les quatre-vingts premières heures chômées, puis 3,50 F de quatre-vingts à cent soixante heures, et 4,50 F de cent soixante à quatre cent vingts heures.

Les syndicalistes, qui souhaitaient que les pouvoirs publics soient partie prenante à la négociation, demandent que l'indemnité-plancher soit égale au SMIC (7,12 francs de l'heure actuellement).

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Quatre mois d'occupation chez Grandin...

« Belle prestation que de nous jeter à la rue ! C'est sans doute leur manière aux patrons de fêter l'Année de la femme ! »

C'est une ouvrière qui parle. Elles sont une cinquantaine, sur un demi-millier de salariés, qui assurent en permanence, d'une façon *« méthodique et rationnelle »*, l'occupation de l'usine Grandin, une fabrique de matériel de radiotélévision, à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

De tous les conflits en cours, celui-ci est parmi les plus longs puisqu'il a commencé il y a quatre mois dans cette entreprise qui a déposé son bilan le 7 février dernier (*le Monde* du 19 février).

Selon les ouvrières — elles représentent 80 % du personnel de l'usine, — les entrevues récentes obtenues au ministère du travail et au ministère de l'industrie et de la recherche n'ont apporté d'autre solution que *« la liquidation pure et simple du marché de Grandin au profit de la société Thomson, qui dispose déjà du monopole de trois grands secteurs : le tri automatique, l'équipement de la troisième chaîne de télévision, la restructuration de l'électronique »*.

Pourtant, assurent les grévistes, tout n'est pas perdu. Il suffirait de 3 millions de francs pour redémarrer. Or 2 millions environ sont dus par les clients, et une somme égale en stock de marchandises est gardée dans les locaux.

D'autre part, l'entreprise pourrait développer son activité dans divers secteurs de production : l'auto-radio, l'audio-visuel et la chaîne Hi-Fi, avec une formation professionnelle appropriée.

Pour l'instant, les grévistes s'en tiennent à leur revendication initiale : le maintien intégral de leur emploi.

Dans le secteur public

DE NOUVEAUX DÉBRAYAGES SONT PRÉVUS SUR CERTAINS RÉSEAUX DE LA S.N.C.F.

Après les récents débrayages observés sur certains réseaux de la S.N.C.F., la fédération des cheminots C.G.T. annonce de nouvelles grèves d'agents de conduite, par régions, entre le mercredi 18 et le vendredi 20 juin. Ces grèves, décidées localement, pour obtenir l'amélioration des conditions de travail, auront, en principe, une durée de vingt-quatre heures. A Marseille, toutefois, un arrêt de quarante-huit heures est prévu. À Paris-Montparnasse — où la grève avait été suspendue en fin de semaine — de nouveaux débrayages pourraient commencer mardi 17 juin. Au dépôt de Paris-La Chapelle (réseau Nord), les syndicats de conducteurs C.G.T., autonomes et C.F.D.T., ont déposé un préavis de grèves tournantes pour une période de dix jours à partir de lundi à 0 heure. Ces grèves auront sans doute pour effet de perturber une partie du trafic au départ de la gare du Nord.

La S.N.C.F. s'efforcera d'assurer en priorité le trafic voyageurs sur les grandes lignes intérieures et sur les trains internationaux.

● DANS LES P.T.T., la grève d'une semaine organisée dans les services de tri par la C.G.T. et la C.F.D.T. s'est terminée vendredi soir. Selon l'administration, il y avait en moyenne 9 % de grévistes au cours de la journée de vendredi. Le retard d'une journée subi par une partie du courrier devrait être rapidement rattrapé, estime-t-on au secrétariat aux P.T.T.

AGRICULTURE

Les Démocrates européens de progrès présentent une charte pour relancer l'Europe verte

Le groupe des Démocrates européens de progrès (DEP) du Parlement européen, qui est présidé par M. Christian de La Malène, député U.D.R. de Paris, a présenté vendredi 13 juin une charte « Pour une économie agricole à l'échelle de l'Europe ».

Ce groupe, qui comprend seize membres — dix Français, cinq Irlandais, un Danois, — défendra ses propositions au cours du débat prévu mardi 17 juin devant le Parlement européen, sur le bilan de la politique agricole commune. La charte « s'articule », en outre, avec le rapport de politique agricole qui est présenté aux assises de l'U.D.R. à Nice cette fin de semaine.

L'ancien ministre de l'agriculture, M. Michel Cointat, député U.D.R. d'Ille-et-Vilaine, qui est le rapporteur de cette charte, estime *« qu'en passant de l'enthousiasme à la routine, la C.E.E. a perdu de vue certains de ses objectifs »*. Aussi propose-t-il le maintien des trois principes de l'Europe verte : marché unique, préférence communautaire, solidarité financière.

Sur cette base, il souhaite *« la sauvegarde de l'exploitation familiale »* grâce à des organisations de marché renforcées, calquées sur celle du blé, avec garantie des prix et possibilité d'interventions permanentes, régionales, voire ponctuelles; à une organisation interprofessionnelle ; à une politique des structures ayant pour but de maintenir les jeunes à la terre et de rentabiliser les exploitations; à une politique des revenus avec des aides complémentaires temporaires ou permanentes selon le développement des zones de production : à l'institution d'une conférence annuelle européenne; à un renforcement des organisations régionales de marché avec les pays du tiers-monde, associés avec la Communauté, prélude à une organisation mondiale des marchés.

● LA SOCIETE PROUVOST S.A., holding du groupe lainier présidé par M. Albert Prouvost, vient de prendre une importante participation dans le groupe Pennel et Flipo, spécialisé dans les tissus enduits pour l'habillement et dans les revêtements de sol en plastique et en caoutchouc. Pennel et Flipo emploie mille deux cents personnes dans six usines (dont deux sont situées en Belgique) et a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 223 millions de francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FACOM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 1975

(en millions de francs)	1973	1974
Chiffre d'affaires consolidé	229,5	283,9 (+ 23,7 %)
Ventes à l'étranger	39,5	65,3
Investissements	10,7	20
Amortissements + provisions	6,58	15,14
Bénéfice net (avant prélèvement exceptionnel)	11,5	14,4
Bénéfice net après le prélèvement exceptionnel de 2,8 millions de F		11,6

L'assemblée a fixé à 5,5 millions de francs le dividende global, limité en 1973 à 4,2 millions de francs, conformément aux recommandations des pouvoirs publics. Ce dividende est réparti à raison de 11 F à chacune des 500 000 actions de 50 F nominal qui composent le capital depuis la division, en avril 1975, des 250 000 actions de 100 F nominal. Ce dividende net, qui forme avec l'avoir fiscal de 5,50 F un revenu global à 16,50 F, sera payable à partir du 25 juin prochain contre remise du coupon n° 5.

Au cours de la discussion avec les actionnaires, le président a donné quelques précisions sur l'exercice en cours. A fin mai, la progression du chiffre d'affaires n'est que de 2 % par rapport aux cinq premiers mois de 1974. Si une reprise sensible des entrées en commande ne se manifeste pas dans les mois qui viennent, il faut s'attendre à une diminution de la marge brute (les prix de vente de la société étant bloqués), malgré tous les efforts consentis pour réduire au minimum les frais généraux et les stocks sans, pour autant, affaiblir les structures qui seront nécessaires lors de la reprise.

GROUPE DENAIN NORD-EST LONGWY - USINOR - VALLOUREC

ASSEMBLÉES

DENAIN NORD-EST LONGWY

L'assemblée générale ordinaire du 5 juin 1975 présidée par M. Jean Hüe de la Colombe, vice-président-directeur général, a adopté toutes les résolutions. Le revenu global par action a été fixé à 18,75 F dont 6,25 F d'impôt déjà payé au Trésor contre respectivement 16,50 F et 5,50 francs pour l'exercice précédent. Ce dividende sera payé à partir du 18 juin 1975 (coupon n° 12).

USINOR

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 4 juin 1975 a décidé la distribution d'un revenu global de 11,55 F par action, dont un dividende distribué de 7,70 F et un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3,85 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 12 juin 1975, contre remise ou estampillage du coupon n° 23.

VALLOUREC

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 3 juin 1975 sous la présidence de M. Jean-Paul Tannery, a approuvé toutes les résolutions proposées. Elle a décidé la mise en distribution d'un revenu global de 15,75 F (contre 12 F l'année précédente) dont 10,50 F de dividende directement versé aux actions constituant le capital au 31 décembre 1974 et 5,25 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Ce dividende sera mis en paiement le 9 juillet prochain.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie à l'issue de la précédente, a approuvé l'apport à Vallourec, avec effet du 1er janvier 1975, de la totalité de l'actif et du passif de sa filiale la Compagnie des tubes de Normandie qui exploite à Déville-lès-Rouen une usine de fabrication de tubes sans soudure.

LA REDOUTE A ROUBAIX

Dans sa lettre aux actionnaires du 29 mai 1975, le président Henri Pollet a précisé les points suivants concernant les résultats et les activités de la Redoute S.A.

Le bénéfice net est revenu à 20,32 millions de francs (— 15,2 %) pour l'exercice 1974-1975. Après annulation de l'incidence de la contribution exceptionnelle de 4 millions de francs, il atteint 24,33 millions de francs (+ 1,5 %).

La progression d'activité, qui se maintenait à environ + 33 % depuis le début de l'année 1974, a été brutalement ramenée à + 18 % par suite de la grève des services postaux.

C'est au cours de cette période que les moyens mis en place par la société pour s'affranchir au moins partiellement des services postaux, ont pu faire sentir pleinement leur effet.

Le chiffre d'affaires a finalement atteint 1 765 millions contre 1 milliard 456 millions pour l'exercice précédent, soit une progression de 21,3 %.

Les filiales françaises ont enregistré des résultats variables : les meilleurs résultats ont été obtenus par la filiale Prémaman, détenue à 71,60 % : le chiffre d'affaires est en progression de 33,5 % et le bénéfice net s'est élevé à 3,78 millions contre 2,20 en 1973.

Les filiales étrangères ont poursuivi leur expansion : les chiffres d'affaires de Sartha (Belgique) et Vestro (Italie) ont progressé respectivement de 55,10 % et 59,70 % par rapport à l'exercice précédent.

Les activités de la filiale belge ont dégagé un bénéfice de 708 900 francs belges contre une perte de 2,52 millions de francs belges précédemment : le bénéfice net de la filiale italienne ressort à 497,4 millions de lires contre 415,6 millions (+ 19,7 %).

Au titre de l'exercice 1974-1975, le chiffre d'affaires t.t.c. du groupe Redoute aura atteint 2 145 millions de francs contre 1 725 millions, en progression de 24,30 %.

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 24 juillet 1975, le conseil d'administration proposera de distribuer un dividende net par action de 12 F, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 6 F, soit un revenu global de 18 F, en progression de 20 % sur l'an dernier (15 F).

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société des entreprises de travaux publics André Borie s'est réunie le 12 juin 1975 sous la présidence de M. Charles Richon, président du conseil de surveillance assisté de MM. Jean Filippi et André Cerou en qualité de scrutateurs.

Dans son allocution, le président a indiqué que les accroissements très importants du chiffre d'affaires et des résultats de l'exercice 1974 constituaient de sérieux motifs de satisfaction. Ceux-ci ne doivent toutefois pas dissimuler les difficultés conjoncturelles avec lesquelles les entreprises sont actuellement confrontées sur le marché français. On assiste en effet depuis le dernier trimestre 1974 à une diminution sensible des appels d'offres tandis que le niveau des prix ne cesse de s'avilir. Des compensations d'activité sont certes recherchées à l'étranger mais un certain délai est nécessaire car la concurrence internationale est sévère et la société entend agir avec prudence.

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil de surveillance et le rapport du directoire qui donne toutes précisions sur les travaux en cours, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui font apparaître un bénéfice de 4.325.981,53 F contre 2.469.812,47 F en 1973, après affectation de 13.247.216,02 F aux comptes d'amortissements contre 13.016.073,67 F et de 3.950.518,62 F à la provision pour impôt sur les bénéfices contre 1.674.921,76 F.

L'assemblée générale a décidé la mise en distribution à partir du 1er juillet 1975 d'un dividende global de 25,80 F dont 8,60 F d'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), dividende en augmentation de 15,6 % sur celui de l'exercice précédent.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Nouvelle baisse de la livre

Le redressement du STERLING qui avait salué le résultat du référendum sur le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun n'aura donc été qu'un feu de paille, puisque le profond recul de la LIVRE a, cette semaine encore, été le fait marquant sur les marchés des changes.

Amorcée dès lundi, la baisse de la LIVRE s'est brutalement accentuée pendant les deux séances suivantes, son cours tombant par exemple mercredi en dessous de 9,08 F à Paris et son taux de dévaluation battant tous ses records à 26,5 %. A l'origine de ce recul, dit-on, la déception née du remaniement ministériel décidé par M. Wilson — les opérateurs espéraient que M. Benn quitterait le gouvernement — et plus sûrement la menace de grève des cheminots britanniques.

Plus consistants jeudi à l'ouverture, les cours de la LIVRE se redressaient légèrement dans l'après-midi. Vendredi fut une journée agitée pour le STERLING. On apprenait en effet coup sur coup que l'indice des prix avait monté de 4,2 % en mai (voir d'autre part), mais également que la balance commerciale britannique s'était, pendant ce même mois, considérablement redressée, son déficit étant ramené de 291 millions de livres à 16 millions de livres, et l'excédent de la balance des paiements atteignant 10 millions de livres.

En présence de ces indications pour le moins divergentes les opérateurs attachèrent sans doute plus d'importance à la seconde qu'à la première, puisque la LIVRE STERLING vit sa reprise s'accélérer assez rapidement. En fin de journée cependant cette reprise tournait court, si bien que le bilan de ces cinq séances reste finalement lourd pour la monnaie britannique.

Les monnaies continentales ont été, si l'on peut dire, les grandes bénéficiaires de la baisse du STERLING. Il apparaît en effet que les LIVRES vendues ont été le plus souvent converties en FRANCS FRANÇAIS, DEUTSCHEMARKS et FRANCS SUISSES, le DOLLAR servant en quelque sorte de moyen de passage à ces opérations et y laissant comme à l'ordinaire, quelques plumes.

Des rumeurs ayant circulé laissant entendre que la rentrée du FRANC dans le « *serpent communautaire* » pourrait être retardée, le ministère de l'économie et des finances a fait savoir vendredi que la date de rentrée pourrait être annoncée peu après le conseil des ministres des finances des Neuf qui se tiendra le lundi *16 juin* à *Luxembourg*. Rien ne permet de penser que la date de cette réintégration sera repoussée, ajoute-t-on de même source, en précisant que la réintégration du FRANC n'est pas soumise à l'adoption du mémorandum présenté par la France à ses partenaires. Ce mémorandum a, rappelons-le, demandé que soit fixé un niveau communautaire du taux de change du DOLLAR et une coopération plus étroite entre les banques centrales européennes pour la défense des parités des monnaies du « serpent ».

Il reste que la perspective de la rentrée du FRANC dans l'ensemble communautaire ne réjouit pas tout le monde. C'est ainsi que l'Union des banques allemandes a fait une déclaration dans laquelle il est indiqué que cette réintégration pourrait faire éclater le « serpent » si la France ne poursuit pas avec insistance une politique de stabilisation. Selon l'Union des banques allemandes, il est douteux que le redressement actuel du cours du FRANC soit la conséquence de succès obtenu par les efforts de stabilisation. Il serait dû à des interventions sur le marché des devises. Un nouvel accès de faiblesse de la monnaie française devrait être résorbé par les autres partenaires du « serpent » et procurerait à la République fédérale un nouvel excédent indésirable de devises, conclut l'Union des banques allemandes.

L'allusion faite à des interventions sur le marché des changes est quelque peu surprenante. A notre connaissance, en effet, la Banque de France a depuis le début de l'année plutôt freiné la baisse du DOLLAR. Il est possible cependant que soient visés les emprunts effectués en DOLLARS.

Constatons enfin que la décision prise par l'OPEP d'abandonner le DOLLAR comme base de référence pour fixer les prix du pétrole, n'a guère eu d'effet sur les marchés, pas plus d'ailleurs que l'échec de la conférence des Dix. On ne s'en étonnera pas : l'abandon du DOLLAR était attendu, et personne n'imaginait, dans l'état actuel des choses, que la réunion de Paris puisse déboucher sur un accord...

Le marché de l'or n'a pas plus réagi que les marchés des changes à ces événements. A Londres, le cours de l'once d'or, après avoir atteint 166 dollars mardi, est revenu vendredi à 164,35 dollars (contre 165,25 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,4749	1,4264	5,3378		2,2860	9,1508	5,6921
	5,5808	1,4174	5,4427		2,3215	9,3266	5,8037
New-York ..	41,7536	0,1602	42,8265	2,2860		24,9812	40,1606
	41,5973	0,1603	42,6530	2,3215		24,8911	40,0000
Paris	167,13	6,4150	171,43	9,1508	4,0030		160,71
	167,11	6,4434	171,35	9,3266	4,0175		160,70
Zurich	103,9665	3,9983	106,6381	5,6921	2,4900	62,2045	
	103,9033	4,0096	106,6325	5,8037	2,5000	62,2277	
Francfort ..	97,4947	3,7419		5,3378	2,3350	58,3328	93,7751
	97,5249	3,7602		5,4427	2,3445	58,3600	93,7800

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

STABILITÉ

Les taux sont restés stables sur le marché monétaire de Paris pendant la semaine écoulée, le loyer de l'argent au jour le jour s'élevant toutefois de 1/8 % à partir de mercredi pour s'établir à 7 3/8 % à la veille du week-end contre 7 1/4 % huit jours auparavant. Cette légère tension, maîtrisée par la Banque de France qui a alimenté le marché, est due au retard pris par certains établissements dans la constitution de leurs réserves obligatoires pour la période qui s'achève le 20 du mois.

Il semble que dans les prochaines semaines l'institut d'émission veuille maintenir un taux au jour le jour compris entre 7 1/4 % et 7 1/2 %, se conformant ainsi au vœu de M. J.-P. Fourcade déclarant, le vendredi 6, à ces dames des clubs d'investissements réunies sous la houlette du C.I.C., que désormais toute nouvelle baisse du taux d'escompte serait subordonnée à un nouveau ralentissement du rythme de hausse des prix.

En ce qui concerne les banques, elles ont, comme prévu, diminué de 0,50 % leurs tarifs, ramenant leur taux de base de 10,30 % à 9,80 %. Cette mesure, qui entraîne pour leurs comptes d'exploitation une moins-value de 1,5 milliard de francs environ, a été compensée d'abord par une baisse de 1 % du loyer de l'argent depuis le début d'avril, qui a allégé globalement de 1 milliard de francs environ le coût des ressources des établissements. Elle a été complétée ensuite, comme nous l'avions laissé prévoir, par une diminution du coefficient des réserves sur les dépôts à vue, ramené de 15 % à 11 %. Cette diminution « libère » ainsi environ 8 milliards de francs, que les banques n'auront plus à emprunter à l'institut d'émission au taux de 7 1/4 %, soit une économie de 0,6 milliard de francs. Relevons, à cet égard, que si ces compensations sont destinées à permettre aux grandes banques nationalisées de reconstituer des marges très éprouvées en 1974, elles mettent les banques petites et moyennes en posture de réaliser des bénéfices fort confortables. Question de dimensions, de structure des emplois et des ressources et... de gestion. L'on parle toujours, enfin, d'une diminution du taux des bons du Trésor à cinq ans, toujours fixé à 10,50 %, soit au-dessus du taux d'émission des emprunts obligataires de première catégorie à cinq ans. Etrange situation.

A cette occasion, une coquille nous a fait écrire la semaine dernière que la Banque de France avait adjugé pour 18,8 milliards de francs de bons du Trésor au taux de 7 %. *Horresco referens !* Ce serait une regrettable confusion des genres : c'est, bien entendu, « 18,8 milliards de francs sur effets privés » qu'il fallait lire.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du sucre — Reprise du plomb

MÉTAUX. — Les cours du cuivre à Londres, n'ont pas réagi au gonflement persistant des stocks, qui se sont accrus en Grande-Bretagne de 17 000 tonnes pour atteindre 266 975 tonnes, soit une hausse de 100 000 tonnes en trois mois. Au Japon, il reste encore plus de 225 000 tonnes de métal raffiné excédentaire à écouler. Le président du CIPEC va examiner, lors d'un voyage dans cette région, avec les producteurs du Pacifique (Australie, Papouasie, Nouvelle-Guinée, Philippines et Indonésie), l'évolution du marché du métal. Il s'efforcera de rallier ces pays à la politique de réduction de la production pratiquée par les quatre pays membres du CIPEC. Aux Etats-Unis, les principaux producteurs envisageraient une réduction du prix de leur métal.

La reprise s'est confirmée sur les cours du plomb à Londres grâce à un regain d'intérêt porté par les utilisateurs de ce métal, après sa récente baisse.

DENRÉES. — Sensible baisse des cours du sucre sur les places commerciales. Actuellement, les stocks japonais représenteraient le double de leur niveau normal (600 000 tonnes). Aussi, ce pays cherche-t-il à reporter certains de ses achats sur l'année prochaine.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 6/6	COURS 13/6
Or fin (kilo en barre).	21920	21850 ..
— (kilo en lingot)	21985	21860 ..
Pièce française (20 fr.).	233 90	238 10
Pièce française (10 fr.).	166 55	166 50
Pièce suisse (20 fr.).	239 90	226
Union latine (20 fr.). ..	206 50	206 ..
• Pièce tunisienne (20 fr.)	161	159
Souverain	203 30	207 50
• Souverain Elizabeth II	210 90	208 90
• Demi-souverain ..	213 ..	202 50
Pièce de 20 dollars	1000 40	991 20
— 10 dollars	500 ..	495 60
— 5 dollars	355 ..	347 10
— 50 pesos	386	375 .
• — 20 marks	341 50	328 .
— 10 florins	198 30	194 10
• — 5 roubles	137 10	131

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 13 juin 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars) comptant 512,50 (514), à trois mois 531 (533) ; étain comptant 3 030 (3 025), à trois mois 3 048 (3 035) ; plomb 151 (145,50) ; zinc 154,50 (330).

— New-York (en cents par livre) cuivre (premier terme) 51,80 (52,40) ; aluminium (lingots) inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (74,77) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (175-180).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 937 (930).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juil. : 44,45 (44,60), oct. : 46,75 (45,80) ; laine suint juil. : inch. (140) ; oct. : 135,40 (141).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juil. : 185 (170) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C : inch. (200).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine juillet : 16,50 (17,20).

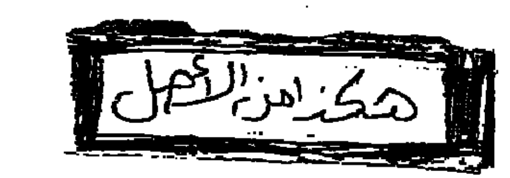
— Calcutta (en roupies par maund de 83 lbs) : jute 460 (465).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 28,05-29 (28,75-29). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 124,75-125,15 (125-125,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao juil. 45,25 (47,15) ; sept. 42,15 (44,37) ; sucre disp. 13,50 (16) ; juil. 13,40 (15,53). — Londres (en livres par tonne) : sucre août 140,95 (160) ; oct. [illegible] (152,25) ; café juil. 471 (466,50) ; sept. 466 (457) ; cacao juil. 435,50 (472) ; sept. 449 (462).

— Paris (en francs par quintal) : cacao juil. inch. (530) ; sept. [illegible] (472) ; café juil. inch. (460) ; sept. 460 (461).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juil. 295 3/4 (297) ; sept. 301 (302) ; maïs juil. 277 [illegible] (272) ; sept. 254 3/4 (250 1/4).



LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 9 AU 13 JUIN

La plus forte baisse de l'année

APRES quinze jours d'accalmie ponctués par un bref mouvement de reprise, la baisse s'est manifestée de nouveau à la Bourse de Paris. Elle s'est même si bien amplifiée à l'approche du week-end que cette semaine comptera parmi les plus mauvaises de l'année.

Lundi et mardi, le marché s'alourdissait derechef pour se ressaisir mercredi. Mais le repli des cours reprenait jeudi à un rythme élevé et s'accélérait encore vendredi. Bref, d'une semaine à l'autre, les différents indices ont reculé de 5,4 %. Depuis le début de 1975, ils n'avaient encore jamais enregistré une perte aussi appréciable. Tous les compartiments ont payé leur tribut à la baisse, mais les plus malmenés ont été incontestablement les pétroles et la construction électrique.

D'abord déprimée comme tous les marchés financiers internationaux par la perspective d'une hausse des tarifs pétroliers, la Bourse a été un peu soulagée en apprenant que l'abandon du dollar au profit des D.T.S. n'entraînerait qu'une faible majoration du coût de l'énergie. Mais la consolation était quand même bien maigre, trop maigre. Depuis des semaines qu'ils scrutent l'horizon dans l'espoir d'y apercevoir des signes de reprise, les opérateurs non seulement ne voient toujours rien venir, mais constatent que la situation se dégrade. La croissance française se rétrécit comme une peau de chagrin, et les experts, trimestre après trimestre, révisent en baisse les comptes de la nation. Ces révisions traduisent la profondeur d'une récession que manifestement personne n'avait prévue. En outre, le chômage augmente, les conflits sociaux s'étendent, et les marchés des changes sont agités de vifs remous qui n'augurent rien de bon.

L'on se découragerait à moins, et c'est bien de découragement dont la Bourse a été frappée cette semaine. Comme la liquidation n'est plus très éloignée — elle débutera jeudi prochain par la réponse des primes, — les opérateurs, qui avaient pris position à la hausse en avril et en mai, ont précipité leurs dégagements. En ces temps troublés, l'on ne saurait être trop prudent. Certains, même, ont commencé à vendre à découvert.

Calme plat sur le marché de l'or, où les cours ont continué de s'effriter. Le lingot a encore perdu 135 F à 21 860 F ; le kilo en barre 70 F à 21 850 F et le napoléon 1,80 F à 238,10 F. Les valeurs étrangères ont toutes baissé sans la moindre exception. Les américaines et les allemandes ont été particulièrement éprouvées.

ANDRE DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'événement marquant de la semaine a été constitué par la vive reprise de l'*Emprunt 7 %* 1973, au cours de la séance de vendredi, sur la rumeur que la date fixée pour le retour du franc dans le « serpent » monétaire se trouvait différée. Cette rumeur a été démentie aussitôt par un communiqué de la rue de Rivoli.

	13 juin	Diff.
1/2 % 1973	513	+ 1,30
% 1973	103	+ 2,30
1/4 % 1963	101,50	+ 2
1/4 - 4 3/4 % 1963	87,50	+ 0,10
1/2 % 1965	100,30	+ 0,30
% 1966	98,20	— 1,10
% 1967	95,10	+ 1,90
N.E. 3 %	1 226	+ 4
N. 10,60 % 3-1975	101	+ 1
NCA 10,50 % 3-74	99,90	+ 0,20
utorout. 9,30 % 73	93,40	+ 0,45
D.F. 8 % 10-1972.	84,60	+ 0,75

Fermeté générale des obligations.

La *Compagnie générale maritime* procédera, à partir de lundi prochain, à l'émission d'un emprunt de 500 millions de francs, au taux nominal de 0 1/2 % (rendement actuariel : 0,42 %).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Bien orientées en début de semaine, les sociétés spécialisées dans la distribution du crédit

	13 juin	Diff.
ail Equipement .	160,90	— 6,60
C.T.	145,20	— 11,80
etelem	197	— 10
ompagn. bancaire	465	— 16,50
omptoir des entr.	155,10	— 8,40
C.F.	146	+ 2
rédit foncier	340	inchangé
inanc. Paris (1) .	167,40	— 16,50
ocabail	197,80	— 3,20
J.C.B.	338	— 18,20
J.F.B.	255	— 13
réd. foncier et im.	135	— 15,80
a Hénin	352,60	— 10,40
ilic	267	— 11
S.N.I.	253,50	— 6,50
O.P.F.I. Paribas ...	74,70	+ 0,30
Paternelle S.A.	125,20	— 2,80
Pricel	145,10	— 8,90
Suez (2)	225,10	— 19,90

(1) Ex-coupon de 11 F.
(2) Ex-coupon de 15 F.

ont cédé à l'ambiance maussade qui prévalait sur l'ensemble du marché jeudi et vendredi.

Bâtiment et travaux publics

Le compartiment a été passablement éprouvé, notamment par les vedettes : *Bouygues*, *Auxiliaire d'entreprises*, *Chimique et Routière*.

	13 juin	Diff.
uxiliaire d'entr. .	270	— 22
ouygues	635	— 65
himiq. et routière	121,20	— 15,80
iments français .	95,50	— 1,50
ntr. J. Lefèbvre .	180	— 0,50
énér. d'entrepr. .	122	— 8
ds Travx de Mars.	176	— 8
afarge	172	— 1,20
aisons Phénix ..	1 252	— 128
oliet et Chausson	135	— 0,10

Le bénéfice net des *Ciments Vicat* pour 1974 s'élève à 10,31 millions de francs contre 9,13 millions de francs et le dividende global à 12,60 F (inchangé).

Matériel électrique, services publics

Le président des *Machines Bull* s'est déclaré surpris des réactions boursières à la restructuration de l'entreprise. Il a indiqué que la rentabilité de la filiale d'exploitation ne sera pas altérée et précisé que les dividendes à recevoir en 1975 au titre de l'exercice 1974 restent acquis aux actionnaires de la *Cie des Machines Bull*, qui peuvent envisager de recevoir une rémunération en 1976.

C.G.E. a fixé à 17,30 F contre 16 F le dividende net de l'année.

Méci a réalisé en 1974 un bénéfice d'exploitation de 4,7 millions,

	13 juin	Diff.
Alsthom	75	— 9
C.G.E.	314,90	— 14,10
Electro-Mécaniq. ..	107	— 3
Engins Matra	280	— 15
Machines Bull	30,75	— 1,80
L.M.T.	2 365	— 133
Moulinex	280	— 31,50
S.A.T.	686	— 44
Signaux	312	— 24
Télémécanique ...	910	— 43
Leroy-Somer	847	— 52
Thomson-Brandt ..	189,90	— 6,30
General Electric ..	183	— 8
Générale des eaux	667	— 32
Lyonnaise des eaux	452	— 33
Eaux banl. Paris ..	328	— 10

contre une perte de 10 millions l'année précédente. Le président estime que, si la conjoncture avait été normale, la reprise du dividende, interrompue depuis cinq ans, aurait pu intervenir au titre de l'exercice 1975.

Le bénéfice semestriel ressortant de la situation provisoire de *D.B.A.* au 28 février 1975 est de 3,38 millions, contre une perte de 1,21 million, après une dotation de 19,2 millions, contre 29,3 millions, aux amortissements.

Leroy-Sommer va investir 2 millions de dollars au Canada dans la construction d'une usine dont elle détiendra 60 % et la *Sté de développement industriel du Québec 40 %*. Cette usine produira des moteurs électriques de basse puissance et de moyenne puissance.

Le chiffre d'affaires des *Eaux de la banlieue de Paris* a augmenté de 24,7 % en 1974 pour atteindre 103,6 millions hors taxes. Les actionnaires bénéficieront d'un dividende net de 13 F contre 12,60 F et de l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Après le brillant exercice 1974, les ventes de *Penarroya* ont fléchi, au premier semestre 1975, de 18 % pour le plomb, de 30 % pour le zinc. Mais la société, qui espère une reprise pour septembre, recevra de ses filiales des dividendes accrus. Elle a porté 24,9 millions à sa provision pour fluctuation des cours des métaux et, après paiement du dividende net de 4 F, dispose d'un report à nouveau de 11 millions.

La *Vieille Montagne*, en raison de la conjoncture, a augmenté ses réserves et procédé à de larges investissements.

La *Charter* déclare un dividende final de 3,95966 pence qui, ajouté au dividende intérimaire de 2,25 pence par action, portera le dividende total à 6,20966 pence (maximum autorisé) contre 5,71371 pence l'an dernier. L'avoir fiscal sera de 3,24034 pence. Le bénéfice revenant aux actionnaires a été de 17,2 millions de livres contre 15,9 millions de livres

Michelin a constitué une provision de 271,47 millions pour ramener les actions *Citroën* détenues par l'intermédiaire de *Pardevi* au niveau de la parité d'échange résultant de l'O.P.E. Cette provision a été prélevée sur des provisions antérieures et à concurrence de 109,94 millions sur le résultat de l'exercice ainsi ramené à 83,25 millions contre 81,41 millions.

	13 juin	Diff.
Imétal	77,50	— 3,50
Peñarroya	56,05	— 1
Asturienne (1) ...	237	— 0,90
Charter	16,65	— 0,70
Intern. Nickel	106,10	— 7,70
R.T.Z.	17,85	— 0,85
Tanganyika	19,20	— 2,30
Union minière (2)	160,70	— 2,90
Z.C.I.	3,35	— 0,10
Hutchinson-Mapa .	192	— 3
Kléber	49,60	— 3,90
Michelin	1 081	— 94

(1) Compte tenu d'un coupon de 17,60 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 10,40 F.

Alimentation

Le taux de progression de l'activité du *Club Méditerranée*, pour le premier sesmestre de l'exercice clos le 30 avril 1975, ressortait à 38 %.

Comme nous l'avions laissé entendre il y a une quinzaine de jours, la *Société financière Bayard* a lancé une OPA sur les actions *Rizeries indochinoises*, au prix de 385 F. Rappelons que la *Société financière Bayard* contrôle déjà 43 % du capital de cette entreprise.

	13 juin	Diff.
Beghin-Say	138	+ 1,50
B.S.N.-Gerv.-Dan. .	495	— 63
Carrefour	1 770	— 160
Casino (1)	1 445	— 55
C.D.C.	195,20	— 5,80
Moët-Hennessy ...	475	— 25
Mumm	435	— 10
Olida et Caby	189	— 1,20
Radar	322	— 18,50
Raffiner. St-Louis.	130,10	— 8
Pernod-Ricard	511	— 42
S.I.A.S. (2)	368	— 33
Veuve Clicquot ...	539	— 10
Viniprix	608	— 48
Club Méditerranée.	306	— 26,50
Perrier	111	— 10,40
Jacques Borel	545	— 23
P.L.M.	82	+ 0,50
Nestlé	5 190	— 90

(1) Ex-coupon de 27,30 F.
(2) Ex-coupon de 12,50 F.

Produits chimiques

La crise a laminé les bénéfices du groupe Rhône-Poulenc. Pour le premier trimestre, la marge brute après impôts n'atteint que 300 millions de francs contre 900 millions pour la période correspondante de 1974, où, il est vrai, elle avait doublé. Depuis le début de l'année, l'activité a diminué de 25 % et le chiffre d'affaires mensuel se maintient aux alentours de 1,5 milliard de francs.

Sauf dans le secteur des fibres acryliques, aucune amélioration ne s'est fait encore sentir. Dans ces conditions, le président Renaud Gillet prévoit une baisse des résultats pour l'exercice entier. Il reste néanmoins confiant dans l'avenir et n'envisage pas pour l'instant de réduire le dividende. Pour financer une partie des investissements, ramenés de 2,4 à 1,9 milliard de francs, un emprunt de 500 millions de francs sera lancé cet été. Le prix de l'action Rhône-Poulenc est évalué à 384 F (400 F consolidé). La marge brute du groupe pour 1974 s'élève à 2 763 millions de francs (+ 58,3 %) et le bénéfice net à 1 043 millions (+ 78,3 %).

	13 juin	Diff.
C.M.-Industries ...	340,10	— 18,90
Cotelle et Foucher.	91	— 2,20
Institut Mérieux ..	866	— 22
Laboratoire Bellon	240	— 11
Nobel-Bozel	108	— 5
P.U.K.	125,10	— 4,80
Pierrefitte-Auby ..	77,90	— 3,10
Rhône-Poulenc ...	132	— 7,80
Roussel-Uclaf	271,80	— 15,20

Le président de la firme belge *Solvay* a averti ses actionnaires qu'en raison de la conjoncture le dividende pour 1975 serait sans doute réduit. Au titre du précédent exercice, ceux-ci avaient encaissé 185 francs belges par action.

Même son de cloche chez *B.A.S.F.*

Malgré une baisse prévisible de 5 à 10 % du chiffre d'affaires consolidé, le président du directoire de *Hoechst* pense que le niveau des bénéfices sera suffisant cette année pour maintenir le dividende à 9 marks.

Pétroles

Suite aux rumeurs qui ont circulé sur une éventuelle fusion entre la *Société nationale des pétroles d'Aquitaine* (S.N.P.A.) et l'ERAP, M. Pierre Guillaumat a précisé que *« l'unification des structures de commandement déjà intervenue était une condition nécessaire, mais loin d'être suffisante, pour permettre un rapprochement plus poussé et ne le préjugeait pas : une fusion des personnes morales poserait des problèmes de toutes natures qui auraient à être examinés avec les autorités politiques de l'Etat, les actionnaires et le personnel »*.

	13 juin	Diff.
Antar	29,60	+ 1
Aquitaine	470	— 40
Esso Standard	61,30	— 2,30
Franç. des pétroles	140,90	— 11,60
Pétroles B.P.	51	— 3,50
Primagaz	222,20	+ 0,10
Raffinage	123,50	— 5
Sogerap	76	— 1,80
Exxon	354	— 1,90
Norsk Hydro	348	— 79,80
Petrofina	571	— 16
Royal Dutch	144,90	— 0,60

La *British Petroleum* négocie avec le gouvernement d'Oslo une éventuelle cession de ses actifs pétroliers sur le territoire norvégien.

Filatures, textiles, magasins

Lainière de Roubaix va solliciter de ses actionnaires l'autorisation d'émettre un emprunt obligataire d'un montant maximum de 100 millions de francs.

Les grands magasins parisiens ont accusé une baisse de 2,5 % sur leur chiffre d'affaires, en mai. Pour les cinq premiers mois, les ventes ont progressé de 8 %, pourcentage inférieur à celui de la hausse des prix. En revanche, la vente par correspondance a enregistré, par rapport aux mois correspondants de 1974, un accroissement d'activité de 30,5 % en février, 18,6 % en mars et 25,5 % en avril.

Bazar de l'Hôtel de Ville estime pouvoir maintenir le dividende de l'exercice 1975 à 4,50 F net. Le chiffre d'affaires prévu pour cette année est de 1 429 millions de francs, ce qui représenterait une hausse de 17 %.

Afrique occidentale va distribuer, au titre de l'exercice d'une durée exceptionnelle de vingt mois clos le 31 décembre 1974, un dividende total de 22 F net, dont 12,20 F ont déjà été versés à titre d'acompte. Une attribution gratuite d'actions, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes, sera, en outre, effectuée à partir du 8 septembre prochain.

	13 juin	Diff.
C.F.A.O.	341	— 24,20
B.H.V.	106	— 5,50
Galeries Lafayette	94,50	— 5
Nouvelles Galeries	125,10	— 10,40
Prénatal	66,30	— 8,60
Printemps	84	— 4,50
La Redoute	522	— 38
Dollfus-Mieg	71,40	inchangé
Sommer-Allibert ..	540	— 16
Agache-Willot	40,10	— 0,20
Lainière Roubaix .	44,50	— 4,50
Roudière	382,80	— 2,20
Tapis et couvertur.	66	— 10

Au cours des cinq premiers mois de l'année, les chiffres d'affaires des *Trois Quartiers* et de *Madélios* ont progressé respectivement de 12,1 % et de 8,8 %. Le dividende de l'exercice 1974 a été fixé à 5 F net, contre 4,50 F.

Métallurgie, constructions mécaniques

La *Métallurgique de Normandie* (dividende global 12,75, contre 10,275) a remis en marche son train à fil. De janvier à mai, les expéditions ont diminué de 17,7 %, mais la société, qui est peu endettée, se procurera par des emprunts 120 millions de francs pour construire son aciérie à l'oxygène.

	13 juin	Diff.
Châtillon	75,50	— 3,60
La Chiers	236	— 3,80
Creusot-Loire	163	— 4
Denain Nord-Est ..	161,50	— 3,50
Marine-Firminy ..	117	— 4
Métall. Normandie.	124	— 8
Pompey	72	+ 0,50
Sacilor	87,40	— 4,30
Saulnes	141,50	— 2
Usinor (1)	82,30	— 1,30
Vallourec	167,50	— 4,50
Alspi	70,30	inchangé
Babcock-Fives	95	— 3,80
Génér. de fonderie	175	— 3,50
Poclain	326	— 60
Sagem	537	— 33
Saunier-Duval	115,50	— 0,50
Penhoët	239,10	— 6,40
Citroën	38	— 1
Ferodo (2)	290	— 18
Peugeot	231	— 28

(1) Compte tenu d'un coupon de 7,70 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 16 F.

Aux constructions mécaniques, la semaine a été marquée par une baisse de 15 % sur *Poclain*.

Les *Etablissements Arbel*, dont le bénéfice net a été de 4,43 millions de francs, contre 4,24 millions, maintiendront leur dividende global à 18 F.

Mines d'or, diamants

La stabilité des cours de l'or et l'augmentation des frais d'exploitation et des charges salariales ont obligé de nombreuses mines d'or, surtout les plus pauvres, à réduire leurs dividendes intérimaires : *East Rand*, 25 cents contre 75 cents ; *Blyvooruitzicht*, 50 cents contre 55 cents ; *Western Deep*, 67,5 cents contre 70 cents ; *East Daggafontein*, rien contre 15 cents ; *Vaal Reefs*, 75 cents contre 100 cents.

Trois, néanmoins, ont majoré les leurs : *West Driefontein*, dont le dividende final passe de 260 à 275 cents, faisant un total de 485 cents contre 480 cents ; *Hartebeestfontein*, 130 cents au lieu de 110 cents — la rémunération globale des actionnaires passe ainsi de 180 à 215 cents, — et *East Driefontein*, 30 cents contre 20 cents (intérimaire).

	13 juin	Diff.
Amgold	229	inchangé
Anglo-American ..	26,30	+ 0,70
Buffelsfontein	107,80	— 0,60
Free State	157	— 1,70
Goldfields	23,10	— 1
Harmony	43,50	— 1,80
President Brand ..	132,10	— 4,50
Randfontein	162,90	6,10
Saint-Helena	168	— 13,50
Union Corporation	28	— 0,55
West Driefontein .	262,10	— 4,90
Western Deep	112,50	— 1
Western Holdings .	197	— 3
De Beers	15,85	+ 0,20

Valeurs diverses

Les actions *Waterman* ont été introduites le 11 juin en Bourse au cours de 256 francs.

La *Compagnie générale maritime* va procéder à un emprunt de 500 millions de francs à partir du 16 juin.

	13 juin	Diff.
Air liquide	352,10	— 7,70
Bic	522	— 37
Europe n° 1	298	— 2
L'Oréal	830	— 48
Club Méditerranée.	306	— 21,50
Arjomari	156	— 2,20
Hachette	125,50	— 2
Presses de la Cité.	105	— 6
St-Gob.-P.-à-M. ..	131	— 9,20

CHÈRE ASSURANCE

La Compagnie de navigation mixte procède à une restructuration de son secteur « assurances » : sa filiale le Monde-Vie transférera la totalité de son portefeuille assurances à la compagnie le Nord-Vie et sera absorbée par la maison mère, qui en détient déjà 42 %. Le Groupement français d'assurances, appartenant également au groupe, absorbera, de son côté, la filiale la Fortune-Marine marchande, dont elle assurera la gestion du portefeuille et le règlement des sinistres. Il faut croire que cette gestion et ce règlement se sont avérés délicats, puisque, « préalablement à l'absorption, la situation nette de la Fortune-Marine marchande sera de nouveau vérifiée par un cabinet d'audit extérieur, son actif immobilier réévalué sous le contrôle des autorités de tutelle (direction des assurances), et une nouvelle augmentation de capital sera réalisée par un groupe d'actionnaires privés ». Ces actionnaires sont la famille Chegaray, qui devra boucher les trous supplémentaires figurant au bilan d'une filiale en cours de liquidation, et dont les pertes ont été lourdes les années précédentes. M. Fournier, président de la Navigation mixte, est un homme réaliste.

F. R.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	6 juin	13 juin
Indice général	90,4	87,2
Assurances	123,5	121
Banq. et sociétés financ..	72,2	77,7
Sociétés foncières	84,7	83,2
Sociétés investiss. portef.	89,1	87,3
Agriculture	73,7	71,8
Aliment., brasseries, distill.	90,9	87,8
Auto., cycles et leurs équip.	70,8	65,1
Bâtim., matér. constr., T.P.	88,9	84,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	76,1	74
Carrières salines, charbon	87,4	87,3
Constr. mécan. et navales	87,6	85,5
Hôtels, casinos, thermal.	100,7	98,2
Imprimeries, pap., cartons	79,3	79,1
Magas., compt. d'exportat.	74,9	71,5
Matériel électrique ..	95,1	89,5
Métall., com. des pr métal	108,6	107
Mines métalliques ...	104,6	101,8
Pétroles et carburants ...	83,4	80,8
Prod. chimiq. et él.-mét.	113	110,9
Services publics et transp.	92,4	90,8
Textiles	71,9	70,9
Divers	100,8	97,1
Valeurs étrangères	91,6	91,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	107,8	107,9
Rentes perpétuelles	72,1	72
Rentes amort., fonds gar.	135,5	135,7
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,3	94,4
Sect. ind. publ. à rev. ind.	157,3	158
Secteur libre	95,9	96,1

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	185,9	189
Val. franç. à rev. variable	627	604
Valeurs étrangères	677	678

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	75,5	72,2
Produits de base	55,8	52,7
Construction	90,1	87,1
Biens d'équipement	70,7	67,7
Biens de consom. durables	106	97,4
Biens de cons. non durabl.	69	67,1
Biens de consom. aliment	88,2	84,4
Services	112	107,7
Sociétés financières	86,1	83,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	141	138,8
Valeurs industrielles ...	68,1	64,7

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	72 925	36 834 742
Aquitaine	81 250	36 091 154
Franç. des pétroles	97 450	14 132 884
Michelin	11 680	12 075 680
Norsk Hydro	27 870	10 613 824

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 juin	10 juin	11 juin	12 juin	13 juin
Terme	86 266 406	85 005 414	64 840 202	72 686 722	91 150 611
Comptant .					
R. et obl.	94 895 614	87 483 458	150 830 034	75 575 060	101 536 862
Actions	41 588 780	36 038 173	55 162 107	79 714 248	38 141 972
Total	222 750 805	208 527 045	270 832 343	227 976 030	230 829 445

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :					
Franç.	130,3	127,2	127,8	125,9	123,3
Etrang.	127,4	123,8	123,5	123,4	122,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	75,5	73,8	73,8	73,5	72,2

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Circonspection

Les opérateurs se sont montrés ...rt circonspects cette semaine à ...all Street, où l'activité s'est fortement ralentie, les cours baissant ...us par manque d'intérêt que par ...lonté de se dégager. L'indice Dow ...nes n'en a pas moins perdu une ...inzaine de points, 824,47 contre ...,64. Les reculs les plus sensibles ...t été enregistrés lundi et mardi ...rs que se tenait la conférence des ...s de l'OPEP à Libreville : la ...inte d'une hausse immédiate du ...x du brut fit alors perdre quel... 18 points à l'indice. La tendance ..., ensuite à l'hésitation avec des ...iations en dents de scie, et un ...eurs de transactions en nette ...ession. Vendredi enfin, une re...se se dessinait sur l'annonce ...ne nouvelle et forte diminution ... stocks des entreprises en mai et ...ne augmentation des ventes de ...tures. Si la baisse des taux d'in...êt s'est généralisée, la lenteur de ... reprise de l'économie déconcerte ... opérateurs qui s'abstiennent, ...ur l'instant, de prendre de nou...les initiatives.

...epli des pharmaceutiques (Syn...), des ordinateurs (I.B.M.), des ...miques (Du Pont et des auto...biles. Hausse, en revanche, des ...roles (Exxon). Les transactions ... porté sur 923 millions de titres ...tre 123,54 millions.

	Cours 6 juin	Cours 13 juin
...a	43 3/8	42 1/4
...T.	49 1/8	48 3/4
...ing	31 1/2	29 5/8
...se Man. Bank..	33 3/8	35
...Pont de Nem...	124 5/8	119 1/2
...tman Kodak ...	104 3/8	99 7/8
...on	88	91 1/8
... .	36 3/4	35 3/4
...eral Electric ...	47 1/4	46
...eral Foods ...	25 3/4	25 3/8
...eral Motors .	14 1/2	43 5/8
...dyear ...	18	17 1/4
...M ...	212 1/2	206 1/8
...r	23 1/4	23 1/2
...necott ..	38 5/8	37 7/8
...il Oil	46 1/2	46 1/8
...er	33 3/8	31 3/8
...lumberger	88 1/4	84 3/4
...co	25 7/8	26
...L Inc ...	19 7/8	18 3/8
...on Carbide	57 7/8	57
...Steel ...	36 1/4	57
...tinghouse	18 7/8	18 1/8
...ox Corp. .	70 3/8	68 1/8

LONDRES
Net repli

Malgré un redressement sensible à la veille du week-end, à l'annonce du rétablissement spectaculaire de la balance commerciale britannique en mai, la Bourse de Londres est restée fort déprimée.

Outre la chute de la livre sterling et les ventes bénéficiaires inévitables à la rapide progression des semaines précédentes dans l'attente d'un « oui » au référendum, les nouveaux commentaires très pessimistes sur l'avenir de l'économie anglaise (notamment ceux de la B.R.I. et de l'Institut national de la recherche économique) ont fort mal impressionné la City. Ajoutons l'aggravation de l'inflation, la confirmation de la grève des cheminots, et même le remaniement ministériel qui, tout en éloignant M. Tony Benn du ministère de l'industrie, l'a maintenu au pouvoir, et l'on comprendra que le sentiment n'ait pas été à l'optimisme.

	Cours 6 juin	Cours 13 juin
Bowater	184	173
Brit. Petroleum ..	522	517
Charter	190	187
Courtaulds	135	128
De Beers	287	296
Free State Geduld.	29	28 3/4
Gt Univ. Stores...	209	186
Imp. Chemical ...	302	290
Shell	333	318
Vickers	146	139
War Loan	24 3/8	24 1/8

ALLEMAGNE
Rechute

Les gains de la semaine dernière ont été intégralement annulés par les craintes de baisse de dividendes et la persistance de la stagnation de l'économie.

	Cours 6 juin	Cours 13 juin
A.E.G.	80,90	76,50
B.A.S.F.	141,50	129,20*
Bayer	120,50	116,30
Commerzbank	199,20	195
Hoechst	138,70	123
Mannesmann	269	264,30
Siemens	258,40	250,50
Volkswagen	105,50	96,20

(*) Ex-droit.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 juin 1975 a été tiré à 554 615 exemplaires.



LES ASSISES DE L'U.D.R. ET CELLES DES RÉFORMATEURS

Les gaullistes ne peuvent compter que sur leurs propres forces et leur propre union

affirme M. Chirac

Dans l'immense nef du Palais des expositions de Nice, les gaullistes, pour les septièmes assises nationales de l'U.D.R., ont dressé un décor grandiose.

L'ambiance de ces assises relève incontestablement davantage du spectacle populaire que du congrès d'étude ou de la réunion de travail. Un peu étonnés eux-mêmes de se retrouver si nombreux après les remous de l'année écoulée, les gaullistes ont voulu, dans leur enthousiasme, apporter, déjà, à M. Chirac une adhésion totale. Longuement, après son discours de samedi, le secrétaire général s'est attardé parmi les militants, en un bain de foule désordonné mais affectueux. — A. P.

M. Emmanuel Aubert, député des Alpes-Maritimes, après avoir rappelé que douze mois plus tôt les gaullistes s'étaient « *brutalement retrouvés incompris, contestés, partagés et désemparés* », a rendu hommage à M. Jacques Chirac, déclarant : « *Mieux que d'autres, plus que d'autres, il a compris que le repli sur soi-même, le triomphe de l'amertume sur la raison, du refus sur l'espérance, du passé sur l'avenir, ne pouvaient conduire qu'au reniement de tout ce que nous sommes.* » A l'intention de l'opposition, M. Aubert a ajouté : « *Il n'y a pas d'autre solution que la nôtre, sauf à voir s'instaurer en France les rigueurs et les désenchantements d'une autre société dont peu de Français veulent, même parmi ceux qui s'en réclament.* » Il a enfin affirmé que l'U.D.R. est un partenaire loyal de la majorité présidentielle et devait en être, « *dans tous les domaines, l'élément moteur* ».

M. Jacques Chirac a tout d'abord rappelé que, depuis la disparition de Georges Pompidou, les gaullistes ne pouvaient « *compter que sur leurs propres forces, leur propre détermination, leur propre capacité, leur propre union* ». Le premier ministre a poursuivi : « *A nous de prouver que le gaullisme n'est pas, comme certains ont voulu le faire croire, un accident de l'histoire. Il faut donner au mouvement le visage d'une perpétuelle jeunesse. Nous sommes plus capables que quiconque de poursuivre la construction d'une société de justice et de bonheur en sauvegardant la liberté, la responsabilité, la dignité. Nous sommes réunis pour relever ce défi. Nous ne sommes peut-être pas les seuls à pouvoir le faire, mais nous savons que nous le ferons.* » L'orateur a évoqué « *la remise en cause fondamentale de notre civilisation que proposent nos adversaires* ». « *C'est l'avenir de la France qui est menacé*, a-t-il dit. *Sans recourir à la notion périmée de programme immuable, il nous faut fixer des objectifs et définir clairement les moyens de les atteindre. Contrairement à l'opposition, qui, depuis dix-sept ans, n'a jamais pu convaincre les Français, ce que nous allons définir, nous aurons à le mettre en œuvre. A la démagogie et à l'appel à la facilité de ceux qui nous contestent, opposons la responsabilité véritable et l'effort.* »

M. Poniatowski préside la nouvelle Confédération des indépendants

La création d'une Confédération des indépendants a été confirmée vendredi 13 juin au terme d'une réunion à huis clos des dirigeants de la Fédération internationale des indépendants et du Centre national des indépendants et paysans. M. Michel Poniatowski, président de la F.N.R.I., ministre d'Etat, a été désigné comme président.

Le rapprochement des giscardiens et du C.N.I.P. est en projet depuis fort longtemps. Les deux mouvements sont issus de la même famille politique, dans laquelle la politique algérienne du général de Gaulle avait provoqué une scission. A partir de 1970, plusieurs tentatives de réunification avaient été lancées.

Les statuts de la confédération — « *destinée à accueillir les formations, les élus et les citoyens ralliés aux orientations proposées par Valéry Giscard d'Estaing* » — prévoient que les mouvements associés « *conservent leur autonomie de direction d'action et d'expression* ». Lors des élections le choix des candidats sera assuré au niveau confédéral. Les responsables des deux partis se rencontreront « *régulièrement* » afin de « *coordonner la politique* » de leurs formations.

Le bureau de la confédération est ainsi constitué :

Président : M. Michel Poniatowski (président de la F.N.R.I.).

Vice-président : M. Jacques Fouchier (vice-président du C.N.I.P.).

Membres appartenant à la F.N.R.I. : MM. Jacques Dominati, secrétaire général ; Roger Chinaud, président du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale ; Michel d'Ornano, ministre de l'industrie ; Philippe de Bourgoing, sénateur du Calvados ; Dominique Bussereau, président des jeunes giscardiens.

Membres appartenant au C.N.I.P. : MM. Bertrand Motte, président ; Camille Laurens, secrétaire général ; François-Xavier Parent, secrétaire général adjoint ; Max Monichon, sénateur de la Gironde, et Jacques Ducroq.

Il n'est pas imaginable qu'à l'avenir les réformateurs négocient séparément leurs accords électoraux, déclare M. Diligent

Les assises nationales de la Fédération des réformateurs se sont ouvertes samedi matin 14 juin à l'hôtel P.L.M. Saint-Jacques, à Paris. Elles ont pour objet de lier dans la même organisation (*le Monde* du 12 juin) les partis suivants : Centre démocrate (président, M. Jean Lecanuet), parti radical (M. Jean-Jacques Servan-Schreiber), Centre Démocratie et Progrès (M. Jacques Duhamel), Centre républicain (M. André Morice), Mouvement démocrate socialiste de France (M. Max Lejeune), Mouvement Progrès et Liberté (M. Jacques Soustelle). Les travaux devaient se terminer dimanche, en début d'après-midi, après la proclamation des résultats de l'élection du conseil fédéral.

Samedi matin, M. André Diligent, ancien sénateur, porte-parole du Centre démocrate, a notamment déclaré : « *Hormis à l'Assemblée nationale et, un peu, au Sénat, où les réformateurs sont-ils organisés ? Nulle part on ne les voit. Continuons ainsi et la peau de chagrin se rétrécira à sa plus simple expression.* »

M. Diligent a présenté les trois conditions qui, à son avis, doivent permettre la mise en place d'une organisation solide.

Première condition : l'adoption de « *structures réalistes permettant l'unité dans la stratégie, dans les combats électoraux et — demain — dans le choix des alliances* ». « *Il n'est pas imaginable*, déclare l'ancien sénateur, *que, dans la préparation des futures élections, les partis réformateurs négocient un par un avec leurs partenaires les alliances indispensables. Ce serait vraiment faire à ces partenaires un trop beau cadeau.* » Deuxième condition : l'unité de programme et de doctrine (« *Cela ne veut pas dire que nous revêtirons un uniforme. Il restera légitime que des tendances, des vocations et des aspirations diverses se manifestent.* »). Troisième condition : l'animation « *la plus commune possible* ». (« *Désormais, journées d'études, séminaires, colloques seront d'autant plus enrichissants qu'ils se feront ensemble* »).

M. Diligent a conclu son intervention en ces termes : « *Nous devons rester libres de nos mouvements. Ces derniers temps, nous avons trop souvent entendu chez nos partenaires de la majorité s'élever la voix de quelques directeurs de conscience improvisés, de quelques émissaires bénévoles, venus nous dire que chacun devait rester soi-même et qu'on allait perdre son âme au sein de la réforme. Nous répondons que nous nous trouvons parfaitement à l'aise ensemble, que nous soyons d'origine démocrate-chrétienne, que nous soyons socialistes humanistes ou de tradition radicale. Demain, sans doute, quand le super-capitalisme des sociétés multinationales rejoindra le centralisme bureaucratique et marxiste, pour offrir une société de robots et de matricules, dirigée par des ordinocrates, un parti se lèvera pour défendre l'essentiel. Un parti se lèvera pour défendre l'homme, sa liberté, son droit au bonheur. Et ce parti sera le nôtre.* »

M. JEAN SÉRISÉ EST NOMMÉ P.-D.G. DE LA CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

M. Jean Sérisé, administrateur civil hors classe, est nommé par décret paru le 14 juin au *Journal officiel*, P.-D.G. de la Caisse nationale de l'énergie, en remplacement de M. Martial Simon, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né le 28 avril 1920, M. Jean Sérisé est entré en 1939 à la direction générale des impôts. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1946-1947), il a été successivement sous-directeur au service d'études économiques et financières du ministère des finances de 1959 à 1961, directeur de la comptabilité publique en 1966. En 1968, il est nommé directeur de la prévision, fonction qu'il occupera jusqu'en 1971. M. Sérisé fut également directeur du cabinet de M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances de 1964 à 1966, et de nouveau de 1969 à 1970.

Président du Comptoir des entrepreneurs de 1971 à 1974, M. Sérisé reste chargé de mission auprès du président de la République, fonction qu'il exerce depuis le 28 mai 1974.]

Au Pays basque

L'un des auteurs de l'attentat de Biarritz travaillait pour les services secrets espagnols

De notre correspondant

Bayonne. — Après les trois attentats commis jeudi 12 juin sur la côte basque, un élément nouveau est intervenu : dans une voiture abandonnée à Saint-Jean-de-Luz ont été trouvées, en plus de deux bombes et de pains de plastic, une liste de lieux (sur laquelle figuraient entre autres la librairie de Biarritz et le siège de l'association Anai-Artea, à Saint-Jean-de-Luz, qui venaient d'être plastiqués), ainsi qu'une énumération de noms propres basques espagnols, probablement ceux de réfugiés.

Les enquêteurs ont également mis la main sur des passeports étrangers qui leur ont permis d'identifier formellement deux des trois auteurs de l'attentat commis dans la nuit du 5 au 6 juin avenue de la Milady, à Biarritz.

La bombe avait prématurément explosé, alors qu'un commando la mettait en place dans une voiture devant le domicile de deux réfugiés. Un second engin et deux crayons allumeurs avaient d'ailleurs été trouvés sur les lieux, ce qui indiquait clairement qu'un deuxième attentat devait être commis au cours de la même nuit.

Le « dinamitero » tué et partiellement déchiqueté par l'explosion et l'un de ses deux comparses qui avaient réussi à s'enfuir sont maintenant connus de la police. La « victime », d'origine corse, était descendue dans un hôtel de Biarritz sous le faux nom de Pellagatti ; son complice en fuite est un « pied-noir » de souche espagnole mais de nationalité française, qui se serait retiré après les événements d'Algérie dans la région d'Alicante ; comme l'aurait fait le troisième homme actuellement gardé à vue à l'hôpital de Bayonne et qui n'a pas encore révélé sa véritable identité.

De type ibérique, parlant parfaitement l'espagnol et un peu l'anglais, l'homme — qui est grièvement brûlé et blessé — reconnaît n'être point William David Edwards, dont il détient le passeport. Il a avoué, d'autre part, qu'il travaille pour le compte d'un officier des services secrets espagnols dont, pour prouver sa bonne foi, il aurait donné aux policiers le numéro téléphonique à Madrid, après l'information ouverte au lendemain de l'attentat de Biarritz.

Le S.R.P.J. de Bordeaux continue ses enquêtes sur la côte basque, où sont arrivés en renfort deux escadrons de gendarmes mobiles.

Le mécontentement des lads

LE TIERCÉ ET LE PRIX DE DIANE PROBABLEMENT PERTURBÉS

A moins d'une signature de dernière minute — et non plus qu'une promesse, — les deux derniers articles de la convention collective de la profession, le bon déroulement du tiercé et du prix de Diane, prévu le 15 juin à Chantilly, paraît bien compromis. De nouvelles négociations engagées le 13 juin entre lads et entraîneurs n'ont pas abouti. La sortie des représentants des employeurs a été émaillée d'incidents sans gravité devant la mairie de Chantilly, où les entraîneurs ont regagné leurs voitures sous les huées de quatre-vingts lads, qui ont frappé leurs véhicules à coups de pied et de poing.

Les deux articles qui restent à signer concernent la garantie de l'emploi (un lad monterait et soignerait au maximum trois chevaux) et la reconnaissance de la qualification professionnelle, qui entraînerait une majoration du salaire horaire de 27 centimes.

● *Le général Francisco Da Costa Gomes*, chef de l'Etat portugais, a commencé, vendredi 13 juin, une visite officielle à Bucarest. La Roumanie avait été, en mai 1974, le premier pays communiste à reconnaître le nouveau régime portugais. Il est aussi le premier pays d'Europe de l'Est à accueillir le président portugais.

M. Soarès avait eu, en janvier, lorsqu'il était ministre des affaires étrangères, des entretiens à Bucarest avec M. Ceausescu.

● *Un comité pour la libération de Mme Françoise Claustre*, retenue comme otage au Tchad depuis quatorze mois, vient d'être créé (M. Jean Chapelle, 4, avenue Marius-Jouveau, 13100, Aix-en-Provence, tél. 26-43-58).

ARPHILA 75 AU GRAND PALAIS

Les « Jeux olympiques » du timbre-poste

Sir Rowland Hill, general postmaster de Sa Gracieuse Majesté la reine Victoria, ne se doutait certainement pas qu'en faisant émettre en mai 1840 le premier timbre-poste (1), le « one penny » noir à l'effigie de sa souveraine, il allait être à l'origine de tant de vocations de collectionneurs.

La petite vignette dont il avait eut l'idée avait, en effet, un but strictement utilitaire. Elle permettait de faire payer par l'expéditeur le prix de l'affranchissement des correspondances. Le système ancien, où le destinataire devait acquitter la taxe, était mal commode et onéreux. Cette simplification permit d'appliquer des tarifs très bon marché : les postes connurent alors un développement très rapide.

L'exemple fut imité. En France, Etienne Arago, qui venait d'être nommé directeur de l'administration postale, s'inspira de son collègue britannique. Le 1er janvier 1849, paraissait la première émission française, le type « Cérès » gravé par Barre. Elle comprenait trois valeurs : 20 centimes, 40 centimes et 1 franc.

Très rapidement le timbre-poste intéressa les collectionneurs. Parmi eux l'empereur Napoléon III, la famille royale d'Angleterre, le tsar Nicolas II... Aujourd'hui leur nombre est estimé en France à trois millions, si l'on compte tous les jeunes qui s'intéressent plus ou moins sérieusement à la philatélie.

Plus de cent mille d'entre eux, jeunes ou moins jeunes — la classe d'âge des vingt-cinq-quarante ans semble être la moins bien représentée, — sont déjà venus au Grand Palais depuis le 6 juin pour visiter l'Exposition internationale Arphila (contraction d'art et philatélie) qui célèbre, avec quelque retard, le cent vingt-cinquième anniversaire du premier timbre français (2). Les organisateurs espèrent que, d'ici la fin du week-end, leur nombre frôlera les deux cent mille... si le soleil ne les dirige pas ailleurs.

Deux sections sont présentées aux visiteurs. La première, sous la verrière du Grand Palais et dans le Palais de glace, est purement philatélique. Sept cents collectionneurs, dont cinq cents étrangers, se partagent les quatre mille cinq cents cadres d'exposition. Ils ont été sévèrement sélectionnés, puisque comme pour les Jeux olympiques, ils devaient déjà avoir fait leurs preuves avant de pouvoir être candidats. Ils doivent être titulaires d'au moins une médaille d'or obtenue dans une exposition régionale ou nationale. La reine Elizabeth et le prince Rainier ont été, noblesse oblige, parmi les premiers sélectionnés.

Il n'est donc pas étonnant que des pièces de grande valeur figurent dans les cadres. Mais, hélas, la chaleur, qui n'est pas une grande amie des collectionneurs, car elle risque de détériorer les timbres, a amené le retrait de certaines d'entre elles.

Deux vedettes cachées

Les deux vedettes, l'erreur de 1 cent sur Magenta émis en 1856 par la Guyane britannique et une lettre portant deux timbres de la première émission de l'île Maurice — il a été acheté en 1968 380 000 dollars par une firme de la Nouvelle-Orléans (plus de 1,5 million de francs) — sont présentées avec *beaucoup de précautions*. Mais pour ceux qui réussissent à les apercevoir lorsque *les coffres-forts qui les protègent sont ouverts*, c'est une grande déception, dans le premier cas surtout si l'on ne voit qu'un octogone noir.

Les « *mordus* » se consolent en recherchant parmi les cent soixante-dix stands des négociants et ceux des vingt administrations postales représentées les pièces qui manquent à leur collection.

Pour leur part, les postes *françaises ont émis un* bloc spécial Arphila représentant les quatre timbres primés par le concours de maquettes ouvert avant l'*exposition*. Tous les exemplaires invendus seront détruits après la fin de l'exposition, ce qui représente une garantie pour les collectionneurs.

Enfin, une rotative pour l'impression en taille-douce a été installée et fabrique devant le public des vignettes souvenir.

Dans les galeries nationales, la seconde partie de l'exposition, l'art et le timbre-poste sont étroitement associés. Avec beaucoup de goût sont présentés les timbres-poste tels qu'on les a faits jusqu'à présent et tels qu'ils pourront peut-être l'être un jour.

Considérées comme des ambassadeurs du pays qui les a émises, les petites vignettes collées sur les correspondances doivent être, selon les administrations postales, de petites œuvres d'art ou représenter ce qu'il y a de mieux dans le pays d'où elles proviennent.

Les liens entre le timbre et l'art sont évidents. La fabrication d'une vignette de 2 centimètres de côté — pour les timbres les plus courants — demande de la part des graveurs qui les réalisent, un don et un goût sûrs, surtout lorsque l'impression aura lieu en taille-douce. Les maîtres graveurs de l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux, qui se relaient devant le public pour réaliser — en grandeur naturelle — *le* poinçon qui servira à l'émision d'un timbre, en sont la preuve. Il faut parfois plusieurs *semaines pour réaliser une œuvre dont la dimension* maximum atteint à peine 10 centimètres carrés.

De plus, les figurines émises par les P.T.T. de tous les pays reproduisent souvent des personnages ou des œuvres d'art.

Il a été fait appel à plusieurs artistes contemporains pour *présenter* des œuvres qui pourraient devenir des timbres-poste. Outre Mathieu, dont l'une des maquettes a été émise l'an dernier, Topor, César, Vasarely, Pignon, Le Foll, Despierre, Carzou, ont apporté leur contribution. Certaines semblent être très appréciées par le public.

Les relations privilégiées entre l'art et le timbre-poste sont le thème d'un coloque qui se tient, pendant le week-end à l'UNESCO.

JEAN-CLAUDE ROUY.

★ Grand Palais, jusqu'au 16 juin.

(1) C'est James Chalmers qui avait proposé l'idée en 1837.

(2) Créée en 1874, l'Union postale universelle regroupe toutes les administrations postales du monde, qui est considéré comme un seul territoire.

A C D E F G

